



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Vietnamica



金
雲
翹

KIM-VAN-KIÉOU

LE CÉLÈBRE POÈME ANNAMITE

DE

NGUYEN-DU

TRADUIT EN VERS FRANÇAIS

PAR

RENÉ CRAYSSAC

*Honoré d'une souscription du Gouvernement Général de l'Indochine,
du Gouvernement de la Cochinchine,
des Résidences Supérieures du Tonkin, de l'Annam, du Cambodge et du Laos
et de la Direction de l'Instruction Publique.*

Imprimeur - Éditeur LE-VAN-TAN, 136, Rue du Coton, HANOI.

KIM-VAN-KIÉOU

Kim Van Kiéou
Little Vietnam trad

DU MÊME AUTEUR

POÉSIE

Aux flancs de la colline (Imprimerie Libournaise) Libourne, 1903 (épuisé).
Aux coins de tes lèvres (hors commerce).

Le Poème de l'Annam. { I — *Sous les Flamboyants* (I. D. E. O. Hanoi 1913).
II — *Les Griffes du Dragon* (Ibidem. 1922).
III — *Selon les Rites* (Paraîtra en 1927).
IV — *Les Idées de Monsieur Prune, vieux lettré* (id).
V — *A l'ombre des pavots* (id).

PROSE

Essai sur la vie et l'œuvre de Jules Boissière (I. D. E. O. Hanoi 1913).
Études littéraires (aux *Pages Indochinoises*. Hanoi 1912-1913).
Les Poètes Français d'Indochine (à la *Revue Indochinoise*. Hanoi 1918-1919).
Les "A la manière de... indochinois" 2 plaquettes (I. D. E. O. 1913).
Joseph Perdreau, civilisateur, roman franco-annamite (publié par l'*Impartial* de Saigon. 1920).
Les Poètes Français de l'Opium (étude sur) paru à l'*Impartial* de Saigon (1920).
La Plume et le Pinceau, aux éditions du *Moniteur d'Indochine* (Hanoi 1925).

THÉÂTRE

Hanoi-sur-scène (3 actes) en collaboration avec MM. Henri Houzelot et Maurice Koch (Imprimerie de l'*Avenir du Tonkin*, Hanoi 1912).
Francine (à propos en deux actes) à l' I. D. E. O. Hanoi (1919).
La Garce (3 actes) hors commerce.
Les Tuenses, comédie dramatique en 3 actes (1923).

EN PRÉPARATION

Le Palanquin de Monsieur Pamplemousse (roman).
Pages Indochinoises (études littéraires),
La Tueuse Jaune (roman).
Les Épaves (comédie dramatique en 3 actes).
L'Esprit des institutions sino-annamites.
Le Poème de l'Annam (recueil anthologique).



KIM-VAN-KIÉOU

LE CÉLÈBRE POÈME ANNAMITE

DE

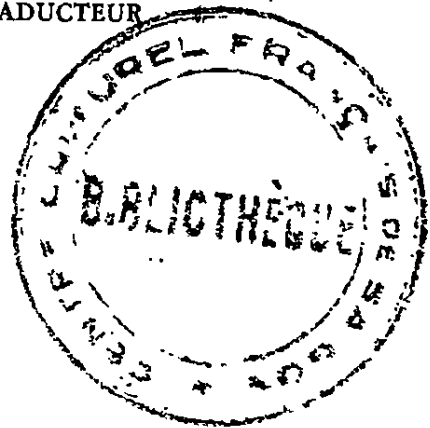
NGUYỄN-DU

TRADUIT EN VERS FRANÇAIS

PAR

RENÉ CRAYSSAC

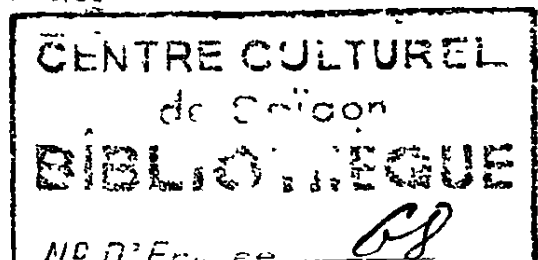
ET PRÉCÉDÉ D'UN AVANT-DIRE DU TRADUCTEUR



IMPRIMEUR - ÉDITEUR
LE-VAN-TAN

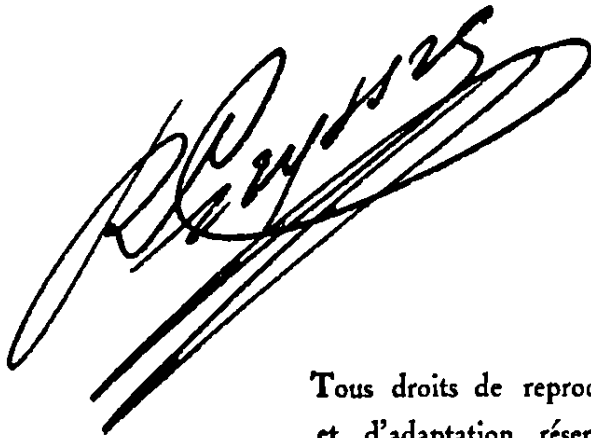
136, Rue du Coton. — HANOI

— 1926 —



*Il a été tiré de cet ouvrage mille exemplaires
sur papier de luxe.*

Chaque exemplaire est numéroté et signé par le traducteur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. P. 24/11/25'. The signature is highly stylized and cursive, with large loops and flourishes. It is positioned diagonally across the page.

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

*A la mémoire du bon poète Nguyễn-Zou à qui
l'âme même de l'Annam inspira son immortel
chef d'œuvre,*

*à celle de la femme au grand cœur qui fut
ici-bas ma meilleure amie : ma mère,*

à celle de l'homme honnête et bon que fut mon père,

*à ma chère femme qui suivit, jour à jour, l'éclosion
de cette œuvre.*

R. C.

AU LECTEUR

I

Le livre que je soumetts aujourd'hui au public est le fruit de quatre ans de travail.

Grâce à tout le bruit mené, depuis quelque temps, dans les milieux littéraires, grâce aussi au film qui, il y a trois ans, avec un plus ou moins grand souci d'exactitude, initia, un peu partout, en Indochine comme dans la Métropole, l'habituel public des cinémas aux heurs et malheurs de la touchante héroïne de NGUYÊN-ZOU il est aujourd'hui peu de nos compatriotes qui ne connaissent, au moins par son titre, l'immortel poème cher au cœur de tout fils de l'Annam.

Mais le nombre est infime des Français qui connaissent l'annamite et peuvent lire KIM-VÂN-KIÉOU dans le texte.

C'est pour permettre à l'immense majorité des autres de goûter tout le charme de l'émouvant poème sans avoir à s'imposer au préalable l'étude de cette langue que j'ai conçu l'idée de la présente traduction.

J'espère qu'ils trouveront quelque agrément à sa lecture. Je suis sûr, en tout cas, qu'elle leur sera utile.

Elle sera pour eux particulièrement instructive car le poème offre, sous une forme concrète, une vue d'ensemble de la société sino-annamite. Organisation familiale et sociale, croyances, religions, rites, actes de la vie courante publique ou privée, mariages, funérailles, culte des ancêtres, concours littéraires donnant accès aux emplois administratifs, justice, opérations militaires, traits

de mœurs particuliers, tout ce qui différencie l'Orient de l'Occident et que l'Européen doit connaître s'y trouve condensé dans une attrayante synthèse.

On a souvent reproché à certains écrivains français, auteurs d'ouvrages sur l'Indochine, de n'avoir pas su découvrir l'âme indigène, de n'avoir pas réussi à déchiffrer l'énigme enclose dans les yeux bridés du sphinx asiatique, de n'avoir, en cette matière, offert que des œuvres généralement dépourvues d'exactitude et de sincérité, nonobstant une orgie de couleurs à prétentions exotiques et une profusion de descriptions somptueuses mais vaines parce que relevant de la seule fantaisie. Voilà, j'imagine, un grief que l'on ne saurait faire à NGUYÊN-ZOU. Qui donc mieux qu'un écrivain annamite pourrait dépeindre, d'un fidèle pinceau, cette fameuse "âme indigène" qualifiée impénétrable par quelques professionnels du roman-feuilleton pseudo-colonial pour l'unique motif qu'eux-mêmes, par incapacité foncière ou plus simplement par paresse, se sentaient impuissants à la pénétrer?

Enfin, me conformant à l'avis de Voltaire qui estimait que toute poésie traduite a le devoir de l'être en vers, c'est en hexamètres français que j'ai décidé de traduire le poème de NGUYÊN-ZOU.

Il n'est pas, en effet, de chef d'œuvre poétique qui, même exactement et adroitement transposé dans une langue étrangère, ne perde, si la traduction est en prose, une grande partie de sa saveur et de son parfum. Je n'en veux pour preuve que les quelques versions en prose de KIM-VÂN-KIÉOU publiées jusqu'à ce jour : bien que deux au moins d'entre elles soient l'œuvre de traducteurs consciencieux, elles ne supportent pas la lecture.

La langue des Dieux m'a paru seule idoine à chanter l'héroïque et douloureux calvaire de la divine THUY-KIÉOU.

II

Si, comme je l'ai marqué plus haut, beaucoup de nos compatriotes dont le nombre augmente chaque jour connaissent, tout au moins de nom, le célèbre poème, je crois n'exagérer en rien en affirmant que l'auteur de ce dernier demeure parfaitement inconnu de la plupart d'entre eux. Il n'est donc pas inutile de dire quelques mots du poète NGUYÊN-ZOU.

J'estime convenable de laisser à un de ses compatriotes le soin de nous restituer sa physionomie et de nous retracer sa vie à grands traits. Je cède donc ici la parole à M. DIÊP-VAN-KY qui en deux conférences dont le Bulletin de l'Association Française des Amis de l'Orient a publié le texte a étudié de remarquable façon la vie et l'œuvre du grand poète.

« NGUYÊN-DU (1), l'auteur du poème, dit DIÊP-VAN-KY, naquit, en 1765 d'une famille de grands mandarins à la cour des Lè.

Doué d'une intelligence remarquable, il fut reçu, à 19 ans, au concours des Lettrés.

Mais tout jeune aussi, ce futur grand poète annamite, disons mieux, ce futur créateur de la poésie annamite, reçut des événements politiques un choc qui retentit profondément en lui et dont il resta moralement ébranlé jusqu'à la fin de sa vie.

Son adolescence s'acheva parmi les horreurs d'une guerre civile où il eut la douleur de voir son roi chassé par des usurpateurs. Et jamais il ne se consola dans le secret de son âme. Il était de ces êtres nés fidèles autant que fiers, à qui la gloire elle-même ne peut apporter l'apaisement et qui, forcés, comme il le fut au commencement du dix-neuvième siècle, d'accepter

(1) Prononcez : *Nguyên-Zou*.

certains honneurs, en souffrent toujours comme d'une sorte de trahison fatale envers la cause ou le régime qu'ils eussent été heureux de servir. Sa famille, depuis des générations, servait des Lê. Héritier de leur dévouement pour ainsi dire religieux à cette dynastie, il voua d'abord toute son intelligence, toute sa force d'âme qui était grande à une tentative de restauration, mouvement dont il fut même le chef, mais qui échoua. Quittant alors la vie active, il se retira dans ses montagnes natales pour y vivre à sa guise, s'adonnant aux plaisirs de la chasse et de la pêche, quand ce n'était pas aux joies de la contemplation. Il parcourut en tous sens les 99 sommets de Hông-linh, ainsi que le rapporte la notice qui lui est consacrée dans les Annales de la Dynastie actuelle.

Pourtant, à l'avènement du fondateur de cette dynastie, l'empereur Gia-long, il fut obligé d'accepter un poste de mandarin. Obligé après plusieurs reprises, car il s'était promis de ne jamais sortir de sa retraite.

Nous sommes en 1802 et c'est en 1821 qu'il mourut, dans la force de l'âge encore, puisqu'il n'avait que 56 ans. Et, dix-neuf années durant, il se trouva donc investi de fonctions qu'il eut préféré ne pas exercer.

Il les remplit, certes, avec conscience : il ne pouvait rien faire sans conscience. Mais elles lui pesèrent jusqu'à la fin. Et la secrète amertume dont il ne pouvait se défendre en accomplissant son devoir, fut souvent aggravée, au dire des Annales que je viens de citer, par « les ennuis qu'il eut avec ses supérieurs ». Il « avait toujours l'air mécontent », ajoutent ces Annales où l'on peut lire d'abord :

« NGUYÊN-ZOU avait l'aspect d'un homme doux et réservé, mais il était de caractère indépendant... Chaque fois qu'il était reçu en audience par l'empereur, il restait silencieux. Sa Majesté

souvent le réprimanda et lui dit : « Le gouvernement dans le choix de ses collaborateurs s'attache à avoir des hommes instruits et capables. Il ne fait aucune distinction entre gens du Nord et gens du Sud. Vous, j'ai eu l'occasion de vous connaître et de vous apprécier, et vous êtes maintenant au rang de vice-ministre. Il faut que dans les conseils vous parliez et donniez votre avis. Pourquoi vous enfermer ainsi dans le silence et ne jamais répondre que par oui ou par non ? »

On a dû remarquer ces mots : « vice-ministre ». L'estime impériale éleva en effet NGUYÊN-ZOU jusqu'à la dignité de ministre-adjoint des rites.

Trois fois, d'ailleurs, il fut envoyé comme ambassadeur à la Cour de Pékin, la dernière fois à la veille de sa mort. Il allait partir lorsqu'il tomba malade. Il refusa de se laisser soigner, repoussa les médicaments. Sur le point d'entrer en agonie, il pria ceux qui l'entouraient de l'ausculter. Lorsqu'on lui dit que son corps se refroidissait, un soupir de soulagement parvint à ses lèvres : « Bien » murmura-t-il . . . Il passa sans avoir fait aucune recommandation.

Existence curieusement pathétique, en somme, celle de ce mandarin malgré lui qu'habite un regret politique inconsolable. Mais c'est à cette souffrance intérieure que nous devons la conception et l'exécution du grand poème KIM-VÂN-KIËU⁽¹⁾. Car NGUYÊN-ZOU, assure-t-on, voulut transposer, symboliser le drame de sa vie dans cette histoire infiniment douloureuse d'une jeune fille « victime de la destinée » et qui en est victime à cause même de la noblesse de son âme et de la beauté du sacrifice d'où naissent tous ses malheurs.

(1) Prononcez : Kiéou.

La vie privée du haut dignitaire-poète fut des plus simples; et ce n'est donc pas dans une crise sentimentale, mais uniquement, j'y insiste, dans le tourment secret d'une vie publique singulière qu'il faudrait chercher la source de tels ou tels vers si tristes, si désespérés, qu'ils sont de « purs sanglots » comme tant de vers de Musset inspirés, ceux-ci, par un drame d'amour. La différence est considérable, et peut-être n'est-elle pas au désavantage du poète annamite.

Mais avant d'arriver au poème, j'ai à vous parler d'autres œuvres de NGUYÊN-ZOU; et cela quand je vous aurai dit que, très savant, aussi savant que modeste — il était si modeste qu'on l'accusait d'orgueil -- il était versé non seulement dans le Confucianisme mais dans le Bouddhisme et le Taoïsme; et qu'il excellait en musique, en peinture et aux jeux d'échecs comme en poésie: les quatre distractions habituelles d'un vrai lettré de l'Extrême-Orient.

C'est en chinois qu'il écrivit des poésies diverses, lesquelles forment trois recueils.

Le premier a pour titre: « Poésies de voyage du Nord ». Ce sont, en de petites pièces de huit vers chacune, huit vers de sept pieds, les impressions qu'il rapporta de ses ambassades en Chine. Et j'ose dire que ces médaillons poétiques où il peint les hommes et les choses de la Chine en un chinois parfait et charmant, sont d'une contexture admirable. Pareillement les poésies des deux autres recueils qui nous sont parvenus incomplets, mais dont nous espérons qu'on retrouvera bientôt le texte intégral.

Citons enfin un ouvrage en prose chinoise: « Les chroniques de la fin de dynastie des Lè » où la fiction se marie à la vérité historique.

Mais, si remarquables que soient ces productions, le véritable titre de NGUYÊN-ZOU à l'immortalité c'est le poème sacré pour les

Annamites dont il est temps que je m'occupe : ce KIM-VÂN-KIÉOU écrit en annamite et que l'on considère, avec raison, comme une sorte d'encyclopédie de notre langue ou comme une sorte de Bible littéraire. Tout le monde, chez nous, dans la conversation même ou la correspondance, y puise ou s'en inspire pour l'expression d'une pensée, d'un sentiment.

Le poème est écrit en vers alternés de 6 et 8 syllabes, forme particulière à la prosodie annamite. Et notons que le sujet est d'origine chinoise : notre poète le tira d'un conte faisant partie du recueil chinois intitulé « Recueil d'aventures amoureuses ». Mais ce conte est d'une valeur littéraire ultra-médiocre, d'une psychologie rudimentaire ; et l'on pourrait se demander pourquoi NGUYÊN-ZOU s'y arrêta, le choisit de préférence à des millions d'autres contes chinois beaucoup plus jolis et mieux composés, s'il n'avait trouvé dans les aventures de l'héroïne KIÉOU le moyen que j'ai dit tout à l'heure de montrer, sur le plan romanesque, ce que la cruauté du destin peut imposer de souffrances à des cœurs purs . . . »

III

« L'ignorance du lecteur devant se présumer en toute conjoncture. . . . » Ainsi commence l'avant-dire d'une des œuvres du maître regretté Laurent Tailhade, magicien du verbe et pamphlétaire fulgurant.

Je me garderai d'user d'expressions aussi irrévérencieuses.

Il me sera bien permis toutefois de dire que peu d'Européens connaissent assez l'organisation sino-annamite pour ne pas être surpris de rencontrer dans KIM-VÂN-KIÉOU certains traits de mœurs radicalement différents des coutumes d'Europe.

Pour faciliter la compréhension des passages qui contiennent des singularités nettement caractéristiques de la Cité Jaune, je crois bon d'esquisser ici, à grands traits, une manière d'étude à vol d'oiseau de cette dernière, une sorte d'essai sur l'esprit des institutions locales.

*
* *

La base de toute l'organisation sino-annamite est l'état patriarcal.

En Chine et en Annam, comme dans la vieille Rome si magistralement décrite par Fustel de Coulanges, le caractère saillant de ce système est l'autorité accordée exclusivement à l'ascendant mâle le plus âgé sur tous les autres membres de la famille.

Cet ascendant ou chef de la famille est, à la fois, prêtre et juge. Ainsi que l'a noté Jules Boissière, c'est lui le magistrat qui prononce sur tous les délits ou contraventions d'ordre intérieur, devant qui s'inclinent pour le remercier, quand il doit user de rigueur, les enfants, les adolescents, les hommes faits, par lui châtiés de quelques coups de rotin. Il est aussi le grand prêtre familial: lui seul a qualité pour célébrer le culte des ancêtres. Ses enfants lui doivent respect et obéissance. Tout manquement sur ce point constitue le crime d'impiété filiale, un des dix « crimes atroces ».

Les devoirs des enfants envers leur père sont réglés par les lois rituelles dont l'importance est primordiale; leur inobservation est sanctionnée par des châtiments très graves qui vont jusqu'à la peine capitale.

Ce rapport de fils à père est la clef de voûte de tout l'édifice sino-annamite. Si nous voulons ramener à l'unité tous les ressorts secrets du système, ressorts qui semblent à d'aucuns si

compliqués et si bizarres, c'est à lui que nous les réduirons (1).

Il n'existe pas, en effet, qu'entre enfants et parents.

Certes, la famille est la cellule par excellence, mais plusieurs familles, en se groupant, forment une nouvelle cellule plus grande : le village où nous retrouvons le même rapport entre habitants et notables. Dans l'unité administrative formée par la réunion de plusieurs villages, même rapport entre les administrés et les mandarins. Plus haut encore, même rapport entre les sujets et le souverain. Et même rapport enfin, au sommet de l'édifice, entre le souverain et le Ciel. L'Empereur, trait d'union entre la Terre et le Ciel, constitue, par sa filiation avec celui-ci, le dernier anneau de la chaîne. Il est monarque absolu d'essence céleste (Telle était aussi, soit dit en passant, la dynastie impériale japonaise, dynastie non seulement de droit divin mais proprement divine parce qu'elle descendait de la déesse solaire Amaterasu).

Cette dernière particularité mérite qu'on s'y arrête.

Le principe de l'organisation patriarcale, ai-je dit plus haut, réside dans la suprématie du paterfamilias, chef du clan, sur tous ceux qui, de près ou de loin, se rattachent à son groupe. Mais le principe se renforce ici, au sommet de l'échelle sociale, d'un élément supplémentaire tout à fait original qui donne à l'organisation une forme singulièrement élargie : l'élément céleste. Je m'explique.

Quand Louis XVI, monarque absolu, gravit les marches de

(1) Le principe de l'autorité paternelle passe avant tout, même avant le mariage qui est cependant la source de la famille. Il en était de même dans la vieille Rome patriarcale. Justinien, dans les *Institutes*, commence par traiter de la puissance paternelle et ne s'occupe qu'ensuite du mariage. Au contraire, notre *Code Civil* s'occupe d'abord du mariage et la question de la puissance paternelle ne vient qu'en second lieu.

l'échafaud, son confesseur lui dit : « Fils de Saint Louis, montez au Ciel ! » Il ne lui dit point : « Fils du Ciel, montez chez votre père ! »

En effet, suivant la conception de la monarchie de droit divin telle qu'elle existait chez nous à cette époque, le roi avait simplement une délégation céleste, un mandat. Au contraire, dans la conception sino-annamite à cette idée de délégation s'ajoute celle d'une filiation, d'un rapport spécial de père à fils entre le mandant et le mandataire.

Ainsi, tout au sommet de la pyramide, la chaîne se prolonge et, suprême parterfamilias, l'Empereur, par sa propre filiation, constitue le dernier anneau qui relie la Terre au Ciel, va toucher de sa main la voûte azurée.

Cette originalité de la nature de la monarchie sino-annamite explique bien des choses, notamment comment et pourquoi l'Empereur, Fils du Ciel, est amené par la plus stricte logique à s'occuper des faits et gestes des Génies, à en tenir un contrôle identique presque en tous points à celui qui est tenu, pour les fonctionnaires, dans les diverses administrations, à les nommer, à leur conférer de l'avancement, à les rétrograder, etc... Elle explique encore cette double obligation « Binh thàn » qui incombe au monarque : binh c'est-à-dire apaiser (le ciel et les divinités) par des sacrifices rituels ; thàn c'est-à-dire organiser (la Terre) en donnant au pays une bonne administration, en gérant le patrimoine national en bon père de famille.

*
**

Le régime patriarcal qui est à la base de chaque famille et de chaque groupe de familles caractérise aussi le gouvernement du pays. L'Etat, suivant le mot de Silvestre, est considéré

et organisé comme une grande famille « *Le souverain en est le père, dit l'auteur des Considérations sur l'étude du droit annamite, et son autorité, son prestige sur le peuple lui viennent de ce titre et non point parce qu'il est le maître : à chaque foyer, le père a même autorité, même prestige que lui et la loi les place au même rang, chacun, bien entendu, dans sa sphère d'action. C'est pourquoi la piété filiale est regardée comme le principe de toutes les vertus et la base de tout enseignement ; l'exercice des devoirs qu'elle impose ne permet aucune exception : elle va, s'élevant depuis le dernier homme du peuple jusqu'au Souverain assis sur le trône* ».

Le Souverain et les mandarins, ses délégués, portent le noble titre de « père et mère du peuple ». Ils doivent se conduire comme tels.

Au printemps, quand sous le baiser du soleil se ranime et frémit la bonne terre nourricière, qu'une joyeuse brise de renouveau circule par la plaine, c'est l'Empereur qui, en sa double qualité de Fils du Ciel et de Père et Mère du peuple, donne le signal du commencement des travaux agricoles en conduisant la charrue dans un terrain consacré et en y creusant le premier sillon. Dans chaque province, ce sont, par délégation, les mandarins provinciaux, eux aussi pères et mères du peuple, qui doivent officier et faire le même geste symbolique. Enfin, dans chaque village, quand les semis de riz ont atteint un suffisant développement, c'est le premier notable qui, en tant que père de la communauté, et souvent après avoir passé dans le diu plusieurs nuits blanches à seule fin de recueillir les suggestions du Génie protecteur, doit choisir un jour faste pour planter la première touffe et donner ainsi le signal du repiquage.

Ces manifestations rituelles mettent en un relief particulièrement saisissant l'idée patriarcale dont elles ne sont autre chose qu'une concrète et pittoresque illustration.

C'est aussi comme « père et mère » du peuple, comme souverain patriarche, que l'Empereur, connaissant la tendance innée de ses « enfants » à la dissipation de leur avoir, a créé les terres communales, cette forme si originale de collectivisme agraire. Ces terres, inaltérables et imprescriptibles, doivent être réparties, en principe tous les trois ans, entre tous les habitants de la commune. Si imprévoyants et si légers que puissent être les enfants du Fils du Ciel, ils seront ainsi toujours à l'abri des prêteurs rapaces, des usuriers, des flibustiers, à créances louches, et, quelques prodigalités qu'ils commettent, conserveront toujours un gagne-pain.

C'est encore comme « père et mère » du peuple et en patriarche soucieux de l'avenir, que l'Empereur, en prévision des calamités qui frappent si fréquemment les pays deltaïques, a institué les greniers à riz. Ses enfants auront ainsi l'indispensable bolée quotidienne et ne connaîtront pas les horreurs de la famine.

C'est une erreur de croire que, dans la conception sino-annamite la monarchie absolue implique le droit pour le souverain de faire tout ce qu'il lui plaît et de se conduire en véritable tyran.

De même que l'omnipotence de nos anciens rois avait pour contre-poids et pour frein l'obligation de remplir consciencieusement la mission de droit divin dont on les disait chargés et de respecter les « lois fondamentales » et les coutumes du pays, de même, dans le système de la Cité Jaune, le monarque est tenu, sous peine de déchéance, de ne jamais manquer aux devoirs de sa charge. S'il les enfreint, il devient indigne d' son mandat céleste, il perd sa qualité de Fils du Ciel et c'est un devoir pour les fils des « Cent familles » de l'abattre comme un vulgaire malfaiteur : tel le légitime droit à l'insurrection prévu par nos Droits de l'Homme et du Citoyen.

En Annam, comme en Chine, tout le monde, en effet, a des devoirs, même et surtout le Souverain, et c'est, je le répète, ce qui crée de justes limites à son omnipotence.

Dans le poème annamite Ngoc-hoa (Fleur de Jade) le Roi qui veut prendre la femme de l'ham-vir s'attire d'elle cette déclaration : « Sire, nous nous sommes épousés et si vous maintenez votre décision, vous commettrez une injustice. Je ne suis qu'une pauvre femme et vous disposez de mon sort. Ah ! si je n'étais pas mariée, vos intentions me combleraient de joie. Mais je suis liée à un mari et je ne puis violer la foi conjugale. Vos actions doivent être équitables pour que la soumission de vos sujets soit absolue ».

Un proverbe dit encore : « Si les supérieurs sont injustes, les inférieurs se révoltent ».

*
**

Cette forme patriarcale que nous trouvons à tous les degrés de la société sino-annamite explique pourquoi les actes essentiels de la vie civile ont un caractère religieux. L'homme qui se marie ne crée un foyer que dans le but d'obtenir un fils idoine à assurer plus tard le culte des ancêtres. Et la célébration de ce culte familial présentera elle-même un caractère à la fois civil et religieux : sur le plan social, elle aura pour but de maintenir la solidité de l'édifice, de la Cité ; sur le plan religieux, elle visera à assurer le bonheur des mânes des disparus.

« Dans l'idée religieuse, dit Silvestre qui a écrit sur l'organisation sociale sino-annamite les pages les plus profondes et les plus justes que je connaisse et à qui il faut toujours revenir, dans l'idée religieuse, telle qu'ils la pratiquent, les Annamites

ort trouvé un centre et un ciment. Le centre c'est le foyer, le ciment c'est le culte de la famille. Et la famille est devenue là comme un arbre robuste attaché au sol sacré par des racines invisibles mais bienfaisantes et dont les rameaux s'étendent, chargés de fruits, de fleurs et de bourgeons. Elle s'est fixée, elle a dressé son foyer au milieu des tombeaux des aïeux et ainsi, le champ domestique a pris un caractère sacré, inviolable.

A cet arbre, un tronc unique : le père de famille. Tout ce qui est vie dans la famille passe par son canal ; c'est lui qui soutient les rameaux, ils lui sont étroitement liés, lui doivent tout. C'est pourquoi ce n'est point l'individu qui est le véritable élément social, c'est la famille. »

Métaphore que nous retrouverons dans le passage du poème de NGUYÊN-ZOU où THUY-KIÉOU expose à son vieux père les raisons pour lesquelles il faut qu'elle se sacrifie. Les multiples rameaux, les jeunes branches verdoyantes qui sont comme le couronnement de l'arbre symbolisent les nombreux enfants, le tronc représente le père. Les uns et les autres qui se développent à l'air et à la lumière, sous les regards du ciel bleu et les baisers du fécondant soleil, figurent les vivants. Mais rameaux et tronc sont rattachés au sol par les racines qui plongent profondément dans le royaume des Morts, et les racines symbolisent les saints Aïeux dormant sous terre, les vénérés Ancêtres qui forment avec les vivants une chaîne continue et à qui ces derniers doivent et leur existence et leurs facultés de complet épanouissement.

La Cité Jaune est caractérisée par une subordination constante de l'individu à l'espèce. L'intérêt collectif y prime toujours les intérêts particuliers. La nécessité de maintenir l'ordre dans la famille et dans l'Etat, d'assurer la continuité et la prospérité de la race par une stricte discipline sociale posent des bornes aux tendances

centrifuges des instincts individuels. «Thâ i thàn vi đại : la grande affaire c'est d'aimer ses parents.»

Quand le père est vivant, le fils lui doit respect et obéissance. Quand il est mort, le fils lui doit le culte. Devoirs de piété filiale et culte des ancêtres ne sont donc que les formes différentes d'une même obligation. En réalité, dans chaque famille, vivants et morts ne font qu'un tout, qu'un seul bloc, et c'est vis-à-vis de ce bloc que le fils a des devoirs. Refuser la succession de son père parce qu'elle est chargée de dettes serait un sacrilège. Il en serait de même d'une simple acceptation sous bénéfice d'inventaire. C'est là un acte qu'un cerveau sino-annamite n'oserait pas même concevoir tant il lui paraît monstrueux. «Phụ trái tử hoàn, tử trái phụ bât can», dit un vieux proverbe, ce qui signifie : «Les dettes du père, le fils doit les payer ; quant aux dettes du fils, le père n'a rien à y voir» (1).

Mais l'innombrable armée des morts est bien plus considérable que celle des vivants et si ces derniers ont à remplir des devoirs entre eux, non moins importants et bien plus nombreux les devoirs des vivants envers les morts.

*
* *

Les Morts C'est ici le lieu d'esquisser, à grands traits, la nature qui leur est attribuée et le rôle qu'ils sont censés jouer dans la Cité Jaune. Et d'abord, la conception que se fait de la mort l'esprit sino-annamite.

(1) Il en était de même dans la vieille cité romaine : « Le fils n'a ni à accepter ni à refuser l'héritage. La continuité de la propriété comme celle du culte est pour lui une obligation autant qu'un droit. Qu'il le veuille ou ne le veuille pas, la succession lui incombe, quelle qu'elle soit, même avec ses charges et ses dettes. » (*Fustel de Coulanges, La Cité Antique*).

*Le trépas n'est pas l'anéantissement dans la nuit éternelle. Il y a survie mais une survie d'un caractère spécial et bien différente de celle qu'enseignent les religions d'Occident. L'âme qui doit perdurer à travers les siècles jusqu'au point ultime de déroulement de la grande spirale n'est pas ici un pur esprit éthéré, sensible aux seuls rayons de la lumière divine — lux perpetua luceat! — et complètement détaché des choses terrestres. Quand l'être humain aura été transféré par le phénomène de la mort sur un plan immatériel, il n'oubliera rien de ses attaches premières. Débarrassé de la dépouille alourdissante du *phâch*, délesté des *via* (esprits organiques, fluide vital) qui le rivaient au sol, le *hôn* (âme proprement dite du défunt) viendra planer sans trêve, comme une blanche colombe, sur le toit familial où il prit naissance, où il se développa, où il connut joies et douleurs. Il viendra hanter les lieux où il a laissé ceux à qui il a transmis le flambeau sacré de la vie, se poser auprès d'eux pour leur dispenser conseils et réconfort. Et, aux jours d'anniversaires, quand, au souffle de la brise venue du dehors et chargée du parfum grisant des proches frangipaniens, la flamme vacillera légèrement sur l'autel des ancêtres, tous les membres de la famille, pieusement unis en une commune adoration, croiront sentir passer, sans bruit, sous l'humble toit, comme un souffle très doux, le frisson de l'âme des disparus.*

*La mort n'est pour le *hôn*, pour l'âme, qu'un retour à l'état de pureté : « Mourir, atteste un dicton annamite, c'est terminer le voyage et retourner chez soi. Pourquoi, dès lors, pleurer à la mort des personnes qui nous sont chères ? Si nous avions foi véritable, leur décès ne serait-il pas plutôt pour nous un motif de contentement ? » Non, l'inéluctable mort ne saurait être un sujet de crainte : le départ de l'âme, douce exilée du corps, n'est point triste. Il n'est que la manifestation d'une*

loi éternelle qui veut que, multiforme et sans cesse changeante, la vie épouse successivement mille dehors. Offrir à son père, de son vivant, un beau cercueil est acte fort louable, n'impliquant nulle idée macabre ou désagréable. Puisque nous devons tous, quelque jour, aller dormir sous terre, ne vaut-il pas mieux prendre ses dispositions d'avance que d'être saisi au dépourvu ? En quoi s'y préparer hâte-t-il le moment fatal ?

Les Morts ont des droits sur les vivants. Ils peuvent, en premier lieu prétendre à leur respect et à leur vénération, à un culte dont les rites ont été rigoureusement réglementés et fixés avec une scrupuleuse minutie.

Comme ils conservent des liens terrestres, ils ont droit, en outre, à des satisfactions plus matérielles. Faim et soif ne leur sont pas devenues étrangères. Et pour qu'aux jours rituels, leurs mânes, repus et satisfaits, rament l'air silencieux d'un vol paisible, il conviendra qu'on leur offre, comme lorsqu'ils étaient de ce monde, de l'alcool de riz, des chiques de bétel et du bon nép fumant. « Il faut, a dit Confucius, servir ses parents morts comme s'ils étaient vivants ». Le Grand Saint sacrifiait à ses ancêtres comme s'ils fussent présents : « Tě như tậ ».

Telle est la coutume de la Chine et de l'Annam. Telle était celle de la Cité Antique décrite par Fustel de Coulanges : « L'être qui vivait sous terre, a écrit cet auteur, n'était pas assez dégagé de l'humanité pour n'avoir pas besoin de nourriture ».

Cette idée de la persistance du besoin de nutrition chez les mânes des morts était alors commune à la plupart des peuples.

On versait aux Morts du lait, du miel et du vin (Euripide Iphigénie en Tauride 157-163). On leur offrait aussi du sang (Euripide Hécube 536 ; — Electre 505 et suiv.) qui, outre ses vertus nutritives, avait, d'après les croyances du temps, Porphyre, De sacrificiis ; Aulu-Gelle Nuits attiques lib. IX

cap. IV et suiv.) la propriété de permettre aux défunts de reprendre, quelques instants, le cours de leur vie interrompue.

Le plus curieux vestige de cette croyance est dans le chant onzième de l'Odyssée. « Alors, dit Ulysse, je tirai mon épée aigüe de sa gaine, le long de ma cuisse, et je creusai une fosse d'une coudée dans tous les sens. . . Puis, ayant prié les générations des Morts, j'égorgeai les victimes sur la fosse et le sang noir y coulait. Et les âmes des Morts sortaient en foule de l'Érébos... Et je m'assis, tenant l'épée aigüe, tirée de sa gaine, le long de ma cuisse, et je ne permettais pas aux têtes vaines des Morts de boire le sang avant que j'eusse entendu Teirésias (le devin). Arriva l'âme de ma mère morte, l'Antikleia, fille du magnanim. Autolikos que j'avais laissée vivante en partant pour la sainte Ilios. Et je pleurais en la voyant, le cœur plein de pitié; mais malgré ma tristesse, je ne lui permis pas de boire le sang avant que j'eusse entendu Teirésias... »

Teirésias ayant rendu son oracle, Ulysse donne aux morts licence de s'abreuver dans le sang des victimes :

« . . . Je restai sans bouger jusqu'à ce que ma mère fût venue et eût bu le sang noir. Et aussitôt elle me reconnut; elle me dit, en gémissant, des paroles ailées . . . »

L'âme immortelle continue donc à se comporter, dans le séjour des Ombres, comme si elle était vivante. Elle respire, mange et boit comme auparavant, use des mêmes ustensiles, a besoin de l'assistance des mêmes domestiques et des mêmes moyens de locomotion que sur terre. D'où, en Chine et en Annam, les poupées, maisons, bateaux et autres objets divers en papier figurant ces serviteurs, ustensiles ou véhicules que l'on brûle pour les transférer à l'âme du défunt, l'incinération étant, en l'espèce, le seul mode d'envoi efficace.

Ces obligations enchaînent les vivants aux morts. On peut,

sans exagération, dire que, dans la Cité Jaune la presque totalité des rites les concernent. L'humanité étant considérée comme une interminable chaîne, nulle séparation nettement tranchée, n'isole la génération présente des générations passées. Que représentent les vivants auprès des innombrables disparus ? Un grain de sable des plages de l'Océan, une des gouttes d'eau de la mer. L'innombrable armée des morts qui ne sont que des vivants devenus invisibles l'emporte tellement sur celle de leurs descendants que les devoirs de piété filiale, vis-à-vis d'eux, sont aussi de beaucoup les plus considérables. Telle était aussi sur ce point la conception de l'antique cité grecque : « J'aurai plus longtemps à plaire à ceux qui sont sous terre qu'à ceux qui sont ici », disait l'Antigone de Sophocle.

Les vivants se doivent entièrement aux morts ; ils sont, peut-on dire, toute leur existence, mobilisés au service de ces derniers. « *Sỹ tũ nhũ sỹ sinh* : il faut servir ses parents morts comme s'ils étaient vivants », a dit Confucius. Et c'est pourquoi il est si grave de ne pas avoir de descendants ou, pour être plus précis, d'enfant mâle. Mourir sans postérité est la pire des morts. Qui donc célébrera plus tard votre culte ? Vos mânes subiront le sort affreux des damnés. Par les nuits d'hiver, leur voix lamentable se mêlera à la plainte des vents. Affamés et désespérés, ils rôderont dans les froides ténèbres. Et vous connaîtrez les tourments du remords car ce n'est pas vous seul, hélas ! que votre faute aura condamné aux rigueurs d'un tel sort mais encore les esprits de tous vos saints aïeux. L'interruption du culte a pour résultat de faire déchoir toute une érie de morts et d'anéantir leur bonheur. C'est, suivant l'heureuse expression de Fustel de Coulanges citée par P. l'asquier, un véritable parricide multiplié autant de fois qu'il y avait d'ancêtres dans la famille ».

Ne pas avoir d'enfant aboutit donc à un sacrilège.

« Il existe trois cas d'impiété filiale, a proclamé Mencius, le plus odieux est de ne pas laisser de fils en mourant ».

Il faut, à tout prix, que soient remplis les devoirs filiaux. Vous n'avez pas réussi à procréer un enfant mâle? Qu'à cela ne tienne : nous allons recourir à une fiction. Vous élirez un fils adoptif. Il vous tiendra lieu de fils véritable, il assurera plus tard votre culte et celui de tous vos ancêtres. De là cette coutume de l'institution d'héritier qui joue un si grand rôle en Annam.

« Les Morts, a dit Fustel de Coulanges, passaient pour des êtres sacrés. Les anciens leur donnaient les épithètes les plus respectueuses qu'ils pussent trouver; ils les appelaient bons, saints, bienheureux.

Ils avaient pour eux toute la vénération que l'homme peut avoir pour la divinité qu'il aime ou qu'il redoute. Dans leur pensée, chaque mort était un Dieu ». Cette définition coïncide en tous points avec la conception que la Cité Jaune a de ses morts. Allégés de l'enveloppe corporelle, délivrés des via qui les fixaient au sol et les alourdisaient comme d'autant de boulets, ceux-ci sont devenus de purs esprits comparables à des demi-dieux.

Ils représentent le Passé. Et c'est tout le Passé que l'on vénère en eux quand on remplit à leur égard les devoirs de piété filiale. Ils sont les ouvriers d'une grande œuvre. C'est à eux que les générations présentes doivent et l'existence de la Cité et leur propre vie. Idée qu'au lendemain de sa victoire de Tsoushima, l'amiral Togo exprimait en ces termes : « Ce sont mes ancêtres et non moi qui ont gagné la bataille ». Chaîne ininterrompue, bloc homogène et d'une absolue perfection. Critiquer le Passé serait manquer de respect aux ancêtres. Invoquer

sur ce qu'ils ont fait, infliger tacitement un blâme à leurs actions fécondes et vénérables. Sacrilège dont le cerveau de tout bon Asiatique non altéré par des « doctrines étrangères » n'osait jadis pas même concevoir la possibilité. De là cette répugnance marquée aux changements, ce misonéisme que des ignorants, sans plus ample examen, ont attribué à de l'étroitesse d'esprit, à une propension foucière au moindre effort. La raison en est bien plus profonde : « Le mot Progrès, a dit un philosophe d'Asie, couvre des digressions mensongères, à moins qu'il ne s'applique à des inventions matérielles. Evidemment puisque la vérité étant une et, par définition, inchangeable sous peine de n'être plus elle-même, ne peut laisser place à quelque perfectionnement que ce soit ».

Cette vérité, les saints fondateurs de la Cité, les vénérés aïeux l'ont connue, formulée, pratiquée. Prétendre y apporter des retouches équivaldrait à vouloir infliger une leçon aux Anciens qui ont résumé en eux tout savoir et la suprême sagesse. Sacrilège !

« Les Morts gouvernent les vivants », a dit Auguste Comte. Heureuse formule qui trouve ici son sens complet et sa totale application. Cette idée domine, sature toute la société sino-annamite, est indélébilement gravée dans les cœurs. Les Morts sont les vigilans gardiens mais aussi les conseillers éternels des vivants. Il les inspirent, les surveillent, contrôlent leurs actes. Entre eux et leurs descendants c'est un perpétuel échange de services, d'incessantes allées et venues.

Il ne suffit pas de vénérer et de servir les morts : il faut continuer leur tâche en se conformant à leurs saints exemples : « Tant que votre père est en vie, ayez égard à sa volonté, a dit Confucius. Après sa mort, imitez ses exemples. Si durant trois ans vous ne vous éloignez pas de la voie de votre père, on

pourra vous appeler un fils respectueux ».

C'est qu'en effet, suivant l'heureuse expression de F. Brunetière, « la tradition n'est pas ce qui est mort mais bien au contraire ce qui vit ou, pour mieux dire, ce qui survit du passé dans le présent, c'est ce qui dépasse l'heure actuelle; et de nous tous, tant que nous sommes, ce ne sera, pour ceux qui viendront après nous, que ce qui vivra plus que nous. » Nul philosophe d'Asie ne refuserait de souscrire à cette belle formule qui exprime si parfaitement les liens de solidarité unissant les vivants aux morts.

Les fantômes de ceux-ci apparaissent d'ailleurs fréquemment à leurs proches demeurés sur terre. Ces apparitions, comme on le verra en lisant le chef d'œuvre de NGUYÊN-ZOU, sont si nombreuses qu'elles semblent relever de la vie courante. Morts et vivants conjuguent ou mêlent étroitement leurs gestes; leurs comportements paraissent se dérouler suivant un rythme commun. A peine les Morts se différencient-ils des vivants par ce fait qu'en manifestant leur présence ils demeurent situés sur un plan immatériel. Ce n'est là qu'insignifiante nuance: l'idée de survie, d'une survie assez puissante pour être en quelque sorte semi-corporelle, est caractéristique des croyances sino-annamites sur la mort.

Dans la Cité Jaune, l'homme, dès l'âge le plus tendre, a les yeux tournés vers les Morts, est instruit de ses obligations envers eux. Il regarde dans la direction du Passé, du Royaume des Ténèbres, séjour des Mânes, alors qu'ailleurs on regarde vers l'Avenir: le Soleil levant, la Vie!

Remarquez le visage et l'attitude des enfants de l'Annam. Ils ont un air sévère et fermé, des traits immobiles. L'expression de gravité précoce qui se dégage uniformément de leur physionomie contraste, de saisissante façon, avec les figures

rieuses et ouvertes des enfants de chez nous. Ils ne se livrent pas sans retenue, comme leurs frères d'Occident, à de folâtres ébats, à des jeux bruyants. Ils n'attestent pas comme eux cette incoercible pétulance qui clame la joie de vivre. C'est qu'ils l'ont appris dès leur naissance : la vie est une chose sérieuse. Loin d'équivaloir à un roman, elle comporte une longue suite de devoirs à remplir non seulement à l'égard des vivants mais aussi et surtout envers les disparus...

A cette perpétuelle fréquentation des Ombres, on dirait que les Vivants ont pris, à la longue, les teintes de la Mort. Comme par un singulier mimétisme, ils ont, semble-t-il, résumé, dans leur personne et jusque dans leurs vêtements ou leurs cases de pisé aux toits de chaume, les tons grisâtres de la poussière du Temps et des cendres des Aïeux. . .

Gardez-vous toutefois d'entendre par ce qui précède qu'ils s'attachent à la contemplation d'une zone désolée et silencieuse, d'un entassement de cendres glacées et stériles. Non ! Ils ont conscience que devant eux s'étale une immensité pleine de mouvement, riche en leçons, féconde en suggestions et dont la rayonnante vertu a plus d'ardeur que la vie elle-même.

«La vie s'efface devant la mort... Pas la mort hideuse, terrifiante de l'Occident, mais un glissement naturel et serein d'un état à un autre ; plus exactement, ce n'est pas en la présence de la mort qu'on vit mais en communication constante avec l'au-delà, sur le même plan que lui. C'est sous les tropiques que l'on a la révélation tangible d'une survie. Parti d'Europe installé dans le bien-être évident d'un matérialisme païen et méditerranéen, j'en suis revenu la tête en bas, avec la certitude, diamétralement opposée, d'une ou de plusieurs existences prochaines. J'ai passé sans le moindre conflit, sans le moindre traumatisme, d'un état à un autre...

... C'est une question de climat. Ce qui n'apparaît, en Occident, qu'à de rares mystiques, en Orient est l'évidence, le quotidien. »

J'ai cueilli ces lignes pertinentes et suggestives dans les impressions d'Orient de Paul Morand. Elles définissent à merveille l'état d'esprit sino-annamite devant le Grand Mystère.

*
* *

Dans la Cité Jaune, la religion de chaque individu est un mélange de Confucéisme, de Bouddhisme, de Taoïsme et d'antiques superstitions dont les proportions varient suivant son rang social et les tendances particulières de son esprit.

Bien que, suivant la savoureuse expression de Boissière, prétendre évaluer exactement l'influence que chacun de ces éléments peut exercer sur un cerveau sino-annamite soit aussi ardu que « de retrouver dans une bouteille d'eau de mer l'apport de chaque fleuve et de chaque nuage », il est permis d'affirmer que toute l'organisation sociale, tous les rites de la vie publique et familiale sont d'essence confucéenne et, d'autre part, que la philosophie du grand Saint prédomine nettement dans les milieux lettrés. Bouddhisme et Taoïsme se greffent simplement, dans des proportions variables, sur la doctrine fondamentale.

Je ne parle pas des superstitions particulières plus ou moins burlesques qui sont l'apanage des vieilles femmes et de quelques minus habentes.

La doctrine de Confucius, penseur que l'on honore au triple titre de philosophe, de lettré et de saint, est un système positiviste dont la morale consiste dans l'enseignement des règles conservatrices de l'ordre dans la famille et dans la Cité, règles auxquelles chacun est tenu de se conformer durant toute sa vie et dont l'inobservation donne lieu à des sanctions efficaces.

Elle enseigne que trois liens sociaux, les tam-cuong (littéralement : les trois rênes, les trois brides) sont indispensables au maintien de l'ordre public et privé. Ce sont ceux qui unissent le sujet à l'Empereur (quân thàn), le fils au père (phụ tử) et la femme à son mari (phu phụ). Elle a pour but de développer au cœur de l'homme les cinq vertus cardinales, savoir : l'humanité, la justice, la civilité, la sagesse ou science, la fidélité. Elle donne pratiquement lieu à l'accomplissement des rites. Ceux-ci ne sont autre chose que la morale en action, son application matérielle, sa manifestation concrète. Il ne faut pas voir en eux l'accessoire mais l'essentiel : ils conditionnent tous les faits et gestes des humains. On peut dire que, dans la Cité Jaune, tout est rituel, procède des rites ou s'y rapporte.

Chacun des trois liens sociaux entraîne des devoirs. Au cas de conflit entre ces derniers, il convient de satisfaire au plus important dans l'ordre hiérarchique. De même, en effet, qu'il existe, dans certains domaines, une hiérarchie des valeurs, de même, dans chaque société bien organisée, dans chaque morale digne de ce nom, il existe une hiérarchie des devoirs. Il est aisé de montrer que, sous ce rapport, le système sino-annamite diffère foncièrement du système occidental. Voici un exemple concret :

Lafcadio Hearn cite, quelque part, le dialogue suivant qui, certain jour, s'établit entre lui et un Asiatique :

— « Maître, on m'a raconté que si un Européen venait à tomber dans la mer avec son père et sa femme et que lui seul sût nager, il essaierait d'abord de sauver sa femme : le ferait-il vraiment ?

— C'est très probable.

— Mais pourquoi ?

— L'une des raisons est que l'Européen considère comme un devoir de porter secours aux plus faibles, d'abord, et particulièrement aux femmes et aux enfants.

— Est-il vrai qu'un Européen aime sa femme plus que son père et sa mère ?

— Pas toujours mais assez généralement peut-être.

— Mais, Maître, selon nos idées, cela est très immoral ! »

Très immoral incontestablement au point de vue asiatique si l'on veut bien se référer à la classification des devoirs indiquée supra et où l'on voit le rapport de père à fils figurer, avec le n° 2, avant le rapport de mari à femme qui est le dernier.

Il est aisé de rendre plus saisissante encore la démonstration de ce cas concret.

On peut remarquer que dans les tam-cuong ne figure pas le rapport d'élève à maître. Pourquoi ? Simplement parce qu'il est assimilé au rapport de fils à père et que, dès lors, il était superflu de le mentionner. Cela admis, posons-nous la question suivante : si un Annamite, fortement pénétré de sa morale traditionnelle, vient à tomber à la mer avec sa femme et son vieux maître et si lui seul sait nager, qui devra-t-il essayer de sauver en premier lieu ? Son vieux maître, indiscutablement. Réponse diamétralement opposée à celle que nous devrions fournir si le problème était posé en milieu occidental. Dans ce cas, en effet, la hiérarchie des devoirs étant différente, le devoir de sauver la femme passerait avant celui de sauver le professeur.

Mais nous pouvons imaginer mieux encore.

Un adage, complémentaire des tam-cuong, dit : « Quàn, sur, phũ » ce qui signifie « L'Empereur, le maître, le père ». Le professeur qui a formé le cœur et l'esprit de son élève en lui donnant morale et instruction passe avant le père qui ne lui a donné que le corps, simple support physique. Si donc le rapport d'élève à maître, assimilé à celui de fils à père, occupe le second rang dans les tam-cuong, les devoirs qui en découlent, au cas de conflit avec ceux découlant du rapport de

filis à père, passeront avant ces derniers. «Thờ thầy hơn nữa thờ noi sinh thành » (Les élèves doivent vénérer leur maître plus encore qu'ils ne vénèrent leurs parents), est-il dit, d'autre part, au septième des 47 articles d'enseignement moral publiés sous la dynastie des Lê et traduits en chữ nôm par Nhữ-Blah-Toàn, chef du bureau du personnel au Ministère de l'Intérieur.

Cela posé, nous pouvons formuler le problème suivant que nous résoudrons aussitôt avec une certitude et une rigueur autant dire mathématiques. Si l'homme dont nous avons parlé plus haut tombe à la mer avec sa femme, son père et son maître, qui devra-t-il essayer de sauver en premier lieu?

Réponse: son maître, les devoirs qu'il a envers ce dernier étant prévus, d'après la morale sino-annamite pure, à la deuxième classe, catégorie A, des tam-cuong, tandis que ceux envers le père ne figurent qu'à la catégorie B de la même classe et ceux envers la femme à la troisième classe. Je dis d'après la morale pure car, dans la pratique, il est possible que l'on constate parfois des infractions individuelles à une règle aussi rigoureuse, mais si elles viennent à se produire, quelques exceptions de ce genre ne peuvent, malgré tout, que confirmer la règle. Je ne me place qu'au point de vue de la théorie pure, de la loi stricte et de son impératif catégorique. Je n'envisage que la solution orthodoxe.

Il importe de remarquer qu'en transposant le problème ci-dessus dans le domaine occidental, l'ordre des devoirs serait exactement renversé: au lieu de maître - père - femme, nous aurions femme - père - maître. Preuve par neuf, une fois de plus, que les deux systèmes individualiste et patriarcal étant basés sur des principes diamétralement opposés entraînent des conséquences aux antipodes les unes des autres,

Le Confucéisme qui ne conçoit la religion que comme une institution sociale et la philosophie que comme une morale pratique, offre de singuliers points de ressemblance avec le Comtisme. Loin de s'égarer dans les nuages des abstractions métaphysiques, il ne perd jamais de vue la réalité. Il ne tient compte que de la nature humaine et voit les choses telles qu'elles sont. « La soumission, a dit Auguste Comte, est la base du perfectionnement ». Cette humilité devant les lois naturelles caractérise également l'esprit de Confucius: « Je n'invente pas, disait-il, je ne fais qu'imiter », entendant par là qu'il ne créait rien de toutes pièces, qu'il ne fondait pas un système a priori mais, utilisant les fruits d'un sage empirisme, se bornait à en puiser les éléments dans les enseignements de l'expérience, dans les exemples du passé. Nihil novatur nisi quod traditum est!

Le Confucéisme et le Comtisme ont en commun un point capital, base du système patriarcal: tous deux considèrent la famille comme la cellule sociale par excellence, comme la base de la Cité, tous deux estiment que la société est composée de familles et non d'individus.

« Tout être, a dit Comte, devant se former de ses semblables, l'humanité se décompose d'abord en cités, puis en familles, mais jamais en individus. . . . La décomposition de l'humanité en individus proprement dits ne constitue qu'une analyse anarchique, autant irrationnelle qu'immorale qui tend à dissoudre l'existence sociale au lieu de l'expliquer, puisqu'elle ne devient applicable que quand l'association cesse. Elle est aussi viciieuse en sociologie que le serait, en biologie, la décomposition chimique de l'individu lui-même en molécules irréductibles dont la séparation n'a jamais lieu pendant la vie.»

On ne saurait formuler plus exactement la pure doctrine confucéenne. Nous avons vu que l'auteur du Système de politique positiviste aimait à dire que « les Morts gouvernent les Vivants ». Cette idée

est commune et également chère aux deux philosophes. Elle préside, dans la Cité Jaune, au culte des ancêtres et à tous les rites funèbres. Elle implique la nécessité de se conformer pieusement aux leçons des Anciens et de suivre les conseils de leurs mânes vénérés.

Enfin, en ce qui concerne les méthodes de gouvernement, les idées du Grand Saint et du fondateur du positivisme sont en tous points identiques. « Tout choix des supérieurs par les inférieurs, disait Comte, est profondément anarchique. » Confucius ne pensait pas autrement. Tous deux estimaient que pour que l'ordre régnât dans la Cité et que la chose publique fût bien gérée, le pouvoir d'administrer devait être dévolu à une élite, à des spécialistes compétents choisis pour leur intelligence et leur savoir, recrutés au concours, quel que soit, par ailleurs, le milieu social d'où ils proviennent : l'aristocratie du mérite. Ils pensaient, comme Taine, que « dix-mille ignorances additionnées ne font pas un savoir. » Quant aux règles morales que doit suivre le peuple, ils considéraient, toujours comme ce philosophe, qu'un peuple consulté peut bien, à la rigueur, dire le genre de morale qui lui plaît mais non celle dont il a besoin, des goûts personnels n'étant pas des autorités. Aussi Confucius, doutant de l'aptitude des foules à discerner le bien du mal, a-t-il dit : « Il est possible d'obtenir que la masse agisse selon la charité et la justice mais impossible de lui faire comprendre la raison de telles actions » (dân khã sữ do chi, bât khã sữ tri chi.)

Confucius ne tenait donc pas l'homme pour un être abstrait indéfiniment perfectible et susceptible d'obéir aux seules impulsions de sa conscience. Il n'ignorait pas que chacun de nous, fût-ce le meilleur, porte en soi un malfaitteur qui sommeille et pour lequel un bon gardien de la Cité doit prévoir menottes, cabriolet, voire même camisole de force.

L'impératif catégorique du Devoir lui paraît insuffisant s'il n'est accompagné de moyens de contrainte. C'est un fait bien connu que

pour l'être humain qui n'a pas reçu de principes moraux dès son enfance et n'a pas été ensuite tenu par la coutume ou par la loi de s'y conformer, courir à la satisfaction de ses instincts, fussent-ils condamnables, est un geste qu'il se gardera rarement d'accomplir. Le vice lui apparaîtra infiniment plus attrayant que la vertu, celle-ci étant le triomphe du Devoir sur l'Instinct, ce qui implique une lutte, et par suite, la nécessité d'un effort, alors qu'il semble si doux, quelles que puissent être les conséquences anti-sociales d'un tel abandon, de se laisser aller au fil de ses penchants !

L'objectif d'un conducteur d'hommes est toujours la contrainte. Considérez les lois de n'importe quel pays. Elles disent toujours : « Celui qui sera telle chose sera frappé de telle peine » ou bien : « Celui qui ne fera pas telle chose sera passible de telle sanction ».

Telle est, je le répète, la conception de Confucius. Pour lui, l'homme ne fait le bien que s'il y est contraint par la Règle, ne s'abstient du mal que s'il en est empêché par la crainte d'un châtiement. Il n'a pas à discuter la loi. Les quelques écrivains qui ont cru voir en lui un partisan du libre-examen doivent être considérés comme de gais amis du paradoxe.

Certes, le « Grand Saint » a bien dit : « Apprendre des Anciens, méditer dans le cadre de son temps » mais il faut tout ignorer de l'esprit qui anime sa philosophie sociale pour croire que cette maxime équivaut à un blanc-seing pour l'esprit critique et à une autorisation aussi générale que possible donnée aux particuliers de rechercher, à la seule lumière de ce qu'ils appellent leur raison, quelles transformations d'ordre moral ou social, quels chambardements, pour parler net, pourraient bien être opportuns. C'est jouer sur les mots et l'on eut certainement fait bondir Confucius en lui proposant une telle interprétation de sa pensée. Il a bien formulé le précepte ci-dessus mais il so'is-entendait évidemment « dans la limite des vérités premières admises comme bases de la Cité et qui sont au-dessus de

toute discussion. » S'il n'a pas cru devoir l'ajouter c'est que ce'a allait de soi. Mais ailleurs, il a dit : « Il ne faut rien regarder, rien écouter, rien discuter, rien faire qui ne soit conforme aux Rites » Il faut certainement compléter ces maximes l'une par l'autre, la formule relative à la méditation dans le cadre du temps étant fonction de celle sur l'immutabilité des rites.

Ainsi que l'a écrit M. Tran-Trong-Kim, dans la doctrine des Nho, « Confucius voulait sincèrement le progrès mais il aimait que celui-ci fût prudent et gradué afin d'arriver à la perfection et non pas qu'il se réalisât par sauts brusques et violents en recourant à des stimulants artificiels qui auraient finalement provoqué des troubles nuisibles. » Il avait, en d'autres termes, adopté la position du juste milieu. In medio stat virtus.

Il n'est pas superflu de souligner ce sens des réalités et d'une juste mesure. Il a, nous l'avons vu, imprégné toute la philosophie d'Auguste Comte et un volume intitulé « Lamartine. Pages retrouvées. J. J. Rousseau : son faux contrat social » qui vient de paraître chez l'éditeur André Delpeuch avec préface d'Henri Frichet, atteste qu'il caractérisait aussi l'esprit de l'auteur des Harmonies et des Méditations.

Dans cet ouvrage qui est extrait du Cours de littérature que personne ne lit plus, si tant est qu'on l'ait jamais lu, et qui fut publié en 1856 et 1857, Lamartine, dit Griilot de Givry, dans les Nouvelles Littéraires, « développe toute une politique d'opportunisme, mais de cet opportunisme éclairé qui est celui d'un homme qui a lu toutes les productions philosophiques de la Grèce, de l'antique Asie et des temps modernes, qui sait l'inanité des utopies, le peu de chance de triomphe qu'ont les grandes pensées trop généreuses et qui a conscience que les rares moments de bonheur que parviennent à goûter les hommes se tiendront toujours à mi-chemin des tyrannies ou des tourmentes des révo-

lutions démagogiques, et que l'humanité ne peut faire fonds que sur des « perfectionnements gradués ou des réformes modérées ». Aussi médiocre que puisse paraître cet idéal, c'est celui qu'a proposé Confucius à un peuple immense qui y a puisé le bonheur pendant de longs siècles. Et Lamartine ne craint pas d'en faire état: « Concluons, dit-il, je suis contre J. J. Rousseau pour Confucius, malgré la prétendue loi du progrès indéfini, progrès dérisoire qui descend souvent, au lieu de monter, du spiritualisme social de Confucius au matérialisme égoïste du Contrat Social ».

Il y aurait lieu d'examiner successivement le Confucéisme sur le plan individuel (perfectionnement de soi-même), sur le plan familial (devoirs entre parents, rites domestiques) et sur le plan social (obligations envers la collectivité, cérémonies relatives aux cultes officiels, etc...) Un tel examen outrepasserait le cadre assigné à la présente étude. Je me bornerai à dire quelques mots de deux cultes qui relèvent du Confucéisme: le culte des ancêtres et celui des Génies.

Confucius n'a pas créé le culte des ancêtres qui remonte à la plus haute antiquité. Il s'est borné à le réglementer, à fixer les règles de sa célébration.

Ce culte est célébré par le chef de famille, c'est-à-dire, en règle générale, par le fils aîné. Les femmes sont inaptes à ce sacerdoce non pas, ainsi que l'ont écrit certains auteurs, parce qu'elles sont considérées comme impures mais bien, comme nous le verrons plus loin, parce que leur nature comporte un plus grand nombre de principes impurs que celle de l'homme.

Le culte qui doit avoir lieu à des époques déterminées et en certaines circonstances est rendu sur l'autel des ancêtres.

Cet autel existe dans chaque famille. Il est placé dans la pièce centrale qui est la pièce principale. Plus ou moins luxueux suivant la fortune du propriétaire, il comprend essentiellement une table sur laquelle repose une sorte de tabernacle en bois laqué rouge et or et contenant les tablettes des ancêtres des

quatre générations précédentes, des chandeliers, un brûle-parfums, etc...

Le jour de cérémonie est arrivé. Devant l'autel chargé d'offrandes, l'officiant qui a revêtu le costume rituel, verse l'alcool de riz dans trois tasses, les offre aux esprits invoqués, fait des prosternements. Il invite les mânes des disparus à venir prendre part aux agapes et répand l'alcool sur le sol. Il procède ainsi à plusieurs libations précédées et suivies de prosternements. Finalement, il verse du thé dans les tasses, le répand à terre et se prosterne quatre fois tandis que les assistants s'inclinent.

Dans l'intervalle, l'officiant a allumé les bâtonnets d'encens pour l'offertoire des parfums.

Le costume rituel comprend une longue robe bleue à larges manches, un bonnet noir à deux étages garni de deux bandelettes, des bottes chinoises également noires et à semelles en papier.

Les cérémonies devant le culte des ancêtres ont lieu aux premiers jours de l'an, pour les principales fêtes, pour les anniversaires des morts, à l'occasion d'un mariage, d'un succès aux examens, d'une nomination aux emplois publics, d'un départ, etc... et, en général, pour les divers événements marquants qui surviennent dans la famille. Dans ces derniers cas, elles consistent en des manifestations plus sommaires.

On ne conserve que les tablettes des quatre générations ascendantes à partir du père et y compris celui-ci. Quand une génération vient s'ajouter aux quatre autres, on réunit tous les parents pour une cérémonie dont le but est de mettre fin au culte des trisaïeux, cérémonie au cours de laquelle on enfouit dans le sol les tablettes de ces derniers « Ngũ đại mai thàn chủ » c'est-à-dire : « Quand il y a cinq générations, on enterre les tablettes », atteste un vieil adage.

Cela ne signifie point que l'on cesse d'honorer la mémoire des trisaïeux ni celle des ancêtres qui les ont précédés mais

simplement que les uns et les autres ne sont plus représentés par une tablette spéciale.

Passons au culte des Génies.

J'ai indiqué plus haut que dans le système sino-annamite, un rapport de fils à père existe entre tous les anneaux de la chaîne, les soude intimement l'un à l'autre, depuis la plus modeste cai-nhà, depuis le plus humble crieur de village jusqu'au Ciel en passant par tous les « pères et mères » du peuple. Les relations ainsi créées se manifestent sur un double plan, le plan temporel et le plan spirituel.

L'Empereur a des sujets terrestres mais il a aussi des sujets spirituels. Parmi ces derniers figurent les Génies.

Le Génie peut être un personnage mythique ou historique. Le plus souvent, c'est un homme qui, par ses œuvres philanthropiques; s'est rendu utile à ses semblables. C'est tantôt le fondateur du village même qui célèbre son culte, tantôt un ancien habitant de la localité qui s'est illustré d'une façon quelconque, soit par sa valeur guerrière, soit par ses talents littéraires, soit par des services rendus à la collectivité.

Nul grand esprit ne pourrait être considéré comme Génie tant qu'il n'a pas reçu l'investiture légale, mais, dès cet instant, il entre dans l'innombrable armée des Invisibles tout puissants dont la haute direction incombe à l'Empereur du Ciel (1).

(1) Tout comme les mânes des Ancêtres, les Génies, esprits invisibles, sont censés avoir besoin de nourriture et on leur offre des aliments. Chaque village qui veut s'attirer les bonnes grâces de son Génie protecteur élève à son intention un cochon de choix que l'on appelle respectueusement *ông ý* (Monsieur le Cochon).

Autrefois, chez nous, il en était de même pour les Fées que l'on se rendait favorables en leur préparant une bonne table. Dans le *Jeu de la Feuillée* d'Adam le Bossu (XIII^e siècle) nous voyons un repas offert aux trois fées Morgue, Arsile et Magloire et cette dernière Immortelle entrer en grand courroux parce qu'on a oublié de mettre un couteau à son couvert. Pareillement, dans la *Belle au bois dormant* de Perrault, une Fée se fâche et se venge parce qu'elle n'a pas un aussi riche couvert que ses compagnes.

Un pur esprit ne demeure pas inactif dans son domaine céleste. Ses comportements, vis-à-vis des êtres humains, aboutissent nécessairement à des conséquences terrestres. Or si l'Empereur du Ciel peut bien, dans son royaume éthéré, assurer le contrôle de ses sujets spirituels, il ne saurait assumer, sur terre, la même charge. Il a donc été obligé de déléguer ici-bas ses droits à quelqu'un. A qui sinon à l'Empereur qui est son fils : au Fils du Ciel ?

Voilà comment, par une fiction d'une impeccable logique, les Génies sont devenus les sujets spirituels de l'Empereur.

Ce dernier les nomme, contrôle leurs actes, les élève, les punit, les révoque, les réintègre. Lors de la mise de Tourane en état de défense contre les Français quelques canons mal fondus ayant éclaté, l'Empereur consulta les plus savants docteurs sur les causes de cette aventure insolite. Ces lettrés déclarèrent qu'à leur avis la conduite des bouches à feu devait être attribuée à quelque ressentiment causé par la façon insuffisamment respectueuse dont les Génies qu'elles représentaient avaient été traités jusqu'alors. Là-dessus, l'Empereur édicta que désormais les pièces d'artillerie devaient être traitées avec grand respect et que tous chefs, civils ou militaires, étaient tenus, sous peine de sévères châtimens, de dire, avec grande déférence, « Messieurs les canons » chaque fois qu'ils s'adresseraient à ces terribles tonnerres.

Par contre, après la prise d'Hanoi par les Français, Trán-Vũ, Génie de la guerre, chef des chefs au glaive protecteur, communément mais improprement dénommé « Le Grand Bouddha », fut rétrogradé par édit royal pour avoir, par crainte ou stratégique erreur, laissé conquérir la citadelle confiée à sa garde. Du même coup, lui fut retirée la belle robe de soie jaune d'or, présent de la Cour, dont il était revêtu. Ce n'est que plusieurs années après que l'Empereur, estimant que la pénitence avait duré assez longtemps, le réintégra dans son ancien grade et effaça toutes les conséquences de sa disgrâce.

Comme le culte des Génies, les cérémonies officielles en l'honneur du Ciel et de la Terre ont fait l'objet d'une réglementation qui se rattache au système de Confucius. Bien qu'il s'agisse là de choses du domaine spirituel, il ne faudrait pas s'imaginer que le Confucéisme ait un caractère religieux au sens que nous accordons à ce mot. La doctrine du Grand Saint ne vise point à la science de l'au-delà : « Si nous ne savons pas ce qu'est la vie, a dit Confucius, comment pouvons-nous supposer ce qu'est la mort ? »

Si, par les bienfaits qu'elle leur dispense sur le plan social, cette sorte de religion positiviste et peut-on dire matérialiste, convient aux Célestes et aux Annamites elle ne saurait, à elle seule, satisfaire en eux ce besoin inné de connaître la vie future et le sort réservé à l'âme après l'anéantissement de sa charnelle enveloppe, besoin qui en tous temps et partout n'a jamais cessé de tourmenter le cœur de l'être humain. La lacune qu'offre sur ce point le Confucéisme est comblé par le Bouddhisme, par le Taoïsme et autres croyances diverses de seconde zone, si l'on peut ainsi s'exprimer.

La part du Bouddhisme en cette matière est importante. Ainsi qu'on le verra plus loin, le poème de NGUYÊN-ZOU en est fortement imprégné. Son influence se manifeste surtout par le Karma. La théorie du Karma est la base de tout le système : c'est le principe de la transmigration des âmes, des existences successives. D'après cette conception, tous nos actes, affectant autrui, produisent sur nous-mêmes une réaction d'identique nature. Dans cette vie ou dans une autre, nous recevrons des bienfaits équivalents à ceux dont nous avons gratifié autrui, nous subirons des maux pareils à ceux que nous lui avons causés. Nous récolterons, en somme, ce que nous avons semé. Le Karma peut donc être défini : la série des actes d'un individu déterminé avec leurs conséquences.

Une fois mort, l'individu qui a commis des actions mauvaises descend en Enfer où il est condamné à une peine. Celle-ci subie, son âme se réincarne pour une nouvelle existence, dans le corps d'un homme ou d'un animal. Le débiteur, par exemple, qui, avant de mourir, n'a pas acquitté sa dette, devient bête de somme pour servir son créancier, dans sa nouvelle vie.

C'est ainsi que la douce KIÉOU qui a contracté une dette d'amour envers son fiancé Kim-Trọng et qui ne peut la payer puisqu'elle s'est vendue pour sauver son vieux père dira très raisonnablement : « Je reviendrai sur terre sous forme d'un buffle ou d'un cheval pour payer la dette de l'abricotier et du bambou ! »

Allusion à certaine légende suivant laquelle un homme étant mort avant d'avoir acquitté sa dette subit trois incarnations successives et fut, tour à tour, cheval, chien, puis finalement domestique au service de son créancier.

De même, quand Kim-Trọng, après avoir vu THUY-KIÉOU, dépérit d'amour et de tristesse en songeant à sa belle, l'auteur dit : « Sans doute, payait-il une dette contractée pendant les trois existences antérieures. Sinon, comment son cœur aurait-il pu souffrir pareillement au seul souvenir d'une femme dont la beauté faisait s'écrouler villes et citadelles ? »

Cette idée, comme on le verra plus loin, revient souvent sous le pinceau de NGUYÊN-ZOU.

Le Taoïsme est une religion fondée par Lao-Tseu⁽¹⁾, philosophe qui vécut au VI^e siècle avant Jésus-Christ et que,

(1) Lao-Tseu (en annamite : Lǎo-Tử ou Lǎo-Quân) que l'on représente coiffé d'un bonnet orné de cent fleurs d'or, était, dit la légende, nanti, lors de sa naissance, de trois longues oreilles dotées chacune de trois conduits auditifs, indice d'un vigilant esprit toujours aux écoutes. Son large front, signe d'une brillante intelligence, rayonnait comme le soleil ; enfin sa langue était tachetée et son menton agrémenté d'une copieuse barbe, marques évidentes d'une éloquence divine et d'une profonde sagesse.

d'après la légende, sa mère aurait mis au monde, par l'aisselle gauche, à l'ombre d'un prunier en fleurs, après une gestation de 72 ans disent les uns, de 81 ans affirment les autres. Mais les disciples de Lao-Tseu s'employèrent à qui mieux mieux à altérer sa doctrine qui, par elle-même, était fort belle et ne tardèrent pas à se ravalier au rang des bateleurs de la plus grossière sorcellerie.

Finalement, les charlatans professionnels, magiciens de rencontre, devins de carrefour, exorcistes de tout acabit, tous ceux, en un mot, qui trouvent leur gagne-riz dans une exploitation massive de la crédulité populaire et qui correspondent à nos diseurs de bonne aventure, brasseurs de tarots ou scrutateurs de marc de café, animateurs de tables tournantes ou empailleurs de crocodiles, nécromanciens à chouettes et à tibias en croix, sars, mages, archi-mages, somnambules en pantoufles et autres farceurs plus ou moins extra-lucides, annexèrent ce rayon si peu différent de leur habituelle pacotille et, pour donner quelque lustre, à leur funambulesque négoce, promurent Lao-Tseu au premier rang de leurs saints patrons.

Le nombre de ceux-ci est imposant. Bornons-nous à citer les principaux.

C'est d'abord Ngoc-Hoàng, l'Empereur de Jade, le Roi des Rois, le super-Dieu.

C'est le célèbre Dôc-Carôc qui, dès l'âge de dix ans, s'affirmait, paraît-il, grand maître ès sciences magiques et fut, certain jour, durant son sommeil, pourfendu « de cap en pié », d'un grand coup de sabre, par l'officier d'ordonnance de l'Empereur de Jade, ce qui le rendit unijambiste, d'où son nom de « Génie au pied unique ».

C'est Huyên-Dàn, général tout puissant qui, muni d'une épée magique, d'une corde enchantée et d'une baguette divi-

natoire, peut s'élever dans les airs sur un tigre noir et pulvériser, rien qu'en soufflant sur elles, les armées de ses plus redoutables adversaires.

C'est Hưng-Đạo dont le pouvoir n'est pas moindre, qui se fait un jeu de mettre en pièces des légions entières de méchants diables et à qui nombre de temples sont consacrés au Tonkin.

Ce sont encore les Génies du Sol, les cinq Génies du Tonnerre, les cinq Tigres...

Voilà quelques-unes des principales têtes de l'armée des divinités dont il est indispensable de requérir les bons offices quand il s'agit d'expulser un diable ou ma-koui malfaisant. Mais elle compte bien d'autres personnages illustres, d'innombrables généraux, « duces », grands saints, etc... Le sexe aimable y est représenté par une légion de saintes ou princesses qui sont recette au double sens du mot. La plus en vogue est Liêu-Nhân ou, pour parler plus correctement, Đức Thành Mẫu (la sainte Mère) car prononcer son nom particulier serait un sacrilège. Déesse en service à la cour de l'Empereur de Jade, elle fut, assure-t-on, expulsée du Ciel et exilée sur Terre par celui-ci pour avoir, au cours d'un repas, laissé choir et se briser un précieux carafon. On l'adore dans son temple de Phủ-Giây (village de Tiên-Hương, sous-préfecture de Vũ-Bân, province de Nam-Định) et c'est l'occasion, pendant la première décade de la troisième lune, des fantastiques pèlerinages bien connus de tous les Tonkinois.

Le Taoïsme fut, je le répète, une doctrine philosophique fort belle dans son principe, humanisant par ses tendances idéalistes et son amour marqué de la nature, le pragmatisme confucianiste, mais qui, déviée, fait souvent aujourd'hui de ses adeptes des illuminés délirants identiques en tous points par leurs com-

portements épileptiformes, à nos forains avaleurs d'étoupe benzinée, de verre pilé ou de serpents crus, aux sacrificateurs woodoïstes ou aux hystériques disciples de Marie Mesmin, adoratrices de Notre-Dame-des-Pleurs. « Les sectes les plus turbulentes en même temps que les plus fanatiques de la Chine, comme la Société du Nénuphar Blanc (Bạch liên giáo), la Société des Boxeurs (quyền phi), des Jeûneurs, etc... dit A+B (P. Souvignet) dans ses Variétés Tonkinoises, sont toutes plus ou moins inspirées du Taoïsme. Taoïstes encore que tous ces figurants de processions chinoises qui, après d'être insensibilisés par des procédés magiques, se transpercent affreusement les joues, les bras, les jambes ou toute autre partie du corps. Taoïstes à forte dose également que tous ces affidés du fameux Kỳ-Đông qui se croyaient invulnérables contre les balles de nos Lebel et la mitrailleuse de nos Hotschkiss. »

En bref, les pratiques de ce Taoïsme basé sur une exploitation rationnelle de la névropathie ressemblent comme des sœurs aux simagrées des masochistes blancs, des obis nègres, des fakirs et des derviches tourneurs ou hurleurs. Convulsionnaires de Saint Médard ou de Phủ-Giây, de la Salpêtrière ou de Kiép-Bạc, l'Orient et l'Occident communient sur ce point, au sens strict du mot, en un déséquilibre parfait.

Si l'on veut délimiter, en somme, les zones d'influence et d'application des trois systèmes religieux qui prédominent dans la Cité Jaune, on peut dire que la doctrine de Confucius régit surtout les choses terrestres (organisation familiale et sociale, morale patriarcale, rites) et que Bouddhisme et Taoïsme ont plutôt trait aux choses de l'au-delà, à la vie future. D'autre part, on peut poser en fait que si le Confucéisme pur ou doc-

trine des Nho est, en quelque sorte, l'apanage des lettrés (1), le Bouddhisme et le Taoïsme dégénérés sont plus particulièrement en faveur dans le commun du peuple. On trouvera dans KIM-VAN-KIÉOU des manifestations concrètes de ces trois religions. Tout ce qui concerne les devoirs envers l'Empereur et envers les parents, les devoirs entre époux, le mariage, les funérailles, le culte des ancêtres, les cérémonies rituelles, etc... relèvent du Confucéisme. Tous les passages relatifs au Karma, du Bouddhisme. Enfin les scènes d'évocation et d'apparition, les entrevues de Đam-Tiên et de THUY-KIÉOU, la consultation par Thouc-Sinh d'un sorcier et la prédiction de ce dernier sont des manifestations taoïstes.

*
* *

En matière religieuse, la tolérance des Extrême-Orientaux est bien connue. Boissière a raconté que dans une pagode de Hanoi il avait vu une inscription bouddhique, composé par un lettré sur la demande des notables du quartier et où l'on pouvait lire : « Bien que j'appartiennne au Đạo Nho (religion des lettrés), et que le Đạo Nho soit supérieur aux autres croyances j'ai cru devoir, etc... » Et l'auteur de fumeurs d'Opium d'ajouter que cela ne scandalise personne, les gens du peuple admettant que la doctrine de Confucius est réellement une religion supérieure mais reconnaissant que la religion des lettrés n'est pas faite pour tout le monde et que, pour un ignorant, prétendre y participer serait le fait d'une ridicule présomption.

Essayez, sous d'autres cieux, de dire à quelqu'un que votre religion est supérieure à la sienne. J'entends d'ici dans quel

(1) « Un seul mot du Grand Saint (Confucius), ont-ils coutume de dire, vaut une charge d'or » (Một chữ ông Thánh bằng gánh vàng.)

style et de quel ton votre interlocuteur vous administrera la réplique !

Boissière rapporte encore qu'un Annamite lui a dit un jour avec simplicité : « Chacun voit les choses du ciel à sa façon. Si dix hommes regardaient un livre ouvert à quelques mètres de leurs yeux, les uns — les myopes — ne verraient que des traits confus ; d'autres distingueraient plus ou moins bien les caractères. Il en est de même des choses du ciel ; chacun de nous les voit avec son âme, comme il voit le livre avec ses yeux ; comment serait-il criminel pour n'avoir pas regardé avec les yeux du presbyte s'il est myope, avec l'âme de Confucius s'il est un pauvre ignorant. »

Et Boissière de conclure par ces lignes auxquelles ne manqueront pas de souscrire tous les vieux Indochinois au courant des choses du pays :

« Ainsi, nous ne rencontrons ici ni fanatisme religieux, ni préjugés d'aucune sorte contre des croyances étrangères. Ces gens sont tolérants au suprême degré... »

En vain objecterait-on que certains des articles du Code Annamite réglementant le Bouddhisme et le Taoïsme sont particulièrement comminatoires et que toutes les autres religions, Christianisme y compris, sont prohibées par un certain article 144 qui les confond avec les pratiques de magie, sorcellerie, etc... sous le nom de « doctrines perverses ».

Ce n'est pas le principe de ces religions que le législateur a voulu combattre mais certaines des conséquences qui en découlent. Sur le plan idéal, elles le laissent indifférent mais, sur le plan social, il estime, à tort ou à raison, qu'elles offrent de graves dangers.

Dans la Cité Jaune, chaque chef de famille qui accomplit les rites non pas créés mais réglementés par Confucius, et

notamment la célébration du culte des ancêtres, agit comme prêtre de la religion domestique. Tout le monde est donc prêtre et il n'y a pas à craindre la constitution d'une caste sacerdotale formant un état dans l'Etat. Il n'en est pas de même avec les autres religions.

D'autre part, le législateur craint qu'un vain mysticisme ne jette dans une vie religieuse impliquant le célibat un nombre trop considérable de personnes qui « rompent les véritables liens de l'humanité, interrompent la voie rationnelle et abandonneront leurs parents. »

Nous en trouvons la preuve dans le passage suivant des Explications du Code Chinois, principe auquel il faut toujours se référer pour élucider semblable question :

« Si on établissait un nombre illimité de convents et de monastères, il en résulterait forcément cette conséquence que la population diminuerait. Cette classe de personnes ne laboure pas la terre et n'exerce aucun métier ni aucune industrie ; elle se nourrit donc et se vêt aux dépens du peuple : comment serait-il possible de permettre l'augmentation illicite de ces établissements, l'accroissement du nombre de telles gens, quand il en résulte une déperdition inutile des richesses de la nation ? Comment laisserait-on à chacun la liberté d'embrasser la vie religieuse et de désertter le foyer de la famille ? »

Comme on le voit, ce ne sont pas les croyances elles-mêmes que le législateur combat en s'attaquant à certaines doctrines mais les conséquences antisociales de celles-ci.

Une autre preuve en est que la loi oblige les religieux et les religieuses à continuer de remplir leurs devoirs de piété filiale, à saluer leurs père et mère en se prosternant devant eux, à offrir les sacrifices dus à leurs ancêtres et à se

conformer aux règles de deuil tout comme les autres membres de la Cité.

Soumission aux lois rituelles, tolérance religieuse aussi large que nous pouvons le concevoir sont, encore un coup, en cette matière, les caractéristiques de l'esprit sino-annamite. Chacun, dans la Cité Jaune, ne revendique qu'un droit : celui de pouvoir, en paix, sans entrave d'aucune sorte, se conformer aux rites, remplir les devoirs qui lui incombent. Si l'Hindou, suivant M. André Chevrillon, est le « monomane halluciné du rite », nous pouvons dire que le sino-annamite en est l'observateur paisible et constant.

*
* *

Nous avons vu quelle conception, dans la Cité Jaune, est à la base du système de gouvernement. L'amusante formule du spirituel Charles Benoist « N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut, n'importe quand, le mettre n'importe où » ne saurait trouver ici son application.

Les organisateurs de la Société Sino-Annamite ont estimé que pour la solidité de l'Etat et la bonne gestion de la chose publique, dirigeants et agents de gouvernement doivent offrir au peuple cette double garantie : compétence, responsabilité. D'abord compétence. Le mode de recrutement des mandarins ne sera donc pas le système électif qui, par le jeu de l'intrigue et de la corruption, risquerait de hisser au pouvoir des ignorants, et, par suite, des incapables, mais bien le concours qui, donnant à chacun licence de fournir la mesure de son savoir, permettra aux meilleurs d'émerger de la foule des candidats aux emplois publics.

Système véritablement démocratique, nul candidat ne pouvant être écarté, de plano, pour raison de caste, de rang social, d'âge

ou de fortune. N'a-t-on pas vu des vieillards de 70 ans et plus se présenter à ces concours? S'il est des pays où le plus petit soldat porte dans sa giberne le bâton de maréchal, on peut dire que, dans la Cité Jaune, le plus petit écolier, fût-il le fils d'un humble artisan ou d'un pauvre agriculteur, porte, dans son cartable, la tablette de mandarin.

Il faut, au surplus, ne pas oublier que les dirigeants, dans la Cité Jaune, sont « père et mère du peuple ». Si donc l'autorité venait d'en bas, si la foule choisissait ses chefs, on assisterait à cet invraisemblable spectacle : les enfants désignant leurs parents et dictant à ces derniers leurs devoirs ! Monstruosité, folie qu'un cerveau sino-annamite ne saurait concevoir.

Ce n'est pas à dire que le système électif soit inconnu dans la Cité Jaune. Il y existe et fonctionne dans certains cas mais dans ceux-là seulement où le législateur estime que l'électeur jouit de suffisantes lumières pour choisir à bon escient ses mandataires. Je veux parler des maires et des chefs de canton.

« D'après les Annamites, dit Boissière, l'homme ignorant ne saurait désigner, par son vote, le législateur, le magistrat ou le chef militaire : pour comprendre les affaires d'intérêt national, pour les gérer aussi, il est indispensable de les avoir longtemps étudiées, en leur consacrant l'expérience et les forces de toute une vie ; mais, en revanche le simple villageois, même illettré, est à même de désigner les hommes qui, par leur honnêteté, leur modération, leurs vertus publiques et privées, sont dignes de représenter leurs concitoyens devant les délégués du pouvoir central, et ceux qui, par l'influence acquise, par la connaissance des intérêts communs, peuvent administrer le village au mieux de ces intérêts. Aussi les Annamites n'ont-ils pas eu besoin de nous pour comprendre la portée de ces mots « le vote », « l'élection » ; mais ils n'ont employé l'élection par le vote que dans la commune et dans le

canton, n'admettant, pour la gestion des affaires d'ordre plus général, que l'intervention des lettrés, des hommes reconnus capables par leurs pairs, après examen, de consacrer à l'administration et au gouvernement, exclusivement, une intelligence ouverte et « bien informée ».

Système que l'on peut en somme résumer dans la formule suivante : « A chacun son métier et le pays sera bien administré ».

En second lieu, responsabilité. Les mandarins doivent se conduire en « père et mère du peuple ». S'ils manquent à cette obligation sacrée, il est, au-dessus d'eux, un souverain « père et mère » qui a non seulement le droit mais le devoir de sévir contre ses représentants indignes. S'il y manque et si lui-même ne remplit pas sans défaillance l'auguste mission qui lui incombe, il est déchu de sa qualité de Fils du Ciel et c'est alors un devoir pour son peuple de l'abattre comme un usurpateur, comme un malfaiteur public.

Si quelque calamité frappe son peuple, l'Empereur confesse ouvertement ses fautes, se livre, face au Ciel, son père, à un *mea culpa public*.

Que de tels principes aient été parfois méconnus c'est possible, mais il était bon, il était utile qu'ils fussent ainsi hautement proclamés et rappelés à toute occasion comme un idéal d'une insigne noblesse vers lequel doivent toujours tendre les efforts d'un conducteur d'hommes ayant conscience de sa sainte mission.

L'enseignement qui conduit aux emplois de l'Etat est entièrement libre ; les élèves peuvent suivre les cours publics ou ceux d'un instituteur privé. Dans le premier cas, ils ne bénéficieront aux concours d'aucun privilège spécial car, comme il a été dit plus haut, tous les candidats y sont admis sur un pied de parfaite égalité.

Au moment où un jeune élève est confié à un maître, on procède, avec une certaine solennité, à une cérémonie en l'honneur de Con-

fucius. Cette cérémonie appelée fête de « l'ouverture du cœur » ne manque pas de grandeur. Elle symbolise l'importante mission qui incombe au professeur. Il aura, suivant le vieil adage, à former le cœur de l'enfant, à lui enseigner la morale, avant de meubler son cerveau et de lui apprendre la littérature. Cette conception est fondamentale dans la Cité sino-annamite dont les organisateurs étaient fermement convaincus que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

De même qu'avant de semer le bon grain de riz dans la glèbe nourricière, il faut, si l'on veut obtenir de belles moissons, désherber le sol et le labourer, de même convient-il de préparer le cœur et l'âme de l'enfant avant de faire en lui les semailles du savoir.

Tel également était autrefois chez nous le rôle du précepteur : celui-ci devait former l'homme avant de former le savant, éduquer avant d'instruire, enseigner à son élève la morale, le savoir-vivre, faire de lui l'honnête homme au sens le plus large du mot, avant de l'initier aux splendeurs du grec et du latin.

Nous verrons, dans le poème, que deux jeunes gens, Kim-Trong et Vuong-Kouan furent reçus le même jour au concours littéraire et virent, suprême honneur, leurs noms inscrits sur la tablette des lauréats. Et ce fut grande liesse dans leur village natal pour fêter ce succès. C'est qu'en Chine et en Annam nulle gloire n'était comparable à celle d'un lauréat au concours. Elle lui faisait une auréole. Son éclat rejaillissait sur toute sa petite patrie communale. Rendant hommage à la supériorité du savoir, cette dernière réservait à l'heureux élu un accueil triomphal.

En tête du cortège s'avancait, comme il sied, le père spirituel, l'instituteur, dans son palanquin ; puis venait, dans son palanquin, le père charnel, accompagné de sa femme ; ensuite, à cheval, le héros de la fête, en triomphateur. Derrière lui, sa femme, en palanquin, puis les notabilités du village et la foule. Drapeaux, musique, crépité-

ment de pétards... Et, comme il est dit dans KIM-VAN-KIÉOU, « les odorants nuages de l'encens volaient tout le long des chemins du village natal bordés de vieux ormeaux »...

*
* *

Il faut signaler, d'autre part, la profonde vénération dont on entoure la vieillesse dans la Cité Jaune.

C'est un respect quasi-religieux qu'inspirent les bons vieillards lettrés ou non,

dont la barbe est d'argent comme un ruisseau d'avril, dont la face est ridée, le cou « pareil à la peau de tortue » et les tempes plissées « en forme de pattes de canard », les bons vieillards qui atteindront sans doute bientôt l'âge vénérable de la légendaire grue de Mandchourie : le con hạc.

La vieillesse est respectable. Les cheveux blancs attestent une longue suite d'années au cours desquelles les devoirs pieux et les rites sacrés ont été accomplis. Ils sont la récompense accordée par le Très-Haut. Ils sont aussi le gage d'une longue expérience humaine et, par suite, d'un savoir qui requiert l'estime des jeunes générations montantes. « L'expérience, dit un proverbe, vaut mieux que tous les talents ».

Enfin la couronne argentée des vieillards, marque d'une souveraine noblesse, mais indice aussi d'une vie physique qui décline, atteste que ceux-ci iront bientôt, sous la vieille rizière familiale, rejoindre l'innombrable foule des saints aïeux et, de simples humains, seront promus à l'anguste dignité d'ancêtres, d'esprits protecteurs, de demi-dieux !

*
* *

On dit souvent que, dans la société sino-annamite, la femme est traitée en inférieure. Il serait paradoxal de prétendre que c'est inexact. Encore convient-il de s'entendre sur la nature

et la portée de cette infériorité. Il ne faut pas évoquer ici je ne sais quelles idées de tyrannie et d'oppression maintenant systématiquement la femme dans un cruel servage. En lisant le poème de NGUYÊN-ZOU, nous verrons que les parents de THUY-KIÉOU, M. et M^{me} Vưong, forment un couple parfait de vieillards étroitement unis et qui rappellent étrangement les tendres figures de Philémon et de Baucis. Nulle contrainte arbitraire, nul indice d'un abus de la force. D'où provient donc l'infériorité de la femme, notamment son inaptitude au sacerdoce familial? De sa nature propre.

Il existe en toute chose une dualité. Deux principes contraires, le âm et le zưong s'y combinent en proportions variées. Le âm est le principe imparfait, inférieur, femelle, passif. Le zưong est le principe parfait, supérieur, mâle, actif (1). Or si l'homme et la femme ont chacun 3 hờu (âmes spirituelles) qui relèvent du principe zưong, les via (esprits organiques) qui relèvent du principe âm ne sont pas répartis entre eux en nombres égaux. L'homme n'en a que 7 tandis que la femme en possède 9. Elle se trouve handicapée puisqu'elle possède deux esprits d'essence impure de plus que lui.

(1) Nous retrouvons ce dualisme dans les systèmes théogoniques de l'Égypte, de la Chaldée, de la Médie, de la Phénicie et de l'Inde. Le mazdéisme, prototype des religions basées sur cette conception, est un système philosophique selon lequel le monde aurait été formé et subsisterait par le concours de deux principes contraires et éternels. L'un de ces principes est personnifié en Ormuzd qui symbolise le Bien, la Vie et le Bonheur, qui est le dieu créateur de la bonne et lumineuse partie de l'Univers; l'autre est représenté par Ahriman qui symbolise le Mal et l'Infortune, la Mort et les Ténèbres. Mais ainsi que l'a remarqué le P. Souvignet, Chinois et Annamites « n'ont pas précisément entendu diviser les deux agents contraires... Pour eux, âm et zưong sont seulement deux forces plus ou moins mystérieuses infusées dans tous les êtres et les rendant aptes à continuer l'œuvre de transformation à travers les siècles ».

La femme, de par sa nature, est donc différente de l'homme. Aussi, dans la Cité Jaune, est-elle appelée à jouer un rôle différent. C'est à l'homme et uniquement à l'homme qu'appartiennent la force, la raison, l'autorité, le commandement. Le Ciel a, par contre, imparti à la femme, la diligence de la mère de famille, la tendre sollicitude, l'affection, le dévouement, l'économie, vertus essentielles qui mettent dans le mariage, l'utilité, la justice, l'honneur et la constance.

Si l'homme est plus propre aux travaux extérieurs, la femme convient davantage aux travaux intérieurs et aux soins domestiques. L'un amasse, l'autre conserve. L'un supporte les fatigues de l'agriculture, de l'étude ou des armées, l'autre celles de la maternité et du gouvernement de la maison.

Les aptitudes spéciales de l'homme le rendent plus propre à gouverner la famille, à la conduire au milieu des dangers qui l'entourent à surveiller ses intérêts ; il est le protecteur naturel de la femme parce qu'il est le plus fort ; c'est ici la force qui prévaut mais dans un but légitime, un but de protection. Ainsi entendue, la puissance du mari n'a rien d'exclusif au profit de l'homme, ni d'injurieux contre la femme ; elle utilise leurs aptitudes respectives et les dirige vers leur bonheur commun. Si le mari est tenu de donner à sa femme protection et affection et de la traiter avec douceur, celle-ci est astreinte, par contre, aux trois obligations : elle doit obéissance à son père, puis à son mari ; si elle devient veuve, elle se doit toute à son fils aîné. Pour être parfaitement vertueuse elle doit se comporter selon les rites dans le ménage, dans la tenue, dans la parole et dans la conduite. Elle ne doit pas perdre de vue que « de même qu'un sujet fidèle ne sert jamais deux souverains, une femme fidèle ne sert jamais deux maris ».

En Annam, nonobstant ces obligations et soumissions, la femme

est si peu traitée en inférieure qu'elle joue un rôle important et parfois prépondérant dans les délibérations des conseils de famille. Dans combien de ménages ne lui arrive-t-il même pas, comme si souvent chez nous, de « porter pantalon » ?

L'amour-passion essentiellement charnel, tyrannique et sauvage, tel qu'on le conçoit dans d'autres pays, n'existe pas ici ou, du moins, ne se manifeste que très rarement et comme une remarquable anomalie. Sur cette brusque flambee, ce « coup de foudre » qui enlève à l'homme tout contrôle et le pousse à des folies anti-sociales telles que l'abandon du foyer, qui fait de lui un véritable aveugle, les sino-annamites ont les mêmes idées que la Grèce antique qui représentait symboliquement le dieu cruel avec un bandeau sur les yeux.

Certes, ce genre de frénésie s'empare bien parfois de telle ou tel dans la Cité Jaune, et l'on peut voir, sacrilèges déserteurs, des amants quitter leur famille et s'enfuir du village, mais alors que, sous certains cieux, l'évènement paraît drôle et bénéficie d'une ironique indulgence, la loi sino-annamite enjoint toujours de le maudire et de le réprimer sévèrement comme étant préjudiciable aux intérêts de la Cité. En tous ceux qui sont ainsi en proie à la luxure, elle voit non pas de joyeux lurons ou d'ardentes amoureuses attestant de plaisante façon leur santé physique mais simplement des fous et des détraqués en proie à quelque mal bizarre, en insurrection contre la Règle, autrement dit contre l'Espèce.

Ici, les jeunes gens qui se marient ne le font pas pour le seul motif qu'ils se plaisent l'un à l'autre physiquement mais pour fonder un foyer. La création d'une famille est le but ; le mariage n'est que le moyen.

Les filles, par le mariage, perdent toute attache avec leur famille. Comme dans l'antique Cité romaine, elles quittent les dieux

de leurs parents pour ceux de leur époux, leurs ancêtres pour ceux de ce dernier. De là, l'adage : « La fille ne fait pas partie de la famille ».

Le mariage étant considéré comme une fonction sociale, non comme la satisfaction de désirs particuliers, il n'y a pas à se soucier de savoir si Mlle Nénuphar plaira physiquement et intellectuellement à M. Longévité ou si M. Jade trouvera en Mlle Chrysanthème une épouse à sa convenance. Aussi les jeunes gens sont-ils souvent fiancés, dès l'enfance, par leurs parents sans que ceux-ci demandent aux intéressés s'ils se sentent l'un pour l'autre quelque inclination. Par obéissance filiale ils ne peuvent que s'estimer heureux du choix fait par leurs parents. Pour la même raison, nous constaterons que, bien souvent, quant au choix de l'époque du mariage, les désirs personnels des fiancés, primés par des considérations supérieures ou, du moins, considérées comme telles, passent au second plan.

Exemple : lorsqu'un chef de famille est sur le point de mourir, il arrive fréquemment que l'on hâte la célébration du mariage du fils. Avant que l'agonisant ne rende son dernier soupir, quelqu'un lève la main et solennellement dit à la famille assemblée : « Vous savez que le fils de l'homme qui va mourir est fiancé mais que le mariage n'a pu encore être célébré ! Il faut que nous procédions sans retard à la cérémonie ». Il importe, en effet, de profiter de ce qu'un anneau de la chaîne familiale se brise pour bien vite réparer la solution de continuité pour bien vite créer le foyer qui comblera la carence. Alors que les trois hōn (âmes spirituelles) sont sur le point ou viennent à peine de se détacher des sept via (âmes matérielles, esprits vitaux, fluide organique) les mânes du père vénéré, assurés de l'avenir et consolés, connaîtront le suprême bonheur en assistant à la célébration de l'union qui va assurer la perpétuation de la lignée. Faute de quoi

cette célébration serait ajournée en quelque sorte sine die, la loi interdisant le mariage aux fils et filles en deuil de leur père ou de leur mère (de même qu'aux veuves en deuil de leur époux) pendant les trois ans que dure théoriquement ce temps de grand deuil : en fait, pendant 27 mois.

C'est toujours, inéluctablement, l'application de la formule rigoureuse : salus familiæ civitatisque summum jus, suprema lex !

Une fille est légalement nubile à 15 ans. On fait alors la cérémonie de la plantation d'une épingle dans ses cheveux (câp-kê), cérémonie à laquelle nous verrons qu'il est fait allusion, à propos de THUY-KIÉOU, dans le vers 36 du poème de NGUYÊN-ZOU : « Son vert printemps allait atteindre l'époque de l'imposition de l'épingle... »

Du mariage, acte familial et religieux, je n'examinerai pas ici les nombreux rites. On les trouvera dans les ouvrages didactiques spéciaux. Je me bornerai à signaler deux des plus caractéristiques formalités qui précèdent le moment où les deux fiancés sont admis à « manger ensemble l'arec et le bétel ».

Il s'agit d'abord du choix d'une entremetteuse par l'intermédiaire de laquelle on va sonder les intentions de la famille du parti que l'on a en vue. En second lieu, de la formalité dite Vãn-zanh. Les familles échangent une carte rouge sur laquelle sont indiqués les noms, prénoms, âge et jour de naissance de chacun des futurs époux.

On consulte alors les devins qui, d'après ces renseignements, disent si les sorts permettent aux jeunes gens de s'unir.

Nous verrons, dans le poème, qu'il est question de ces formalités quand l'infâme Ma-Giam-Sinh épouse THUY-KIÉOU.

Le but principal, pour ne pas dire unique, du mariage, étant de se créer une postérité, l'homme dont l'épouse est stérile ou ne lui a donné que des filles a licence d'introduire à son foyer une femme de second rang. La polygamie n'a donc pas pour cause la sensualité

mais uniquement l'obligation majeure d'assurer la descendance par un rejeton mâle. « Mais, ainsi que l'a noté Luro, la coutume, dans le but d'éviter des sujets de discorde, veut que ce soit l'épouse elle-même qui préside aux arrangements du mariage de second rang... »

Malgré cette sage précaution, la mésentente règne souvent entre femmes de premier rang et femmes de second rang ou concubines et c'est à tort que l'on dit couramment que, dans la Cité Jaune, la femme ignore la jalousie.

Nous en avons un exemple dans la pièce intitulée Tràn-Bò où l'auteur nous montre un vieillard qui a une jeune et jolie femme de second rang empêché par son épouse de goûter avec elle les joies conjugales.

« J'ai fort belle rizière, gémit le malheureux mari, mais quand je veux en labourer le moindre bout, je me heurte au refus de ma femme ! »

De même, dans KIM-VAN-KIÉOU, nous trouverons un remarquable spécimen de femme jalouse, dont le ressentiment va jusqu'à la fureur et à la froide cruauté, en la personne de Hoan-Thu, épouse légitime de Thouc-Sinh, l'amoureux sentimental et timoré.

Je dois dire ici quelques mots de l'adultère car rien ne montre mieux que les peines sévères édictées par le législateur sino-annamite contre les auteurs de cet acte que des systèmes sociaux foncièrement différents dans leur principe entraînent pratiquement des conséquences diamétralement opposées.

L'adultère n'est, dans certains pays, puni que de peines fort légères : amende et prison, le plus souvent de la première de ces peines seulement. Cette indulgence atteste qu'à tort ou à raison, l'acte n'est pas considéré par le législateur comme présentant, au point de vue social, une extrême gravité. Il en va tout autrement dans la Cité Jaune où l'adultère était jadis puni de redoutables châtimens tels que le supplice du radeau et le piétinement par les éléphants.

On a tôt fait d'attribuer à la barbarie de telles sévérités. La cause en est bien plus profonde et la voici : en commettant l'adultère ce n'est pas d'un délit, mais d'un crime que l'épouse se rend coupable. Elle s'expose, en effet, à introduire sous le toit familial quelqu'un d'un sang étranger. Or ce fils peut être amené à célébrer le culte des ancêtres, d'ancêtres qui ne seront pas les siens, d'un père qui ne sera pas le sien ! Il y aura un véritable sacrilège, le plus odieux, le plus abominable.

Dans cet ordre d'idées, et c'est ici que l'on voit combien différent, d'un pays à l'autre, idées et institutions, on pourrait dire que l'inceste présente, au point de vue social, moins de gravité que l'adultère car, loin d'introduire un apport étranger, il aboutit, en quelque façon, au renforcement du même sang.

Il ne faudrait pas en conclure que l'inceste soit licite, dans la Cité Jaune. Il y est interdit et réprimé. On m'a cependant cité le cas de telle localité qui, à la suite d'un dépeuplement résultant de faits de piraterie ou de toute autre cause, aurait obtenu la levée de certaines interdictions concernant l'union des parents d'un degré qui comporte d'ordinaire la prohibition. Dans l'antique Rome dont les institutions ressemblent par tant de côtés à celles de la société sino-annamite, on allait encore plus loin et l'on déroulait jusqu'au point extrême de la logique les conséquences sociales du principe ci dessus : l'adultère était condamné comme en Chine, comme en Annam. Le bâtard ne devait pas avoir place au foyer, il ne pouvait ni prier, ni accomplir aucun acte sacré. Par contre, la morale, pour les raisons indiquées plus haut, ne réprouvait nullement l'inceste. La religion allait même jusqu'à l'autoriser : il était louable d'épouser sa sœur.

Malgré tout, la morale sino-annamite n'est pas allée jusque là.

Il n'en demeure pas moins que, dans la Cité Jaune comme dans l'antique Cité Romaine, la consanguinité prime la parenté par alliance : la première crée une parenté naturelle, réelle ; la secon-

de est fictive. Idée que traduit bien cet adage annamite : « Anh em như chân như tay, vợ chồng như quàn như áo » qui signifie « Frère aîné et frère cadet sont comme pieds et mains (d'un même corps) tandis que femme et mari sont comme pantalon et veste ». Autrement dit, on peut en changer du jour au lendemain : il est facile de les remplacer.

Un dernier détail simple mais suggestif pour en finir avec le statut de la femme dans la Cité Jaune : la femme porte trois ans le deuil de son mari (de même que le fils porte pendant trois ans celui de son père) (1). Par contre, le mari ne porte le deuil de sa femme que pendant un an.

*
* *

Il est une idée fondamentale, caractéristique, selon moi, de la mentalité sino-annamite, sur laquelle je voudrais insister ici. J'appelle loi de l'équilibre ou des compensations la conception à laquelle elle s'applique et qui peut être formulée ainsi : il existe dans la nature et, en particulier, sur le plan social, un équilibre qui doit être rigoureusement maintenu. Que s'il vient à être rompu, il faut, coûte que coûte, le rétablir. Toute dette contractée doit être payée. Aussi longtemps qu'elle ne sera pas acquittée, il y aura déséquilibre et l'autorité qualifiée pour mettre fin à cet état de choses, puissance céleste ou gouvernement d'ici-bas, devra s'y employer jusqu'à ce que les deux plateaux de la balance soient revenus exactement en face l'un de l'autre. †

Nous trouvons cette conception et dans le domaine terrestre et dans les choses de l'au-delà.

Sur le plan terrestre, considérons la justice. Les peines ont un double caractère : elles sont à la fois réparatrices et exemplaires.

(1) En fait, pendant 27 mois seulement,

Le rapport au souverain qui précède le Code de Gia-Long dit que leur but est de « châtier afin de n'avoir plus à châtier, d'établir de peines afin de n'avoir plus besoin de peines » et chaque jugement se termine par cette formule : « pour faire exemple ». Formule analogue au précepte fameux : « Montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir ». Les peines sont un instrument auxiliaire du gouvernement : « L'homme ne sait pas contenir et limiter ses passions et ses désirs, est-il dit encore dans la Préface du Code Annamite ; aussi, s'il n'existe aucune digue, s'il n'y a pas de peines pour le contenir, il n'y a aucun moyen de le diriger de telle sorte qu'il écoute l'enseignement et qu'il connaisse la vertu. »

Mais c'est le caractère de réparation qui est le plus intéressant. Tout crime détruit l'équilibre social. En commettant son crime, le malfaiteur contracte vis-à-vis de la société une dette qu'il devra payer. Le juge qui absoudrait ce criminel commettrait à son tour un crime puisqu'il maintiendrait le déséquilibre social. Un acte de clémence, en l'espèce, ne saurait être considéré que comme un manquement au devoir, non comme un acte généreux et humanitaire. Quand THUY-KIÉOU, rend sa justice distributive, à l'ombre de la tente du puissant seigneur Tu-Haï, il est dit :

« Des ordres sont donnés aux bourreaux et le châtiment des pervers est proportionné aux serments faits et violés par eux... Nous devons rendre le mal pour le mal... Ces êtres d'une cruauté infernale subissaient les conséquences de leurs méfaits. Qui donc se serait ému de leurs cris ? »

Cette rigoureuse conception de la justice n'exclut pas l'admission des circonstances atténuantes.

THUY-KIÉOU les accorde à Hoan-Thur car, malgré son ressentiment, elle est obligée de se rendre compte que sa rivale était dans son rôle, agissait en bonne épouse légitime; conformément à l'intérêt social, en défendant son foyer contre l'intrusion d'une concubine.

Ce qui est défendu, ce qui est anti-social c'est la clémence non motivée par un fait précis comme, par exemple, l'existence des circonstances atténuantes.

En ce qui concerne les choses de l'au-delà, même conception. Nous l'avons vu avec la théorie bouddhiste du Karma : l'individu qui meurt avant d'avoir acquitté sa dette subira des réincarnations en conséquence jusqu'à ce qu'il s'en soit libéré.

Mais cette idée aboutit dans les esprits sino-annamites à une formule encore plus générale qui rappelle la loi de mesure incarnée par les anciens Grecs dans le mythe de Némésis et que l'on peut définir de la façon suivante : Le Ciel pèse dans ses balances le lot attribué à chaque mortel. Si l'un d'eux est plus intelligent, plus beau, plus riche, plus puissant que les autres, il y a déséquilibre. Il devra donc payer cet excès de biens et d'avantages par des malheurs d'un poids égal. En vain tenterait-il de se soustraire au paiement de cette dette de quelque façon que ce soit, fût-ce en offrant comme Polycrate, tyran de Samos, une sorte de prime d'assurance à la Divinité. Hérodote narre, en effet, que pour remédier à sa trop constante prospérité, Polycrate, sur le conseil d'Amasis, roi d'Égypte, jeta, dans la mer son anneau d'or qui fut retrouvé peu après par son cuisinier dans le ventre d'un poisson apporté par des pêcheurs ; preuve que la divinité était incorruptible et que Polycrate paierait inéluctablement sa dette. Quelque temps après, en effet, il était pris par Orètes, un des satrapes de Cambyse, gouverneur de Sardes, et mis en croix.

Tel était également le fond de la thèse des compensations soutenue, au siècle dernier, par le philosophe Azaïs : « Tel être, disait-il, promis à un haut destin se voit condamné, d'autre part, à de basses misères. Ce sont les hommes capables de goûter les plaisirs extrêmes qui subissent les pires tourments. Ce sont peut-

être les hommes de génie qui ont le plus senti, alternativement, la grandeur et la misère de l'homme ».

Dans KIM-VAN-KIÉOU cette idée revient fréquemment, comme un leitmotiv, sous le pinceau de NGUYÊN-ZOU.

Nous la trouvons exprimée, dès le début de son poème, au cinquième vers : « Quoi d'étonnant, dit-il, qu'un être ne soit favorisé sur un point qu'au détriment d'un autre et que la beauté doive se payer par le malheur ? Le Ciel bleu a l'habitude de se montrer jaloux des belles femmes aux joues roses. »

Aussi la pauvre KIÉOU expiera-t-elle par quinze années de souffrances non seulement les fautes commises dans une existence antérieure mais encore son éclatante beauté et tous les dons intellectuels dont elle a été comblée...

*
* *

Il faut parler enfin de la littérature et du théâtre dans la société sino-annamite.

Littérature et théâtre ne font, ici comme dans les autres pays, que refléter l'état social.

Dans la Cité Jaune, les institutions, les lois, les coutumes, toutes les idées ont pour base, nous l'avons vu, une véritable Déclaration des devoirs. Le groupe (la famille, le village, la nation) est la fin ; le particulier, le moyen, simplement. Ce qui importera donc ce ne sont point les petites complications sentimentales des individus mais bien les sacro-saints principes qui maintiennent la solidité de l'édifice social : Respect des Rites, Fidélité à la dynastie, Amour filial, Amour conjugal, etc...

Les auteurs, ayant essentiellement en vue ces principes, ne s'attarderont pas à la présentation de leurs personnages. En donnant de l'importance au moindre détail concernant ces derniers, ne

risquerait-on pas de détourner de l'idée fondamentale l'attention du lecteur ?

Considérons dans le poème de NGUYÊN-ZOU, THUY-KIÉOU, l'héroïne, le personnage autour duquel pivote toute l'action. Une dizaine de lignes à peine pour décrire son physique et celui de sa sœur. Pas un mot sur celui de ses parents ou de son frère. Pas un mot non plus sur les costumes des uns et des autres. Ma-Giam-Sinh à qui THUY-KIÉOU est vendue, Ma-Giam-Sinh qui est une sorte de M. Letellier ou Philibert à la mise recherchée, nous est décrit d'un mot : « Il portait plus de 40 ans ; sa barbe était rasée de près, ses sourcils artistement arrangés et ses vêtements fort élégants.

La description des pensionnaires de Tou-Bà, patronne patentée de l'hospitalière maison verte, ne prend pas non plus longtemps. Ce sont « de jolies filles aux sourcils en forme de bombyx ». Tu-Hai, le guerrier qui, par la suite, deviendra amoureux fou de THUY-KIÉOU, nous est présenté en ces termes quand il entre dans la maison verte : « Il avait une moustache de tigre, une mâchoire d'hirondelle et des sourcils pareils au ver à soie. Superbe, sa prestance était celle des héros ».

Et c'est tout. Pas un mot de description pour les quinze autres personnages du roman

Que tel ou tel personnage de KIM-VAN-KIÉOU soit grand ou petit, maigre ou gros, habillé de bleu ou vêtu de rouge, peu importe. Les gens ne sont ici que des acteurs en quelque sorte anonymes ayant à jouer un rôle social ; plus exactement et au sens strictement étymologique, ce sont des chargés de mission.

« Ici, a écrit Boissière, ici la doctrine de l'Art pour l'Art, ou mieux de l'Art pour le Beau, resterait incomprise : la littérature n'apparaît que comme fonction sociale ».

THUY-KIÉOU ayant à choisir entre sa passion pour Kim-Trong et son devoir d'amour filial, l'essentiel est de savoir lequel de ces deux sentiments l'emportera. Tout le reste n'est que secondaire, de l'accessoire, du détail.

Seul doit nous préoccuper le drame intérieur et de savoir si le conflit des sentiments se terminera de façon conforme au devoir, c'est-à-dire à l'intérêt public.

Un enseignement moral devant se dégager de toute œuvre littéraire, il va de soi que le dénouement est toujours dans le sens des intérêts de la famille, de la Cité. Qu'importent, dans ces conditions, les contingences individuelles ? Qu'importe, par exemple, qu'après son retour parmi les siens, THUY-KIÉOU prenne la place de sa sœur cadette VAN comme épouse de KIM ? Ce n'est que question secondaire, incident banal et insignifiant au regard de ces choses capitales : l'amour filial et la création d'un foyer, conditions de la famille, bases de la Cité. Cette nécessité d'une conclusion morale s'impose également aux pièces de théâtre. Théâtre et roman ne sont que deux façons différentes de traduire l'esprit d'une race. Ces différences résident uniquement dans la forme, dans le mode d'expression. Le fond reste identique.

Le théâtre sino-annamite doit être considéré comme une véritable école de morale. Le législateur ne conçoit pas qu'il puisse servir à autre chose qu'à verser l'amour du bien au cœur des masses.

Quels sont ses motifs d'inspiration ? Nécessairement les principes qui sont tenus pour bases de la Cité, pour conservateurs de l'ordre social et que j'ai énumérés plus haut.

Les esprits sino-annamites, ne considérant dans une production de l'esprit destinée au public que les conséquences qu'elle est susceptible d'entraîner sur le plan familial et sur le plan national, ne peuvent pas concevoir, par exemple, que le Commissaire soit rossé

par Guignol ou que l'adultère prenne, à la scène, figure de simple badinage sans répercussion sociale ni sanctions.

« L'Annamite, a dit Boissière, se défiera des passions capables de rompre le faisceau familial, et jamais — pour citer un exemple — il ne trouvera dans l'adultère matière à comédie, et jamais il ne réservera aux femmes folles de leur corps cette indulgence souriante qui s'accorde si bien avec notre dédain des maris trompés, deux sentiments qu'il n'éprouve nullement dans ces sortes d'occurrences. »

Quant aux décors, à la figuration, ils se ressentiront forcément de la prééminence des devoirs supérieurs incombant au particulier sur les personnelles aspirations de ce dernier.

Ils sont schématiques. Il n'existe pas, comme au temps de Shakespeare, d'écrêteaux pour dire : « Ceci est une forêt » ou « Ceci est une ville » mais c'est tout comme.

Un seul individu, par tel geste convenu, par telle mimique plus ou moins signifiante, est censé représenter un général à la tête de toutes ses troupes. Escalade-t-il un objet minuscule : il vient de franchir un fleuve ou de prendre d'assaut une citadelle.

Convention. Fiction. Absence de réalité ou même simplement de vraisemblance.

Le cinéma était inconnu, et pour cause, dans l'antique Cité Jaune. Y eut-il existé que tout ce que nous venons de dire de la littérature et du théâtre se fut inéluctablement appliqué à ce procédé de vulgarisation : le législateur n'eut voulu voir en lui qu'un instrument de moralisation et n'eut pas manqué d'édicter contre tout écart de rigoureuses sanctions.

*
* *

Il ne m'a pas été possible, dans cette brève étude, de donner à l'analyse de la Cité Jaune tous les développements qu'elle

comporterait. Je me suis volontairement borné à l'essentiel, aux principes. J'ai limité mon effort à tracer les grands cadres dans lesquels il sera ensuite aisé, au fur et à mesure qu'on les rencontrera, d'insérer les détails. Se rattachant aux idées générales qui ont été exposées plus haut, ceux-ci auront, d'avance, toute marquée, la place où il conviendra de les situer.

J'ai montré une société à caractère essentiellement et exclusivement patriarcal, à religion domestique, où l'autorité paternelle est considérée comme le prototype de toute autorité et le respect filial comme celui de toute soumission, où les droits de l'individu étant systématiquement subordonnés à ceux de la Cité, chacun est mobilisé, toute sa vie durant, au service de cette dernière. Unité morale de la nation assurée par la culture traditionnelle qui, dispensée à chaque homme dès son enfance, coule sa pensée dans un moule uniforme et fait que « si le plus intelligent voit plus loin que les autres, tous, du moins, regardent dans la même direction ». Pouvoir de commander réservé à une élite, à une aristocratie de l'esprit recrutée au concours. Rites dont l'observation rigoureuse tend au maintien de la hiérarchie et de la discipline sociales. Souci constant d'assurer la continuité de l'espèce et de conserver intactes les bonnes mœurs. Respect de l'autorité sous toutes ses formes, qu'elle découle du rang familial ou social, qu'elle ait été conférée par le savoir, le grand âge, le mérite ou de quelconques vertus.

Il y aurait à parler de bien d'autres choses, des divers cultes officiels ou non, et des innombrables sectes particulières, de cette institution, si curieuse, du hương-hòa (l'encens et le feu), part d'héritage inaliénable attribuée de droit au chef de famille et dont les revenus doivent être consacrés au culte des ancêtres, des monstres symboliques au premier rang desquels le souverain Dragon agite ses barbillons en vrille et crispe ses cinq griffes

de cérémonies particulièrement suggestives comme les prières pour la pluie (1), pour la paix (2) ou celles qui ont pour but d'écarter des récoltes les voraces vers jaunes (3), des pittoresques manifestations auxquelles donnent lieu le culte des Génies protecteurs de villages, le départ du dieu du foyer qui ressemble comme un frère au dieu Iarè des anciens Romains, la venue du nouvel an, les coutumes locales, funéraires ou nuptiales, les joutes littéraires entre garçons et filles, le soir, au clair de lune, l'institution du đưong cai, l'élevage de Monseigneur le cochon (ông ý) en l'honneur du génie communal, le nàm va, le nôm cheo, etc... etc...

Je renvoie les lecteurs qui désireraient sur tous ces points de plus amples détails aux excellentes œuvres de Luro, de P. Silvestre, de Dumoutier et de Cordier. Ils trouveront encore de fort belles pages dans l'Indochine avec les Français de Jules Boissière, dans l'Annam d'autrefois de P. Pasquier et de substantielles précisions dans Le Peuple Annamite de E. Langlet, préface de A. de Pouvoirville (Berger Levrault éditeurs).

IV.

Illustrons maintenant ces principes de quelques exemples concrets tirés du poème de NGUYÊN-ZOU et choisis parmi ceux qui nous paraissent les plus éloignés de nos conceptions et de nos mœurs d'Occident.

Ce qui, sans ces explications préliminaires, nous aurait semblé étrange sinon incompréhensible, va nous paraître tout à fait normal ; ce qui nous aurait semblé mystérieux et confus va s'éclairer d'une lumière vive :

(1) đão vũ.

(2) kỳ-yên.

(3) tế lễ tiển hoàng trùng.

Supposons qu'en Occident, un malheur s'abatte sur une famille et que le sacrifice de quelques membres de cette famille s'impose pour le salut des autres. Qui se sacrifiera ? Les vieux, le plus souvent, diront aux jeunes : « Nous sommes au bout du rouleau de notre vie. Vous, vous n'en êtes encore qu'à votre printemps. Laissez-nous à notre malheureux sort et tâchez de vous sauver ! »

Attitude parfaitement logique à nos yeux et conforme à nos conceptions individualistes en vertu desquelles chaque être ici-bas doit « vivre sa vie ».

Dans le système sino-annamite, conception foncièrement différente et, par suite, attitude diamétralement opposée.

Quand le malheur fond sur les Vwong et que le vieux père de THUY-KIÉOU est arrêté, la jeune fille n'hésite pas un seul instant à se sacrifier pour lui. Elle a contracté des obligations envers Kim-Trong son fiancé ; elle s'est liée à lui par de solennels serments. Il n'importe. Entre l'Amour et le Devoir, entre les douceurs de l'hymen et les commandements de la piété filiale, son choix est fait sans retard, sinon sans souffrance : pour le rachat de son père, elle va vendre son corps, immoler sa chaste jeunesse, refermer, telle une tombe, son cœur sur le beau rêve défunt.

« Qu'importe mon insignifiante personne ? dit-elle en voyant son père désespéré à l'idée de la perdre. Vous m'avez mise au monde et vous vous êtes donné bien du mal pour m'élever. Or qu'ai-je fait jusqu'à ce jour pour vous marquer ma reconnaissance ? Vous, mon père, vous avez un âge déjà très élevé et qui s'approche chaque jour davantage de celui de la grue de Mandchourie ? Vous êtes un arbre géant chargé de nombreux rameaux. Si, par grande bonté, vous ne m'aviez pas laissée me sacrifier, le malheur aurait détruit notre foyer. Il vaut bien mieux sacrifier l'humble enfant que je suis : la fleur, certes, perdra ses pétales, mais les feuilles resteront vertes sur l'arbre. »

Ces paroles pleines de justesse calment le vieillard qui, de désespoir, voulait se casser la tête contre le mur. Il les trouve « douces à ses oreilles. »

Passons à un autre trait de mœurs bien caractéristique :

THUY-KIÉOU a fait à Kim une solennelle promesse de mariage mais ne pourra pas la tenir puisqu'elle s'est vendue pour sauver son père. En Europe, l'histoire s'arrêterait là : les deux fiancés ne pouvant être unis par le mariage, tout serait fini. Ici il n'en va pas de même. Certes, THUY-KIÉOU a bien promis de se donner comme femme à Kim-Trong mais aussi et surtout elle s'est engagée par là à l'aider à fonder une famille. Le but est la procréation d'un enfant du sexe mâle idoine à célébrer plus tard le culte des ancêtres. Les convenances personnelles de l'individu (des fiancés, en l'espèce) passent après l'intérêt majeur de la famille, de la Cité. Aussi, pendant la nuit qui suit son sacrifice, KIÉOU, après avoir fait à sa sœur THUY-VAN l'aveu de son amour et de l'engagement contracté envers Kim, lui demande-t-elle, le plus naturellement du monde, de prendre sa place de fiancée et devenir la femme de Kim. Nul souci de savoir si les deux époux se conviendront par leur physique et leur caractère, tant cette question semble secondaire, pour ne pas dire inexistante, au regard du devoir supérieur qui exige qu'une promesse soit tenue et qu'un foyer soit créé. Plus tard, quand Kim a épousé THUY-VAN, il continue à se consumer d'amour pour THUY-KIÉOU et à la rechercher en tous lieux, au su et au vu de toute la famille. Et cela ne choque nullement THUY-VAN. Ayant vu THUY-KIÉOU en rêve, elle fait part de celui-ci à son mari et Kim qui voit là la preuve qu'il retrouvera bientôt sa bien-aimée répond sans crainte de la froisser : « Quand deux êtres nés pour vivre ensemble se recherchent, il y a des chances pour qu'ils se retrouvent ». Mais bien mieux : quand KIÉOU a été retrouvée, c'est THUY-VAN qui, la première, parle de la promesse du mariage faite jadis par sa sœur

et offre, spontanément, de s'effacer devant elle, de lui céder sa place d'épouse : « Votre rencontre, dit-elle, était voulue par le Ciel. Quand le malheur vous a empêchés de vous unir, c'est moi, la cadette, qui ai dû remplir les engagements contractés par ma sœur aînée. Nous sommes toutes deux du même sang : il importait peu, par suite, de savoir qui de nous tiendrait la promesse faite à Kim. Mais à présent, le miroir brisé reprend sa forme première. Sœur aînée, ta promesse subsiste. Voilà ton fiancé. La lune qui a été témoin de vos serments brille toujours. Tu n'as pas atteint l'âge où l'on doit renoncer au mariage : la pêche est encore tendre ! Allons, renouez vite tous deux les rouges fils de soie ! »

Autres exemples :

En Europe, la maîtresse ne pêche généralement pas par excès de considération pour la femme légitime. Or, quand THUY-KIÉOU, devenue concubine de Thou-Sinh, après avoir été arrachée par lui à la « maison verte » de la vieille Tou-Ba, conseille à son amant d'aller voir sa femme Hoan-Thu et de prendre de ses nouvelles, elle ne manque pas de souligner les égards auxquels celle-ci a droit : « Il paraît, lui dit-elle, qu'elle vit suivant les rites et parle avec sagesse. »

Quand Hoan-Thu a décidé de se venger de sa rivale, elle va trouver sa mère et lui dit : « Je vais faire préparer une jonque. Nous y embarquerons des serviteurs éprouvés. Ils auront pour mission de s'emparer de la belle et de me la rapporter ici pieds et poings liés. On la soignera alors comme il faut : on lui infligera les plus cruels traitements, on la fera souffrir jusqu'à épuisement, on donnera ses contorsions en spectacle à tous. Ainsi assouvrai-je ma vengeance et couvrirai-je cette fille d'un ridicule épais. »

Loin de blâmer sa fille et de l'inciter à un geste de clémence ou à quelque modération, la mère de Hoan-Thu, grande et noble dame, loue ce beau projet qu'elle trouve fort ingénieux.

Comment pourrait-elle en être choquée ? C'est la loi. Une telle vengeance, dans son esprit, n'a rien d'immoral. Bien au contraire, elle rétablit l'équilibre faussé un instant par le fait de THUY-KIÉOU. Celle-ci a contracté une dette : il est logique, il est juste, il est bon qu'elle paie. En l'espèce, les idées de générosité et de pardon qui sont à la base de l'humanitarisme occidental non seulement ne seraient pas admises mais ne seraient même pas comprises. C'est la stricte application de la maxime du grand Saint : « Il faut rendre la justice pour le mal et le bien pour le bien. »

De même lorsque, sous les yeux de Thouc-Sinh, Hoan-Thu fait subir à Fleur Esclave (THUY-KIÉOU) les pires tortures morales, elle trouve cela fort juste. THUY-KIÉOU souffre et son amant est malheureux de la voir souffrir. Tout est pour le mieux. Ils ont commis une faute vis-à-vis de la femme légitime ; n'est-il pas naturel qu'ils l'expiant ?

On s'étonnera peut-être, par ailleurs, que THUY-KIÉOU, qui, outre la piété filiale, symbolise la fidélité à la foi jurée, se soit successivement liée d'amour avec Thouc-Sinh et Tu-Haï. Cela peut passer, et non sans quelque apparence de raison, aux yeux des Occidentaux, pour une faiblesse inexcusable. La double liaison de THUY-KIÉOU s'explique pourtant et n'est pas, à proprement parler, une défaillance.

L'héroïne de NGUYÊN-ZOU s'est solennellement fiancée à Kim-Trong. Elle a pris l'engagement de se donner pure à lui comme doit le faire toute jeune fille pour qui le mariage est chose sacrée. Le sacrifice fait par elle l'ayant jetée dans la prostitution, elle sera désormais incapable de tenir sa promesse, indigne de devenir la femme légitime de Kim-Trong. En vain celui-ci, quand ils se seront enfin retrouvés, lui déclarera-t-il que la noblesse de son sacrifice a effacé toute souillure, qu'il

la tient pour aussi pure que jadis et la suppliera-t-il de consentir au mariage. KIÉOU lui opposera un refus tendre mais formel car elle a placé dans son cœur l'amour aussi haut que la piété filiale et juge que sa déchéance crée un obstacle insurmontable au légitime hymen. Au contraire, elle n'avait point fait de promesses semblables à Thouc-Sinh et à Tu-Hai ; elle n'avait pas échangé avec eux des serments solennels en vue de la création d'un foyer. C'est fortuitement qu'elle a fait leur connaissance dans les maisons vertes où ils sont venus comme clients. Dans ces milieux où tant de gens étaient hostiles à THUY-KIÉOU, ils ont compati aux souffrances de la malheureuse recluse, ils ont été bons pour elle et lui ont prêté assistance. Par un sentiment instinctif de reconnaissance THUY-KIÉOU s'est attachée à eux. NGUYÊN-ZOU dont le cœur, à chaque ligne de son œuvre, se révèle compatissant à toute détresse humaine, débordant de pitié, a trouvé ce geste naturel et bien excusable. Sans doute les lecteurs et les lectrices de son poème ne se montreront-ils pas à cet égard plus sévères que lui. ✕

✕ Enfin le dénouement du chef-d'œuvre décevra vraisemblablement la plupart des Occidentaux. « Comment, diront-ils, voilà un jeune homme follement amoureux d'une jeune fille qui recherche celle-ci pendant quinze ans et quand ils sont enfin réunis, elle se refuse à lui obstinément par scrupule d'honneur ! C'est un roman qui « finit mal ». Les âmes sensibles, je le sais, plaindront ainsi le pauvre Kim-Troung si mal récompensé de sa constance, de ses peines et de ses recherches. Et cet apitoiement, chez elles, sera logique car il sera frappé au coin de l'individualisme le plus pur. Mais au regard des conceptions sino-asiatiques, le dénouement choisi par NGUYÊN-ZOU est également logique. Il fait passer le respect des principes conservateurs de la race avant la satisfaction des désirs particuliers. De

ce fait, le sacrifice de THUY-KIÉOU assume une noblesse encore plus éclatante, son renoncement à l'amour conjugal confère au geste essentiel une signification majeure. C'est l'immolation totale sur l'autel du Devoir. Dans le sonnet que voici, intitulé Kim et KIÉOU, j'ai tenté d'inclure synthétiquement, condensé en un bref mais expressif raccourci, ce symbolisme profond du poème de NGUYÊN-ZOU :

« Non, ne m'appellez pas votre femme chérie :
Trop d'abeilles et trop de papillons joyeux
Hélas ! ont butiné le calice soyeux
De KIÉOU qui maintenant n'est qu'une fleur flétrie...

Le corps souillé, l'esprit honteux, l'âme meurtrie,
Si j'acceptais l'hymen, que serais-je à vos yeux ?
La corolle a perdu les parfums précieux
Qui jadis embaumaient sa chaste et simple vie... »

Mais KIM entre ses bras ayant saisi la Fleur
Et la pressant avec amour contre son cœur,
A longs traits respira les frissonnants pétales...

O prodige : de KIÉOU s'exhalait un parfum,
Un pur et doux parfum de piété filiale
Mille fois plus grisant que l'arome défunt !

THUY-KIÉOU, doublement victime de son holocauste, demeurée chaste en dépit des souillures, virginale martyre à l'âme brisée, au cœur refermé pour toujours, nous apparaît — virgo dolorosa, virgo intemerata ! — comme un lys de souffrance et d'immarcescible pureté, haut dressé, en idéal exemple, dans la lumière céleste qui le nimbe de ses rayons d'or.

V.

Le chef-d'œuvre de NGUYÊN-ZOU peut subir, sans désavantage, la comparaison avec ceux de n'importe quel temps, de n'importe quel lieu. Si quelque lecteur français ne croit pas

après lecture du poème, devoir ratifier ce jugement, j'affirme que notre divergence de vues sera uniquement imputable à l'insuffisance de ma traduction.

On sait que dans la cité sino-annamite, toute production de l'esprit, littéraire ou théâtrale, doit avoir une conclusion morale et que les motifs d'inspiration sont, de ce fait, limités à une demi-douzaine : fidélité à la dynastie régnante, piété filiale, amour conjugal, etc...

Le nombre des sujets à traiter étant ainsi restreint, la tâche de l'écrivain sino-annamite s'avère particulièrement ingrate et ardue. Je puis dire que NGUYÊN-ZOU se trouvait ipso facto lourdement handicapé par rapport aux écrivains d'autres temps et d'autres pays. L'attention n'a-t-elle pas coutume de se détourner assez vite de la vertu sous prétexte qu'elle offre moins de saveur que le vice ? Pense-t-on que, sous d'autres cieux, la production littéraire et artistique limitée à sa seule exaltation ferait courir les foules aux librairies, aux théâtres et aux cinémas ?

Parmi les sujets qu'il avait licence de traiter, NGUYÊN-ZOU a heureusement choisi le plus important, le plus représentatif de l'âme indigène, le plus capable d'émouvoir les masses : la piété filiale, et il l'a traité magistralement.

De ce sujet qui peut paraître aride, il a su tirer l'histoire la plus passionnante en déroulant, autour du motif principal, sans jamais perdre le sens des proportions, toute une série d'aventures mouvementées et colorées qui captent l'attention du lecteur et tiennent celui-ci en haleine jusqu'au dénouement.

Son chef-d'œuvre échappe à toutes les critiques que l'on a coutume d'adresser aux productions indigènes. On ne peut lui reprocher ni manque de composition, ni défaut de vigueur et de coloris dans la description. ✕

Si dans la plupart des œuvres chinoises ou annamites, le développement manque, en effet, de proportions, une juste mesure et un équilibre parfait caractérisent au contraire KIM-VAN-KIÉOU où rien n'est disparate, où les événements s'enchaînent avec une impeccable logique, où le récit ne s'encombre jamais de longueurs ni de digressions injustifiées. X

« Plus on étudie le KIM-VAN-KIÉOU, a dit M. Diép-van-Ky, plus on a le sentiment de sa perfection. A la différence des œuvres indiennes, touffues et d'une prolixité fatigante, à la différence des œuvres chinoises qui ne sont, pour la plupart, que des compilations, des mosaïques, ce grand poème annamite, d'une variété shakespearienne, est, en même temps, d'une clarté, d'une simplicité de lignes classiques. Il a été conçu, composé suivant un plan d'art qui en ordonne toutes les parties, jusqu'aux plus petits détails, en vue de l'ensemble, ensemble aux proportions irréprochables comme celles d'une belle tragédie grecque ou d'une belle tragédie française. »

« Tous nos critiques, déclare de son côté M. Pham-Quynh, s'accordent à le reconnaître comme une œuvre parfaite au double point de vue du fond et de la forme, et d'aucuns prétendent même que les vers en sont tellement impeccables qu'on ne peut en déplacer un seul mot, ni changer une seule syllabe. La légende populaire a même idéalisé la conception de cette œuvre : d'après elle, NGUYÊN-ZOU, par une inspiration de génie, l'a composée entièrement en une seule nuit ; mais l'effort intellectuel qu'il dépensa ainsi fut tel que le lendemain matin ses cheveux étaient devenus tout blancs. »

NGUYÊN-ZOU est un admirable paysagiste. La sobriété et la richesse picturale caractérisent sa manière dans les innombrables tableaux qui illustrent son poème. Tableaux ou croquis, il est difficile de qualifier autrement ces brèves descriptions, lest-

ment enlevées en quelques coups de pinceau, trois ou quatre vers tout au plus, sortes de haï-kaï aux traits appuyés, d'une densité rare, d'un coloris majeur, qui enferment, avec ses moindres détails, tout un paysage, dans le cadre étroit de leurs lignes.

Sa palette, loin d'être monotone, nous offre des couleurs aux variétés infinies. NGUYÊN-ZOU excelle à peindre le gracieux, le tendre, le mélancolique, le sublime, le farouche ; indifféremment, avec une égale maîtrise qui toujours ignore la moindre défaillance. Dès le début du poème, il chante d'une façon exquise la riante allégresse du divin primevère, nous montre l'herbe tendre qui verdoie et ondule jusqu'au vaste horizon, les rameaux des poiriers tachetés de fleurs blanches. C'est l'époque de la « Pure Clarté ». Les familles vont, par la campagne, faire la toilette des tombeaux des ancêtres...

Plus loin, nous lisons : « Le soleil avait déjà disparu derrière les montagnes et les gongs annonçaient la tombée de la nuit. L'immortelle To-nga, la lune, plongeait son regard oblique à travers la fenêtre grillagée. Elle semait de l'or sur les rides de l'eau et les arbres projetaient leur ombre dans la cour. Un sorbier de mer inclinait sa cime vers l'Orient et de lourdes gouttes de rosée tombaient des rameaux printaniers qui s'inclinaient... »

Plus loin encore ceci : Pour THUY-KIÉOU qui a passé la nuit dans les larmes, le jour va poindre « Elle entend, au dehors de la grille, babiller le jaune loriot. Sur le mur, un châton du saule vole et va choir dans la cour du voisin. Un jour oblique illumine le balcon qui, sous le jeu de rayons, a l'air de s'incliner. »

Kim-Trong veut revoir le site charmant où il a rencontré la belle jeune fille. « Comme naguère, l'herbe y verdoyait. Limpides, les étangs brillaient comme si la Nature en eût filtré les eaux... Le vent du soir semblait aggraver sa tristesse et la plainte des roseaux ne faisait qu'accroître le deuil de son âme. »

L'accablante torpeur des midis embrasés si souvent chantée par les écrivains français n'a jamais inspiré NGUYÊN-ZOU. Sans doute a-t-il estimé que sa brutalité dépouillait l'heure ardente de toute poésie. Combien il lui préfère les douces clartés de l'aurore, la fraîcheur matinale, la mélancolie des crépuscules, l'enchantement des nuits claires et calmes givrées de clair de lune ! Sa Muse, reflet de son âme, fleurit toute embellie de clarté triste. Elle ignore désespoir et pessimisme trop accentué mais aime, dans sa résignation seraine, comme par une sorte de délectation morose, à demeurer voilée d'une tendre amertume. La constante pensée de la fragilité humaine et des vicissitudes terrestres l'incline à un recueillement qui lui fait préférer le charme déclinant de l'arrière saison automnale aux splendeurs trop éclatantes de l'été. Il nous montre, tout au long de son poème, l'harmonieux déroulement des saisons. Nous avons vu comment, en quelques traits pertinents et suggestifs, il a su fixer le sourire du printemps, l'allégresse de la fête de « Pure Clarté ».

*Douceur du renouveau ! Les longues nuits s'abrègent peu à peu. Sous un ciel bas qui crachine, court déjà l'irrésistible frisson qui annonce, une fois de plus, les épousailles de la bonne Terre nourricière et de son amant sidéral.. Les premiers bourgeons s'arrondissent à la pointe des branches. Quelques feuilles, timidement, apparaissent. Les jeunes plants de riz piquent d'un vert tendre l'immensité de la rizière. Dans les arbres, le coucou lance sa chanson... **

Les jours glissent... « Les pêcheurs commencent à laisser choir leurs fleurs roses... Déjà les lotus montrent leurs feuilles vertes ».

Mais voici que s'achève la belle saison : « Le champ des fleurs rouges s'éclaircit ; la verdure, par contre, devient plus touffue ».

Et ailleurs « Sous la lune, les poules d'eau commençaient

à caqueter, annonçant l'approche de l'été. Au coin du mur, l'ardent grenadier fit éclater ses fleurs flamboyantes. »

L'été décline : « Les lotus se fanaient. Les fleurs des chrysanthèmes commençaient à éclore... »

Mais c'est pour l'automne, je le répète, que l'âme de NGUYÊN-ZOU nourrit une singulière dilection. Il se plaît à ses fastes solennels, à toute la gamme de ses ors, de ses cuivres et de ses rouilles, quand les bois, avec une grave mélancolie, assument leur parure d'adieu...

« Sur les forêts d'érable l'automne avait mis ses teintes mélancoliques, couleur d'adieu... »

NGUYÊN-ZOU chante enfin la saison ténébreuse, ses jours brefs, la neige entassée jusqu'à hauteur de la fenêtre de THUY-KIÉOU, et dont, par le grillage, la fraîche odeur monte vers la jeune femme.

Il est, dans son poème, bien d'autres descriptions charmantes. Celle, par exemple, du départ de Thouc-Sinh pour Lâm-Tri, sur les conseils de sa femme Hoan-Thu : « La face miroitante des eaux reflétait le ciel automnal. Dans le soir, le cavalier voyait s'estomper au loin les villes embrumées que l'on eût dites faites de fumée bleue ; il apercevait les montagnes au flanc desquelles s'étalaient les ombres d'or du jour agonisant ».

Celle encore qui nous montre Thouc-Sinh quittant THUY-KIÉOU pour aller chez sa femme : « En un instant, plusieurs champs de mûrier les séparèrent. KIÉOU rentra toute triste au logis et là, durant les cinq veilles, n'eut plus que son ombre pour compagnie. Lui, maintenant sur la route de dix-mille ly, va tout seul, au galop de son coursier, loin, bien loin... Qui donc a coupé ainsi en deux le disque de la lune ? Une moitié brille pour la pauvre délaissée, éclairant l'oreiller unique ; l'autre illumine le voyageur qui se hâte à cette heure, sur la grand' route !... »

Tant d'autres que je ne puis citer ici, faute de place, et que le lecteur trouvera plus loin.

Le vif amour de la nature que révèlent les passages ci-dessus découle indiscutablement du pur taoïsme qui imprégnait l'âme de l'exquis poète.

*
* *

Il m'est arrivé d'entendre certaines personnes qui ne connaissent pas, d'ailleurs, un seul mot d'annamite ou de chinois et n'avaient formé leur opinion que par ouï dire, affirmer que KIM-VAN-KIÉOU n'était que la pâle copie d'un ouvrage chinois et qu'il en était de même de tous les soi-disants chefs-d'œuvre annamites. Cette affirmation est sans valeur.

† Molière a tiré son Avare d'une farce du comique latin Plaute † il a purement et simplement pris son sujet dans Aulularia, la Marmite! Racine, dans le choix de ses thèmes, a pillé les Grecs, les Romains et même les Hébreux. Corneille est allé chercher chez les Espagnols le motif d'une de ses pièces les plus célèbres. † Le bon La Fontaine ne s'est pas fait faute de mettre Esope à contribution. Disons-nous, pour cela, qu'il n'existe pas de littérature spécifiquement française ?

† La question n'est pas de savoir si le sujet d'une œuvre a été emprunté à l'étranger mais si l'auteur, en lui donnant forme dans sa langue, lui a conféré un caractère propre, l'a marqué au timbre de son originalité, de son tempérament personnel, en un mot l'a nationalisé. † Or il est impossible de ne pas employer cette dernière expression en parlant du chef-d'œuvre de NGUYÈN-ZOU.

Cet écrivain a choisi pour thème une histoire chinoise, c'est entendu, mais il a su donner à son poème une forme si adé-

quate à l'esprit annamite, il l'a écrit dans un style si franchement local qu'il en a fait un poème national au sens complet du mot. Il n'y a pas, dans toute notre littérature, une œuvre qui soit aussi répandue, qui ait trouvé dans le peuple, un accueil d'une telle ferveur. Il n'est pas, en effet, un Annamite, lettré ou ignorant, riche ou pauvre, qui ne connaisse KIM-VAN-KIÉOU.

✓ C'est que cette œuvre, qui exalte la piété filiale, répond mieux que toute autre aux sentiments profonds de la race. L'auteur, désireux, semble-t-il, de toucher les masses et d'aller jusqu'à leur cœur, l'a écrite dans la langue la plus simple, parfois même la plus naïve (ce qui ne veut pas dire sans élégance ni art) et c'est sans doute pourquoi certains passages, fort pathétiques par eux-mêmes, ne nous en paraissent que plus émouvants. NGUYÊN-ZOU l'a dit en propres termes à la fin de son poème et un peu comme s'il s'excusait d'avoir recouru à un style aussi direct, aussi dépouillé, d'une sobriété confinant parfois à la totale nudité littéraire. Voici, traduit en vers français, le passage en question :

J'ai glané pour ces vers, lecteur, des mots rustiques :
Simple t'en paraîtra, sans doute, la musique...
Lis-les quand même afin de te distraire un peu
Ne fût-ce que le laps d'une veille ou de deux.

NGUYÊN-ZOU a atteint son but. Il n'est pas, je le répète, un seul Annamite au cœur de qui les vers de KIM-VAN-KIÉOU n'éveillent un écho qui se prolonge en ondes d'émotion grave et de tendresse recueillie. Un amour intense jusqu'à devenir passion superstitieuse s'est attaché à eux. Pour certaines personnes, les femmes notamment, ne sont-ils pas devenus comme le recueil de toute science, le livre où l'on peut lire dans l'avenir ? On ouvre le volume, au hasard ; on consulte le passage qui, le premier, s'offre aux yeux : il fournira votre horoscope.

A la veille d'un événement quelconque, il vous dira, grâce à une interprétation parfois un peu laborieuse sans doute mais qui toujours demeure article de foi, si l'avenir s'annonce rouge ou noir, et dans quel sens les choses tourneront.

Heureux l'écrivain qui a pu ainsi, dans un seul poème, faire vibrer et chanter toute l'âme de sa race !

Longtemps encore, sous les toits de chaume de l'Annam, durant les veillées, à la douce clarté de la lampe à huile, vieillards à cheveux blancs et jeunes femmes rêveuses liront et reliront avec une curiosité toujours neuve et une ferveur émue les aventures de la pauvre THUY-KIÉOU !

*
**

On a encore fait grief aux auteurs annamites en général et à NGUYÊN-ZOU en particulier d'avoir introduit, par reminiscence de leurs études classiques, des éléments chinois dans leurs œuvres, notamment sous forme de citations ou d'allusions à des événements légendaires se rapportant au Céleste Empire. Ce reproche n'est pas plus équitable que les précédents. Cordier, dans son Essai sur la littérature annamite, en a fait définitivement justice. Après avoir cité Abel des Michels qui fait remarquer que les Européens ont bien eux-mêmes tendance à citer le latin, il dit : « Les allusions mythologiques ne fourmillent-elles pas dans notre littérature occidentale ? Et les Annamites ont-ils été les premiers et les seuls à s'inspirer de l'étranger ou de l'ancien ? Nos maîtres du XVII^e siècle ne doivent-ils rien à Euripide, à Aristophane, à Esope ?

L'influence de l'Espagne a dominé notre littérature durant une partie de cette époque, et pour s'être anoblie par l'infusion de mots empruntés aux langues antiques, pour s'être enrichie de genres usités chez les anciens, notre littérature en est-elle

moins française? Il ne faut pas l'oublier : les langues ne se forment pas en un jour ; elles sont comme des terres d'alluvion où le temps peu à peu amène des apports. Mais il ne faudrait pas penser avec le critique que les Annamites ont pris des Chinois une « littérature toute faite ». Là est l'erreur : Quand ils ont emprunté un canevas, une trame, ils ont su la rebroder et y mettre leur coloris.

Si une grande partie de leurs scènes sont situées en Chine, on retrouve pourtant dans chacune de leurs œuvres un esprit national, une facture personnelle qui gagneraient à être soigneusement étudiées ».

*
* *

Le reproche le plus extraordinaire qui ait été adressé à KIM-VAN-KIÉOU émane d'un certain Villard. Ce singulier critique, cité par Cordier, taxe le chef-d'œuvre... d'obscénité!

« Dans un pays, écrit-il, qui connaît certes mieux que nous tous les raffinements du libertinage, le poème de THUY-KIÉOU fut composé pour distraire un souverain licencieux... Si, avec quelque audace, on peut comparer le LUC-VAN-TIÊN à l'Iliade, on trouvera plus justement une analogie frappante entre THUY-KIÉOU et le roman pornographique de Justine, du marquis de Sade.. Ce roman de THUY-KIÉOU renferme des détails d'une obscénité révoltante. »

Ignorance ou mauvaise foi? Les lecteurs, après avoir pris connaissance de la traduction qu'ils trouveront plus loin, apprécieront. Il faut aimer singulièrement le paradoxe ou être animé d'un étrange esprit de dénigrement a priori pour soutenir qu'un poème consacré à l'exaltation de la piété filiale constitue une obscénité ».

[*Certes THUY-KIÉOU se vend pour sauver son vieux père mais elle ignore alors entre quelles mains infâmes elle va tomber. C'est à son corps défendant qu'elle roule ensuite de maison verte en*

maison verte. Comme le dit la bonzesse Tam-Heup, jamais, au milieu des pires bouges, elle n'a commis le péché de luxure. Pareille au lotus symbolique de la chanson qui garde toute sa fraîcheur et toute la pureté de son parfum bien que ses racines plongent dans les profondeurs fangeuses de la mare, son âme est restée pure en dépit des outrages. En vain abeilles et papillons se sont-ils acharnés sur l'immarcescible fleur. C'est ce que Kim-Trong ne manque pas de souligner à la fin du poème quand les deux amants se voient réunis après tant d'épreuves : « Vous avez, dit-il, remplacé la fidélité par la piété filiale. Où donc voyez-vous que la poussière ait pu souiller votre personne ? Loin d'être flétrie, votre beauté brille plus que jamais. Bien que la lune ait décliné et soit à son dernier quartier, je la trouve plus splendide que celle du quinzième jour ! »

Et plus loin : « Vous avez été malheureuse mais votre âme, malgré tout, a su rester pure : aucun grain de poussière n'a pu ternir le brillant miroir. Sachez que je vous vénère dix-mille fois plus encore qu'auparavant ».

Tout dans l'œuvre de NGUYÊN-ZOU est frappé au coin de la même noblesse d'âme. Même dans les passages les plus scabreux, il sait toujours éviter un réalisme par trop brutal. Sa muse n'est jamais grossière. Elle voile de tant de délicatesse certaines crudités qu'elle réussit à tout exprimer sans jamais choquer le lecteur. Le choix même des métaphores ou des périphrases à quoi elle recourt pour éviter d'enfreindre les règles de la bienséance dénote chez elle un instinctif et constant souci du respect d'autrui.

Elle est, peut-on dire, foncièrement pudique. M. DIÊP-VAN-KY a marqué en excellents termes cette caractéristique du tempérament poétique de NGUYÊN-ZOU :

« Si, dit-il, la forme, dans le KIM-VAN-KIÉOU, a cette pu-

reté classique qu'on trouve d'ailleurs dans les grands romantiques français comme dans un Racine, le romantisme d'inspiration est incontestable et c'est merveille que ce romantisme n'ait pas ici et là débordé, rompant les justes proportions des parties de l'œuvre ou bien ouvrant l'expression des sentiments et « versant tout à coup dans un réalisme à gros effets, par la pente dangereuse qu'offrait le sujet. L'auteur échappe au péril — à tous les périls — grâce à cette claire raison qu'on pourrait qualifier de gréco-latine si elle n'était pas également confucéenne. C'est elle qui surveilla, contient ce romantisme, d'un bout à l'autre; c'est elle avec ce sens de la mesure qu'elle commande et c'est aussi avec elle, on me permettra de le dire sans me taxer de complaisance pour ma patrie, une sorte de pudeur propre à la race annamite dans l'évocation de ce qui est moralement et socialement laid, affreux. J'ai loué NGUYÊN-ZOU de ne pas tricher avec la vérité, de ne pas l'affadir; mais il ne décrit jamais avec une délectation malsaine et combien inutile les laideurs morales et sociales qu'elle évoque loyalement... »

Un seul exemple suffira à justifier ce jugement. Au chapitre de la première partie (La Leçon) la vieille Tou-Ba dit à THUY-KIÉOU : « Apprends par cœur les sept caractères du cercle d'en-dehors et les huit procédés du cercle d'en-dedans. »

Le détail de ces pratiques qui relèvent de l'érotisme le plus licencieux est exposé tout au long dans le texte chinois d'où le poète annamite a tiré le sujet de son chef-d'œuvre. NGUYÊN-ZOU s'est bien gardé de le reproduire. Aussi le vers où il se borne à y faire allusion ne suscite-t-il aucune image grossière dans l'esprit du lecteur.

Le même souci de décence se manifeste dans tout le poème. Il faut, je le répète, être ignorant ou de mauvaise foi pour parler ici d'obscénité.

VI.

Je dois rendre ici hommage et exprimer ma gratitude aux auteurs de travaux antérieurs sur l'œuvre de NGUYÊN-ZOU : Abel des Michels, Nguyễn-van-Vinh, le brillant directeur du Trung-Bắc-Tân-Văn et Tran-Trong-Kim, inspecteur de l'Enseignement primaire. Ces travaux, notamment les notes de M. Vinh, m'ont été extrêmement utiles et il est de mon devoir de marquer ici que, sans leur précieux concours, je ne serais sans doute jamais parvenu à surmonter tous les obstacles rencontrés sur ma route.

Quant au texte, je me suis servi à la fois des éditions en quôc-ngu de MM. Vinh, Búi-Khanh-Diên et surtout de celle de M. Kim qu'accompagnent de nombreuses et judicieuses notes explicatives du plus haut intérêt et qui est une des meilleurs que je connaisse.

Il existe, d'une édition à l'autre, d'assez fréquentes différences de texte. J'ai choisi entre les variantes celles qui m'ont paru les mieux fondées. En particulier je signalerai le vers 3029. Toutes les éditions donnent dans ce vers le mot nàng (qui voudrait dire THUY-KIÉOU). Or, grâce à l'obligeance de M. Tràn-Trong-Kim qui a bien voulu me communiquer un rarissime exemplaire en chũ nôm dont il est l'heureux propriétaire, j'ai pu constater que le véritable mot est chàng (qui veut dire alors Kim-Trong). Cela change du tout au tout les choses.

J'invite donc l'annamitisant qui, texte en main, voudra suivre, mot pour mot, ma traduction, à ne point s'étonner si celle-ci présente ça et là quelque différence avec l'édition qu'il a sous les yeux.

Cela dit, qu'il me soit permis d'exposer ici en quelques mots la manière que j'ai cru devoir adopter pour ma traduction.

Tout d'abord, les jugeant fastidieuses pour le lecteur, j'ai décidé de ne mettre aucune note en renvoi au bas des pages.

Or, dans le texte de NGUYÊN-ZOU, il est bon nombre d'allusions à des légendes, allusions comparables à celles que, dans nos œuvres d'Occident, nous faisons parfois à des personnages ou à des événements mythologiques.

Pour qu'en l'absence de toute note explicative ces allusions ne rendent pas le poème inintelligible, j'ai incorporé à mon texte leur explication, mais dans la stricte mesure où cela m'a paru nécessaire et d'une manière aussi condensée que possible, de façon à ne pas alourdir inutilement le récit.

Que l'on ne soit donc pas surpris si mes vers dépassent parfois les limites d'une traduction littérale. En second lieu, je me suis gardé de dépouiller certains vers de leur pittoresque en les édulcorant sous l'hypocrite prétexte d'en atténuer le réalisme ou même de masquer la nature du sujet traité.

Je ne me rappelle jamais sans quelque gaîté l'excès de précautions oratoires, circonlocutions et euphémismes de toute sorte dont jadis, au lycée où je faisais mes études, s'entourait certain professeur aux prises avec tel passage de Plaute ou de Pétrone, telle épigramme de Martial ou l'églogue fameuse du divin mantouan sur les solécismes amoureux du pasteur Corydon.

On s'étonne que les élèves trouvent souvent fades les œuvres des auteurs anciens, grecs ou latins, et que la traduction de celles-ci les induise parfois à d'irrespectueux bâillements.

A qui la faute sinon à cette manie morbide du maquillage et du travestissement? Pour ma part, dans KIM-VAN-KIÉOU, j'ai tenu systématiquement à éviter ce travers.

Tou-Ba, patronné de « maison verte » où l'on « trafique de fards et de parfums » son digne associé Ma-Giam-Sinh, sorte d'Alphonse chargé du recrutement des pensionnaires, n'ont pas, on s'en doute, les manières distinguées d'une femme de mandarin ou d'un lettré, encore moins leur langage fleuri. Aux uns comme aux

autres j'ai scrupuleusement conservé leur physionomie exacte, leur caractère propre et leur parler spécial.

Peut-être quelque prude lecteur prendra-t-il ombrage de vocabulaire que j'attribue au sieur Ma-Giam-Sinh dans certains passages, de son monologue du chapitre XVIII (Prologue). Peut-être semblablement, quelque âme particulièrement délicate sera-t-elle ou affectera-t-elle d'être choquée par la leçon que la vieille Tou-Ka fait à THUY-KIÉOU au chapitre VIII de la première partie. Je n'en puis mais. Ce n'est pas de ma faute si le langage des maisons vertes ne coïncide pas en tous points avec celui des académiciens ou des conférenciers bien pensants. Pour laisser aux personnages tout leur relief, je me suis délibérément appliqué à maintenir entre eux les différences de tons résultant de leur rang social et à ne pas noyer ces caractéristiques dans un vocabulaire uniforme, malgré quoi je ne pense point que le plus sévère lecteur puisse, de bonne foi, trouver dans ma traduction matière à un sérieux effarouchement.

Enfin, par souci de l'exactitude et par amour du pittoresque, j'ai tenu à conserver, littéralement traduites, les métaphores locales dont certaines sont infiniment savoureuses.

Quand, par exemple, les amoureux sont dénommés si poétiquement « papillons et abeilles », image exacte puisqu'ils cherchent, comme ceux-ci, à butiner des fleurs, pourquoi à l'instar de certains traducteurs ou commentateurs en prose, déformer cette belle expression et la remplacer par « une troupe galante d'adorateurs » ? Ce n'est pas, selon moi, contrairement à ce qu'ils pensent, du style noble et de la belle littérature mais bien sacrilège par castration, simplement.

D'autre part, quand le père de Thouc-Sinh voit que son fils résiste à ses ordres et refuse de chasser THUY-KIÉOU, il « sent, dit NGUYÊN-ZOU, s'échauffer son foie ». Pourquoi, comme cer-

tains, traduire « il se mit dans une colère terrible » alors que nous usons nous-mêmes couramment de l'expression « échauffer la bile » et qu'il est si aisé de conserver à la comparaison tout son charme, tout son piquant ? Je pourrais citer bien d'autres exemples. Je me bornerai, pour finir, à mentionner les deux que voici : il est fréquemment question, dans le poème, de « parler de lune et de fleurs ». Cela signifie parler d'amour, avoir des conversations galantes, voire même lascives, avec une personne. A quoi bon, comme quelqu'un que je sais, lacérer cette belle image pour y substituer le cliché suivant : « parler de choses galantes » ? Et cela quand nous avons, dans notre langue, cette délicieuse expression « conter fleurette » qui traduit mot par mot la métaphore annamite ?

Enfin, il est dit dans le texte de NGUYÊN-ZOU que THUY-KIÉOU et sa sœur avaient la taille svelte comme un abricotier et, plus loin, que Kim-Trong, rongé par la tristesse, était devenu d'une maigreur comparable à la minceur du tronc de cet arbre. Traduire cela par « minceur extrême » est peut-être le comble de l'élégance littéraire mais les avantages de cette substitution échappant à mon entendement, j'ai cru devoir laisser la métaphore exacte et l'abricotier debout.

De même pour tous les passages contenant de ces belles images qui sont comme la fleur de l'esprit d'une race. On sait qu'elles foisonnent dans la littérature extrême-orientale. Tout au long du chef-d'œuvre de NGUYÊN-ZOU elles déroulent harmonieusement leur guirlande aux éclatantes couleurs et les ondes parfumées de leur délicate poésie.

Je suis sûr que tous les fins lettrés me sauront gré de les avoir respectées.

Bien qu'un pur poème traduit dans une langue étrangère perde toujours, du seul fait de cette transposition, une grande

partie de son charme et de son parfum, je souhaite que le public trouve à la lecture de ma traduction en tête de quoi j'ai le droit d'écrire « ceci est, une œuvre de bonne foi », le même plaisir que le sage Ly-Thân-Thông si exquisement dépeint par Alfred Droin dans sa Jonque Victorieuse :

..... Il lit KIM-VAN-KIÉOU, le poème immortel
Dont les vers sont si doux qu'ils laissent sur la lèvre
Quand on les a chantés, une saveur de miel...

RENÉ CRAYSSAC
Hanoï 2 Octobre 1926.

KIM-VAN-KIÉOU

PROLOGUE

I. — *LES VUONG*

Cent ans — le maximum d'une humaine existence, ! —
S'écoulent rarement sans qu'avec persistance,
Et comme si le Sort jalousait leur bonheur,
Sur les gens de talent s'abatte le malheur.
Subissant l'âpre loi de la métamorphose,
On voit naître et mourir si vite tant de choses !
Bien peu de temps suffit pour que fatalement
Surviennent ici-bas d'étranges changements,
Pour que des verts mûriers la mer prenne la place,
Tandis que, devant eux, ailleurs, elle s'efface !
Or, dans un temps si court, ce que l'observateur
Peut bien voir ne saurait qu'endolorir son cœur :
Que de fois j'ai noté cette loi si cruelle,
De compensation, en vertu de laquelle,
Tout être, sur un point, n'a de grande valeur
Qu'à la condition d'en manquer par ailleurs !

Inéluçtablement, il doit, par l'infortune,
 Racheter vertu rare ou grâce peu commune !
 Le Ciel bleu, chaque jour, exerce son courroux,
 Comme si leur éclat l'avait rendu jaloux
 Sur les jeunes beautés dont le rose visage
 Par ses charmes paraît lui porter quelque ombrage !

*
 **

Or, recueils parfumés que l'on lit, tour-à-tour,
 Sous la lampe, le soir, les histoires d'amour
 Qui jusqu'aux plus lointains des temps passés remontent,
 Ainsi que les recueils d'annales, nous racontent
 Que, jadis, sous *Gia-Tinh*, Empereur éminent
 A l'auguste maison des *Minh* appartenant,
 L'Empire jouissant d'une paix sans égale,
 Et l'ordre étant parfait dans les deux capitales,
 Vivait une famille honnête : les *Vuong*,
 De rang moyen ; le dernier-né, portant le nom
 De *Vuong-Kouan*, issu d'une fort longue suite
 De studieux lettrés au savoir émérite.
 Avant lui, de leurs belles formes par l'éclat
 Egalant l'immortelle et lunaire *Tổ-Nga*
 Venaient *Thuy-Kiéou*, l'aînée, et *Thuy-Vân*, la cadette
 Tel un abricotier ayant taille fluette,
 Un visage pur comme neige, des traits
 Différents mais toujours également parfaits.

Montrant avec éclat tous les dons de sa race,
Vân avait, à la fois, l'air noble, plein de grâce.
Et modeste ; sa face à l'exquise rondeur
D'une lune bien pleine évoquait la splendeur ;
Ses sourcils incurvés avec grâce et souplesse,
Surpassaient en douceur veloutée, en finesse,
Ceux du bombyx ; sa bouche, au sourire enchanteur,
S'ouvrait divinement comme une fraîche fleur ;
Ses paroles étaient de jade, sa tenue,
Empreinte de réserve, et la clarté des nues
Moins brillante que ses cheveux aux purs reflets ;
Auprès de son teint mat la neige pâlisait...
Mais *Thuy-Kiéou*, son aînée, alerte et gracieuse,
Était encor plus fine et plus talentueuse.
On eut dit que le Ciel en elle avait voulu
Unir tous les trésors à toutes les vertus.
Ses yeux avaient, joyaux dont la splendeur étonne,
Le limpide reflet des étangs en automne ;
Ses sourcils rappelaient la montagne, au printemps ;
Jalouse était la fleur de son teint éclatant,
Jaloux aussi le saule incliné sur la berge,
D'avoir moins de fraîcheur que cette tendre vierge ;
Capable s'affirmait son insigne beauté
De faire s'écrouler royaumes et cités.
Unique sur ce point, elle eut, chose certaine,
Pour le talent trouvé son égale avec peine,

Par quelque don du Ciel, son jeune et tendre esprit
D'un savoir surprenant avait été fleuri ;
Outre son goût très vif pour la littérature,
Elle savait rimer, faire de la peinture,
D'une adorable voix chanter les plus beaux airs
Et charmer l'auditoire en récitant des vers.
Avec même maîtrise elle usait des cinq gammes
Mais l'art où, par plaisir mettant toute son âme,
Elle se surpassait, c'était le maniement
De la guitare antique, incontestablement.
Les airs improvisés de façon magistrale,
Par son caprice étaient des chansons sans égales ;
L'un d'eux surtout savait attrister tous les cœurs :
« *Cruel Destin !* », chanson de l'humaine douleur !

*
* *

Elle vivait ainsi, de façon indolente,
Les beaux jours de loisir d'une vie élégante,
De par le rang des siens pouvant porter, selon
La coutume chinoise, un rouge pantalon ;
Son vert printemps, bientôt, allait atteindre l' « *Age
De l'Épingle* » où l'on doit, suivant un vieil usage,
Quand une jeune fille a sa nubilité,
En mettre une dans ses cheveux pour l'attester.
Au fond du gynécée, à l'abri des tentures,
Fleurissait calmement son âme douce et pure.

Au dehors, beaux galants, gens aux propos légers,
 — Abeilles, papillons ! — avaient beau voltiger
 Et bourdonner sans trêve, en quête d'aventures :
Kiéou de leur indécent manège n'avait cure...

II. — POUR LES MORTS

Les beaux jours printaniers s'écoulaient promptement
 Aussi vite que le rapide mouvement
 De la fine navette en forme d'hirondelle,
 Dont le corps si léger nous semble muni d'ailes...
 Sur les quatre-vingt-dix beaux jours que l'an contient,
 Déjà plus de soixante avaient vu leur déclin
 A l'instant très précis où s'ouvre cette histoire...
 Immensité qu'un vent léger ride de moires,
 L'herbe neuve étalait jusqu'au vaste horizon
 Le tapis verdoyant de sa tendre toison,
 Et les fleurs des poiriers, déjà, sur quelques branches,
 Piquaient le vif éclat de leurs étoiles blanches.
 Le printemps triomphait en tous lieux : on était
 A l'exquise saison de la « *Pure Clarté* »,
 Aux beaux jours de ce mois troisième où l'on célèbre
 Partout, des Trépassés, le service funèbre :
 « *Toilette des Tombeaux* », que l'on appelle encor
 « *Piétinement de la verdure pour les Morts* »...

De toutes parts, autour des tombes vénérables,
 Circulait la rumeur d'une foule innombrable,
 Bruyante comme un vol de loriots joyeux
 Et d'hirondelles aux ébats si gracieux !

*
 * *

Donc, ce jour-là, tous trois, les deux sœurs et le frère,
 Pour une promenade à pied se préparèrent
 Afin d'aller jouir du spectacle éclatant
 Qu'au dehors déroulait le radieux printemps.
 Jeunes gens accomplis, jeunes filles parfaites
 Affluaient sans répit en ce grand jour de fête ;
 Interminablement, voitures et chevaux
 Défilaient devant eux, pressés comme des flots ;
 Robes et pantalons, dans cette foule immense,
 Voisinaient à tel point, formaient masse si dense,
 Qu'à les considérer tous en bloc et de loin,
 On eut dit qu'ils étaient serrés à coups de coins ;
 Sans ordre, vert troupeau dont le caprice ondule,
 De terre surgissaient tertres et monticules ;
 Les fausses barres d'or partout jonchaient le sol
 Et doucement vers le ciel bleu prenait son vol
 La cendre du papier figurant des sapèques
 Qu'en l'honneur des défunts l'on brûle aux jours d'obsèques.

*
 * *

III. — *AU TOMBEAU DE DAM-TIÊN*

Mais déjà l'ombre s'allongeait obliquement
Et le soleil baissait, là-bas, vers l'Occident...
Alors, comme à regret, les deux sœurs et le frère
A regagner le toit natal se décidèrent...
Se tenant par la main, ils suivaient lentement
Le bord d'un gai ruisseau, dans un site charmant..
Parmi le paysage exquis, d'un beau vert tendre,
Ce cours d'eau décrivait de gracieux méandres..
En aval d'une chute, à leurs regards s'offrit
Un minuscule pont qui fut vite franchi ;
Alors, près du chemin, un tertre funéraire,
Leur apparut soudain, tout triste et solitaire,
Sur lequel, moitié jaune et moitié vert encor,
Un gazon maladif posait son vain décor...
« Mon Dieu ! s'écria *Kiéou*, comment peut-il se faire
Que, dans ce jour sacré de la Pure Lumière
Où l'on prend soin des Morts, la fumée et l'encens
Sur ce pauvre tombeau soient tout-à-fait absents ? »

*
* *

Vuong-Kouan, en détail, leur en conta l'histoire :
« C'est le tombeau d'une chanteuse fort notoire.
Elle avait nom *Dam-Tiên* ; son talent, sa beauté
Lui valaient en tous lieux grande célébrité ;

A sa porte, bruyants, loriots, hirondelles,
— Par ces mots je veux dire adorateurs fidèles —
Se pressaient, apportant sans trêve, nuit et jour,
L'hommage impétueux de leur fervent amour.
Hélas ! Cent fois hélas ! quelle fragile chose,
Que le sort des jeunes personnes aux joues roses !
D'une brutale main, tout-à-coup, le Malheur,
En plein printemps, brisa ce beau rameau de fleurs
Dont le parfum céleste aux enivrantes ondes
Avait grisé d'amour tous êtres en ce monde...
Or, à ce moment-là, dans un pays lointain
Que le renom de la chanteuse avait atteint
En dépit des milliers de stades de distance,
Un étranger, voulant faire sa connaissance,
Se mit en route. Hélas ! Lorsque de l'amoureux
La barque enfin toucha ces rivages heureux,
Depuis longtemps déjà l'épingle était cassée,
Et le vase en morceaux... L'objet de sa pensée,
Avait été brisé par le Destin ingrat...
Tristesse du logis dans lequel il entra !
Vide, affreusement vide était la morne chambre...
Il y régnait un froid silence de décembre,
Lourd d'invisibles pleurs et de muets sanglots,
Glacial à tel point que la face de l'eau
Pouvait, miroir figé dont la glace permanente,
Comme une feuille de papier y rester plane !

Les traces des chevaux et des chars, au dehors, .
Pour montrer que l'oubli qui neige sur les morts
Les enlinceule vite en sa cendre si douce,
Se couvraient peu à peu d'une verdâtre mousse...
Alors l'homme pleura, sanglota longuement,
Mais il ne parvint pas à calmer son tourment :
« Ah ! gémit-il, quelle cruelle malechance
Ici-bas nous priva d'unir nos existences ?
Puisque nous n'avons pu nous épouser vivants,
Pauvre morte, acceptez ce modeste présent
En gage de l'hymen aux tendresses intenses
Qui joindront nos deux cœurs dans une autre existence. !... »
Ayant ainsi parlé, l'homme se procura
Un luxueux cercueil en bois de catalpa,
Dans lequel on plaça les funèbres reliques
Et qui fut installé sur un char magnifique ;
Des restes de la belle alors l'enterrement
Put être effectué définitivement :
Ayant fait enfouir le tout à fleur de terre,
L'homme, à l'endroit exact où reposait la bière,
Dressa ce tumulus, laissant au vert gazon
Le soin de le couvrir, plus tard, de sa toison...
Depuis ce temps, combien le grand lièvre lunaire
A-t-il plongé de fois, au loin, dans l'onde amère ?
Depuis, combien de fois, le corbeau du soleil
Est-il tombé, là-bas, à l'horizon vermeil ?

Lamentable abandon ! Oubli total ! Nul être,
Ne visite jamais cette tombe sans maître !... »

*
* *

A ces paroles, de *Thuy-Kiéou* le cœur entier
S'ouvrit éperdument à la sainte pitié ;
A peine eut-elle oui d'entre elles la dernière,
Que les perles des pleurs de ses beaux yeux tombèrent :
« Des femmes que le sort, fit-elle, est douloureux !
Une maxime dit : « Le Destin est affreux ;
Il ne sème que des malheurs sur notre route. »
Ah ! Combien elle est vraie et s'applique à nous toutes !
Pourquoi, Grand Ouvrier qui créas l'Univers,
A l'égard des humains te montrer si pervers ?
Pourquoi les beaux jours verts ainsi que toutes choses
Ont-ils fin et voit-on se faner les joues roses ?...
Vivante, de chacun, *Dam*, tu fis ton amant,
Mais morte, tu connais ce supplice infamant
De n'être, pour toujours, qu'un triste et vain fantôme,
Qui, jamais, comme époux, ne pourra trouver d'homme,
Puisque celles qui sont à plusieurs ici-bas
Souffrent, après leur mort, l'éternel célibat !
Ah ! ces galants d'un jour, ces amants de rencontre,
Si leur cœur brûle encor, bien vite qu'ils le montrent !
Hélas ! De ces amours les temps sont révolus
Et le faux couple de *phénix* n'existe plus !

Où donc l'adorateur passionné qu'opresse,
Toujours l'amer regret de ta verte jeunesse,
Qui toujours, dans son rêve, évoque avec douleur
L'incarnat merveilleux de tes lèvres en fleurs ?
Non, plus un seul d'entre eux qui, depuis la tempête,
En passant près d'ici, daigne tourner la tête,
Et jette, au souvenir de ce passé si beau,
Ne fût-ce qu'un regard sur ton humble tombeau !
Et bien, puisqu'un hasard aujourd'hui m'a conduite,
O malheureuse sœur, dans ce funèbre site,
Permits-moi d'allumer, pour ton âme, en passant,
Ce modeste faisceau de baguettes d'encens !
Ainsi je ne ferai qu'accomplir, somme toute,
Ce qu'on doit faire aux gens rencontrés sur la route,
Et qui dans la détresse étant, hélas ! plongés,
Souhaitent qu'un bon cœur vienne les soulager.
En apprenant mon geste infime, ta personne,
Qui demeure aux Enfers, près des Neuf Sources Jaunes,
Verra-t-elle peut-être avec contentement
Quels sont à son égard mes pieux sentiments... »
Alors, en chuchotant, *Kiéou* fit une prière,
Et des saluts, devant le tertre funéraire...
Tantôt, elle baissait sa voix douce et, tantôt,
Pour l'invocation, elle parlait plus haut.
Ensuite, elle s'assit, accomplit des courbettes,
Toujours face à la tombe, en inclinant la tête,

Puis s'éloigna, pensive et muette, le cœur
Plein de compassion pour un si grand malheur,

IV. — L'APPARITION

C'était, à ce moment, la fin de la journée.
Sur le sol, un bouquet tremblant d'herbes fanées
Allongeait peu à peu son ombre, cependant
Que des roseaux chantaient sous les baisers du vent...
D'un geste vif, *Thuy-Kiéou* tira de sa coiffure
L'épingle d'or piquant sa noire chevelure
Et, pour que nulle main, plus tard, ne l'effaçât,
Avec la fine pointe, artistement traça,
Sur l'écorce d'un arbre, un quatrain à trois rimes
Brusquement inspiré par la scène sublime.
Après avoir ainsi marqué ses sentiments,
Chose étrange, *Thuy-Kiéou* sentit que, lentement,
D'une mélancolie aux sinistres présages,
Dans son cœur en émoi, s'accroissaient les nuages...
Immobile, hésitante, elle ne pouvait pas
Se décider du sol à détacher ses pas.
Ses traits en fleurs, miroir de cette intime lutte,
S'assombrissaient aussi, de minute en minute...
Lorsque le fil de sa tristesse se rompait,
Vite se rejoignaient les deux morceaux coupés...
Tantôt courtes, tantôt longues, les perles fines

De ses larmes baignaient sa figure divine...
Mais *Vân* lui dit : « Combien ridicule, ma sœur,
D'étaler à nos yeux une telle douleur !
Auriez-vous donc, en trop, des larmes, par centaines,
Pour pleurer les défunts des époques lointaines ? »
Thuy-Kiéou lui répondit : « Sache que, de tout temps,
Le Sort, le Sort ingrat que mon cœur maudit tant
Et qui s'acharne à saccager les belles choses
N'a jamais épargné nulle femme aux joues roses :
Oui, je souffre en songeant au destin malheureux
De *Dam-Tiên*, à sa tombe à l'abandon affreux :
Devant celle qui dort ici je me demande
Ce qui m'arrivera quand je serai plus grande... »
— « Allons, fit *Vuong-Kouan*, que dites-vous, ma sœur ?
Tous vos propos ne font qu'augurer le malheur :
Ce n'est pas franchement bien gai de les entendre !
D'ailleurs, parmi les morts, près de leurs tristes cendres,
L'air que nous respirons est humide et trop lourd...
Voyez : tout s'obscurcit... C'est le déclin du jour...
L'ombre du soir descend et, bordé de sophores,
Le chemin du retour pour nous est long encore... »
— « Les gens supérieurs, doués de hauts talents,
Ne disparaissent pas, dit *Kiéou*, absolument :
Il se peut que leur corps, simple matière, meure
Mais éternellement leur belle âme demeure !
Celle-ci peut fort bien rencontrer, par hasard,

Sa pareille..... Attendez : Vous allez bientôt voir,
 Je le sens, de *Dam-Tiên* dont l'âme est immortelle,
 Une apparition vraiment surnaturelle !... »

*
 **

Au propos de *Thuy-Kiéou* nul n'avait eu le temps
 De répondre, quand un terrible coup de vent
 A faire s'enrouler tous les drapeaux, à faire
 Tumultueusement choir les feuilles par terre,
 Fondit soudain sur eux avec un grand bruit sourd,
 En rafale, ébranlant les arbres d'alentour...
 Miracle ! Il apportait comme une odeur très fine
 Et suave à tel point qu'on l'eut dite divine !
 Regardant tous les trois dans la direction
 De la tempête, alors, avec émotion,
 Sur la mousse, distinctement, ils aperçurent,
 Toutes fraîches encor, des traces de chaussures !...
 La face de chacun se crispa de terreur...
 — « Mon invocation, dit *Kiéou*, partant du cœur,
 A produit son effet sans retard ! Cette femme,
 A vu que, toutes deux, nous étions sœurs par l'âme ;
 La sympathie a rapproché nos deux esprits
 Et nous nous rencontrons comme il était écrit...
 De pareils liens sont plus puissants que tout ! Qu'importe.
 Que ta chair, âme obscure, à cette heure, soit morte.
 Cependant que la mienne, au radieux soleil,

Brille, vivante encor, d'un éclat nonpareil ?
Nous n'avons pas besoin d'avoir commune essence,
Pour être sœurs ! » Alors, *Kiéou*, par reconnaissance,
Pour l'âme qui venait de se manifester
Si favorablement, s'empressa d'ajouter,
En vers improvisés, quelques bonnes paroles...
Son tendre cœur vibrant d'une émotion folle,
Sur l'arbre, d'une main experte, elle traça
Un beau poème dans le style d'autrefois...

V. — LA RENCONTRE

Kiéou restait là, fort indécise, l'âme lasse,
Par moitié décidée à demeurer sur place,
Par moitié disposée à rentrer... Tout-à-coup,
Un bruit de grelots d'or venant on ne sait d'où
Se fait entendre, approche, et l'on voit apparaître
Un jeune voyageur aux airs d'homme de lettres...
Il arrivait, très calme, au pas de son cheval,
Laisant prendre la bride aux flancs de l'animal,
Portant avec aisance et pour toute fortune,
Le légendaire « sac plein de vent et de lune »
Qu'ont toujours avec eux, quand ils sont voyageurs,
Les bons poètes aux mains vides, doux rêveurs !
De jeunes serviteurs le suivaient, en cortège...

Sur la robe de son coursier, une albe neige,
Étalait des blancheurs du plus brillant éclat...
Son vêtement bleu-ciel mariait, ça et là,
Les chatoiements d'un beau saphir aux teintes pures
Avec les smaragdins reflets de la verdure...

*
* *

A peine avaient-ils vu les traits du cavalier
Que celui-ci sautait au bas de son coursier
Pour venir présenter ses compliments, sans doute,
Au groupe des amis rencontrés sur sa route...
Ses chaussures qu'ornaient des dessins à foison
Foulèrent lentement le viride gazon...
La grâce du jeune homme était délicieuse :
On eut dit un bosquet de pierres précieuses !
Vuong-Kouan, connaissant l'élégant étranger,
Se détacha du groupe et vint le saluer ;
Mais, par contre, légèrement intimidées,
Eprouvant une gêne imprécise à l'idée
De se trouver devant le jeune homme, ses sœurs
Allèrent se cacher toutes deux sous les fleurs...

*
* *

Il s'appelait *Kim-Trong*, était du voisinage
Et de la classe des lettrés qu'un vieil adage
A surnommé « les gens d'épingles et rubans ».

Riche, il passait partout pour homme de talent ;
Grâce aux tombeaux des siens, il avait, de la Terre,
En partage, reçu le savoir littéraire ;
En outre, par faveur, l'avait doté le Ciel
De nombreux et brillants dons intellectuels ;
Son air courtois, sa mine empreinte de noblesse
Attestaient qu'il était plein de délicatesse ;
A *Vuong-Kouan*, d'ailleurs, habitant le pays,
Par des liens d'école il se trouvait uni.
Jusqu'à lui, des deux sœurs, déjà, la renommée
Était venue, élogieuse et parfumée...
Il avait pressenti que le temple appelé
« Moineau de Cuivre » en son enceinte recélait
L'exquis printemps de deux charmantes créatures...
D'ailleurs, leur gynécée aux splendides tentures
Qui de son plus cher vœu limitait l'horizon
N'était point, par bonheur, très loin de sa maison...
Il avait soupiré, bien des fois, en cachette,
Sans bruit, le cœur gonflé de passion muette ;
C'est dire quel bonheur il éprouva soudain
En rencontrant les deux beautés sur son chemin :
La Fête des Tombeaux que des regrets endeuillent
Fut pour lui, de la sorte, un gai « concours de feuilles »
Et le hasard combla les vœux ardents du cœur
Qui partout recherchait la plus rare des fleurs...

Comme en rêve, parmi l'enchantement des choses,
 Il distinguait au loin leurs silhouettes roses :
 Printanière orchidée au svelte et souple corps,
 Chrysanthème automnal au divin jaune d'or !
Thuy-Kiéou, fière beauté vraiment impériale,
 Et *Kim*, talent céleste aux clartés sans égales,
 Tout au fond de leur cœur déjà se convenaient
 Mais leur visage avait encore un air gêné...
 En extase, *Thuy-Kiéou* demeurait hésitante :
 « Dois-je ici demeurer ? Est-ce chose décente ?
 Songeait-elle, ou plutôt faut-il, quoique à regret,
 Rompre de cet instant le doux charme et rentrer ? »
 Mais les ombres du soir qui s'allongeaient sans cesse
 Hâtèrent les adieux, accroissant leur tristesse...
 Déjà le voyageur était sur son cheval ;
 Longtemps *Kiéou* le suivit d'un regard amical...

*
 * *

L'eau du ruisseau coulait claire et mélancolique,
 Et les grands saules, d'un côté du pont rustique,
 Sur l'azur assombri, silhouettaient en noir
 Leur feuillage incliné, dans la douceur du soir..

VI. — LE RÊVE

Sous ses rideaux fleuris *Thuy-Kiéou* était rentrée,
Et, derrière les monts, dans sa gloire empourprée,
Par les ombres enfin submergé, le soleil
Avait chu, tout entier, comme un beau fruit vermeil...
Bruit sourd qui longuement par la plaine circule,
Tous les gongs annonçaient l'heure du crépuscule...
L'immortelle *To-Nga*, la lune aux feux blafards,
Avait déjà plongé son oblique regard,
Scrutateur indiscret des choses et des êtres,
A travers le grillage étroit de la fenêtre...
Comme des pleurs tombés de son brillant halo,
Elle semait de l'or sur les rides de l'eau,
Et des grands arbres, dans la cour, la masse sombre,
Projetait sur le sol, crûment, ses noires ombres...
— Un beau sorbier-de-mer au feuillage riant
Inclinait son sommet fleuri vers l'Orient...
Perles fines, de grosses gouttes de rosée,
S'égrenaient lourdement sur la terre apaisée,
Et, lourdement aussi, les printaniers rameaux
Laisaient pendre leur lourd feuillage, vert fardeau...
Dans ce calme, *Thuy-Kiéou* contéplait, une à une,
Silencieusement, les ombres, sous la lune...
Elle pesait, au fond de son cœur incertain,
Immédiate issue et résultat lointain,

Et murmurait, en évoquant les tristes cendres
 De *Dam-Tiên*: « L'être humain plus bas peut-il descendre ?
 Dans cette vie, hélas ! tout n'est que vanité :
 Sur ses dehors brillants qui donc pourrait compter ?
 Ce jeune homme, à l'instant, rencontré sur ma route,
 N'a-t-il pas dans mon cœur, aussi, fait naître un doute ?
 Suis-je sûre qu'au cours des cent ans à venir,
 Par quelque doux lien nous pourrions nous unir ? »

*
 * *

Ainsi, fébrilement, confuses et pressées,
 Dans un coin de son cœur, s'agitaient cent pensées ...
 Habile à les traduire, elle en fit, sur le champ,
 Un merveilleux poème au lyrisme touchant...
 Les rayons de la lune aux douces lueurs d'ambre,
 Obliques, traversaient les stores de la chambre .
 Sur l'accoudoir sculpté s'appuyant à demi,
 Rêveuse et seule, *Kiéou*, peu à peu, s'endormit...
 Or, tout-à-coup, une divine créature
 Apparut à ses yeux ! Elle était belle et pure,
 Son visage passait la rosée en fraîcheur
 Et son teint de la neige évoquait la blancheur.
 Ses jolis pieds qui voletaient de place en place,
 Tels deux beaux lotus d'or, semblaient fendre l'espace...
 Fantôme vaporeux qui paraissait planer,
 Floue, immatérielle, elle allait et venait,

Un mystère rendant ses formes incertaines :
On l'eut dite tantôt proche, tantôt lointaine...

*
* *

Toute heureuse de voir cette apparition,
Thuy-Kiéou la salua, non sans émotion,
Puis, s'étant approchée un peu, s'informa d'elle :
« Sans doute venez-vous des Sources Eternelles
Que bordent des pêchers ? Par quel hasard, mon Dieu,
Avez-vous égaré vos pas jusqu'en ces lieux ? »
Alors la vision lui répondit : « Je pense,
Que lorsque entre deux sons il y a correspondance,
Qu'il existe entre deux fluides, même ment,
Totale affinité pour un rapprochement,
Ces éléments prédestinés, à toute époque,
Pour s'unir ont tenté des efforts réciproques.
Auriez-vous donc si vite oublié qu'en ce jour
Nous fit nous rencontrer un fatidique amour ?
C'est à l'ouest d'ici qu'est ma froide demeure...
Un ruisseau qui rit ou sanglote, suivant l'heure,
Est au-dessous... Un pont rustique fut jeté
Sur son eau claire et joint l'un à l'autre côté...
Les nobles sentiments que marquait votre geste,
Vos généreux propos furent, je vous l'atteste,
Comme si vous aviez, sur ma dépouille, encor,
Jeté des perles ou semé des gouttes d'or !

A peine veniez-vous, ma sœur, de disparaître,
 Que j'en ai rendu compte à notre Auguste Maître,
 Le Souverain Patron des « *Victimes du Sort* »,
 Et j'ai lu votre nom en consultant alors
 Le Livre du Destin des « *Entrailles Brisées* »,
 C'est-à-dire de nous, femmes infortunées !
 Mieux vaut vous résigner à ce sort, ô ma sœur !
 C'est dans un même esquif, sur les flots du Malheur,
 La cruauté du Ciel pour nous étant commune,
 Que longtemps voguera notre double infortune...
 Tenez, j'ai dix nouveaux morceaux à composer,
 Mais ce divin labeur me semble malaisé :
 Votre pinceau de fleurs, exquisite poétesse,
 Peut seul les peindre, et j'ai recours à son adresse ! »
Thuy-Kiéou y consentit. Chaque sujet donné
 Fut bien vite par elle en poème tourné :
 Un coup de pinceau bref, et, de sa main céleste,
 Les dix pièces de vers jaillirent d'un seul geste !
 Le fantôme les lut et, d'admiration,
 Jeta, tout aussitôt, mainte exclamation :
 « Oh ! quel cœur de brocart, quelle bouche brodée,
 Pour exprimer si bien d'aussi belles idées !
 Vous aurez sûrement, avec ce pinceau d'or,
 Le premier prix, parmi les *Victimes du Sort* ! »
 Sur les carreaux fleuris, la céleste étrangère,
 Avait déjà tourné ses babouches légères...

La jeune fille la retint pour confirmer
Encore plusieurs fois combien elle l'aimait,
Mais un vent violent vient agiter les stores
Et l'apparition tout à coup s'évapore...

*
* *

Thuy-Kiéou comprit alors, en entr'ouvrant les yeux,
Qu'elle venait de faire un rêve merveilleux...
Son regard poursuivit *Dam-Tiên* parmi l'espace,
Mais nulle part, hélas ! ne retrouva sa trace...
Dans la chambre, pourtant, mystérieux et fort,
Un reste de parfum semblait traîner encor...
Fort avant dans la nuit et dans la solitude,
Thuy-Kiéou songea, le cœur rongé d'inquiétude,
A l'avenir prédit, aux terribles malheurs
Qui guettaient son printemps, et fut prise d'horreur :
« Ainsi, j'aurai le sort des pauvres fleurs brisées
Et des lentilles d'eau par chacun méprisées !
Je dois me résigner comme elles à souffrir...
O Ciel, je ne connais que trop mon avenir ! »
Telle l'onde ruant ses flots contre les rives,
Ces tourments l'assaillaient par couches successives...
Elle versait des pleurs en songeant à son sort,
Puis elle gémissait : les pleurs coulaient encor !
Ses sanglots égrenaient leur poignante musique,
Sous les rideaux ornés du phénix symbolique...

Mais Celle qui détient, avec juste raison,
 Ce doux nom : « *Consolatrice-de-la-Maison* » —
 Sa mère — réveillée en sursaut par les plaintes,
 En demanda la cause : « A l'heure où sont éteintes
 Toutes lampes, alors qu'avancée est la nuit,
 Pourquoi te tourmenter avec un pareil bruit ?
 O mon enfant, pourquoi de ta tendre figure,
 L'immaculé satin qui, par sa blancheur pure,
 L'emporte sur la fleur exquise du poirier,
 De ces gouttes de pluie est-il ainsi mouillé ? »
Kiéou répondit : « Maman, je ne suis qu'une fille,
 Innocente et bien jeune... Or, envers ma famille,
 Par un acte quelconque, aussi petit soit-il,
 Aussi mince qu'un fin cheveu, qu'un soyeux fil,
 Je n'ai pas encor su payer ma double dette.
 Et reconnaître ainsi, d'une façon complète,
 Les biens reçus de vous, de votre affection,
 A savoir : la naissance et l'éducation !
 Or, apprenez, Maman, que, dans cette journée,
 Au tombeau de *Dam-Tiên*, je me suis promenée ;
 A peine, cette nuit, avais-je clos les yeux,
 Qu'en rêve m'apparut, son spectre merveilleux.
 Elle m'a dit alors de chanter la misère
 De Celles dont le Sort cruel "rompt les viscères" ;
 Tel était le sujet donné. Voici comment
 Le traita mon pinceau poétique, ô Maman !

Si je dois augurer ce que pour moi présage
Songe aussi surprenant, ne suis-je donc pas sage
De conclure : « Le Ciel a fixé l'avenir
De votre enfant : toujours il lui faudra souffrir ? »
— « Les rêves sont trompeurs, lui répondit sa mère,
Vous achetez ainsi, sans motif, des chimères,
Des sujets de tristesse ! Oh ! ma fille, à quoi bon
Vous torturer l'esprit ? A quoi pensez-vous donc ? »
Kiéou écoute ces mots consolants qui l'exhortent
Au calme, tour-à-tour à voix basse, à voix forte...
Elle ne cesse pas pourtant de réfléchir
A l'apparition... aux malheurs à venir...
Elle se sent si jeune et si faible, sans armes !...
La source du *Tuong*, le « Grand Fleuve des Larmes »,
S'ouvre encore et, coulant, coulant abondamment,
Inonde, à flots pressés, son visage charmant.
Kiéou entend, à travers les barreaux de la grille,
Le jaune loriot qui, sans trêve, babille...
Sur le mur, un chaton des saules du jardin
Voltige et, lentement, dans la cour du voisin,
Va choir, flocon léger, sans bruit et sans secousse...
Le silence est total... l'ombre, paisible et douce...
Le balcon, par un jour oblique illuminé,
Sous le jeu des rayons a l'air d'être incliné...
Kiéou est seule... Elle songe au triste sort des femmes
Et mille sentiments s'agitent dans son âme...

VII. — TRISTESSE

Ah ! combien curieux est le mal de l'Amour !
Quand ses deux fils de soie ont lié pour toujours
Deux cœurs entre eux, qui donc assumerait la tâche,
D'essayer de briser ces subtiles attaches ?
Ainsi, depuis que *Kim* avait réintégré
Son cabinet d'étude où des barreaux serrés
Formaient grillage au cadre étroit de la fenêtre,
De sa pensée intime il n'était plus le maître...
Du souvenir de *Kiéou* son esprit obsédé
A s'en distraire un peu point ne se décidait...
Sans trêve s'accroissait son ennui monotone...
Chaque jour lui semblait long comme trois automnes...
Des nuages cachaient la fenêtre à barreaux
Tendue exquisement de luxueux rideaux,
Et, tels ceux du mont *Tân*, le séparaient de Celle,
Dont l'avait fasciné la splendeur d'Immortelle,
O nuages cruels fermant le nid si doux
Plus hermétiquement encore qu'un verrou !
Follement, au milieu de ses songes moroses,
Le poursuivent sans fin mille poussières roses...
Mais la lune a déjà sensiblement décliné
Et beaucoup d'huile dans la lampe a disparu,
Et *Kim* rêve toujours à la grâce indicible
De Celle dont le cœur lui semble inaccessible...

Plus que le bronze glacial, un froid profond
Règne dans cette chambre où son cœur se morfond...
Des pinceaux de bambou la pointe, fine mèche,
Fait en poils de lapin, sans encre, se dessèche,
Et sur les touches de phénix des instruments,
Tous les fils, détendus, pendent languissamment...
Le store qui de *Kiéou* tristement le sépare,
Sous la brise, parfois, claque dans la nuit noire...
Elle-même, l'odeur suave de l'encens
Ne fait que rappeler à son cœur l'être absent...
Le thé qu'il boit n'a pas la douceur parfumée,
Qu'on goûte uniquement aux côtés de l'aimée...
Ah ! certes, ce tourment d'amour si vite né
Montrait bien que *Kim-Trong* était prédestiné !
Sans doute payait-il quelque dette afférente,
Au cycle des trois existences précédentes !
Sinon, comment son cœur aurait-il pu souffrir
Aussi cruellement par le seul souvenir
D'une femme, fût-elle ensorceleuse et belle,
A faire s'écrouler villes et citadelles ?...

*
* *

Mélancoliquement il évoqua les lieux
Où, par la volonté souveraine des Dieux,
Il avait eu, soudain, l'adorable surprise,
Sur sa route, de rencontrer la Fleur exquise...

Il revit tout : le beau paysage vermeil
 Doré par les rayons ultimes du soleil
 Et, vision céleste aux splendeurs inouïes,
 L'ange auquel il brûlait de s'unir pour la vie.

*
 * *

Pour revivre cette heure et son enchantement
 Il voulut retourner dans le site charmant...
 En hâte, il s'y rendit : comme naguère, l'herbe
 Y poussait bien, toujours, verdoyante et superbe...
 Limpides, les étangs brillaient dans les roseaux,
 Comme si la Nature en eût filtré les eaux...
 Hélas ! de l'être aimé dont l'émouvante grâce
 Avait jadis fleuri cet endroit, nulle trace !...
 Sur le bord des étangs, d'heure en heure plus noirs,
 Les roseaux inclinaient leur tête au vent du soir
 Et leur plainte, évoquant les âmes en détresse,
 Ne faisait, semblait-il, qu'accroître sa tristesse...

VIII. — *POUR se RAPPROCHER de la FLEUR*

Malgré la passion folle qui l'animait,
 Au fond du souvenir, l'image qu'il aimait
 Et dont il subissait sans trêve la hantise,
 Chaque jour, devenait un peu plus imprécise,

Mais, imaginatif, bien vite il recréait,
Dès qu'il devenait flou, le fantôme adoré...
Ainsi se formait-il de *Thuy-Kiéou* mille images
Au sourire idéal, dans un lointain mirage...
Il n'y tint plus : un jour, désertant son logis,
Par étapes, au « *Pont de Lâm* » il se rendit...

*
* *

D'aspect sévère était la maison de l'aimée,
Et les murs bien trop hauts, et la porte fermée !...
Tari, le clair ruisseau dont l'onde eut charrié
Les mots d'amour écrits sur un rouge papier,
Et coupé, le chemin par où, selon l'usage,
Eut à *Kiéou* l'oiseau bleu porté le doux message !
Tel un store mouvant, pendait avec douceur
Le feuillage ajouré des longs saules-pleureurs...
Un jeune loriot, lançant ses primes notes,
Semblait railler *Kim-Trong* par sa chanson falote...

*
* *

Contre notre amoureux, vraiment, tout conspirait
Car la porte était close et le verrou tiré...
De belles fleurs jonchaient le seuil de la demeure.
Mais où donc se trouvait la 'plus belle, à cette heure ?

*
* *

Il restait là, debout, et plus que de raison
Indécis... Mais faisant le tour de la maison,
Il aperçut soudain une autre maison vide...
Il s'informa : « Certain commerçant y réside,
Lui dit-on, mais il est depuis longtemps parti
Pour faire du négoce en de lointains pays... »

*
* *

Sur sa demande, alors la maison fut ouverte...
C'était exact : patron absent... chambre déserte...
Se donnant pour étudiant, il la loua
Et dans l'appartement bien vite emménagea.
Il y porta son sac à musique, ses livres,
Bref, en étudiant tout ce qu'il faut pour vivre...
Visitant le jardin, il y trouva, d'ailleurs,
Tout ce qui peut combler les désirs d'un rêveur :
Les arbres, les rochers dont la miniature
Résume artistement la riante Nature...
Dans ce site enchanteur, il découvrit encor
Une terrasse avec ces caractères d'or :
« La Contemplation de l'azur », dont la teinte
N'était pas par le temps complètement éteinte...
Et *Kim* se réjouit à part soi qu'en ces lieux
Semblable inscription émerveillât ses yeux :
« La volonté d'En-Haut, dit-il, est manifeste !
Le Sort nous unira ! C'est un signe céleste !... »

Ainsi du jeune *Kim*, jour et nuit aux aguets
Bien souvent la fenêtre où du papier collé
Se fleurissait joyeusement de mille images
Entr'ouvrit ses battants ornés de beaux nuages,
Et, vers le « Mur de l'Orient », fort anxieux,
Pour la voir, maintes fois, il dirigea ses yeux...
Par dessus le mur bas, il observait sans cesse
La maison, attendant que l'idole paraisse :
Une serrure en cuivre à peine d'un empan
Scellait, hélas ! la porte inexorablement
Et *Kim* usait ses yeux sur la demeure close,
Sans jamais voir entrer ou sortir l'ombre rose...

IX. — GAGES D'AMOUR

Il attendait toujours... Or, la Reine des Nuits
Pour la seconde fois achevait son circuit
Lorsqu'au jour, l'air étant d'une douceur extrême,
Il crut apercevoir, derrière le mur même,
Sous les pêchers, avec un nonchaloir charmant,
Une ombre humaine qui glissait légèrement...
Lors, lâchant sa guitare, ainsi que bien l'on pense,
Et retroussant sa robe, au dehors il s'élança...
Un parfum dans les airs, s'attardait, tout puissant,

Mais la personne avait disparu, ne laissant,
Derrière elle qu'un vide à donner froid à l'âme...
Kim, toujours dévoré par une ardente flamme,
Et curieux plus que jamais, à petits pas,
Contourna le grand mur fleuri comme un damas.
Le cœur battant d'émoi, notre amoureux, de suite,
D'un rapide coup d'œil explora tout le site...
Sur une branche de pêcher, il vit alors,
O surprise ! une épingle à cheveux toute en or...
En étendant la main, il prit le bijou frêle,
Et l'emporta chez lui, songeant : « D'où provient-elle ?
Du fond du gynécée obscur et du palais
Comment a-t-elle pu jusqu'ici s'échouer ?
Ce bijou précieux... cette personne exquise...
Plus j'y songe, ma foi, plus grande est ma surprise !
Sans une volonté formelle du Destin,
Cet objet pouvait-il choir ainsi dans mes mains ? »
Il dévorait des yeux et couvrait de caresses
La divine trouvaille, objet de sa tendresse,
Présage merveilleux d'un bonheur sans pareil,
Jour et nuit, jusqu'au point d'en perdre le sommeil...
Il lui semble, parfois, sur l'objet qu'il adore,
Qu'un vague et doux parfum de santal flotte encore...

Comme se dissipait la brume du matin,
Kim vit se dessiner dans le proche jardin
 Une fine et reconnaissable silhouette...
 Faisant le tour du mur, elle baissa la tête,
 Avec l'air de chercher quelque chose, eut-on dit,
 Dont le vif intérêt captait tout son esprit...
 Le jeune homme, aux aguets, attendait l'aventure...
 Il éleva la voix, par dessus la clôture,
 Et vers la promeneuse errant parmi les fleurs,
 Lança, de loin ces mots pour lui sonder le cœur :
 « J'ai trouvé, par hasard, cette épingle...Mystère !
 J'ignore tout du nom de sa propriétaire...
 Où trouverais-je le *Hiép Phô*, le port de mer
 Où, jadis, un pêcheur ravit au gouffre amer
 Le merveilleux éclat de cette perle fine ?
 Comment la rapporter à son lieu d'origine ? »

*
 * *

Thuy-Kiéou, ayant oui l'invite, répliqua :
 « Je vous dois grand merci, jeune homme délicat !
 Vous êtes trop loyal pour, à la dérobée,
 Vouloir accaparer cette chose tombée.
 Une épingle, au surplus, a bien peu de valeur !
 Que peut-elle peser auprès de votre cœur
 Qui, respectant le droit, méprisant les richesses,
 Si généreusement atteste sa noblesse ? »

*
 * *

Et le jeune homme alors à *Thuy-Kiéou* répondit :
« Je suis votre voisin ; j'habite près d'ici...
Ne voyez pas en moi quelque étranger, ma chère,
Arrivant, impromptu, d'une lointaine terre...
Grâce à cet incident, j'ai respiré, très doux,
Quelque peu du parfum qui rayonne de vous,
Mais, hélas ! de combien et de combien d'angoisses
Mon cœur dut-il subir les étreintes tenaces,
Et combien dut attendre, ô Ciel, mon triste amour,
Avant de savourer l'ivresse de ce jour !
De grâce, arrêtez-vous ; que je puisse, de suite,
Montrer les sentiments intimes qui m'agitent... »

*
* *

Il courut donc chez lui ; le cœur battant bien fort,
Adjoignit au bijou deux bracelets en or
Plus un mouchoir de soie et, s'aidant d'une échelle,
Comme si son ardeur vraiment surnaturelle
Voulait escalader la nue en plein azur,
Grimpa, d'un pied léger, jusqu'au sommet du mur.
Nul doute : la Beauté qui s'offrait à sa vue
Était bien cette fleur l'autre jour apparue !

*
* *

Rougissante, *Thuy-Kiéou* ne savait vraiment pas
Quelle attitude prendre en un semblable cas...

Kim la dévisageait. Elle baissa la tête.
Pour fuir de tels regards à l'audace indiscrete...
Il dit alors : « Depuis que le Sort, par bonheur,
Nous fit nous rencontrer, sachez que, dans mon cœur,
J'ai toujours, en secret, conservé l'espérance
De vous revoir ! Sachez qu'à vous seule je pense !...
Hélas ! le temps passait... Il y a si longtemps
Qu'en silence et l'esprit vers vous, je vous attends !
Voyez ma mine : en proie aux souffrances morales,
J'ai dépéri ; je suis maintenant faible et pâle...
Je n'ai plus que les os ; frêle à faire pitié,
Mon corps passe en maigreun un tronc d'abricotier !
Oui, le temps s'écoulait... Qui donc m'eut pu prédire
Que je verrais enfin un jour semblable luire ?
Des mois, des mois entiers, mes beaux rêves flottants
Se dorèrent des feux d'un souvenir constant !
Ma pensée, au pourchas de votre douce image,
Semblait perdue au loin, là-bas, dans les nuages,
Et je me résignais au lamentable sort
De *Vi-Sinh* dont chacun connaît la triste mort :
Au rendez-vous donné par une jeune femme,
Sous un pont, vainement il attendit la dame...
Contre un pilier du pont, fidèle, il reste seul
Et les eaux, s'élevant, lui firent un linceul !...
Mais puisque vous voilà, permettez-moi de dire,
En quelques mots fort brefs, ce que mon cœur désire !

O Palais-des-Miroirs aux féériques clartés,
 De grâce, accordez-moi, Lumineuse Beauté,
 D'éclairer de vos feux plus brillants que l'aurore,
 L'humble lentille d'eau qui, tout bas, vous implore !... »

*
 * *

Hésitante, *Thuy-Kiéou* alors lui répondit :
 « Dans ma famille, on a des mœurs pures ainsi
 Que la glace ou la neige et fort simple s'écoule,
 Notre vie à l'instar de navet ou ciboule...
 Quand il s'agit de feuille rouge et rouge fil,
 C'est-à-dire de mariage, appartient-il
 A d'autres qu'aux parents de décider la chose ?
 Vous rappeler cela me rend toute morose,
 Car pour moi, faible saule et si fragile fleur,
 Vous avez lourds trésors de pitié dans le cœur...
 Je suis si jeune encore ! Où prendrais-je l'audace,
 De répondre aux propos qui si fort m'embarrassent ? »

*
 * *

« Les jours ont beau se suivre, ils sont fort décevants,
 Lui répliqua *Kim-Trong* ; un jour, il fait du vent ;
 Il pleut le lendemain ! Occasion si belle,
 En ces jours printaniers, vraiment, reviendra-t-elle ?
 Si vous ne daignez pas examiner mon cœur
 En qui brûle, à me rendre fou, l'amour vainqueur,

Et constater qu'il bat pour vous seule, ô ma reine,
Vous allez me causer une effroyable peine,
Sans profit pour personne!... Acceptez tout au moins,
Ce modeste cadeau, de ma flamme témoin,
Ce qui me permettra de donner une base,
Si fragile soit-elle, à l'espoir qui m'embrase...
Quand je serai fixé sur le sort qui m'attend,
Si votre cœur répond à mon amour constant,
Je verrai quels moyens s'imposent pour qu'en hâte
J'obtienne de chez vous la main que je convoite.
Si par malheur, le Ciel, Etre mystérieux,
Forme étrange, aux desseins vraiment capricieux,
Qui brise les projets des pauvres Ephémères,
Se plaisait à trahir, hélas! mon cœur sincère,
Eh bien, je laisserais ma vie au vert printemps
S'écouler résignée à ce sort attristant ;
Si pour quelque motif que je ne puis comprendre,
Insensible à ma voix, refusant de l'entendre,
Beau comme le printemps, votre cœur parfumé
Restait à mon amour étroitement fermé,
Oui, si mon insistance hélas! demeurait vaine,
Vous me feriez vraiment, *Thuy-Kiéou*, bien grande peine!..

*
* *

La timide *Thuy-Kiéou* en silence laissait
Couler ces mots si doux qui semblaient la bercer.

Au tendre amour s'ouvrait son âme printanière,
 Mais ses regards d'automne aux limpides lumières,
 Comme s'ils redoutaient un abandon charmant,
 Pudiques, vers le sol s'abaissaient lentement.
 Elle lui dit enfin : « La première entrevue,
 Que nous venons d'avoir et qui m'a tant émue,
 Nous laisse bien encor l'un à l'autre étrangers !
 Pourtant, d'affection mon cœur est trop chargé
 Pour que, me maîtrisant, plus longtemps je contienne,
 Le sympathique élan qui, malgré moi, l'entraîne...
 Donc, noble et généreux jeune homme au cœur aimant
 Qui nourrissez pour moi si tendre sentiment,
 J'accepte, sachez-le, la parole suave,
 Que vous venez de dire ; en hâte, je la grave,
 Sur la pierre et sur l'or, et jure que toujours
 Je resterai fidèle à ce signe d'amour !... »

*
**

Kim-Trong sentit son cœur, à ces mots adorables,
 Comme débarrassé d'un fardeau formidable.
 Dans la main de *Thuy-Kiéou*, joyeux, ivre d'espoir,
 Il mit les bijoux d'or et le rouge mouchoir
 Et dit : « C'est d'aujourd'hui, voyez-vous, que commencent
 A courir les cent ans de ma vraie existence, !
 Comme gage de mon amour, acceptez donc,
 En souvenir de moi, *Thuy-Kiéou*, cet humble don... »

*
**

Elle avait à la main un mouchoir magnifique,
Ainsi qu'un éventail aux tournesols féeriques...
En échange du don, elle remit alors
A *Kim* ces beaux objets, plus son épingle d'or...

*
**

Ils scellaient donc ce troc, d'une douce parole,
Comme ils l'eussent pu faire avec vernis ou colle,
Quand, non loin d'eux, dans la maison, il leur sembla
Que s'élevait soudain ainsi qu'un bruit de voix...
Tel un couple d'oiseaux qui, pris de peur, s'envole,
Faisant tomber feuilles et fleurs, en chute folle,
Des jeunes amoureux le couple si touchant
A ce bruit importun s'effare sur le champ...
Lui, vers la chambre où sont ses livres, court bien vite.
Elle, vers son boudoir, aussi, se précipite...

X. — DANS LA CHAMBRE AUX LIVRES

Depuis l'instant précis où la pierre a de l'or
Pu savoir l'âge exact, depuis que, grâce au sort,
Nos jouvenceaux, guidés par quelque prescience,
Ont pu se rencontrer et lier connaissance,
Leurs tendres sentiments n'ont cessé, chaque jour,

De s'accroître et leurs cœurs, en proie au mal d'amour,
De devenir de plus en plus mélancoliques...
Les obstacles qui les séparent, qui compliquent
Le parachèvement de leur félicité,
Les révoltent par leur stupide cruauté...
Pareils aux deux amants de jadis, ils maudissent
La rivière *Tuong* dont l'eau devant eux glisse,
En un mince filet vraiment si peu profond
Qu'en y plongeant la main on toucherait le fond...
Ils pourraient aisément franchir à gué cette onde,
Et pourtant, séparés, tous les deux se morfondent...
Obligés de subir l'isolement brutal,
L'un regarde en amont, l'autre attend en aval...
La loi de convenance, ainsi qu'un mur, protège
Ces fraîcheurs de rosée et ces candeurs de neige :
Ils ne peuvent encore échanger décemment
Les messages exquis de l'amoureux printemps.
Monotones, ainsi, s'écoulent, une à une,
Les journées de grand vent, les nuits calmes de lune...
Des fleurs rouges le champ peu à peu s'éclaircit
Mais le feuillage vert, par contre, s'épaissit :
Mélancolique ainsi que la fin d'un beau rêve,
C'est le divin printemps qui, semble-t-il, s'achève...

Voici que, certain jour, arriva, solennel,
L'anniversaire du grand père maternel.
Père et mère, frère cadet et sœur cadette,
Préparèrent gaîment les beaux habits de fête,
Qu'il sied de revêtir en telle occasion,
Puis, tout étant réglé, bien loin de la maison,
S'en allèrent, avec l'offrande coutumière,
Porter l'expression de leur amour sincère.

*
* *

Seule, ainsi, *Kiéou* songea que c'était bien le jour
Propice pour revoir l'objet de son amour.
Alors, dans son salon, elle mit sur la table,
De la belle saison maint produit délectable.
Puis, de ses talons fins comme des nénuphars
Vers le mur mitoyen accourut sans retard.

*
* *

Douce, parmi les fleurs, pour marquer sa présence,
Sa voix d'or retentit dans le tiède silence...
Derrière la charmille, à cette heure, en effet,
Le jeune homme déjà se tenait aux aguets :
« A ce cœur qui du mien s'est détaché, ma chère,
Lui dit-il, combien j'ai de reproches à faire !
Je croyais refroidi le feu, l'encens éteint,
De vos serments sacrés depuis le jour lointain !

Pendant ce temps si long, je suis passé, sans cesse,
 Du souvenir charmant à la morne tristesse,
 De la douce espérance à l'affreux désespoir,
 Et je doutais vraiment de jamais vous revoir...
 Neige et rosée ont fait, durant ces jours si ternes,
 Grisonner mes cheveux comme fleurs d'alatene !... »

*
 * *

Thuy-Kiéou lui répondit : « La faute en est au vent
 Qui barra mon chemin de ses coups décevants ;
 Pareillement, la faute en incombe à la pluie
 Qui me retint captive et loin de l'âme amie !
 Envers cette âme-sœur, si, pendant de longs mois,
 Je me rendis coupable, oh ! ce fut malgré moi !
 Par bonheur, aujourd'hui, ma maison est déserte...
 J'ai donc pensé, n'ayant à craindre aucune alerte,
 Que l'instant opportun était venu vraiment
 Pour vous remercier de vos doux sentiments... »

*
 * *

Elle dit, et, longeant les petits monts factices
 Faits de petits rochers groupés par artifice,
 Contourna le jardin d'un pas rapide et sûr...
 Ayant atteint ainsi l'extrémité du mur,
 Elle vit qu'on pouvait pratiquer une brèche
 A travers la clôture encore toute fraîche

Retroussant aussitôt ses manches, elle ouvrit
De la « Grotte aux pêcheurs » la serrure sans bruit
Et sa main écartant, eut-on dit, les nuages,
Elle aperçut soudain clairement le passage
Qui devait la conduire, avec l'appui du Ciel,
Au divin paradis, séjour des Immortels !
Des deux visages mis tout-à-coup en présence.
S'accrurent les fraîcheurs, par l'allégresse intense.
Réunis, les amants, fous de félicité,
Se firent aussitôt mille amabilités.
Comme il sied en tel cas, l'un disait : « Je souhaite
Les dix-mille bonheurs au grand cœur que vous êtes » !
Et l'autre : « Ce temps-ci, comment le trouvez-vous ?
Froid ou chaud ? Le savoir, vraiment, me serait doux !
Votre santé toujours est-elle florissante ? »
À pas lents, côte-à-côte, et l'âme frémissante,
A la salle d'étude ils allèrent alors,
Devisant sur le vent et sur la lune d'or,
Echangeant des serments solennels et solides
Comme les monts altiers ou les fleuves rapides...
Porte-pinceaux, urne à poèmes s'alignaient
En bon ordre, sur le pupitre, ainsi qu'il sied ;
Un ravissant tableau dont les vertes nuances
Représentaient un pin, symbole de constance,
Pendait contre le mur. Des traits d'un naturel
Si pur qu'on eût juré que tout était réel

Avaient rendu le vent ainsi que la rosée,
 Sur l'arbre et sur le sol par la nuit déposée...
 L'ayant bien admiré, *Kiéou* loua, du tableau,
 D'un ton très chaleureux, les fins coups de pinceau,
 Disant : « Plus je m'attarde à leur délicatesse,
 Et plus grande, ma foi, me semble leur finesse... »
 « Non, dit-il, ce n'est là qu'une ébauche sans goût
 Que je viens de finir à l'instant, voilà tout !
 Mais je serais heureux si vos mains aux doigts roses
 Daignaient de quelques mots fleurir cette humble chose... »

*
* *

La main de fée, alors, tel un vent indompté,
 Tel un brusque abat-d'eau, se mit à s'agiter,
 Puis, s'arrêtant, en haut du dessin, plein d'emphase,
 Le pinceau magistral y broda quelques phrases...
 « Oh ! fit *Kim-Trong*, charmé, c'est du jade, ma foi,
 Et des perles sans prix que vous crachez pour moi !
Ban et *Ta* qui, pourtant, étaient femmes savantes,
 N'auraient pas su trouver paroles plus charmantes !
 Un semblable bonheur ! Pour l'avoir mérité,
 Sans doute ai-je montré bien grande charité
 Dans une autre existence ! Ah ! sans cela, ma dame,
 Comment donc expliquer que j'aie ému votre âme ? »
Kiéou dit : « J'ai contemplé, quoique furtivement,
 Votre visage ouvert, expressif et charmant :

Si vous n'êtes de ceux qui portent un insigne,
De jade précieux, du moins êtes-vous digne,
De la société des gens qui, pour décor,
Peuvent, par leur talent, prétendre aux portes d'or :
—Académiciens, lettrés, hauts dignitaires...—
En revanche, mon sort me semble bien vulgaire,
Et bien mince, évoquant par sa fragilité
Les ailes d'une libellule, en vérité !
Nous unir ? Mais qui sait si la voûte azurée,
Assumera pour nous forme ronde ou carrée ?
Oui, qui sait si le Ciel, ce maître des destins,
Conduira nos projets d'amour à bonne fin ?
C'est curieux, sachez ceci : j'ai souvenance,
Que, jadis, certain jour, dans ma plus tendre enfance,
Un physiognomoniste, ayant lu dans mes traits,
A prédit par ces mots ce qui m'arriverait :
« Eclatante beauté qui trop se manifeste,
Par des dehors charmeurs connaîtra sort funeste !
Oui, d'un ingrat destin mille automnes viendront
Jeter leur deuil amer sur ce candide front :
Toute son existence, hélas ! je le parie,
Sera vouée à l'art de la galanterie... »
Mes regards, tour à tour, vont vers vous puis vers moi !
Quel abîme entre nous ! Jugez de mon émoi :
L'un est épais et fait pour les grandeurs suprêmes
Tandis que l'autre atteste une minceur extrême.

Se peut-il donc vraiment que nous nous convenions
Et que soit entre nous permise l'union ? »

*
* *

Kim dit : « Notre rencontre était prédestinée,
Mais fut-elle à l'échec par le Ciel condamnée.
De tout temps, on a vu l'humaine volonté
Triompher, mainte fois, des célestes décrets.
Pour moi, si par malheur, l'adversité traîtresse,
Réduisait à néant nos formelles promesses
Je garderais gravé, dans mon cœur, cet amour,
Comme sur l'or ou sur la pierre, pour toujours ! »

*
* *

Tous les sentiments nés dans leurs replis intimes
Étaient dits et redits. Pleins d'un amour sublime,
Leurs cœurs épanouis comme un joyeux printemps
Se grisaient sans répit d'un vertige exaltant...
Mais, plus courts qu'un empan, les beaux jours passent vite
Regardant au dehors, ils virent, dans sa fuite,
Le corbeau du soleil à moitié dévoré
Par les monts orgueilleux du couchant empourpré.
Thuy-Kiéou s'apercevant alors que son absence,
Risquait, par sa longueur, de manquer de décence,
Toute la maisonnée étant loin du logis,
Prit, en hâte, congé de son charmant ami,

Puis, frissonnant encor d'une indicible joie,
Revint, à pas légers, vers ses rideaux de soie...

XI. — AUX SONS DE LA GUITARE

Elle arriva chez elle à point pour recevoir
Des nouvelles des siens : ils étaient en retard...
Au milieu du festin fleuri d'anniversaire,
Sans doute se trouvaient encor ses père et mère...
Quoi qu'il en fût, voyant qu'ils n'étaient pas rentrés,
La douce Fleur sentit ses esprits rassurés.
Ayant ainsi banni sa crainte passagère,
Et vite rabaisé le store en soie légère,
Kiéou, le cœur tout ému d'un caprice soudain,
En hâte regagna le nocturne jardin.
La lune, avec douceur, versait la clarté blanche
De son disque d'argent quadrillé par les branches...
Une lampe chez *Kim* brille, feu souriant,
Et rappelle *Trac-Zan*, cet humble étudiant
Qui, trop pauvre pour acheter du luminaire,
D'un simple ver luisant lisait à la lumière...
Elle brille à travers le rideau tremblotant
Qu'une brise folâtre agite par instants...
Sur sa table appuyé, *Kim* somnole... Le rêve
Qui berçait son sommeil subitement s'achève,

Au léger bruit que font, près de lui, dans le noir,
 De la belle *Thuy-Kiéou* les pieds de nénuphar...
 A cet instant précis, le songe s'évapore,
 Du jeune homme qui croit dormir sous les sophores...
 La lune a décliné... Son ombre, en ce moment,
 A rapproché les fleurs de poirier de l'amant...
Kim vivait un de ces songes couleur d'aurore,
 Que les languides nuits de printemps font éclore...
 bercé par un silence aussi doux que le miel,
 Il se voyait déjà, parmi les Immortels...
 L'esprit encor confus, il rêvait de prouesses
 Sur la montagne *Giap*, séjour d'une déesse...
 Réveillé tout à fait, il se frotta les yeux...
Thuy-Kiéou lui dit : « Ami, tout est silencieux...
 Comme un paisible flot, sans bruit, glissent les heures,
 Pourtant longue est la nuit et vers votre demeure,
 Pour des raisons de « fleurs » j'ai dirigé mes pas...
 Nous sommes maintenant réunis, n'est-ce pas,
 Mais savons-nous, hélas ! si ces ivresses brèves
 Ne seront bientôt plus pour nous qu'un simple rêve ? »

*
* *

Ayant ouï la voix au timbre d'or l'amant,
 Le cœur fleuri d'espoir, dans son appartement,
 Fit pénétrer l'amante adorable, bien vite,
 Avec des mots de bon accueil, selon le rite,

Du candélabre ayant l'aspect d'un nénuphar
Il fit renouveler les cierges sans retard
Et regarnir d'encens la belle cassolette,
Dont la forme évoquait une pêche parfaite.
Un vertige exaltait cet instant solennel...
Après avoir écrit des serments éternels,
Caractères cursifs, sur une belle page,
Et dans la masse des cheveux qui des nuages
Évoque les contours souples après avoir
Planté le couteau d'or pour en faire deux parts,
Ils échangèrent, pour que leur amour perdure,
De longues mèches de leur brune chevelure...
La lune étincelait en plein ciel, tout là-haut...
L'un près de l'autre, ils ne se disaient qu'un seul mot,
Ce verbe essentiel qui vaut tous les poèmes,
Et lie à tout jamais entre eux les cœurs qui s'aiment.
Sans fin, ils échangeaient d'adorables aveux,
Jusqu'au moindre détail, au plus mince cheveu
Et jusqu'au plus ténu de tous les fils de soie,
Se montrant tout le fond de leur cœur avec joie.
Pour cent ans ils gravaient le caractère « *Dòng* »
Dans leurs os, mot bien doux qui veut dire « Union »,
D'un céleste rubis, dans leurs tasses vermeilles,
Ensemble ils savouraient la liqueur nonpareille...
Les rubans de *Thuy-Kiéou* dégageaient, semblait-il,
Tel l'arome des fleurs, comme un parfum subtil.

Un miroir reflétait les images charmantes
De l'amoureux ardent et de sa tendre amante...
Mais, à pas de velours, l'heure calme glissait
Et *Kim*, d'un sentiment indicible oppressé,
DouceMENT dit à *Kiéou* : « Ecoutez, jeune fille,
L'heure embaume, le vent est frais, la lune brille...
Cependant pour qu'il touche aux cîmes du bonheur,
Je sens qu'il manque encor quelque chose à mon cœur...
Mais malheureusement les liens du mariage,
N'existant pas encore entre nous deux, je gage
Que j'outrepasserais mes droits en formulant
Le désir que tout bas nourrit mon cœur d'amant.
Je crains d'aller trop loin en vous disant la chose. »
—« Puisqu'il est question entre nous des fils roses
Et de la feuille rouge, autrement dit, un jour,
Par les nœuds de l'hymen de sceller notre amour,
Lui répondit *Thuy-Kiéou*, nous avons bien, je pense,
Fait l'un de l'autre assez intime connaissance !
Ne me parlez donc pas de lune ni de fleurs
Comme les libertins aux propos enjôleurs,
Mais s'il ne s'agit point de me compter fleurette,
A combler tous vos vœux par ailleurs je suis prête ».

*
**

Kim répond : « Non, ma foi, vous faites grande erreur :
Je ne veux point parler de lune ni de fleurs ».

Mais goûter vos talents, musicienne habile,
Dont le renom s'étend des champs jusqu'à la ville,
Et qu'escortant partout des éloges flatteurs
Ainsi que le parfum suit un bouquet de fleurs ;
Hélas ! je tends en vain, tel *Tioung-Ky*, mes oreilles
Pour ouïr « La Montagne » et « Les Eaux », ces merveilles ! »

*
* *

— « Pourquoi vous occuper de mon piètre talent ?
Fait *Kiéou*. N'est-ce pas là caprice de galant ?...
Enfin, soit ! Dès l'instant que votre voix l'exige,
J'obéis... » *Kim*, joyeux, aussitôt se dirige,
Vers le fond de la pièce où, tout contre le mur,
On voit une guitare élégante en bois dur.
Il présente, à deux mains, cet instrument sonore.
A hauteur des sourcils de *Kiéou* qui dit encore :
« Vous me rendez confuse... Oh ! mon faible talent
Ne doit pas vous causer un tel dérangement !.. »
Mais, essayant déjà les cordes militaires
Aux sons graves et forts tels des trompes de guerre,
Et les cordes des doux lettrés aux sons mineurs,
Kiéou faisait voltiger ses doigts comme des fleurs...
Les notes *Cung*, *Thuong*, *Giôc*, *Chùy*, *Võ* retentirent
L'une après l'autre, ainsi, sur la divine lyre...
A ce prélude exquis, essaim de perles d'or,
Les quatre cordes, donc, ayant tenu l'accord,

Pour ouvrir le concert par un chant de victoire,
Elle entama soudain cette héroïque histoire :
L'air appelé « *Combat des Seu avec les Han* »
On entendit alors vibrer des cris stridents
Ponctuant, dans l'ardeur folle de la bataille,
Défis, chocs, corps-à-corps, coups d'estoc et de taille,
Et les armes, parmi ce tumulte d'enfer,
Mêler, sans fin, à des bruits d'or des bruits de fer!
Puis de *Teu-Ma* ce fut l'air poignant et terrible :
« *A la conquête du Phénix* ». Des cris horribles
Alternaient, eut-on dit, avec de lourds sanglots.
Puis l'air « *Quang Lang* » : « *Tout fuit, le nuage et le flot* »...
Enfin, cette chanson sublime, la dernière :
La belle *Triéou-Kouan* qui passe la frontière,
Pour son prince brûlant d'un très fidèle amour
Et, du fond de son cœur, songeant aux siens toujours...
Brillants et clairs, les sons éclataient, par espaces,
Comme les cris d'un vol de cigognes qui passe,
Ou bien s'assourdisaient en murmure incertain
Tel le chant d'un ruisseau qui bruit au lointain...
Tantôt s'alanguissait la chanson presque éteinte,
Pareille au vent qui roule au dehors sa plainte,
Tantôt l'air se précipitait, torrentiel,
Comme la pluie à flots pressés tombant du Ciel...
La lampe, tour-à-tour, très vive et vacillante,
Soulignait ces accents de sa clarté tremblante...

La musique agissait si douloureusement
Sur *Kim* qu'il ressentait un morne abattement.
Tantôt il s'appuyait aux coussins, l'air sévère,
Et tantôt il baissait la tête vers la terre ;
De ses entrailles, par moments, les neuf replis
S'embrouillaient, et, parfois, se fronçaient ses sourcils :
Un malaise étreignait son âme ; sa figure,
Se crispant, assumait une expression dure...
« Oui, merveilleux, dit-il, mais ces airs émouvants
Font goûter au palais l'amer et le piquant...
Un âpre et vague ennui dans mon âme persiste...
Pourquoi choisissez-vous des chansons aussi tristes ? »
Leurs accents sont empreints d'une sombre douleur
Ils jettent l'amertume au fond de votre cœur
Et versent dans celui des gens qui vous écoutent
Une mélancolie intense, goutte à goutte...»

*
* *

« Non, dit *Kiéou*, ces airs-là n'ont pas été choisis
Et depuis fort longtemps, certes, je chante ainsi ;
Sans doute sont-ils nés de l'âpre solitude...
Hélas ! je n'y puis rien : j'en ai pris l'habitude...
Qu'importe ! La tristesse, autant que la gaîté,
Est un présent du Ciel qu'on ne peut éviter !
Mais merci, néanmoins, pour vos conseils aimables
Qui sont de l'or, merci pour l'idée admirable

Dont j'apprécie, ainsi qu'il convient, la hauteur,
 Et qu'avec grand respect j'accueille dans mon cœur.
 Qui sait ? En essayant, mon ami, de vous plaire,
 Peut-être arriverai-je, un jour, à me défaire
 De cet état d'esprit qui, naturellement,
 Me fait tirer des airs tristes de l'instrument... »

*
 * *

La mèche de la lampe, au milieu de la pièce,
 Dardait un rouge éclat propagateur d'ivresse,
 Et, tout au bout des cils, aux prunelles des yeux,
 S'échauffaient promptement les rêves amoureux...
 Les vagues du désir, tel un flot qui se lève,
 Paraissaient se gonfler sous le vent de ces rêves,
 Et dans les doux propos par la fièvre dictés
 Se glissait, eut-on dit, quelque lascivité...
 D'une passion folle et brûlante, en son âme,
Kim-Trong, de plus en plus, sentait grandir la flamme.
 Car il était en proie au charme ensorceleur
 Emanant, souverain, de la divine Fleur.
 Elle s'en aperçut : « Un seul mot, lui dit-elle,
 Ami, prenez bien garde à cette bagatelle !
 Ma personne est un frêle et délicat pêcher,
 Et, certes, je ne puis, sans orgueil, attacher
 Une grande importance à cette pauvre chose...
 D'ailleurs, du beau jardin où fleurissent les roses

Et, de par le Destin, à tous les vents ouverts,
Qui donc interdirait l'accès aux oiseaux verts ?
Mais vous m'avez promis, bien-aimé magnanime,
De m'élever au rang d'épouse légitime,
De celles qui, chez nous, habituellement,
Portent la cotonnade en fait de vêtement
Et qui, lorsqu'une mort survient dans la famille
De leur mari, de chanvre, au jour fixé, s'habillent...
Or, des femmes, le saint devoir, en vérité,
A pour signe ce noble emblème : Pureté !
Celles qui vont traîner sur les bords des rivières,
Ou sous les verts mûriers, tristes aventurières,
Qui donc les aimerait d'un véritable amour ?
Il ne faut pas que le caprice d'un seul jour,
Sur la route par nous imprudemment suivie,
Compromette à jamais, ô *Kim*, toute ma vie !
Rappelez-vous *Thôi* et *Truong*, fameux amants !
Depuis l'antiquité jusques à maintenant,
Couple mieux assorti, couple mieux fait pour plaire.
S'offrit-il aux regards de tous sur cette terre ?
Mais nuages et pluie, hélas ! ont renversé
La pierre et l'or, brisant, d'un coup, le cher passé :
Pour n'avoir pas dompté leur ardeur trop fouguese,
Avant que fût licite une étreinte amoureuse,
L'hirondelle et le loriot ont, tout-à-coup,
Ressenti l'un pour l'autre un pénible dégoût.

Alors qu'ils se juraient des amours éternelles,
Se promettant d'unir étroitement leurs ailes,
D'entremêler sans fin leurs beaux rameaux en fleurs,
L'un de l'autre ils faisaient bon marché dans leur cœur.
Au couchant ténébreux, l'amant et la maîtresse,
Ont vu se refroidir l'encens de leurs promesses :
Leur amour avouable et pur s'est transformé
En une liaison honteuse à tout jamais...
Si je ne me mets pas contre vous en défense,
Comme celle qui, pour garder son innocence,
Et repousser *Ta-Côn*, amoureux trop ardent,
Lui lança sa navette et lui cassa deux dents,
Si, cédant à vos vœux pressants, j'ai la faiblesse
De devenir, dès maintenant, votre maîtresse,
Nous saccageons notre bonheur, et si jamais,
Devant vous, il me faut rougir, mon bien-aimé,
Au lieu de me tenir sans honte, tête haute,
A qui, sincèrement, dites, sera la faute ?
Pourquoi donc vous hâter de cueillir, en ce jour,
Le saule verdoyant et la rose d'amour
Qui, bien que vous aimant de façon aussi tendre,
Ont, vous le constatez, la sagesse d'attendre ?
Ami, respectez-moi, c'est là votre devoir,
Et tant que je serai vivante, ayez l'espoir
De retrouver, au jour prévu, la fiancée
Qui gardera pour vous, fidèle, sa pensée. »

Ces mots si doux au pur parfum de chasteté
Ont ému *Kim*. Il se dispose à protester
De son respect pour la loyale jeune fille...
Là-haut, du clair miroir de la lune qui brille
Et verse aux amoureux son sourire indulgent
Pâlissent peu à peu les beaux reflets d'argent...
Mais, tout-à-coup, voici qu'à la porte on appelle...
Vers sa chambre brodée aussitôt fuit la belle,
Et *Kim*, le cœur encor tout frémissant d'amour,
Pour voir ce qu'on lui veut sort vite dans la cour...

XII. — LA SÉPARATION

La porte du jeune homme était simple : des branches
De bois mort en formaient modestement les planches...
Pour la clore, un rameau de fleurs, et c'était tout...
A peine avait-il donc retiré ce verrou
Que *Kim* vit pénétrer un jeune domestique,
Portant de sa famille une lettre authentique.
Elle annonçait à *Kim* que le frère cadet
De son père venait, hélas ! de décéder
Hors du toit paternel, au cours d'un grand voyage,
Au loin, à *Liéou-Zuong* et que, suivant l'usage,
Vers leur lieu d'origine on faisait diriger
Les restes mis en bière en pays étranger...

Des montagnes sans fin, d'innombrables rivières
 Séparaient cet endroit de la natale terre...
 Le transfert serait donc fort long... Hâtivement,
 Son père l'informait de cet évènement,
 Lui mandant de rentrer au village au plus vite,
 Pour prendre part au deuil commun, selon le rite...

*
 * *

Kim-Trong, en apprenant ce terrible malheur
 Reste un instant sur place en proie à la stupeur
 Puis, soudain, oubliant toutes les convenances,
 Pour prévenir *Thuy-Kiéou* au dehors il s'élançe...
 Au salon de toilette il est bientôt rendu
 Et retrouve l'objet de ses feux éperdus...
 Des talons à la tête, aussitôt il lui narre
 Les faits, en précisant chaque point de l'histoire :
 Le deuil frappe les siens : il lui va donc falloir
 Remplir à ce sujet les rituels devoirs...
 Par cela même, il doit, conjoncture cruelle,
 S'éloigner, pour longtemps peut-être, de sa belle !...
 « Oh ! tristesse, fait-il, avec un long soupir,
 Le bonheur est si bref qu'on ne peut le saisir !
 Quel douloureux amour ! Deux êtres qui s'adorent
 Sont déjà séparés ! Nous n'avons pas encore
 Eu le temps d'échanger les mots sacramentels
 Scellant nos beaux projets de serments solennels

Et liant nos destins par l'attache légère,
De vos doux fils de soie, ô bon vieillard lunaire !
Pourtant, l'astre des nuits, témoin de nos serments,
Brille toujours là-haut dans le pur firmament !
Je vous le jure ici : loin de votre visage,
Mon cœur n'osera pas se conduire en volage !
Par mille stades, tel un lourd rideau de fer,
Nous serons séparés durant trois longs hivers !
Il coulera du temps avant que je démêle
Le nœud de la tristesse, hélas ! qui me bourrèle !
Gardez avec grand soin l'or et le jade pur
De notre amour : qu'ils aient en vous un abri sûr,
Et celui qui s'en va jusqu'au pied des nuages
Qui, jusqu'au bout du ciel entreprend le voyage,
Ira d'un cœur plus calme et plus riche d'espoir
Vers les lieux où l'appelle un si pressant devoir ! »

*
* *

Les entrailles de *Kiéou*, à ces douces paroles,
Se troublaient, s'embrouillaient d'une manière folle.
A mots entrecoupés par tant d'émotion,
D'une voix hésitante, elle dit à *Kim-Trong* :
« Vieillard aux fils de soie, ô Dieu du mariage,
Pourquoi nous poursuis-tu d'une haine sauvage ?
Pourquoi délaisses-tu les pauvres amoureux
Qui, confiants en toi, formaient de si doux vœux ?

Nous n'avons pas encor goûté la sainte joie,
D'être unis par vos liens, ô rouges fils de soie,
Et d'être séparés par un cruel malheur
Nous devons, dès ce jour, connaître la douleur !
Un fait demeure acquis nonobstant ces entraves :
Nous nous sommes liés par des paroles graves
Et même si les ans, à force de neiger
Sur mes jeunes cheveux, venaient à les changer,
Je n'oserais jamais éteindre la tendresse,
Eclose, dans mon cœur de soie, à votre adresse.
Fidèle, j'attendrai, s'il le faut, de longs mois,
De longs ans, jusqu'au jour où vous serez à moi.
Certes, je souffrirai, mais toujours en silence ;
Nul ne saura ma peine et mes secrètes transes
Lorsque j'évoquerai l'ami qui, bien souvent,
Doit coucher sous la pluie et manger dans le vent !
N'importe ! Dès l'instant que nos âmes jumelles
Se sont fait des serments de façon solennelle,
Et, pour gage sacré d'un éternel bonheur,
L'une à l'autre promis ces deux mots : « même cœur »,
Je vous le jure ici : pour cent ans de ma vie,
La route du devoir par moi sera suivie,
Et l'on ne me verra, guitare au bras, jamais
Dans la barque d'un homme autre que mon aimé !
Aussi longtemps, ami, que ces hautes montagnes
Se silhouetteront au lointain des campagnes,

Et que serpentera, parmi les verts roseaux,
Tel un ruban d'argent, ce fleuve aux calmes eaux,
Aussi longtemps vivra, dans nos cœurs en extase,
Ardent et toujours pur, l'amour qui nous embrase.
Allez, vous reviendrez ! Quant à moi, jour et nuit,
Je penserai, fidèle, à l'homme d'aujourd'hui. »

*
**

Les mains jointes, tous deux, l'âme de deuil empreinte,
Ne se décidaient pas à desserrer l'étreinte,
Mais au-dessus du toit de la maison, vermeil,
Commençait à monter le disque du soleil...
En hésitant toujours, *Kim* dut quitter sa belle,
Sentant que, chaque pas, hélas ! l'éloignait d'elle...
Un mot d'amour de l'un à l'autre fut lancé
Et, perles fines, quelques pleurs furent versés...
A la hâte, on sella les chevaux du voyage
Et sur les porte-charge on plaça les bagages...
Le nœud de la tristesse en deux parts se coupa ;
Pareillement aussi, fut scindé par le pas
De *Kim-Trong* qui déjà s'éloignait sur la route,
Le couple des amants aux rêves en déroute...

*
**

Le jeune homme voyait mélancoliquement
Des sites inconnus surgir à tout moment...

Au bout des branches, le coucou faisait entendre,
 A coups précipités, son roucoulement tendre...
 Jonchant l'air des blancheurs de leurs vols espacés,
 Là-bas, au bout du ciel, des cigognes passaient...
 Elle, songeant à *Kim*, d'une âme endolorie,
 S'inquiétait pour lui du vent et de la pluie,
 Et le fardeau de la tristesse, chaque jour,
 Dans son cœur accablé, lui paraissait plus lourd...

XIII. — LA CATASTROPHE

La jeune fille était accoudée, à cette heure,
 Au balcon de l'ouest, derrière la demeure...
 Comme des fils de soie embrouillés, sans répit,
 De ces entrailles se tordaient les neuf replis...
 Il lui sembla soudain qu'une atroce fumée,
 Montant, à l'horizon, sur la plaine embrumée,
 S'interposait entre elle et son cher fiancé
 Et cachait la fenêtre au grillage espacé...
 De son visage, alors, ineffable parure,
 Les si fraîches couleurs, d'un seul coup, disparurent...
 On eut dit brusquement qu'un torrent furieux
 Entraînait, rouges fleurs, vos pétales soyeux
 Et que, sous le baiser brutal d'un vent d'automne,
 S'éparpillaient partout, saule, tes feuilles jaunes !..

Enfin, dans un effort pénible, en chancelant,
Elle put diriger ses talons à pas lents,
Jusqu'à son cabinet de toilette...A cette heure,
Une bande bruyante entrait dans la demeure :
Tous le siens revenaient après avoir fêté
Le parent maternel pour sa longévité.

*
**

On n'avait pas encore échangé des nouvelles
Sur la santé, suivant la forme habituelle,
En se questionnant simplement par ces mots
Affectueux : « Avez-vous froid ? Avez-vous chaud ? »
Quand, des quatre côtés, on vit des satellites
Surgir soudain, faisant un tapage insolite.
Certains d'entre eux avaient sous le bras des gourdins
Et les autres tenaient des sabres à la main.
Hideux à voir, ces gens, tous de méchante mine,
Avaient tête de buffle et face chevaline.
En se ruant, leur foule aux incessants remous
Faisait un bruit confus pareil à l'eau qui bout.
D'une infamante cangue aussitôt ils chargèrent
Sans pitié, rudement, le fils et son vieux père.
Dans toute la maison c'était, à ce moment,
De mouches vertes comme un sourd bourdonnement.
On brise les métiers à tisser, on fracture
La boîte destinée aux-travaux de couture ;

De petits bibelots, fragiles et soyeux
 Et d'intimes objets sont enlevés par eux !...
 Ils fourrent tout, mais tout, dans leurs poches avides
 Et bientôt la demeure est entièrement vide...

*
 * *

D'où venait le fléau dont le vol, sans raison,
 Fondait ainsi soudain sur la pauvre maison ?
 Qui donc avait tressé cette nasse maudite,
 Et tiré le filet d'une façon subite ?
 Or, s'étant informé, l'on apprit qu'on était
 Victime d'une plainte et que l'iniquité
 Provenait d'un marchand de soie, infâme drôle,
 Expert en calomnie et méchantes paroles...
 La maisonnée était stupide de terreur.
 Sous l'injustice, un cri jaillit de tous les cœurs,
 Si terrible que, par sa clameur formidable,
 De soulever la terre, il paraissait capable.
 Pareil procès semblait à tel point odieux
 Qu'il faisait s'assombrir les nuages des cieux.
 En vain s'abaissa-t-on à faire des prières,
 Des supplications, une journée entière.
 En vain assourdit-on les oreilles, sans fin,
 De plaintes ; sans pitié demeurèrent les mains.
 Tous ces méchants, alors, pour l'injuste torture,
 Sur la haute charpente, auprès de la toiture,

Se mirent à hisser, sans nulle émotion,
La corde qui toujours sert à la question.
Ce spectacle odieux, au droit vivant blasphème,
Aurait brisé le foie aux pierres elles-mêmes ;
A plus forte raison, suscité par leurs mains,
Aurait-il dû toucher celui d'êtres humains.
On ne lisait alors sur toutes les figures
Que détresse infinie et poignante torture.
Vers le Ciel ils voulaient clamer, les malheureux,
L'injustice sans nom qui s'abattait sur eux.
Le Ciel était trop loin ! On connaît bien, du reste,
Votre férocité, satellites funestes,
Vos cruels procédés et tous vos méchants tours !
Sans qu'on puisse les voir est-il donc un seul jour ?
Vous ne semez partout que des pleurs, que des drames :
Extorquer de l'argent est votre seul programme.

XIV. — LE SACRIFICE

« Comment faire, songeait *Thuy-Kiéou*, pour que la chair
Et tous les os aussi de ceux qui me sont chers
Puissent être sauvés de l'infâme torture ?
Quand survient un malheur imprévu, la Nature
Exige qu'on se plie à la loi du moment :
Plions-nous ! Au surplus, puis-je faire autrement ?

Oui, j'ai rencontré l'un grâce à la Providence.
 Mais l'autre a supporté pour moi peines et transes !
 Piété filiale à droite puis Amour
 A gauche : quel des deux côtés est le plus lourd ?
 Non, non, sans hésiter, il faut que je délaisse
 Le serment fait devant la mer et la promesse.
 Faite devant les monts, car, avant tout, l'enfant
 Doit acquitter la dette assumée en naissant
 Et témoigner sa gratitude aux père et mère,
 Qui le mirent au monde et plus tard l'élevèrent,
 Veillant sur lui toujours avec attention
 Et faisant, de tout cœur, son éducation !... »
 Sa décision prise, elle mit vite un terme.
 Au travail des bourreaux, criant d'une voix ferme :
 « Place ! pour racheter mon père, permettez
 Que je me vende sur le champ ! Mais arrêtez ! »

*
* *

Auprès des chenapans occupés à mal faire,
 Etait un homme, le sieur *Tioung*, vieux secrétaire.
 Mais bien qu'il assistât à leurs agissements,
 Cet homme avait, au fond, d'assez bons sentiments.
 Tant d'amour filial, de passion sincère,
 Avaient ému le cœur de ce fonctionnaire...
 Il calculait, cherchant si l'on ne pourrait pas
 Être aidé par quelqu'un pour arranger cela...

Enfin, il fit savoir que, de toute manière,
Trois cents bons taëls d'or pourraient régler l'affaire,
Puis il rentra chez lui, se chargeant de veiller,
Jusqu'à décision, sur les deux prisonniers,
Et conseillant à *Kiéou* d'agir pour être prête,
A s'acquitter, dans deux ou trois jours, de la dette...

*
* *

Combien était touchant ce doux cœur enfantin
De *Kiéou* candide ainsi qu'un virginal matin,
Victime des malheurs conduits par la tempête,
Et des coups imprévus s'abattant sur sa tête !
Ah ! quel mal pour son cœur les adieux déchirants
Qu'il lui faudrait bientôt faire à ses chers parents !
Et l'Amour ! Pauvre Amour ! Cet adorable rêve,
Dont l'ivresse pour elle avait été si brève !
Hélas ! comment ne pas sacrifier l'Amour
Quand on se sacrifie entière et sans retour !
Qu'est-ce donc qu'une fille, au surplus, dans la vie ?
Une bien mince chose, une goutte de pluie,
Qui peut tomber, au gré du hasard inconstant,
Dans une fosse ou dans un jardin éclatant...
Cette humble goutte d'eau vraiment mérite-t-elle,
Que l'on prenne en pitié trop grande son sort frêle ?
Telle l'herbe qui doit sa vie uniquement
Aux trois mois lumineux et féconds du printemps,

Kiéou devait de son cœur marqué pour le supplice,
 A l'auteur de ses jours faire le sacrifice :
 Elle était le brin d'herbe, il était la clarté
 De printemps qui jadis avait pu l'enfanter !
 Elle s'ouvrit alors à l'intermédiaire,
 Que l'on doit employer dans ces sortes d'affaires...

*
* *

Aussi fraîche que l'aube aux pleurs adamantins,
 Pareille à la rosée exquise du matin,
 La nouvelle courut en tous lieux à la ronde,
 Et fit sensation grande parmi le monde...
 Or certaine matrone habitant près de là
 Dans la maison de *Kiéou* bientôt se présenta :
 « Voici, dit-elle alors, je vous amène un homme,
 Un certain étranger ; *Ma-Giam-Sinh* il se nomme.
 Il est originaire, on peut vous l'attester,
 Du *huyên* de *Lâm-Thanh* qui se trouve à côté... »
 Cet homme avait déjà passé la quarantaine,
 Tout en lui dénotait l'élégance certaine :
 Barbe et sourcils taillés comme il faut, les habits
 Des plus soignés ; c'était un monsieur fort bien mis.
 Derrière lui, marchait la bruyante cohorte,
 Des nombreux serviteurs qui formaient son escorte..
 On fit alors entrer dans les appartements
 De la jeune *Thuy-Kiéou* ce distingué client.

Tandis que, désinvolté et tout-à-fait à l'aise,
Ma-Giam-Sinh s'asseyait sur la plus haute chaise,
L'entremetteuse allait dans la pièce à côté
Presser *Kiéou* de venir et de se présenter.
Le cœur affreusement serré, la jeune fille,
Songeant bien plus qu'aux siens aux maux de sa famille,
Défaillante, foula le beau parquet fleuri
Pour se montrer en hâte à son futur mari.
Telle était sa douleur et si mal comprimée,
Qu'à chaque pas coulaient ses larmes parfumées...
Elle faisait effort sur elle, malgré tout,
Pour gravir son calvaire en domptant son dégoût,
Pour tâcher d'affronter avec quelque courage
Le vent et la rosée infâmes des outrages...
En évoquant les fleurs, symbole du plaisir,
Elle sentait son ombre elle-même rougir ;
Elle trouvait encore, en regardant la glace,
De honte, sa figure épaissie et sans grâce...
La commère, songeant au tout proche examen,
Arrangeait ses cheveux, la prenait par la main
Pour assurer ses pas... Hélas ! tristes et blêmes
Étaient les traits de *Kiéou* autant qu'un chrysanthème !
Fluet était son corps à faire à tous pitié :
Il passait en minceur un tronc d'abricotier !...

XV. — *LE MARCHÉ*

Mais déjà toutes deux étaient auprès de l'homme...,
 Il devisagea *Kiéou* pour établir la somme,
 Qu'elle pouvait valoir, pesant et calculant
 Le prix de sa beauté, celui de ses talents...
 Pour qu'elle pût donner, sur ce point, sa mesure,
 Il la força, doublant, de ce fait, sa torture,
 Sur la ronde guitare à lui jouer un air
 Et sur un éventail à tracer quelques vers...
 Lui trouvant du piquant, content de son adresse,
 L'étranger lui montra bienveillance et tendresse :
 « Pour acheter, dit-il, des pierres de valeur,
 On dit qu'au pont de *Lâm* doit aller l'acquéreur ;
 De même, il a fallu qu'en ce lieu je me rende,
 Pour avoir un bijou d'une beauté si grande !
 Mais, au fait, dites-moi le montant des cadeaux
 Que pour nous fiancer je dois fournir bientôt... »

*
* *

— « De mille taëls d'or, lui répondit la vieille,
 Il faudrait bien payer une beauté pareille,
 Mais devant le malheur qui frappe sa maison,
 Elle doit s'en remettre, avec juste raison,
 A l'homme généreux qui céans se présente :
 Non, l'enfant ne sera, certes, pas exigeante. . . »

*
* *

Alors on discuta sur le prix fort longtemps,
L'abaissant d'un taël puis de deux l'augmentant ;
Bref, lorsque, point par point, dans la pauvre demeure,
On eut bien marchandé pendant de longues heures,
On finit, malgré tout, par se mettre d'accord
Sur un prix excédant quatre cents taëls d'or.
Une parole fut sur ce point échangée,
Et la barque déjà remisait sa pagaie,
Et le pacte odieux était déjà conclu...
Afin d'exécuter le marché convenu,
On échangea d'abord, selon le rite, en gage,
Les feuilles contenant de chacun noms et âge.
Pour savoir, l'horoscope une fois consulté,
Si rien ne s'opposait à l'hymen projeté.
Puis l'on fixa le jour, ainsi qu'il est d'usage,
Des fiançailles et celui du mariage.
L'affaire allait bon train. Quelle affaire les gens
N'enlèveraient-ils pas, qui sont cousus d'argent ?

*
* *

Un mot bref au sieur *Tioung* régla vite l'histoire :
On signa, sur le champ, un contrat provisoire,
Et cet arrangement momentané permit
Au bon Monsieur *Vuong* de revenir chez lui...

*
* *

XVI. — LA DOULEUR D'UN PÈRE

Quelle pitié de voir, en sa tristesse amère,
Le contraste de l'enfant jeune et du vieux père !
Contemplant d'un regard par l'angoisse obscurci
Le doux visage de sa fille, celui-ci,
Versait des pleurs de sang, comme par mille entailles
Sentait se déchirer, de douleur, ses entrailles :
« Dire que j'élevai, gémit-il, cette enfant
Dans l'espoir de lui faire un sort satisfaisant,
De confier les fils que pour l'hymen on tresse
A quelque homme en tous points digne de sa tendresse
Et de jeter, d'une main sûre, au bon endroit,
La balle que, chez nous, on lance en pareil cas,
Bref, de trouver quelqu'un de famille honorable
Qui puisse être pour elle un parti convenable !
O Ciel, pourquoi montrer une telle rigueur
Et déchaîner sur nous ce terrible malheur ?
Quel monstre a pu forger l'infâme calomnie
Qui sépare, en ce jour, nos âmes tant unies ?
Que hache ou coutelas me menacent de mort,
Je suis prêt à livrer à leurs coups mon vieux corps,
Mais voir frappée ainsi l'enfant qui m'est si chère
Décuple ma douleur : je suis son pauvre père !
C'en est trop ! On ne meurt, après tout, qu'une fois !
Puisqu'il nous faut subir tôt ou tard cette loi,

O Mort, apporte-moi vite la délivrance !
Le cœur qui ne bat plus ignore la souffrance ! »

*
* *

Il dit, et de ses yeux, comme un torrent, les pleurs
Coulaient, coulaient sans fin, attestant sa douleur.
Il voulait, tel un fou que nul conseil n'arrête,
Contre le mur tout blanc de chaux casser sa tête.
On dut le retenir. *Kiéou*, de sa douce voix
Tantôt haute et très claire ou fort basse parfois,
S'efforçait de lui dire, à plein cœur, ces paroles
Qui maîtrisent le désespoir et qui consolent :
« Des roses d'une joue, ô mon papa, vraiment,
A quoi bon regretter un si mince fragment ?
Qu'importe que du sacrifice l'heure sonne ?
Très insignifiante, au fond, est ma personne.
Qui, par l'acte le plus minuscule, fût-il
Aussi léger que des cheveux ou que des fils,
Jusqu'à présent, hélas ! n'a pas su reconnaître
Le bienfait des parents qui jadis l'ont fait naître !
Ne dois-je pas rougir de honte en évoquant
Mademoiselle *Oanh* qui, par un mot touchant,
Sollicita du Roi, comme faveur dernière,
Licence de mourir pour sauver son vieux père ?
Faut-il que je me montre inférieure aussi
A la vierge au grand cœur : Mademoiselle *Ly*

Qui se vendit un jour, sublime jeune fille,
Pour tirer du malheur tous ceux de sa famille ?
Or, vous, mon bon papa, je vois que vous avez
Un âge par bonheur déjà très élevé
Et proche de celui du *Hac*, céleste grue,
Dont la longévité fort grande est bien connue.
Cet âge merveilleux s'accroît incessamment,
Et vous formez ainsi comme un arbre géant
Qui porterait, sur ses épaules vénérables,
A l'aide d'un fléau, des rameaux innombrables.
Si votre tendre cœur, par un excès d'amour
M'empêche de quitter les auteurs de mes jours,
Vents et pluie, à coup sûr, que la foudre accompagne,
Détruiront sans pitié les Eaux et les Montagnes :
Notre famille aux noirs abîmes sombrera
Et de cette maison plus rien ne restera !
Je ne suis qu'une enfant : n'est-il pas préférable
De sacrifier seul mon corps si misérable ?
Qu'un arbre de ses fleurs naissantes laisse choir
Les pétales rosés, sous la brise du soir,
Qu'importe ? Du feuillage imposant des ramures
Splendira comme avant la superbe verdure !
Puisque tel est mon sort, à quoi bon protester
Contre cette rigueur ? Il me faut l'accepter...
Vous, pour atténuer un peu votre souffrance,
Imaginez qu'au lendemain de ma naissance,

Le trépas à vos soins soit venu me ravir
Avant que mon printemps ait pu s'épanouir !
Cessez de vous livrer à des calculs stériles
Et de vous soucier de choses inutiles :
N'allez pas aggraver, par pure déraison,
D'un suicide le malheur de la maison !... »

*
* *

Monsieur *Vuong* trouva ces propos raisonnables
Pleins de douceur pour ses oreilles vénérables,
Mais, à se regarder, le vieux père et l'enfant
Ne cessaient de verser de longs pleurs abondants...
Tout à coup, un grand bruit, à la porte d'entrée,
Annonça de Monsieur *Ma-Giam-Sinh* l'arrivée...
Le contrat rituel sur beau papier fleuri
Était déjà signé selon qu'il est prescrit.
Alors, sans plus tarder, fut faite la remise,
Par devant tous témoins, des livres d'or promises...
O vieille Lune, ô toi qui régentes l'hymen,
Pourquoi te montres-tu si cruelle ? Ta main
Qui tient les fils du mariage et les apprête,
Semble se plaisir à les nouer à l'aveuglette !
Ah ! quand on a de quoi, l'on peut, grâce à l'argent,
Changer le blanc en noir et réciproquement :
Tout, sur terre, s'arrange avec de la finance !
Tiung, d'ailleurs, était là pour prêter assistance.

Et le « cadeau de cœur » se trouvant déjà prêt,
 Le litige par lui fut promptement réglé...
 Hélas ! déjà, pour toi, pauvre *Kiéou*, sonnait l'heure
 De gagner tristement ta nouvelle demeure !...

XVII. — LES DEUX SŒURS

Or, toute seule, auprès de la lampe qui luit
 D'une pâle clarté, bien avant dans la nuit,
 Son vêtement trempé de pleurs et sa coiffure,
 En désordre laissant tomber sa chevelure,
Kiéou songe : « C'est en vain que je ferais effort
 Pour tenter d'esquiver mon misérable sort,
 Et j'ai promis mon cœur, hier encor sans chaînes,
 A qui pour l'obtenir s'est donné tant de peine !
 J'eus tort de m'attacher à lui si fortement
 Puisque en place d'amour il n'aura que tourment...
 La tasse d'or où nous avons goûté l'ivresse,
 En échangeant serments solennels et promesses
 N'est pas encore sèche, ô mon Dieu, que déjà
 Brutalement, d'un coup, j'ai violé ma foi !
 J'ai trahi mon Aimé qui, bien loin, à cette heure,
 Caresse encore, hélas ! le rêve que je pleure !
 C'est sous le ciel de *Liéou-Zuong* qu'en ce moment,
 Appelé par un deuil, se trouve mon amant !
 Où ce pays peut-il bien être ? La distance.

Existant entre nous n'est-elle pas immense ?
Ah ! qui donc eut pensé que ma main, quelque jour,
Elle-même, devrait poignarder notre amour ?
La promesse d'hymen qui pèse sur ma tête,
Est grave : nul ne sait la lourdeur de ma dette !
Dans cette vie, il m'est, par le fait du Destin,
Impossible de l'acquitter, c'est bien certain ;
Néanmoins, je devrai, dans une autre existence,
La solder jusqu'au bout pour obtenir quittance.
Puisque le bâtonnet d'encens de mon serment
Ne sera pas alors brisé complètement,
Dussé-je revêtir les viles apparences
D'un buffle ou d'un cheval, n'importe ! la créance,
Demeurant exigible ainsi qu'au premier jour,
Je reviendrai régler cette dette d'amour,
Pareille à cette femme à l'âme pure et belle,
Demeurée à tel point à son amour fidèle,
Qu'après la mort, son cœur, devenu diamant,
Fondit au seul contact des larmes de l'amant !
De mon cher fiancé je reste débitrice ;
J'assume ce fardeau d'amour avec délices ;
Loin de le déchirer, mon cœur tendre et pieux
Le gardera toujours comme un bien précieux
Et, jusqu'au bout marquant sa volonté loyale,
Intact, l'emportera dans la barque infernale ! »

Ainsi seule, *Thuy-Kiéou*, mélancoliquement
Par ces sombres pensers attisait son tourment...
L'huile pure, baissant au fond de la veilleuse,
En laissait voir déjà la blancheur merveilleuse
Tandis que des beaux yeux voilés par la douleur
Intarissablement coulaient, coulaient les pleurs...
Le mouchoir où tombaient ces perles irisées
Fut bien vite trempé par leur tiède rosée...
C'est alors qu'en sursaut, *Thuy-Vân*, soudain, sortant
D'un beau sommeil fleuri de rêves de printemps,
Sous les feux de la lampe à la lueur laiteuse,
S'approcha lentement de sa sœur malheureuse,
Vit ses traits ravagés et, sans précautions,
L'assaillit aussitôt de mille questions :
« Du grand Ciel tout-puissant les volontés sont drôles,
Dit-elle, puisqu'il fait, sans trêve, à tour de rôle,
Du sein de l'Océan surgir le mûrier vert
Et submerger plus tard celui-ci par la mer !
Oui, ses secrets desseins semblent du pur caprice :
C'est toi seule aujourd'hui que frappe l'injustice
Du malheur abattu sur toute la maison !
Pareille cruauté dérouté la raison...
Mais pourquoi, sœur aînée, alors que tout sommeille,
Rester assise ainsi jusqu'à la fin des veilles ?
Tout au fond de ton cœur, d'amertume si lourd,
Serais-tu donc en proie à quelque obscur amour ? »

— « Oui répondit *Thuy-Kiéou*, l'émotion m'égaré...
D'un nœud fatal le fil de mon hymen se barre !
Quand donc sera brisé cet obstacle cruel ?
Nul ne le sait, hélas ! C'est le secret du Ciel...
En t'avouant ainsi mon amoureuse fièvre,
Comme feuilles au vent je sens trembler mes lèvres,
Je sens, en te disant ces mots, petite sœur ;
Une suprême honte envahir tout mon cœur ;
Pourtant, si je gardais, cachée, au fond de l'âme,
De cette passion la dévorante flamme,
J'agirais, j'en ai conscience, ingratement
Envers celui qui tient pour sacré mon serment.
Oui, j'ai recours à toi, petite sœur cadette,
Pour le paiement exact et loyal de ma dette,
Mais je crains d'abuser de ta grande bonté...
Non ? Tu protestes ? Tu consens à m'écouter ?...
C'est bien. Daigne t'asseoir : laisse ta sœur aînée
Religieusement à tes pieds prosternée,
Te bénir, te crier du fond du cœur : Merci !
Je m'agenouille donc. Et maintenant, voici :
Le fléau qui portait la charge précieuse
Des sentiments de nos deux âmes amoureuses
S'est rompu tout à coup au milieu du chemin,
Mais ce malheur n'est pas sans remède, et tes mains
Peuvent, si tu le veux, de façon fort aisée,
Renouer les deux bouts de la corde brisée...

Ah ! je me souviendrai, certes, du cher instant
Où je rencontrai *Kim*, un jour de gai printemps !
Depuis cette heure sainte et bénie entre toutes,
Nous n'avons pas cessé de nous aimer ! Ecoute :
Un certain jour, nos mains ont, attestant nos vœux,
Echangé l'éventail, témoin des doux aveux,
Et, plus tard, ont porté, dans une nuit de fièvre,
Les tasses des serments solennels à nos lèvres,
Quand soudain, ont surgi, venus je ne sais d'où,
Ces flots dévastateurs et ces vents en courroux !
Je n'avais nul moyen, moi, pauvre jeune fille,
D'accomplir à la fois, mes devoirs de famille,
Et ceux de fiancée en toute loyauté :
Comment rendre service égal des deux côtés ?
Mais, pour toi, les printemps à venir, sœur cadette,
Sont encore nombreux : je t'en conjure, jette
Un regard de pitié sur celle dont le sang
Est identique au tien ! O cœur compatissant,
Daigne, dans ta bonté vraiment surnaturelle,
Prendre à ton compte les promesses solennelles
Que j'ai faites devant la Montagne et les Eaux
Avant que le Malheur me prît dans ses réseaux !
Ah ! si tu fais cela pour moi, chère petite,
Fussent un jour sa chair entièrement détruite,
Et rongés par le temps tous les os de son corps,
Ta sœur aînée, ô *Vân*, te sourirait encor !

Dans la nuit d'outre-tombe, au pays des Neuf-Sources,
La brise vagabonde, au hasard de sa course,
Sur son aile, viendra, chaque jour, m'apporter
De ta noble action le parfum enchanté !
Voici les bracelets, inoubliable gage,
Et la lettre d'amour qu'ornent de beaux nuages...
Gardienne du saint hymen, prends ces objets
De promesses, d'espoirs et de larmes chargés :
Ils seront votre bien commun, trésor unique,
Du passé douloureux ineffable relique !
Quand vous serez unis, tous deux, c'est bien certain,
Vers la pauvre *Thuy-Kiéou*, victime du Destin
Et par le Sort ingrat cruellement blessée,
Avec pitié sincère ira votre pensée...
Non, je ne serai pas perdue entièrement
Puisque vous garderez ces souvenirs charmants !
Sur la guitare dont autrefois nous jouâmes
Vous ferez, tous les deux, chanter aussi vos âmes ;
L'encens devant lequel vous prêterez serment
De vous aimer d'amour tendre éternellement
Sera le même encens aux parfums pleins d'ivresse
Qui jadis fut témoin de nos douces promesses !
Si plus tard, quelquefois, ainsi qu'aux jours défunts,
Vous le faites brûler dans un brûle-parfums
Et si vous accordez la divine guitare
Pour en tirer des sons mélodieux et rares,

Peut-être verrez-vous, en un bruissement,
Quelque brise légère agiter mollement
La tête des gramens au sinueux sillage
Et des arbres altiers l'harmonieux feuillage :
Ce sera, sache-le, dans ce frisson si doux,
Mon âme, heureuse enfin, qui reviendra vers vous !
Mon âme ! Elle succombe à la charge implacable
Des serments dont le poids de plus en plus l'accable !
Dût être anéanti ce corps dont la minceur
Evoque le jonc frêle et le saule pleureur,
Je poursuivrai sans fin, malgré vents et tempêtes,
De toutes les façons, le paiement de ma dette
Afin que soient, un jour, acquittés jusqu'au bout,
Les devoirs de l'abricotier et du bambou !
Mon visage, aux Enfers, petite sœur cadette,
Sera bien loin du tien ; à tout jamais muette,
Dans cet ombreux séjour ma voix va devenir !...
Si tu veux bien alors, ma sœur, te souvenir
De celle qui d'un sort injuste fut victime,
Daigne, aumône sans prix, de ta main magnanime,
Au fantôme de *Kiéou* pieusement jeter,
Selon le saint usage, une tasse de thé !...
A présent que l'Épingle est cassée et la Glace
En morceaux, je ne sais ce qu'il faut que je fasse
Pour exprimer combien tous deux nous nous aimions !
Je t'envoie ardemment mes prosternations,

Cent fois et mille fois encor, l'âme ravie,
 O mon prince d'amour ! ô toi toute ma vie !
 Aussi frêle qu'un fil de soie ou qu'un cheveu,
 Notre bonheur si pur aura duré bien peu !
 Ingrat et blanc, chez nous, par un seul mot s'expriment :
 — Le caractère *bac* — Si donc, pauvre victime,
 Je puis, dans mon malheur, risquer ce jeu de mots,
 O Ciel, pourquoi mon sort est-il blanc comme chaux !
 Je dois me résigner à la chose fatale :
 Laisser l'onde emporter, dans sa course brutale,
 La triste fleur coupée et flétrie à jamais...
 O *Kim* ! ô *Kim* ! mon tendre amant ! mon cher aimé !
 C'en est fait : je trahis, à partir de cette heure,
 Les serments faits naguère à celui que je pleure ! »

*
 * *

Sur ces mots, défailloit son âme et s'envola
 Son principe matériel vers l'au-delà.
 Sa respiration était entrecoupée,
 Et ses mains, tel du bronze, inertes et glacées...

*
 * *

De leur profond sommeil, ses parents, dans la nuit,
 Furent soudain tirés par l'insolite bruit
 Et la maison s'emplit de gens de la famille,
 D'étrangers apportant aide à la pauvre fille ;

L'un donnait drogue et l'autre offrait médicament...
Alors se dissipa l'évanouissement
De *Thuy-Kiéou* qui reprit la notion des choses,
La joue humide encor de pleurs aux gouttes roses...
Ils dirent : « Qu'est-ce encor ? Qu'as-tu, ma chère enfant ?
Mais la pauvre *Thuy-Kiéou*, les sanglots l'étouffant
Et le cœur déchiré par une douleur folle,
Ne put articuler une seule parole...
Chuchotant quelques mots à l'oreille des vieux,
Vân, alors, expliqua l'histoire de son mieux :
« Voyez ce bracelet...ce papier-ci... » dit-elle.
Le vieillard comprit tout et sa douleur fut telle.
Qu'il ne put que gémir : « Pour l'auteur de tes jours,
Tu viens donc de briser, pauvre enfant, ton amour !
Hélas ! tout est fini pour toi, mais ta cadette,
J'en fais ici serment, acquittera ta dette.
O Dieu, pour conserver quelques jours sans valeur,
J'ai laissé mon enfant sacrifier son cœur !
Si la moutarde, hélas ! de l'ambre se sépare,
Et si l'aiguille, aussi, loin de l'aimant s'égare,
A qui la faute, ô juste Ciel, sinon à moi ?
Et pareil sacrifice à quelle fin ? pourquoi ?
Pour que ma douce enfant, mon innocente fille,
Deviennne cette chose affreuse : une lentille
Qui flotte, ballottée au caprice du vent
Ou le nuage du ciel bleu se détachant !

Ah ! je le jure ici, ton instante prière
Par les soins de *Thuy-Vân* recevra suite entière :
Les devoirs assumés par promesse et serment
Seront exécutés tous ponctuellement.
En vain, pour les polir, sur les stèles de pierre,
Le temps userait-il ses griffes meurtrières :
La promesse sacrée, au fond de nos cœurs d'or
Demeurera gravée et plus vivace encor !... »

*
* *

Aussitôt, prosternée aux pieds de son vieux père,
Kiéou dit : « Tout est donc bien, car, grâce à vous, j'espère
Que convenablement je pourrai m'acquitter
De tous les saints devoirs envers *lui* contractés !
Quant à moi, pour toujours au malheur condamnée,
Je suivrai jusqu'au bout ma triste destinée...
Dussent mes os blanchir en pays étranger,
De stériles chagrins n'allez point vous charger !... »

*
* *

Elle leur dit encor bien des choses navrantes
Mais, marquant de la nuit les veilles déclinantes,
Vers les postes du sud, on entendait du gong
Les coups de plus en plus pressés et furibonds...
Une chaise à porteurs que flanquait une escorte
De gais musiciens était devant la porte...

Flûtes et violons jouaient, de toutes parts,
Leurs airs les plus choisis pour hâter le départ...
Tous avaient le cœur gros : ceux qui restaient et celle
Qui bientôt quitterait la maison paternelle ;
Des pleurs que répandit chacun, à flots épais,
Tous les carreaux de pierre alors furent trempés.
Instant cruel ! La scène évoquait la torture,
Du pauvre ver-à-soie à qui quelque âme dure,
Des entrailles arracherait les fils soyeux
Tandis qu'il se tordrait en spasmes douloureux.
Dans le Ciel endeuillé par d'étranges ténèbres,
Des nuages roulaient leurs volutes funèbres...
La nature semblait elle-même souffrir :
Les herbes se laissaient, de tristesse, flétrir...
Les gouttes de rosée aux fines perles blanches
Tombaient, comme des pleurs, une à une, des branches...

XVIII. — *CHEZ MA-GIAM-SINH*

Donc, en procession, aux sons d'un air très doux,
L'épouse fut conduite alors chez son époux.
C'était une maison que, pour corser l'histoire,
Notre homme avait louée à titre provisoire...
Dans une chambre close on mit la pauvre enfant
Cependant qu'au dehors triomphait le printemps

Battant de ses flots verts les murs de la captive :
Contraste qui rendait sa tristesse plus vive...

*
* *

Ainsi, seule, interdite, elle ne savait pas
Comment, en tel milieu, finirait tout cela.
Honteuse, elle éprouvait une peur véritable.
Car elle se savait jolie et désirable.
Songeant à son amour frappé du sort ingrat,
Elle prit en pitié son doux cœur et pleura...
Digne des Immortels, ce beau présent insigne,
Venait ainsi de choir entre des mains indignes !
« Pourquoi, se disait-elle, ai-je donc réprimé
Les amoureux élans de mon si tendre aimé ?
A quoi bon, m'abritant contre soleil et pluie,
Ai-je écarté jadis de lui la fleur jolie ?
J'ai bien perdu ma peine ! Oh ! Ciel, si j'avais su
Que je devais tomber si bas, mieux eut valu,
Arrachant de la fleur le divin bouton rose,
A l'homme qui m'est cher offrir l'exquise chose !
Qui donc nous a barré le chemin du bonheur ?
Que je reste ou m'en aille, il souffrira, mon cœur !
Si nous nous retrouvons, en effet, par la suite,
De lui m'aura rendue indigne ma conduite :
Mon corps ayant sombré dans le stupre à jamais
Que me resterait-il pour offrir à l'aimé ?

Nul espoir ne m'est plus permis : la destinée,
 M'a pour toujours aux aventures condamnée !
 Je dois faire mon deuil des projets amoureux
 Et vivre résignée à mon sort malheureux,
 Car on ne peut agir, après certaines choses,
 Comme si l'on était jeune fille aux joues roses. »

*
 * *

Sur la table, tout prêt, se trouvait un couteau...
 Furtivement, *Thuy-Kiéou* le saisit aussitôt
 Et le dissimula dans son mouchoir, pensive,
 Calculant : « Si le flot jusqu'à mes pieds arrive,
 Le flot qui doit noyer et mon âme et mon corps,
 Cette arme saura bien régler mon triste sort ! »
 Les heures, dans la nuit lugubre, coulaient, lentes,
 Et la pauvre *Thuy-Kiéou*, vaguement somnolente,
 Toute seule, vivait un rêve tourmenté
 Où se mêlaient le songe et la lucidité...

*
 * *

Hélas ! elle ignorait, calamité bien pire,
 Qu'au fond, ce *Ma-Giam-Sinh* n'était qu'un triste sire,
 Un débauché perdu de vices et, toujours,
 Par instinct, à l'affût d'éphémères amours.
 Depuis qu'à trop jouer à ces sortes d'histoires,
 Il avait, certain jour, rencontré guigne noire,

Pour vivre il exploitait cet infâme milieu
De « lunes » et de « fleurs » qu'il connaissait le mieux.
Il avait, au hasard de tant de « maisons vertes »,
Connu dame *Tou-Ba*, matrone fort experte,
Hétaïre jadis mais aux charmes fanés
Et qui vers la vieillesse, à cette heure, tournait.
Un des hasards auxquels se plaît la Providence,
L'un de l'autre avait mis ces êtres en présence ;
Couple bien assorti, prédestiné, ma foi :
L'homme qui fait trafic de sciure de bois
Et la femme au commerce on ne peut plus prospère,
Qui, nuit et jour, à tous, vend des courges amères !
Coquine et chenapan, gens de même acabit,
Pour s'accorder entre eux bien faits sans contredit !
Ayant mis en commun leurs fonds, en gens pratiques,
Ils avaient donc ouvert une de ces boutiques
Où, d'un bout de l'année à l'autre, sans pudeur,
On commerce de « fards » et trafique d'odeurs.
Ils parcouraient tous deux et marchés et campagnes
Pour trouver aux clients de nouvelles compagnes
Qu'ils embauchaient, après un adroit boniment,
En qualité de concubines, soi-disant,
Mais à qui, par la suite, et dans tous ses arcanes,
Ils apprenaient l'infect métier de courtisanes !
La chance d'échapper à ce trafic charnel
Ou le malheur d'y choir dépendaient du seul Ciel.

Hélas ! le sort cruel à briser les viscères
Avait choisi, comme victime, en cette affaire,
Un être infortuné marqué pour le malheur
Et dont tout l'avenir serait fait de douleur !
Quelle pitié de voir la pauvre créature
A la fois douce et tendre, innocente et si pure !
Frêle rameau de fleurs aux trafiquants vendu
Et dans leur jonque infâme aussitôt descendu !
Elle était prise, ô Ciel ! dans le cadre du piège
De ces forbans experts en ruses et manèges...
Le prix — combien modique ! — avait été versé
Et le jour du départ également fixé...
Se réjouissant donc, tout au fond de lui-même,
Du brillant résultat de son beau stratagème,
Ma-Giam-Sinh se disait : « Je le tiens donc enfin
Le drapeau du succès : le voilà dans ma main !
Plus j'admire ses traits de jade, chose exquise,
Et plus les replis d'or de mon ventre se grisent !
Beauté surnaturelle au divin coloris
Et céleste parfum, c'est un trésor sans prix !
De mille taëls d'or qui donc oserait dire
Que c'est tarif trop fort pour un de ses sourires ?
J'en suis sûr : le désir, quand nous serons chez moi,
De cueillir cette fleur pour la première fois
Fera bien vite, autour d'une proie aussi belle,
Rivaliser d'ardeur ma riche clientèle ;

Certes, puissants seigneurs ou nobles étrangers
Tous se disputeront la merveille que j'ai.
Je tirerai bien d'eux, sans me montrer rapace,
Au moins trois cents taëls pour la première passe...
Du coup, mon capital sera récupéré
Et profit net seront les recettes d'après... »

*
* *

Il éprouvait pourtant comme un désir farouche
De porter ce morceau savoureux à sa bouche...
Il avait bien, suivant la voix de la raison,
Souci du capital de l'infâme maison,
Mais il brûlait aussi, tout au fond de lui-même,
De cueillir la primeur de la beauté suprême
Qui venait de tomber, présent surnaturel,
Entre ses doigts crochus, par la faveur du Ciel :
« Oh ! puisque, songeait-il, par une grâce insigne,
Cette pêche dont, seuls, les Immortels sont dignes,
Vient de m'échoir, n'ayons nul scrupule : abaissons
La branche la plus haute afin que, sans façon,
Nous puissions assouvir, ô volupté profonde,
Notre brûlante soif des plaisirs de ce monde !
Parmi tous les fêtards, gais amateurs de fleurs,
Il n'est, au demeurant, guère de connaisseurs...
Avec l'écorce de grenade qu'on apprête
De certaine manière, avec le sang de crête

De coq, on rafistole une virginité
 En moins de temps qu'un gars ne met pour l'effriter ;
 Recourir aux couleurs, faire du maquillage,
 N'est qu'un jeu pour remettre à neuf un pucelage !
 Dans nos salons obscurs où l'on a peine à voir,
 S'y tromperont, pour sûr, les gars à cheveux noirs.
 Autant il en viendra dans ma noble boutique,
 Autant je palperai ! N'est-ce pas fort pratique ?
 La vieille, direz-vous, peut faire du pétard
 Si j'endommage ainsi la perle du bazar ?
 Bah ! je couperai bien à cette giboulée,
 En filant doux pendant une demi-journée !
 Au surplus, je suis loin de la boîte : agissons
 Car s'abstenir pourrait susciter des soupçons ! »

*
 * *

Combien triste le sort de la Fleur merveilleuse,
 Que, de sa trompe aigüe, une abeille odieuse,
 Profana, lui montrant, par un brutal amour,
 Le chemin de l'aller et celui du retour !
 Dans cette horrible nuit qui fut une tourmente,
 Ni le vent ni la pluie, en leur fureur démente,
 N'eurent, hélas ! pitié du jade précieux,
 Du parfum délicat et pur comme les cieux.
 Après ce cauchemar d'une nuit printanière,
Thuy-Kiéou se réveilla, seule, et vit la lumière.

Qu'avant de la quitter, son ignoble mari
Avait omis d'éteindre au chandelier fleuri.
Dans un tel abandon, en proie à mille alarmes,
Elle sentit couler l'averse de ses larmes...
A sa rancœur envers l'indélicat époux
Se joignait d'elle-même un immense dégoût...

*
* *

Mon Dieu ! Ce *Ma-Giam-Sinh*, à quelle espèce immonde
Appartenait-il donc dans ce terrestre monde ?
Pauvre, pauvre *Thuy-Kiéou* dont l'esprit et le corps
Avaient bien la valeur de mille taëls d'or,
Dire qu'elle avait dû, par lui, honteuse chose,
Laisser déshonorer à jamais ses joues roses !
Ainsi c'en était fait d'elle ! Quel avenir
Attendre après la nuit sur le point de finir ?
De beaux rêves la vie humaine est éclairée
Et quand le rêve est mort, la vie est terminée !...
Thuy-Kiéou maudit alors cet hymen infamant
Qui ne lui procurait que honte et que tourment ;
Elle prit son couteau : pour fuir cette souffrance,
Elle était résolue à quitter l'existence,
Mais la réflexion fit surgir tout à coup
Une pensée au fond de son cœur prêt à tout :
« Ah ! certes, si j'étais seule sur cette terre,
Je pourrais fuir ainsi la honte et la misère,

Se dit-elle, mais deux êtres que je chéris
 Peuvent avoir du mal par moi si je péris...
 Comment, après ma mort, s'arrangeront les choses ?
 On en recherchera certainement la cause...
 Je dois craindre qu'après un tel événement
 Quelque ennui ne survienne à mes deux chers parents.
 Evitons de causer, et par ma faute encore,
 Quelque nouveau tourment aux êtres que j'adore !
 Quand je songe qu'au fond, si j'ai mal, c'est pour eux,
 Ma souffrance paraît se calmer peu à peu...
 Tout de suite ou plus tard, la mort libératrice,
 Viendra bien mettre un terme à mon affreux supplice !... »
 Ainsi, *Kiéou* mesurait en tous sens les effets
 Du coup de désespoir qu'elle avait projeté...

XIX. — LE DÉPART

Mais du coq, près du mur, déjà, le chant sonore,
 Eclatait, précurseur du lever de l'aurore...
 On entendait aussi du bruit, dans le lointain :
 Au poste dénommé « Terrasse du matin »,
 Retentissait du cor la voix rauque et brisée.
 Pour annoncer à tous l'heure de la rosée...
 Très pressé, *Ma-Giam-Sinh* ordonna, d'un ton vif,
 De hâter du départ tous les préparatifs...
 O morne lendemain de tristes épousailles !

O douleur, ô martyre à briser les entrailles !
Quoi ! de ces lieux chéris, par un fatal arrêt,
Il allait donc falloir déjà se séparer ?
On quitta la maison : la route raboteuse,
Imprimait aux chevaux une allure boîteuse...
Sur le sol inégal, tantôt bas, tantôt haut,
Les voitures roulaient avec de grands cahots...

*
* *

Au relais de dix *ly* de la route si rude,
Le vieux *Vuong* avait, avec sollicitude,
Avant le grand départ à la grâce de Dieu,
Préparé le repas des ultimes adieux...
Cependant qu'au dehors et hôtes et convives
Attestaient bruyamment une allégresse vive,
Pour se parler encor, la mère et son enfant,
Loin de tous importuns, se tenaient au dedans.
Elles se contemplaient toutes deux et, nombreuses,
Les larmes inondaient leurs faces douloureuses...

*
* *

S'approchant de sa mère et lui parlant tout bas
A l'oreille, toujours en proie au dur combat
Qui se livrait en elle, avec grande tristesse,
De son âme *Thuy-Kiéou* exposa la détresse :
« Quel grand malheur pour moi, j'en ai honte, ô Maman,
D'être née une tendre pêche simplement,

Une fille ! Comment pourrais-je, par la suite,
Vous payer, ô mes chers parents, selon les rites,
Des peines et des soins constants et de l'amour
Que vous eûtes pour moi depuis mon premier jour ?
L'irréparable est fait ; tout est changé : l'eau claire
Est trouble maintenant, et pure, la poussière !
Hélas ! je vais partir, mais sachez-le, maman,
Je vous laisse à tous deux mon cœur toujours aimant !
Si j'en juge d'après les exemples que donne
Ce Monsieur *Ma-Giam-Sinh*, depuis que ma personne
Est sa propriété, le corps de votre enfant
N'a pas manqué de choir aux mains d'un vieux forban.
Seule, dans sa maison, d'abord, il m'a laissée
Puis, par mille détails mystérieux, blessée :
Quand il entre, il hésite : on dirait, quand il sort,
Un malandrin joyeux de prendre son essor.
Dans les propos qu'il tient, à sa façon de s'échapper
Des mots que vainement son astuce rattrape...
Tantôt il se comporte en gracieux mari,
Tantôt à mon égard il n'a que du mépris.
Ma-Giam-Sinh ne possède aucunement l'allure
D'un homme distingué brillant par sa droiture :
Non, plus je réfléchis à ses gestes choquants,
Plus il me paraît être un banal trafiquant.
Sur son cas, votre fille a tout dit, ô ma mère,
Il ne me reste plus, sur la terre étrangère,

Où le Destin cruel me condamne à souffrir,
Résignée à mon sort, qu'à vivre et qu'à mourir !

*
* *

De Madame *Vuong*, à de telles paroles,
La douleur éclata, tumultueuse et folle.
On eut dit qu'elle allait, d'un geste, ouvrir les cieux
Pour clamer ce déni de justice odieux...
Mais déjà prenait fin le quart d'heure de grâce...
On n'avait pas fini de vider quelques tasses
Ni d'échanger encor ces exhortations
Qui précèdent toujours les séparations,
Qu'au dehors se faisait entendre une voix dure
Ordonnant de presser le départ des voitures...

*
* *

Pris de grande pitié pour sa chétive enfant
Et son bon cœur de père étreint affreusement,
Monsieur *Vuong*, d'un pas tremblant et qui chancelle,
Pour parler à son gendre alla devant sa selle.
Là, d'une triste voix, tantôt bas, tantôt haut,
Sur un ton douloureux, il prononça ces mots :
« Voyez ce petit corps ! C'est un saule débile,
Un modeste pêcher extrêmement fragile !
Les malheurs qui sur nous se sont précipités
L'ont obligée à choir en domesticité...

A partir de ce jour, que le destin l'entraîne,
 A l'autre bout de la Mer vaste ou qu'il l'enchaîne,
 A l'autre coin du Ciel, son sort sera pareil
 Car sous la froide pluie ou sous l'ardent soleil,
 Elle se trouvera seule en terre étrangère !...
 Donnez-lui pour abri votre ombre tutélaire,
 Longue de mille *tâm*, puissante assurément
 Comme celles du pin et du bambou géant
 Qui, contre la rosée et la neige inclémentes,
 Protègent l'humble corps de la plante rampante !... »

*
 * *

Quand de Monsieur *Vuong* le discours fut fini,
 Du haut de son cheval, *Ma-Giam-Sinh* répondit :
 « Non, nous avons les pieds liés, selon l'usage,
 Pour toujours, par les fils rouges du mariage.
 Je dis, face aux miroirs du soleil aveuglant
 Et de la douce lune au sourire indolent,
 Que si j'étais coupable, un jour, de félonie,
 Saurait bien m'en punir le sabre des Génies !... »

*
 * *

Sur ces mots, brusquement, tel un vent furieux,
 Tels les nuages fous qui courent dans les cieux,
 La voiture partit d'une telle manière,
 Qu'elle semblait voler dans la rose poussière...

Contemplant l'horizon lointain avec douleur,
Les parents de *Thuy-Kiéou* essuyèrent les pleurs
Versés quand il fallut, l'âme toute meurtrie,
Abandonner les mains de la fille chérie...
Le point noir devenait de plus en plus petit,
Se fondait, se perdait... Bientôt, tout fut fini...

*
**

Thuy-Kiéou s'en allait donc vers la terre étrangère,
Passant des ponts de glace aux blancheurs singulières,
Et franchissant des monts boisés tout assombris
Par un amas compact de lourds nuages gris...
Les joncs et les roseaux chantaient sous la caresse
Du souffle du zéphir avec quelque tristesse,
Mais il était alors, loin du pays natal,
Quelqu'un que le tableau de ce ciel automnal
Marquant déclin et deuil par des teintes pâlies
Grisait plus âprement de sa mélancolie...
Une nuit, contemplant les monts silencieux
Et les lointains confus de l'horizon brumeux,
Elle aperçut au ciel la lune vagabonde,
Qui baignait le pays de sa lumière blonde.
Alors de ses serments passés le souvenir
Lui revint et la fit honteusement rougir...
Dans la forêt d'automne, aux tranches verdoyantes
Se mêlaient, çà et là, des rougeurs éclatantes...

Matin et soir, le chant des oiseaux gazouilleurs
Venait cruellement rappeler à son cœur
Qu'elle ne pouvait plus, auprès de sa famille,
Accomplir désormais tous ses devoirs de fille,
Et que ses chers parents ne pouvaient recevoir
Les soins dont ils avaient besoin, matin et soir...
Ce n'était, tout autour d'elle, à perte de vue,
Que fleuves étrangers, montagnes inconnues...



PREMIÈRE PARTIE

LE CÂLVAIRE

I. — CHEZ LA VIEILLE TOU-BA

Au bout d'un mois tout rond, ils parvinrent enfin
Au lieu nommé *Lâm-Tri*, terme de leur chemin.
La voiture fleurie et toute son escorte,
S'arrêtèrent soudain au devant d'une porte...
Un store fut alors écarté du dedans
Et quelqu'un au dehors s'avança promptement.
Son teint blafard était d'une pâleur malsaine,
Qui contrastait avec l'opulente bedaine.
Qu'avait bien pu manger cette matrone-là
Pour obtenir taille si haute et corps si gras ?
Accourant au devant de la belle voiture,
A *Thuy-Kiéou*, aussitôt, avec désinvolture,
Cette dame fit des saluts, l'interrogea
Sur sa santé, sur le voyage, et cœtera...
Obéissant alors aux ordres de la dame,
Et quittant la voiture à fleurs, la jeune femme,

Hésitante, vers la maison fit quelques pas
 Puis à l'intérieur du logis pénétra...

*
 * *

D'un côté se trouvaient quelques filles de joie,
 Dont les sourcils avaient forme de ver-à-soie ;
 De l'autre, elle aperçut, côte à côte couchés
 D'une louche façon, quatre ou cinq débauchés...
 Qu'est-ce encore?... Un autel, au milieu de la pièce...
 Appendue au-dessus, une image se dresse,
 Qui représente un grand Génie aux sourcils blancs,
 Protecteur attitré de ces milieux galants
 Que l'on dénomme d'ordinaire « Maisons vertes »...
 A cet Esprit, des fleurs, le matin, sont offertes
 Le soir, en son honneur, on brûle de l'encens
 Afin de s'assurer l'appui du Tout-Puissant.
 Quand le guignon frappant une des demoiselles,
 Elle voit s'éclaircir par trop sa clientèle,
 Elle défait sa jupe, enlève sans pudeur
 Sa robe, va devant cet Esprit protecteur
 Puis brûle un peu d'encens, marmonne une prière,
 Renouvelle au plateau l'offrande coutumière,
 De fleurs, se réservant les vieilles pour former
 Un talisman avec leurs débris parfumés,
 Et pour que celui-ci produise effet, en hâte,
 S'en va secrètement le cacher sous sa natte.

Alors, de tous côtés, d'innombrables amants,
— Abeilles, papillons !... — d'accourir promptement.

*
* *

Encore stupéfaite, éprouvant grande honte,
Thuy-Kiéou de tout cela ne se rendait nul compte...
De la vieille, pourtant, suivant l'ordre formel,
Elle se prosterna devant l'étrange autel.
La matrone aussitôt, commença sa prière :
« Faites, ô saint patron, que toutes nos affaires
Marchent selon nos vœux ! Faites que chaque nuit
Ressemble à celle de la fête que l'on dit
« *Fête du froid manger* » et que chaque journée,
Evoque celle qu'au début de toute année,
Pour la première pleine lune, on doit fêter !
Faites que mille et dix-mille hommes soient frappés
Egalement d'amour rien qu'en voyant la belle !
Qu'accourent à grand bruit, loriots, hirondelles ;
Que se pressent aussi bambous, abricotiers,
Autour d'elle, implorant ses faveurs par milliers !
Que sur la chère enfant, sans trêve, en abondance,
S'abattent billets doux, tendres correspondances,
Et qu'ayant reconduit un homme par devant,
Elle accoure, derrière, auprès d'autres clients ! »

*
* *

Thuy-Kiéou n'avait jamais ouï choses pareilles
Et l'étrange prière étonnait ses oreilles...
Examinant le cas, elle trouvait, d'ailleurs,
Qu'en somme, il revêtait de bien louches couleurs...
Après avoir contraint la pauvre jeune fille,
A saluer bien bas l'autel de la famille,
La matrone *Tou-Ba* gagna le lit de camp,
L'escalada sans grâce et s'assit sur-le-champ.
Puis elle dit : « Enfant, salue ici ta mère ;
Cela fait, va-t-en donc, de la même manière,
Saluer, comme il sied, ton oncle que voilà ! »
Kiéou répondit : « Par suite, hélas ! d'un mauvais pas,
J'ai dû subir l'exil et quitter ma famille !
Bien mince étant alors mon sort de jeune fille,
Je me suis résignée au rang inférieur
De concubine...D'où vient donc, pour mon malheur,
Que, prenant aujourd'hui la modeste hirondelle,
Pour quelque loriot, on dispose ainsi d'elle ?
Inexpérimentée et jeune, je ne sais
Quelle situation, en ce lieu, l'on me fait...
Nous avons bien rempli pourtant, selon l'usage,
Toutes formalités pour notre mariage :
Les cadeaux rituels dus par le fiancé
Furent par *Ma-Giam-Sinh* exactement versés ;
Après cela, je fus chez mon époux conduite.
Pour consommer l'hymen conformément aux rites ;

Ensemble nous avons tous les deux habité
Et vécu dans la plus complète intimité ;
Or voici maintenant que l'on change les rôles...
De grâce, éclaircissez cela d'une parole ! »

II. — *LE COUP DE COUTEAU*

La vieille comprit tout à ces mots et sentit
En elle s'élever les trois mauvais Esprits
Qui poussent les humains aux actions méchantes :
« Oh ! Oh ! fit-elle, alors, la chose est évidente,
Garce, tu m'as volé, tout vivant, mon mari
Que j'avais mis en chasse et qui m'avait promis
D'embaucher sans retard quelques filles novices
Pour nos clients afin d'en tirer bénéfice !
Sans doute, s'ennuyant, ce cochon de malheur,
Cet ingrat, pour jouer, s'est-il offert ta fleur !
L'article est maintenant sans cachet et l'étoffe
Sans collé ! Pas d'erreur, c'est bien la catastrophe !
Fichu, mon capital ! Fichu, tout mon argent !
Je suis refaite ! Au diable il a foutu le camp !
Mais puisqu'on t'a vendue à moi, petite garce,
Sache qu'il ne faut pas me faire ici de farces ;
Des manières seraient aussi hors de saison :
Tu dois suivre le règlement de la maison !

Quand ce vieux saligaud t'a conté des bêtises,
 A ces sales leçons pourquoi t'es-tu soumise
 Au lieu de lui flanquer, comme il le méritait,
 Par la figure, v'lan ! ses quatre vérités ?
 Non, pas du tout ! Tu t'es prêtée à son caprice !
 Pourquoi ? Voyons, pourquoi ? Serait-ce par pur vice ?
 Avais-tu donc déjà quelque démangeaison
 Au métier ? Dis, petite, est-ce là la raison ?
 Pour connaître ma loi tu ne vas pas attendre !
 Je te montre à l'instant comment je sais m'y prendre !.. »

*
**

Cela dit, ayant pris des lanières de cuir,
 La vieille sur *Thuy-Kiéou*, s'apprêtait à bondir...
 Alors, la pauvre enfant, du fond de sa détresse,
 Jeta ces mots : « O Ciel élevé ! Terre épaisse,
 Mon corps est bien perdu, certes, depuis le jour
 Où j'e quittai les miens sans espoir de retour !
 Puisqu'il faut en finir, finissons-en de suite !
 C'est bien sans nul regret, Monde, que je te quitte ! »
 Dans sa manche, elle avait, toujours prêt, le couteau...
 Sur ces paroles, *Kiéou* le sortit aussitôt.
Tou-Ba, les yeux hagards, l'observait, dans la crainte,
 Qu'un coup de désespoir ne vînt porter atteinte
 A sa pensionnaire, en broyant, par malheur,
 Ce jade, en détruisant cette adorable fleur !

Elle n'eut pas le temps d'intervenir, du reste,
 Car *Thuy-Kiéou* avait fait déjà l'horrible geste,
 Et plongé dans son corps divin, presque aussitôt,
 Comme un éclair d'acier, la lame du couteau.

*
 * *

Hélas ! Comme serait stupide et regrettable
 La perte d'un pareil talent inégalable,
 Et surtout, ô grands dieux, d'une telle beauté,
 Si l'infâme couteau dans cette chair planté
 Avait rompu les liens qui l'attachaient naguère,
 A la vie, à ce lieu de vents et de poussières !
 Le bruit d'un tel malheur se répandit au loin...
 Groupes compacts, serrés ainsi qu'à coups de coins,
 Dans la maison c'étaient des gens par kyrielles...
Thuy-Kiéou semblait dormir d'un sommeil d'Immortelle...
 La vieille était livide et croyait voir déjà
 Son âme s'envoler d'un trait vers l'au-delà...
 Dans une pièce sise à l'Occident, bien vite,
 On transporta le corps de la pauvre petite,
 Puis, laissant à quelqu'un le soin de le garder,
 En quête d'un docteur on se mit sans tarder...

*
 * *

Le charme qui liait au monde de poussière,
 L'existence de *Kiéou*, pauvre être de misère,

N'était pas toutefois complètement rompu :
 Dans son rêve, soudain, une fée apparut...
 Elle était toute jeune, éclatante de grâce,
 Se tint debout, près d'elle, et lui dit à voix basse :
 « Tu n'as, ma chère enfant, jusqu'à ce jour, subi
 Que la moitié du sort inscrit à ton débit.
 Hé ! quoi, nourrissais-tu l'espoir, ô malheureuse,
 D'esquiver par ce coup la dette douloureuse
 Que peuvent acquitter, seuls, de cruels tourments
 Horribles à briser les entrailles, vraiment ?
 Ton Destin est encor chargé de bien des choses !
 Tu paieras jusqu'au bout la dette des joues roses ;
 Jusqu'au bout tu devras, ma petite, acquitter
 La pénible rançon de ta pure beauté !
 Pour éviter ces maux, vains seraient tous tes gestes :
 On ne peut éluder la volonté céleste !
 Ecoule donc tes frêles jours de peuplier
 Et de plante grimpante, enfant, jusqu'au dernier !
 Plus tard, lorsque sera ta carrière finie,
 Le fleuve *Tiên-Duong* nous verra réunies ! »

*
* *

Pendant une journée entière, assidûment
 Furent donnés à *Kiéou* soins et médicaments.
 Grâce au traitement fait avec tant d'énergie,
 La blessée, à la fin, quitta sa léthargie,

Mais la vieille *Tou-Ba*, comme un monstre planté
Près de la moustiquaire, était là, qui guettait...
Choisissant bien ses mots, la vile proxénète,
Exhorta, consola, cajola la pauvrete,
Comme pour l'éclairer peu à peu sur son cas :
« Voyons, ma chère enfant, l'on ne vit qu'une fois !
Aurais-tu, par hasard, plusieurs corps de rechange
Pour accabler le tien de ce mépris étrange ?
La vie, à son printemps, ouvre pour toi ses fleurs
Et te promet encor de longs jours de bonheur...
Ce coup de désespoir était folie ! Ecoute :
Ta présence en ces lieux provient sans aucun doute,
Soit d'un fatal destin, soit d'un malentendu.
Calme-toi, mon enfant : rien n'est encor perdu !
Puisque tu veux rester « pierre et or », chaste et pure,
Crois-tu donc que je puisse avoir l'âme assez dure
Pour passer outre à ta formelle volonté
Et, faisant fi des vœux que ton cœur t'a dictés,
Pour te contraindre à vivre, en plein libertinage,
Dans ma maison, des jours de pluie et de nuages ?
Faux-pas ou quiproquo t'ayant fait choir céans,
Tu peux bien enfermer à clef ton beau printemps
Derrière l'abri sûr de quelque porte close,
En attendant que te sourient des jours plus roses,
Que les tendres pêcheurs d'un mariage heureux
Fleurissent pour combler tes légitimes vœux...

Aussi longtemps qu'on est vivante, ma petite,
L'espoir d'avoir un jour la fortune est licite !
A force de chercher, si tu nous fais crédit,
Nous trouverons, pour toi, peut-être, un bon parti...
Tu deviendras alors tout simplement, ma fille,
Par un tel mariage, enfant de la famille...
Pourquoi faire tomber un malheur sur ce toit
Qui pour le mériter n'a rien fait contre toi ?
En te perdant, tu nous perdrais aussi, du reste,
Et dans quel intérêt commettre un pareil geste ? »

*
**

D'une oreille attentive écoutant ces propos,
Kiéou croyait distinguer fort bien le vrai du faux :
« Si j'en crois les propos entendus dans mon rêve,
Se dit-elle, il faudra que mon destin s'achève :
Les malheurs que je dois subir pour racheter
Mes fautes du Très-Haut marquent la volonté !
Or, si je ne sais pas, durant cette existence,
Acquitter intégralement ma dette immense,
Cette dette à quoi bon encore l'alourdir
D'une faute à payer dans la vie à venir ? »
Sur les paroles de la vieille proxénète,
Kiéou médita longtemps, des talons à la tête,
Puis dit : « Tout ce qui vient en ces lieux d'arriver
Ce n'est pas moi qui l'ai voulu, vous le savez !

Si tout était conforme aux mots que vous me dites,
Ce serait, à coup sûr, une chance insolite,
Mais le sort de demain, qui donc me garantit
Qu'il sera tout pareil à celui d'aujourd'hui ?
Je crains que, quelque jour, les offres alléchantes
D'abeilles et de papillons, troupe galante,
Qui fréquente ces lieux, fassent, par pression,
Changer à mon égard vos dispositions...
Plutôt que de mener une trouble existence,
Dans une pure mort j'irais sans défaillance ! »

*
**

La vieille répondit : « Prends patience, enfant !
Non, je ne te fais pas ici du boniment ;
Vois sur nous le soleil qui verse sa lumière :
Je le prends à témoin que mon cœur est sincère ! »
Jugeant très nets ces mots et formel ce serment,
Thuy-Kiéou sentit son cœur s'apaiser lentement.

III. — NOSTALGIE

D'une villa portant ce nom si poétique,
« *Azur cristallisé* » la serrure hermétique,
Enferme de *Thuy-Kiéou* le merveilleux printemps...
Elle y vit désormais recluse, ne comptant

D'autres amis que les silhouettes lointaines
Des montagnes, là-bas, à l'horizon des plaines
Et, plus proche, la lune au beau disque argenté
Dont les rayons blafards viennent la visiter...
C'est, des quatre côtés, l'infinie étendue
Que borne l'horizon jusqu'à perte de vue...
Mélancolique, *Kiéou* contemple le décor :
Sur des dunes, ici, brille le sable d'or...
Là-bas, sur un chemin qu'inonde la lumière,
S'élève, par instants, une rose poussière...
Indécise, elle suit du regard, le matin,
Les nuages voguant sur un ciel de satin
Et, très tard dans la nuit, la flamme souffreteuse,
De sa lampe qui verse une clarté laiteuse...
En deux moitiés, son état d'âme et la splendeur
Du site, semble-t-il, ont divisé son cœur...
En pensant à celui qui partagea naguère
La coupe d'union sous la clarté lunaire,
Elle se dit : « Hélas ! mon pauvre fiancé
Doit attendre, là-bas, anxieux, oppressé
Par l'angoisse, jour après jour, de mes nouvelles,
Et je suis loin de lui, blottissant mon sort frêle
Dans un coin ignoré de tous, près de la mer,
Seule avec ma détresse et mes regrets amers ;
Mais mon cœur qu'un fidèle amour toujours colore
D'un beau rouge vermeil, mon cœur fervent l'adore !

On aurait beau laver et laver la couleur,
Jamais on ne pourrait l'effacer de mon cœur ! »
L'âme brisée, elle revoit, contre la porte,
Sa mère pour laquelle, à présent, elle est morte...
A sa place, qui donc, les jours brûlants d'été,
S'occupe maintenant de la bien éventer
Ou, quand vient la saison aux pauvres gens si dure,
De la bien protéger contre vent et froidure ?
Qu'ils sont loin ses parents ! Et l'arbre du jardin
Comme il a dû grandir depuis tant de matins !
De son tronc le tour doit, admirable envergure,
Avoir une brassée à présent pour mesure !...

*
* *

Et *Kiéou*, le cœur bien gros, souffre mille tourments...
Triste, elle rêve et suit des yeux pensivement
Les barques du vieux port, à l'heure vespérale,
Comme des ailes étendant leurs grandes voiles...
L'une d'elles, voguant dans le lointain vermeil,
De sa voile renvoie un reflet du soleil,
Et *Kiéou*, juste au moment de la voir disparaître,
Se demande tout bas : « A qui donc peut-elle être ? »
Triste, elle suit aussi, d'un long regard amer,
Le fleuve qui là-bas se jette dans la mer :
Où vont ces pauvres fleurs éparses, déjà mortes ;
Que le courant brutal rapidement emporte ?

Triste, encor, son regard contemple, sans répit,
Les herbes de la plaine au jaunissant tapis
Ou la nacre irisée et pure des nuages
Et les lointains confus aux fantasques images
Qui, dans le vif éclat d'un mirage enchanté,
Confondent leurs splendeurs en un brouillard bleuté.
Triste, enfin, elle voit, au vent, rouler les vagues
D'où s'élèvent parfois comme des plaintes vagues
Et dont le grondement vient jusqu'à son fauteuil,
Tel l'écho fraternel de sa pauvre âme en deuil...
Autour d'elle, partout, sous la voûte des nues,
Ce sont des eaux et des montagnes inconnues...
Tout semble hostile; tout, comme un obscur danger,
La nature et les gens, lui paraît étranger...
Alors, pour dissiper ses chagrins d'exilée,
Et de femme à des maux sans nombre condamnée,
Dans la langue des Dieux traduisant sa douleur,
Elle improvise quelques vers sur ses malheurs.

IV. — *SEU-KHANH, LE FOURBE*

Ruminant le chagrin qui rongait tout son être,
Elle abaissa le store à fleurs de la fenêtre...
Or, de l'autre côté du mur, à ce moment,
Elle entendit, ainsi que par enchantement,

La voix d'un étranger qui, sur ses rimes mêmes,
Répondait par des vers à son touchant poème...
Kiéou aperçut alors un jeune homme charmant
Ayant tout juste atteint l'âge du vert printemps;
Sa mise était soignée : il portait, plein d'aisance,
La robe et le turban avec grande élégance...
« Sans doute, se dit-elle, alors, non sans émoi,
Provient-il d'un milieu cultivé, comme moi,
Est-il de ces lettrés délicats qui s'enivrent
Par pur amour du beau, du seul parfum des livres... »
S'informant, elle apprit sur ce charmant garçon
Qu'il s'appelait Monsieur *Seu-Khanh* de son vrai nom.
Sans doute avait-il vu paraître et disparaître,
Sur le store fleuri de l'étroite fenêtre,
L'ombre svelte qui, par ses contours délicats,
Évoquait la divine et lunaire *Tó-Nga*,
Et soudain avait-il senti pour cette femme,
Un intérêt fort vif naître au fond de son âme :
« Oh ! fit-il, que je plains cette insigne beauté,
Ce céleste parfum ! Comme il faut regretter
Qu'elle ne soit ainsi perdue en ces parages !
Sans doute ayant quitté la lune ou les nuages,
Est-ce une fée ? O Fleur charmante, exquise Fleur,
Comment donc as-tu pu si bien pour ton malheur,
Douce Fleur, t'égarer hors de la bonne voie ?
Par l'indignation je sens rongé mon foie.

Et personnellement, j'en veux à ce vieux Ciel
 De t'avoir infligé supplice aussi cruel !
 O mon cœur, ô mon tendre cœur, la Fleur si belle,
 Saura-t-elle jamais que tu brûles pour elle ?
 Ah ! jeune femme, si vous connaissiez le cœur
 De l'homme généreux qui veut votre bonheur !
 Ce ne serait qu'un jeu pour lui, je vous le gage,
 D'ouvrir cette prison, de briser cette cage ! »

*
 * *

Déjà *Thuy-Kiéou* avait, de son geste enchanteur,
 Refermé du rideau le pan extérieur
 Qui claquait, par instants, sous l'automnale brise,
 Que son oreille encore entendait, par reprises,
 Les promesses venant, en sons lointains et flous,
 Solides comme fer et sûres comme clous.

*
 * *

Tour à tour, sa pensée allait, à tire-d'ailes,
 Vers le jeune *Seu-Khanh* puis revenait vers elle...
 Très émue en songeant au charitable cœur
 Qui daignait compatir à ses nombreux malheurs,
 Elle sentait que sa douleur d'être isolée
 Loin de tous se trouvait quelque peu consolée :
 « Si je continuais à subir, au soleil
 Et à la pluie, hélas ! sans fin, des jours pareils,

Songeait-elle, quand donc verrais-je, sur la terre,
Cesser mon triste sort de vents et de poussières ? »
Là-dessus, se risquant, elle écrit quelques mots
A l'inconnu qui prend en pitié tous ses maux,
Disant : « Je fais appel à la main protectrice :
De grâce, tirez-moi de l'abîme où je glisse ! »
Sur un peu de papier, ainsi, de bout en bout,
Chose lointaine ou proche, elle raconte tout :
Le cas des siens, tout près de choir au précipice,
Et la nécessité de son dur sacrifice,
Et le sort triste auquel, si loin de ses parents,
L'a condamnée, hélas ! un pareil dévouement...
Le lendemain, à l'heure où la fine rosée,
Se dissipe et que s'ouvre à peine la journée,
Profitant du départ d'un certain messager,
Elle fait parvenir ces mots à l'étranger...

*
* *

De l'or mourant du soir lorsque les clartés jaunes
Teintèrent l'Occident de leurs feux monotones,
La réponse parvint : feuille de fin papier
Qu'ornaient élégamment de beaux abricotiers.
Thuy-Kiéou décacheta cette lettre si chère :
Elle ne contenait que les deux caractères
« *Tich-Việt* ». La jeune femme, avec étonnement,
Lisait et relisait ces mots déconcertants...

Or, en décomposant les traits des caractères,
 Elle ne tarda pas à percer le mystère.
 Ces traits avaient un sens, elle le comprit bien :
 « Vingt-et-unième jour, juste à l'heure du Chien »...
 « C'est cela, songea-t-elle, il me dit, sans nul doute,
 Que nous devons alors tous deux nous mettre en route. »

V. — LA FUIITE

C'est le soir... Les oiseaux regagnent la forêt
 Et derrière la fleur *tra-mi* déjà paraît
 La lune au fin croissant... Sur la muraille blanche,
 A l'Orient, on voit bouger, l'ombre des branches.
Kiéou aperçoit alors dans son appartement
 Le sieur *Seu-Khanh* entrer soudain furtivement.
 Indécise un instant, elle reprend courage,
 Et s'en va saluer le noble personnage.
 S'étant donc prosternée, elle lui dit ces mots,
 A voix basse : « Je suis une lentille d'eau,
 Un peu d'écume, une bien frêle créature,
 Loin des siens, assumant une dette fort dure ;
 Je me suis échouée, hélas ! dans ce tripot
 D'hirondelles de joie et de gais loriots !
 J'ose compter sur vous, à vous je me confie :
 Aux os rendez la chair ; au corps défunt, la vie !

Sauvez-moi ! Si, plus tard, dans un monde meilleur,
 Vous deveniez jamais un guerrier batailleur,
 Mes mânes, sous les pieds de vos vils adversaires,
 Iraient embrouiller l'herbe et les jeter par terre...
 Deviendrais-je, à mon tour, le fabuleux moineau,
 Je vous apporterais dans mon bec des anneaux,
 De beaux anneaux de jade aux vertus mirifiques
 Qui combleraient vos vœux d'une façon magique... »

*
 * *

Silencieux, *Seu-Khanh* était assis ; il fit
 Un geste approbatif de la tête et lui dit :
 « Je suis là ; nul besoin de personne autre au monde.
 Pour épancher en lui vos tristesses profondes.
 Vous me connaissez bien, voyons ! Je suis tout prêt
 A combler l'Océan perfide où vous sombrez,
 Et je n'arrêterai ma tâche salutaire.
 Que lorsqu'il atteindra le niveau de la terre ! »

*
 * *

— « De dix-mille bienfaits je vais être envers vous
 Redevable, dit *Kiéou* de son accent si doux.
 Veuillez donc me fixer, Monsieur, je vous en prie,
 Le moyen d'en finir et de sauver ma vie. »
 Il dit : « J'ai des chevaux aussi prompts que le vent
 Et de bons serviteurs au courage fervent.

Voilà l'occasion ! Fuyez sans bruit, ma chère :
 Des trente-six moyens de se tirer d'affaire
 N'est-ce pas le meilleur ? Que vienne pluie ou vent,
 Ne serai-je pas là pour dompter l'ouragan ?
 Je vous le garantis, n'ayez aucune crainte,
 Vous serez à l'abri vraiment de toute atteinte ! »

*
* *

Thuy-Kiéou, en écoutant ces mots du beau garçon,
 Sentit dans son esprit naître un vague soupçon,
 Mais elle avait déjà dépassé la mesure :
 Il était donc trop tard pour lâcher l'aventure :
 « Eh bien ! risquons le coup ; marchons les yeux fermés !
 Pourquoi, dès maintenant, dit-elle, s'alarmer ?
 Toute appréhension serait inopportune :
 Nous verrons bien comment tournera la fortune ! »
 Ils descendirent donc, tous deux, à pas discrets,
 La terrasse : déjà des chevaux étaient prêts...
 Ils montèrent en selle et bientôt, dans la plaine,
 La caravane allait, rapide, à perdre haleine...

*
* *

Les minutes passaient... Les veilles de la nuit
 S'écoulaient promptement, une à une, sans bruit...
 Les arbres où passait le vent, dans la nuit claire,
 Laisaient choir, çà et là, quelques feuilles, par terre...

De la lune, déjà, le disque aux reflets blonds
Se trouvait à moitié dévoré par les monts...
L'éclat du vert gazon couvert d'une buée,
Dans le sentier, semblait terni par la rosée...
Thuy-Kiéou, à chaque pas, sentait confusément
Son cœur simple alourdi d'un malaise plus grand...
Les coqs précipitaient leurs notes éclatantes...
Tout à coup, derrière eux, des voix d'hommes bruyantes
Retentirent... *Thuy-Kiéou* plus vivement alors
Sentit l'anxiété poindre son foie en or...
Elle se retourna : plus personne !... le vide...
Sans bruit, *Seu-Khanh* avait tout à coup tourné bride !...

VI. — CAPTIVE

Se voyant toute seule, elle ne savait pas
Dans l'immense forêt où diriger ses pas...
Ainsi désespérée, errant à l'aventure,
Elle prit peur et dit : « O Roi de la Nature,
Ciel créateur, pourquoi, si vous vouliez vraiment
Me perdre, m'infliger d'aussi rudes tourments ?
Pourquoi froisser le rouge et saccager le rose,
En leur faisant subir d'aussi cruelles choses ? »
Une bande accourait : c'étaient les poursuivants.
« Où prendre, gémit *Kiéou*, ô grand Ciel décevant,

Des griffes pour pouvoir descendre sous la terre.
 Ou, pour monter aux cieux, des ailes tutélaires ? »
Tou-Ba courant tout droit fut vite sur les lieux
 Et rejoignit *Thuy-Kiéou* d'un air très furieux.
 Brutalement, alors, la vieille proxénète
 La fit raccompagner au bouge, d'une traite...

*
* *

Sans mot dire, *Tou-Ba* qu'étouffait la fureur
 Foula le frêle saule et saecagea la fleur.
 Elle roua *Thuy-Kiéou* de coups épouvantables.
 L'état de celle-ci fut bientôt lamentable.
 Dans leur chair et leur peau, tous les êtres humains
 Souffrent pareillement : ils se donnent la main.
 Or qui donc sans souffrir de cette horrible chose
 Aurait pu voir ainsi massacrer la fleur rose ?
 En paroles d'aveux et supplications
Kiéou s'épuisait en vain. Par ses contorsions,
 Son dos perdait sa chair, et le sang, de sa tête.
 Jaillissait, sous les coups de l'affreuse tempête.
 Malgré la violence extrême de ses maux,
 Elle put, toute en pleurs, jeter ces quelques mots :
 « Par pitié, mettez fin, Madame, à ma torture !
 Je ne suis qu'une pauvre et faible créature.
 J'ai quitté tous les miens, j'ai traversé les Eaux
 Et les Monts pour tomber ici dans vos réseaux.

Je suis perdue, hélas ! quoi que je dise ou fasse !
 Ma vie est maintenant entre vos mains : de grâce,
 Epargnez-moi, Madame ! Au point où le destin
 M'a conduite, mon être est perdu, c'est certain.
 Soit, j'accepte mon sort, mais si pour ma personne,
 Vous n'avez nul motif d'être indulgente et bonne,
 Regardez sa valeur, songez au capital
 Que risque d'abîmer ce traitement brutal.
 Que suis-je maintenant ? Une banale fille,
 Qui, pareille, en tous points, à la fangeuse anguille,
 Ne craint plus dans la boue, hélas ! de se salir.
 Aussi je vous promets, Madame, à l'avenir,
 D'abandonner ce petit cœur tout blanc, sans tache,
 Et de bien me plier à ma nouvelle tâche. »

*
* *

Tou-Ba, tenant enfin ce qu'elle souhaitait,
 Exigea qu'un écrit, pour plus de sûreté,
 Mentionnât de *Kiéou* les paroles exactes
 Et l'engagement pris, puis, pour confirmer l'acte,
 Elle voulut encor que sur ce document
 Fût mis le contre-seing de quelque répondant.
 Or de *Thuy-Kiéou* parmi les compagnes de honte
 Une pensionnaire à l'assister fut prompte :
 C'était *Ma-Kiéou*. Prenant en pitié les malheurs
 Et l'embarras poignant de sa nouvelle sœur,

Elle sortit des rangs, et, risquant l'aventure,
 Au bas du document traça sa signature....
 La proxénète alors fit quelque boniment,
 Tantôt d'un ton sévère et tantôt doucement.
 Il fallut, jusqu'au bout, subir de cette femme
 L'admonestation et les conseils infâmes.
 Lorsqu'enfin ce petit discours fut terminé,
 Elle dit à *Thuy-Kiéou* qu'elle lui pardonnait.

*
* *

La scène était finie. On transporta, sur l'heure,
 La dolente *Thuy-Kiéou* au fond de la demeure
 Pour qu'elle pût enfin prendre quelque repos...
Ma-Kiéou s'approcha d'elle et lui tint ce propos :
 « Vous vous êtes laissée attraper, mon amie !
 A-t-on idée aussi d'être tant étourdie ?
 Ce voyou de *Seu-Khanh* ! Mais d'où sortez-vous donc
 Pour ignorer que c'est un horrible fripon ?
 En amour, sachez-le, pour se conduire en traître,
 Depuis longtemps ce monstre est déjà passé maître !
 Dans tous les « salons verts » le drôle est réputé
 Pour vivre uniquement de malhonnêtetés.
 De rameaux de *phou-zoung* en fleurs, de jouvencelles,
 Combien enterra-t-il de sa main criminelle ?
 Toujours prêt à vous tendre un piège, ce bourreau
 Est fameux pour les coups de poignard dans le dos.

Que ce magicien et la vieille sorcière,
Soient de mèche, vraiment, quoi d'extraordinaire ?
Trente taëls par elle ont été, je le sais,
Pour prix de sa traîtrise, à ce forban versés.
Sans ce petit marché, sans cette perfidie,
Comment donc expliquer pareille comédie ?
Une fois le coup fait, ce lâche, ce félon
A retourné sa face avec un rude aplomb.
Voilà. Pour vous, le mieux, ma petite, est d'en prendre
Votre parti, d'un cœur léger, sans plus attendre.
Filez doux. Pas de bruit, surtout ! Pas de grands airs
Car de l'entêtement pourrait vous coûter cher ! »

*
**

Thuy-Kiéou dit : « Mais, pourtant, ses promesses formelles ?
Quoi ! n'était-ce donc point paroles solennelles ?
Quelle raison avais-je, à ce moment, mon Dieu,
De penser qu'il pût être un forban odieux ? »

VII. — LE CYNISME DE SEU-KHANH.

Elle réfléchissait sur sa mésaventure
Quand soudain apparut la méchante figure,
Pareille, à s'y méprendre, aux spathes d'aréquier,
De l'infâme *Seu-Khanh*. Il se mit à crier :

« C'est assez ! Je viens mettre un terme à cette farce !
 Oui, le bruit court qu'il y a dans ces lieux une garce,
 Qui m'accuse, d'ailleurs calomnieusement,
 D'avoir fait choir sur elle et nuages et vent.
 Reconnaît-elle ici ma figure ? De grâce,
 Qu'elle vienne, pour voir, me le redire en face ! »

*
 **

« Cela suffit, dit *Kiéou*, vous niez ? C'est fort bien !
 Vous êtes innocent ? Allons, soit ! J'en conviens. »
Seu-Khanh cria, gronda bruyamment, plein de rage,
 Puis afin d'exercer son valeureux courage,
 S'avança vers *Thuy-Kiéou*, la main levée : « O Dieux !
 Cria la pauvre *Kiéou*, quel parjure odieux !
 Vous savez bien pourtant, ô Ciel, quel infidèle
 Capta le loriot, séduisit l'hirondelle,
 Conduisit ma personne au bord d'un puits profond
 Avec hypocrisie et la fit choir au fond !
 Vous avez devant vous, l'homme à l'âme traîtresse
 Qui brisa ses serments, viola ses promesses,
 Mais, par chance, je tiens encore entre les mains
 Le mot accusateur de cet être inhumain,
 Le billet qui contient l'inscription maudite
 « *Tich Viêt* » ayant pour but de provoquer ma fuite.
 Vous avez vu mes traits, ceux de cet homme aussi
 Et vous le savez bien : le menteur, le voici ! »

*
 **

Cette accusation, si nette et courageuse,
 Avait eu pour témoins des personnes nombreuses :
 Les gens de la maison, ceux de l'extérieur...
 De l'auditoire alors montèrent des clameurs :
 « Traître ! » criaient les uns ; « Sans cœur ! » disaient les autres.
 Chacun était fixé sur le vilain apôtre.
 L'infâme, tout honteux, voyant son jeu percé,
 Chercha quelque chemin pour vite s'éclipser.

*
 * *

Kiéou ayant regagné sa chambre avec tristesse,
 Longuement, longuement pleura sur sa détresse.
 Combien elle plaignait son beau corps virginal
 D'avoir chu dans ces lieux abjects d'amour vénal,
 Pour vivre, ainsi que font tant de filles légères,
 D'abominables jours de vents et de poussières !
 « Gaie ou triste, après tout, se dit-elle, il faut bien
 Vivre sa vie et regretter ne sert à rien.
 Puis des roses beautés l'existence charnelle
 Subit la loi commune et n'est pas éternelle ;
 Puisqu'il me faut, sans doute, expier ici-bas
 Quelque faute commise en faisant un faux-pas
 Sur la route du Bien, dans une autre existence,
 Résignons-nous, sans plus, à cette pénitence.
 Je ne puis échapper, car c'est la loi du Sort,
 A l'obligation de réparer mes torts ;

Le vase est bien brisé, ma mission est nette :
 Je dois donner mon corps pour acquitter ma dette.
 Quand ce sera réglé, mais alors seulement,
 Ainsi qu'il est normal, prendront fin mes tourments. »

VIII. — LA LEÇON

Or, l'heure était venue où, dans le grand ciel vide,
 La lune brille ainsi qu'un beau miroir limpide...
 De la pauvre *Thuy-Kiéou*, sans bruit, à ce moment,
 La perfide *Tou-Ba* s'approcha lentement,
 Puis, sans pudeur aucune et d'une voix mielleuse,
 Fit ainsi la leçon à cette malheureuse :
 « Le métier du plaisir est ardu : tout d'abord,
 Il exige de nous science et grands efforts.
 Pour contenter tous ceux qui cherchent l'amusette,
 Ah ! petite, il nous fait savoir tant de recettes !.. »

*
 * *

— « Ciel ! s'écria *Thuy-Kiéou*, la pluie après le vent !
 Chaque jour, nouveau coup et sort plus décevant !
 De mon corps je dois faire, hélas ! le sacrifice,
 Eh bien, soit ! puisqu'il faut ainsi qu'il s'accomplisse ! »

*
 * *

« Les gens sont tous pareils, reprit la vieille *Tou* :
Ils en veulent pour leur argent, et voilà tout !
Crois-tu donc qu'ils viendraient pour la peau dans ma boîte ?
Au métier de l'amour pour que tu sois adroite,
Il faut, sur bien des trucs, certes, pleins d'agrément,
Qu'ici je te dégoise un petit boniment.
Une fois tuyautée, avec un peu d'usage,
Tu feras, en ces lieux, pour sûr, du bon ouvrage...
Le service est facile à comprendre : la nuit,
Notre porte s'entr'ouvre ou se ferme sans bruit ;
Le jour, on reste seule ou, de façon discrète,
On se groupe en un coin pour faire la causette...
Mais maintenant, passons, ma petite, au meilleur ;
C'est capital : il faut bien apprendre par cœur
Du cercle d'en-dehors les sept grands caractères,
Du cercle d'en-dedans les huit façons de faire ! »

*
**

A la pauvre *Thuy-Kiéou*, la vieille ayant décrit
Par le détail ces vilains jeux, conclut ainsi :
« Apprends donc à donner le plaisir, sans scrupule,
Jusqu'à ce que le saule, épuisé, capitule,
Jusqu'à ce que la fleur aussi n'en puisse plus,
Jusqu'à ce que le corps vidé, vanné, fourbu,
Inerte, sur le lit, roule ainsi qu'une pierre,
Jusqu'à ce que l'esprit, pareil à la matière,

Sous l'excès du bonheur perdant tout sentiment,
Sombre, trouble et confus, dans l'abrutissement.
Il faut changer ton jeu sans qu'on te le commande,
Tantôt jouer du coin de tes yeux en amande,
Et tantôt faire agir, pour la séduction,
Tes doux traits de bombyx, à la perfection ;
Tantôt chanter la lune en strophes amoureuses,
Tantôt rire à propos de fleurs voluptueuses ;
Autrement dit, sourire aux mots lestes et vifs
Et savoir aux clients tenir propos lascifs.
Tous ces procédés-là, vois-tu bien, ma petite,
C'est le métier de la maison : apprends-les vite.
Quand tu posséderas toutes ces qualités,
D'être à la coule enfin tu pourras te vanter... »

*
* *

La pauvre *Kiéou*, plus douce et docile qu'un ange,
Subit, de bout en bout, cette leçon étrange ;
Ses traits se contractaient et ses roses couleurs
Se fanaient, sous l'afflux d'une intense douleur...
De la vieille mégère en écoutant le conte,
Elle sentait grandir, dans son âme, la honte...
Que d'actes saugrenus et compliqués, vraiment,
Dans l'infâme métier ! Que de raffinements !
Elle avait pitié d'elle à la seule pensée
Des calmes jours vécus jadis au gynécée,

De ce passé si pur où paix et chasteté
Régnaient seules... Hélas ! elle n'avait quitté
Ces doux lieux où sa vie était d'un charme rare,
Que pour venir apprendre ici des jeux bizarres...
Certes, d'une effrontée il fallait bien avoir
La face et les sourcils épais pour concevoir
La possibilité de semblables pratiques !
Seule, sans en rougir, une fille cynique,
Pouvait souscrire à ces horreurs : l'humanité
Ne pouvait pas plus bas descendre, en vérité !
O cruelle douleur d'être ainsi séparée,
De tous les siens et loin du bercail égarée !
Hélas ! elle était bien dans les griffes d'autrui !
Que pouvait-elle faire ? Où chercher un appui ?

*
* *

Alors *Kiéou* tristement résignée à sa perte,
Regagna la chambrette où, dans la maison verte,
Allaient couler ses jours et resta désormais
Derrière les rideaux roses qui la fermaient...

IX. — PENSIONNAIRE DE MAISON VERTE

Cette claustration discrète et volontaire,
De l'établissement faisait d'ailleurs l'affaire.

Car plus inaccessible était l'exquise Fleur,
 Plus le Jade céleste élevait sa valeur,
 Bref, plus haute aux clients *Kiéou* tenait la dragée,
 Et plus s'exacerbait leur fringale enragée...
 Elle devint la perle, une pièce de choix
 Que l'on se disputait : un vrai morceau de roi.
 Combien de papillons galants, combien d'abeilles
 S'en vinrent butiner cette fleur nonpareille !
 Combien d'adorateurs coururent, tour à tour,
 Se jeter dans ses bras pour s'épuiser d'amour !
 Les ivresses semblaient, dans l'amoureux délire,
 Durer des mois entiers et les éclats de rire
 Retentissaient sans fin durant les longues nuits :
 Ce n'étaient que baisers, chansons et joyeux bruits !..
 Elle était devenue ainsi la pauvre feuille,
 Que cinglent tous les vents, la branche qui recueille
 Mille oiseaux et leur sert d'asile et de perchoir :
 A l'aurore, *Tóng-Ngoc* la quittait mais, le soir,
 Il était remplacé par *Trang-K'hanh* auprès d'elle...

*
* *

Pourtant, quand la stupeur des ivresses charnelles
 Se dissipait à l'or des premiers feux du jour,
 Sur elle tristement *Thuy-Kiéou* faisait retour.
 En un tressaillement de sa chair douloureuse,
 Elle éprouvait soudain une souffrance affreuse...

Elle évoquait les jours de son enfance : alors,
 Des tissus de damas enveloppaient son corps
 Et sa bonne maman, rayonnante de joie,
 Avec tendresse la berçait dans de la soie...
 A présent qu'était-elle ? On la foulait aux pieds
 Comme une fleur jetée au milieu d'un sentier.
 Elle ne savait plus rougir et sa figure,
 Endurcie au plaisir, de nul vent n'avait cure ;
 De même, à la rosée au froid si pénétrant,
 Insensible, elle offrait un front indifférent.
 De sa chair précieuse aux splendides merveilles
 Les papillons étaient repus et les abeilles
 Lasses de butiner sans trêve ce trésor :
Kiéou tristement plaignait ainsi son pauvre corps...
 Parmi tant de clients à la foule bruyante,
 Elle restait, au fond, étrangère et distante :
 Elle satisfaisait, certes, tous leurs désirs,
 Pourtant, elle ignorait encore le plaisir...

*
**

Parfois, pour savourer la douceur de la brise,
 Ou respirer des fleurs l'exquis parfum qui grise,
 Pensive, à sa fenêtre elle allait s'accouder
 Et là, les yeux perdus au lointain, regardait...
 L'heure était adorable... Et d'autres fois encore,
 De la neige venant à mi-hauteur du store,

S'exhalait jusqu'à *Kiéou* la divine fraîcheur...
Certaines nuits enfin, l'astre cher aux rêveurs
Baignait tout mollement de ses clartés amies
Et *Thuy-Kiéou* contemplant la campagne endormie...
Mais elle ne trouvait dans ces tableaux charmants
Que sujets de tristesse et découragement.
Qui donc pourrait trouver riante la nature
Quand une âpre douleur sans répit le torture ?
Quelquefois, pour tenter de se distraire un peu,
D'un habile pinceau, sa main fine, par jeu,
Traçait de beaux dessins, ou bien la poésie
Soudain lui suggérait quelques rimes choisies ;
Par les beaux soirs de clair de lune, d'autres fois,
Sa guitare aux sons clairs s'éveillait sous ses doigts,
Ou bien encor, parmi la douce compagnie
Des fleurs, à l'échiquier, c'étaient quelques parties.
Mais auprès d'elle, hélas ! manquait cette âme-sœur
A laquelle elle aurait ouvert son triste cœur.
Indifférente aux vents sous qui les bambous plient
En craquements plaintifs, insensible à la pluie,
Qui des abricotiers cinglait le corps, parfois,
Elle se consumait en d'incessants émois.
En comprimant son cœur pour ne point fondre en larmes
Et dévoiler ainsi ses secrètes alarmes,
Elle se torturait l'esprit, soir et matin,
A méditer sur tout : le proche et le lointain.

Comme si quelque main de coups l'avait rouée,
Ou jusqu'à la douleur sans pitié secouée,
Elle éprouvait alors dans son âme et sa chair,
Comme un obscur malaise atrocement amer...
Elle pensait à ceux dont la tendresse amène
Sut jadis endurer pour elle les neuf peines
Que subissent, depuis notre venu au jour,
Ceux qui veillent sur notre enfance avec amour,
A ces parents chéris, ces mûriers magnifiques
Dont l'ombre, chaque soir, s'inclinait plus oblique.
Et qui, de jour en jour, loin d'elle, vieillissaient...
Des stades, par milliers, entre eux s'interposaient ;
De grands fleuves profonds, des montagnes lointaines
Les séparaient : « Hélas ! la chose est bien certaine,
Songeait-elle, jamais papa, jamais maman,
N'auraient pu concevoir que de pareils tourments
Seraient, un jour, le lot de leur fille chérie ! »
Et *Thuy-Kiéou* se disait encor, l'âme meurtrie,
Que là-bas, dans la cour où trois beaux sophoras,
Symboles d'un amour fraternel très étroit,
Avaient été plantés jadis par son vieux père,
Trop jeunes, n'étaient plus que sa sœur et son frère.
A sa place, qui donc à ses parents si bons
Offrait, comme il convient, et douceurs et bonbons ?
Puis lorsqu'elle pensait aux serments et promesses
Faits jadis à *Kim-Trong*, la torturait sans cesse.

Cette question : « Sait-il le motif pour lequel
 Je dus aller si loin du logis paternel ?
 Quand il revint chez moi pour demander au saule,
 Du jardin *Chuong-Dai* de tenir sa parole,
 Hélas ! de celui-ci, par des gens corrompus
 Les rameaux printaniers étaient déjà rompus !
 Déjà, de main en main, se les passaient, sans trêve,
 D'innombrables clients ! Fini, le si beau rêve ! »

*
 * *

Elle aurait tant voulu, d'un amour empressé,
 Montrer sa gratitude à son cher fiancé
 Au lieu de lui donner sa sœur pour remplaçante !
 Mais, au fait, pour tenir les serments de l'absente,
 Avait-on bien déjà greffé sur le rameau
 Cette autre fleur idoine à calmer tous ses maux ?
 Gros souci pour *Thuy-Kiéou*. Le nœud de ses pensées
 Était brouillé comme la soie entrelacée...
 Longues lui paraissaient les veilles de la nuit
 Quand, triste et seule, elle songeait à son pays...
 Derrière les rideaux de gaze, morfondue,
 Certes en ce coin du Ciel elle était bien perdue !
 Après le jaune crépuscule, un autre encor !
 Tour à tour, le Lièvre d'argent, le Corbeau d'or
 — Lune et Soleil — brillaient dans la voûte azurée,
 Insensibles au mal de la désespérée.

*
 * *

Cruel Destin ! Combien pitoyable vraiment
 Le sort de cette femme au morne accablement,
 Triste sœur des martyrs dont l'immense cohue
 Porte ce nom affreux : « *Les entrailles rompues !* »
 « Pauvres êtres ! Hélas, il leur faut racheter
 Par des tourments sans fin le don de la beauté !
 Non, ce n'est pas impunément qu'un minois rose,
 Charme l'œil : il lui faut compenser cette chose !
 Aux femmes beauté nuit d'elle-même et les perd
 En les livrant d'avance aux coups du sort pervers !
 Maintenant, exilée en cette folle vie,
 De poussière et de vent *Kiéou* doit, jusqu'à la lie,
 Sans pouvoir absorber, d'un coup, l'âpre liqueur,
 Epuiser le calice amer du déshonneur !... »

X. — UN AMOUR

Certain jour, un jeune homme à la maison publique,
 Vint, en nouveau client, apporter sa pratique.
 Il s'appelait *Ky-Tam* ; sa famille portait
 Le nom de *Thouc*, maison où tous, en vérité,
 Étaient de ces lettrés délicats qui s'enivrent,
 Par pur amour du beau, du saint parfum des livres.
 Natif de *Tich*, district de *Thuong*, il était,
 Jusqu'à *Lâm-Tri*, suivant son vieux père, monté,

Pour ouvrir en ce lieu boutique de négoce...
 Or, ayant, par la voix des gens qui font la noce,
 Ouï parler de *Kiéou*, il avait brusquement
 Senti le vif désir de voir l'être charmant
 Que l'on assurait être une pure merveille.
 A la Reine-des-Fleurs exactement pareille...

*
 * *

Sur du beau papier rouge, alors d'un fin pinceau,
 Pour exprimer sa flamme, il traça quelques mots
 Et fit porter ce billet doux dans la chambrette
 De celle dont son cœur souhaitait la conquête...
 Un rendez-vous fut pris : derrière les rideaux
 A franges, l'amoureux jeune homme fut bientôt
 Face à face avec la beauté dont le visage
 De la fleur de pêcher était la fraîche image...
 Quelle mine charmante et quels aimables traits !
 Ah ! comment n'en pas être aussitôt pénétré !
 Du beau sorbier-de-mer, alors, la tendre tige
 Était épanouie en radieux prodige
 Et plus le vent soufflait, par ces jours de printemps,
 Plus il pleuvait, plus les pétales éclatants
 Assumaient des tons chauds. Là-haut, la lune claire,
 Baignait l'exquise fleur de sa pure lumière.
 Et perle d'or, divin joyau, trésor sans prix,
 Cette fleur doucement à la lune s'ouvrit...

*
 * *

Ils s'aimèrent avec ardeur, avec ivresse,
 Dans l'embrasement fou de leur chair en liesse...
 Ah ! qui donc, par ces nuits de printemps enchanteur,
 Pourrait bien se vanter de retenir son cœur ?
 Quoi d'étrange, après tout, à ces correspondances
 Que dicta, par ses saints décrets, la Providence :
 Affinités de voix et de tempéraments ?
 L'un vers l'autre s'en vont ainsi les cœurs aimants...
 Un lien les attachant, quelle main péremptoire,
 Aurait pu, le tirant, faire qu'ils se séparent ?
 Leur passion allait grandissante : c'étaient
 Des pêchers, le matin, et le soir, des pruniers...
 Simple rapport de lune à vent, amour qui glisse,
 Ce qui n'avait été d'abord qu'un pur caprice,
 Devint bien vite entre eux un amour aussi fort
 Que peuvent l'être assurément la pierre et l'or...

*
* *

Or, comme un fait exprès, certaine circonstance
 De s'aimer librement vint leur donner licence :
 La *Cédrèle Odorante* (ainsi qu'on nomme encor
 Le père) retourna dans ses foyers ; dès lors,
 N'ayant, de ce côté, gêne aucune ni crainte,
 Le jeune homme à l'amour se livra sans contrainte :
 De ses sens il était maître pour une part
 Alors que ses esprits, pour dix, étaient épars.

Par ces jours printaniers, le jeune homme, sans trêve,
Se promenait avec le printemps de son rêve.
Tantôt sur la terrasse, ainsi, c'était le vent
Et tantôt, dans la cour, la lune se levant.
Dans la coupe des Dieux, sans fin, d'une main preste,
On versait de l'alcool ; en des phrases célestes
On traduisait aussi, par quelques vers charmants,
L'ineffable douceur de tendres sentiments...
Par l'encens, le matin, par le thé, la journée,
Leurs âmes de parfums étaient environnées...
Ici, sur l'échiquier, les deux jeunes amants
Par des coups combinés mesuraient leurs talents
Et là, d'un instrument sur les cordes soyeuses
Eveillaient tout à coup quelques notes joyeuses...
Lui, grisé, harcelé par de fougueux désirs,
Poursuivait sans repos, près d'elle, le plaisir :
Plus il s'habituaît à ses façons suaves,
Plus de sa passion il se sentait esclave...
Quelle vague terrible est celle de l'amour !
Elle fait s'écrouler citadelles et tours ;
Comme pour se jouer, ce flot que tous redoutent
Abat lieux de refuge et relais sur sa route !

*
* *

Le jeune *Thouc* était un de ces jeunes gens
Qui toujours sans compter dépensant leur argent,

Qui jettent, à pleins poings, pour un rien, leur pécune,
Comme s'ils n'attachaient nul prix à la fortune.
De son côté, *Tou-Ba*, la vieille, chaque jour,
Soignait sa marchandise avec plus grand amour :
Contente de la fleur dont profitait son bouge,
La matrone crépissait vert, polissait rouge ;
De sa pensionnaire elle savait vanter
Intarissablement toutes les qualités.
Cupide, au seul aspect de l'ombre d'une pièce,
Tout son sang bouillonnait subitement d'ivresse.

*
* *

Déjà les poules d'eau, nombreuses, caquetaient
Sous la lune, clamant l'approche de l'été ;
Au coin du mur, le beau grenadier, torche ardente,
Fit éclater l'orgueil de ses fleurs flamboyantes...
Or *Thuy-Kiéou*, ce jour-là, pour plaire à son amant,
Dans son boudoir tendu de soie artistement,
Jouissant d'un moment de loisir, eut l'idée
De prendre un bain suave aux parfums d'orchidée...
Ayant tiré les rideaux roses, par pudeur,
De ses charmes dans l'onde elle trempa les fleurs...
O merveille ! Ce corps était, vivante gloire,
Aussi pur que le jade, aussi blanc que l'ivoire !
Vrai chef-d'œuvre, on eut dit que ce bijou charnel
Avait été fondu d'un coup par l'Eternel.

Mais le jeune homme, ayant aperçu la merveille,
 S'extasia devant ses grâces nonpareilles :
 Pour traduire aussitôt ses sentiments profonds,
 Il fit des vers suivant la règle des *Duong*...

*
 * *

Kiéou ayant savouré leurs beautés nuancées
 Dit : « Je sais maintenant quelles sont vos pensées :
 Perles et jade sont vos paroles ; pleins d'art,
 Vos vers sont broderie en soie et fin brocart !
 Bien ou mal, à ces vers d'un lyrisme suprême,
 Je devrais répliquer, certes, par un poème,
 Et quoique mon talent soit mince, par ma foi,
 Joindre, comme l'ont fait les censeurs, autrefois,
 Pelages d'humble chien à ceux de zibeline.
 Mais dans la nostalgie, hélas ! qui me lancine,
 De douloureux sujets de méditation
 Se mettent en travers de l'inspiration.
 Mon âme vague encor dans les jaunes nuages
 Séparant les absents de leurs lointains villages.
 C'est pourquoi, pour répondre à vos vers, je vous dis :
 Daignez donc m'accorder encor quelque crédit. »

*
 * *

Thouc dit : « De vos propos bizarres je m'étonne...
 Quoi ! n'êtes-vous donc pas fille de la patronne ? »

Le rameau que voilà n'est-il donc pas issu
Du tronc que, tout à l'heure, en ces lieux j'aperçus ? »
A cette question qui blessait sa personne,
De ses beaux yeux pareils aux vagues de l'automne,
Kiéou sentit tout à coup ses regards s'embrumer
D'une sombre tristesse, en face de l'aimé.
De tels mots, évoquant son passé de souffrances,
Ravivaient dans son âme une torture intense.
« Votre Servante, hélas ! est pareille à la fleur
Arrachée au rameau par les coups du malheur,
Répondit-elle enfin ; vous, mon ami, vous êtes
Le papillon volant autour, par amusette.
Vous avez, quelque part, femme de premier rang,
Celle que nous nommons « *Maîtresse-du-Printemps* ».
Dans ce cas, à quoi bon de si longues paroles
Quand les jours sont si courts et que le temps s'envole ? »

*
**

Le jeune homme lui dit : « Depuis le premier jour,
Où nous nous sommes vus, où naquit notre amour,
Je tiens pour sérieux, ô ma chère compagne,
Mes sentiments — devant les Eaux et les Montagnes !
Et je veux donner suite à ce grave désir :
Envisageant déjà nos cent ans à venir,
J'ai fait nombreux projets, combinaisons profondes
Et le calcul de tout : chose carrée ou ronde. »

Il convient tout d'abord que je sonde au plus tôt
La source originelle et le lit du cours d'eau. »

*
**

« Dix-mille fois merci du plus profond de l'âme,
Lui répondit *Thuy-Kiéou*, mais me prendre pour femme
Est aussi malaisé pour vous, je le crains fort,
Que pour moi de vous suivre, ayant souillé mon corps.
De la femme cueillie ici par pur caprice,
Vous n'aimez que l'éclat éphémère et factice.
Hélas ! Quand, certain jour, le fard sera pâli
Et de la pauvre fleur tout parfum aboli,
Êtes-vous bien certain qu'alors, sans défaillance,
Votre cœur montrera pour moi même constance ?
Du reste, sur le seuil orné de canneliers,
Du palais de la Lune aux magiques piliers,
Depuis longtemps déjà la place de maîtresse
Appartient à sœur *Hang*, la belle enchantresse :
Oui, dans votre maison, par quelqu'un de connu
Le premier rôle, certes, est bien déjà tenu ;
Le ruban d'union, depuis plusieurs années,
A fort étroitement lié vos destinées :
Si vous m'introduisez dans votre intérieur,
Il vous faudra scinder en deux parts votre cœur...
Simple lentille d'eau, minuscule nuage,
Je ne dois pas troubler, ami, votre ménage,

Déranger le niveau de l'océan d'amour
Où, tous deux, vous voguez depuis de nombreux jours.
Entre vous, et causés par ma seule imprudence,
Cent sujets de discorde ont déjà pris naissance.
Oui, je suis fort coupable et certes mérité
Sera le châtement qu'il faudra supporter.
Si, voulant à tout prix que je sois votre femme,
Vous daignez, par bonté très grande de votre âme,
Protéger mon sort frêle en butte au noir Destin,
Quelque appui que j'obtienne, un fait est bien certain,
C'est que l'autorité, malgré tout, de la Reine
De votre intérieur s'affirmant souveraine
L'emportera bien haut sur le mince pouvoir
Qu'une femme de rang infime peut avoir :
Vous aurez simplement placé devant la gueule
Du terrible lion, sans armes, toute seule,
La personne qui vit sous votre ombre, à vos pieds,
Comme une herbe rampante, et ce sera pitié
Car alors je devrai, courbant bien bas la tête,
Me glisser sous le toit d'une façon discrète,
Et me faire petite et subir les aigreurs
D'une femme jalouse en proie à sa fureur.
Ah ! vous ignorez donc que de la jalousie
Le vinaigre est cruel jusqu'à la frénésie
Et torture les cœurs trois fois plus que le feu
Qui dévore une femme en un galant milieu !

Et d'ailleurs, au-dessus de vous, il est encore
L'honorable maison qu'un grand sapin décore :
Votre Père ! — Qui sait si, regardant en bas,
A mon triste destin son cœur compatira ?
Le saule des sentiers et la fleur de murailles
Sont-ils dignes vraiment d'émouvoir ses entrailles ?
Courtisane j'étais ! S'il me jette dehors,
De courtisane, hélas ! je reprendrai le sort...
Je ne retirerai de cela, pour tout compte,
Que plus vive amertume et que plus grande honte.
Certes, pour ma personne et ma condition
De servante, je n'ai que résignation.
Mais pour vous, mon ami, je vous le dis sans feinte,
Pour votre bon renom, je nourris quelque crainte.
Avant de me donner votre amour, pesez bien
Si la décision ne peut vous nuire en rien,
Si le projet formé par votre cœur sensible,
Avec tous vos devoirs, n'est pas incompatible ;
Calculez un moyen de mettre tout d'accord
Et je vous jure ici d'obéir sans remords. »

*
* *

Le jeune homme lui dit : « Votre esprit, je le gage,
Se complaît à chercher partout de noirs nuages.
Il me semble pourtant que, grâce aux jours passés,
Votre cœur et le mien se connaissent assez,

Ne témoignez donc pas semblable inquiétude,
Ne vous souciez pas de savoir si sont rudes
Les routes conduisant aux royaumes lointains
De *Ngô* ou du *Lao*s : ce serait enfantin !
Reposez-vous sur moi, pour tout, ma tendre amante,
Et savourons en paix une heure aussi charmante.
Puisque nous sommes près l'un de l'autre, pourquoi
Sur de lointains sujets avoir l'âme en émoi ?
Résolu fermement à graver sur la pierre
Et sur l'or, par l'hymen, ma passion sincère,
Je suis prêt à braver, s'il le faut, l'ouragan
Et les flots soulevés de tous les océans ! »

*
* *

Pour sceller les serments dont l'amour s'accompagne,
Ils prirent à témoin les plus hautes montagnes
Et la mer, en disant et redisant les mots
Que, fous de passion, dictaient leurs cœurs jumeaux...
Sans fin se prolongeait la causerie exquise...
Hélas ! la nuit est courte et bien vite s'épuise
Tandis qu'à flots pressés, aux lèvres des amants
Sont longs à s'exprimer les tendres sentiments !
Mais, au dehors, déjà, du doux lièvre lunaire
Le beau miroir d'argent à la pure lumière
Se trouvait à moitié dévoré par les dents
Des montagnes, là-bas, au lointain Occident...

Thouc prétextant alors un tour de promenade,
 Obtint d'aller avec sa jeune camarade,
 Dans certaine maison de bambou qui, tout près
 Leur permettrait, dit-il, de mieux prendre le frais.
 Ainsi lui fournit-il un endroit provisoire,
 Pour la mettre à l'abri de fâcheuses histoires,
 Après quoi, que ce fut la guerre ou bien la paix,
 Il se tint prêt à toute éventualité.

*
* *

Il recourut d'abord à l'intermédiaire,
 De quelqu'un à la main experte à ces affaires
 Et, son but exposé, lui donna mission
 De sonder le terrain avec précaution...
 Comme une flèche, ensuite, on lança le message,
 Et la vieille reçut le trait en plein visage :
 Vaincue ainsi par ruse et tous chemins coupés,
 Elle ne songea plus qu'à conclure la paix...
 On apporta l'argent et la somme promise,
 Dans la main de *Tou-Ba* fut aussitôt remise ;
 On établit un acte indiquant les raisons
 Pour lesquelles *Thuy-Kiéou* sortait de sa maison,
 Et comment, tout réglé, cette pensionnaire,
 Était enfin rendue à la vie ordinaire,
 Puis à l'autorité du lieu ce document
 Fut, comme il est prescrit, adressé promptement.

Les deux formalités, et publique et privée,
 Étaient également, de la sorte, achevées.
 Les talons de la fée, aussitôt allégés,
 Purent, à la minute, ainsi se dégager
 Et fuir loin de l'enceinte aux infimes poussières
 Qui du stupre tenaient leur grâce prisonnière...

*
 * *

Dès lors, bambou gracile et svelte abricotier
 Dans un amour total purent communier...
 Pareille à l'Océan aux insondables ondes,
 Leur union devint chaque jour plus profonde ;
 Les tendres sentiments s'accroissaient dans leurs cœurs
 Et des fleuves sans fin assumaient la longueur ;
 Plus fort était l'encens, plus vive et dévorante,
 Du feu des passions brûlait la flamme ardente ;
 Du jade précieux, la splendeur, chaque jour,
 Se révélait plus pure, aux rayons de l'amour,
 Et du beau nénuphar les couleurs si brillantes
 Enchantement des yeux, toujours plus éclatantes.

XI. — *THOUC-SINH et son VIEUX PÈRE*

Ils s'adoraient ainsi depuis déjà six mois,
 De leur haleine ainsi que du son de leur voix

Commenant tous les deux à prendre l'habitude,
 Et rien n'avait encor troublé leur quiétude...
 Les jours avaient pris fin de la chaude saison :
 Dans le jardin planté d'innombrables *ngô-dông*,
 Aux branches vertes se mêlaient des feuilles jaunes...
 Dans la haie, annonçant le retour de l'automne,
 Et dressant la fraîcheur de leur jet élançé,
 Quelques tiges de chrysanthèmes surgissaient...
 Or *Thouc-Sinh*, tout à coup, vit revenir son père...
 Aussitôt du vieillard s'éleva la colère,
 Ainsi qu'un vent d'orage ; il avait le cœur lourd
 De crainte, pour son fils, devant un tel amour.
 Ayant donc calculé la façon la meilleure
 De séparer le couple, il décida, sur l'heure,
 De prendre à ce sujet un parti radical :
 « Je veux, ordonna-t-il alors d'un ton brutal,
 Que celle dont la joue est de fards recouverte,
 Réintègre sans plus tarder sa maison verte ! »

*
* *

Le jeune homme, devant cette sévérité,
 Voyant le paternel dessein bien arrêté,
 Bravement surmonta sa crainte coutumière,
 Et tâcha de fléchir par d'instantes prières,
 Faisant avec ardeur appel au sentiment,
 L'auteur de ce sommaire et cruel jugement :

« Je sais, déclara-t-il, les fautes innombrables
Dont je suis envers vous, ô mon père, coupable !
Reconnaissant mes torts, j'accepte volontiers
Les reproches cinglants par quoi vous me châtiez.
Faites tomber sur moi le tonnerre et la foudre :
Sans plainte, à les subir, je saurai me résoudre !
De même, infligez-moi des coups, à votre gré,
De hâche ou de marteau : je m'y résignerai !
Mais la faute est commise et ma vie est changée :
Déjà dans l'indigo mes mains se sont plongées
Et de cette couleur, j'en fais ici serment,
Elles ont pris la teinte indélébilement.
La bêtise étant faite, étant irréparable,
Comment donc maintenant devenir raisonnable ?
Du reste, n'eussions-nous que pendant un seul jour
Vécu l'un avec l'autre unis par notre amour,
Que, certes, nul n'aurait le cœur assez barbare
Pour de ses cordes d'or dépouiller la guitare :
Non, nous ne pouvons plus nous séparer vraiment !
Mon père, ayez pitié de deux pauvres amants !
Quant à moi, mon parti demeure irrévocable :
Si votre cœur très haut demeure inexorable,
Advienne que voudra, fût-ce le pire sort !
Mon bel amour brisé, que m'importe la mort ? »

XII. — *AU TRIBUNAL*

Le vieux père, devant de semblables paroles
Marquant de leur auteur l'obstination folle,
Devant de tels propos durs comme pierre ou fer,
Vit que l'entêtement de son fils était clair.
Il sentit s'échauffer son foie et, de colère,
Saisit le tribunal d'une plainte sévère.

*
* *

Alors ce fut terrible et vraiment comme si
S'élevait tout à coup, sur un terrain uni,
De flots tumultueux le farouche murmure :
Un mandat d'amener vint de la préfecture
Citant les deux amants pour les interroger
Sur l'accusation dont ils étaient l'objet.
Le couple, ainsi traqué par ce père barbare,
Dut suivre les talons de l'huissier du prétoire...
Quand ils furent enfin tous les deux parvenus
Devant la cour fleurie, ils firent des saluts
Et, comme il sied, avec respect, se prosternèrent
Puis, s'immobilisant, à genoux demeurèrent,
Mais en levant les yeux, les amants purent voir
Un visage de fer menaçant et tout noir...

*
* *

Pour montrer son pouvoir, la sévère figure,
Articula d'abord quelques paroles dures :
« Certes, ce jeune niais a bien, pour son malheur,
D'un banal débauché les déplorables mœurs,
Mais cette femme-là n'est qu'une misérable,
Une fille vraiment fort peu recommandable.
Quel prix avez-vous donc, triste débris de fleur
Et reste de parfum désormais sans valeur ?
Vous recourez au rouge, au fard, vils artifices,
Pour séduire et tromper les jeunes gens novices !
Considérant la cause et l'exposé des faits,
Nous constatons d'abord que la malignité
Dont vous avez fait preuve en cette histoire place,
Dans un cas épineux et qui fort embarrasse.
Conformément aux lois nous décidons ceci :
Il n'est que deux chemins pour se tirer d'ici,
Que deux moyens légaux pour régler cette instance ;
De choisir l'un ou l'autre on vous donne licence :
Ou bien il faut subir le juste châtement
Que, pour un pareil cas, prescrit le règlement
Ou vite retourner, comme pensionnaire,
Dans cette maison verte où vous étiez naguère ! »

XIII. — *LE SUPPLICE*

Alors *Kiéou* répondit avec sa douce voix :
 « Puisqu'il en est ainsi, j'ai déjà fait mon choix ;
 De même qu'à sa toile une pauvre araignée,
 Reste fidèlement jusqu'au bout attachée,
 De même je ne puis abandonner, Seigneur,
 Le maître à qui déjà j'ai donné tout mon cœur.
 Ah ! que mon corps soit vierge ou couvert de souillures,
 Ne suis-je pas, quand même, humaine créature ?
 Faible et jeune, je vais me soumettre humblement
 A la foudre de votre auguste jugement. »

*
* *

— « C'est bien, dit le préfet, appliquez le supplice
 Conformément au Code et ce sera justice. ! »
 Alors, la tendre fleur, victime de la loi,
 Fut serrée entre trois infâmes troncs de bois.
 Elle se soumit donc, sans plainte, à ce supplice,
 Résignée et n'osant crier à l'injustice.
 Combien pénible à voir, cette fleur de pêcher
 Dont, sans fin, de douleur, la face grimaçait,
 Ces beaux sourcils pareils à des feuilles de saule.
 De souffrance crispés d'une manière folle !
 Le sable de la cour, sous les coups de rotin,
 Emplissait déjà l'air de son nuage fin...

Comme de clairs miroirs aux transparences pures
Dont se ternit soudain la couche de mercure,
Les yeux si beaux de *Kiéou*, sous le coup des douleurs
Qui tortureraient sa chair, se voilèrent de pleurs.
Tel un abricotier, chétive silhouette,
Dont la triste maigreur fait songer au squelette,
Ses charmes délicats cruellement meurtris
S'altérant tout à coup, semblèrent rabougris.

*
* *

Spectacle affreux ! Hélas ! qui donc pourrait dépeindre,
Combien le jeune *Thouc* alors était à plaindre !
De loin, il regardait ce supplice infâmant
Et son cœur n'en souffrait que plus cruellement.
Il se mit à pleurer et dit : « O chère amante,
Qui pleures maintenant, qui souffres innocente,
C'est moi qui suis, hélas ! cause de tout cela !
Si j'avais écouté ton conseil autrefois,
Tu n'aurais pas ensuite enduré ces souffrances !
Mais superficielle était ma conscience :
Assez profondément je n'ai pas calculé
Ce qui de nos amours pourrait bien découler !
Ah ! si présentement la lune est assombrie,
Et si la pauvre fleur de tristesse est flétrie,
Qui donc si ce n'est moi fut de ce noir malheur
Indiscutablement le véritable auteur ? »

*
* *

Le préfet entendant, quoique assez indistinctes,
 Dans son oreille entrer certaines de ces plaintes,
 Le cœur ému soudain, estima qu'il devait
 Sonder le jeune amant sur le terrain privé.
Thouc, toujours sanglotant et d'une voix brisée,
 Répondit aussitôt aux questions posées ;
 De la tête à la queue, il narra ses amours
 Et tout ce qui s'était passé depuis le jour
 Où tous deux l'un de l'autre avaient fait connaissance :
 « Elle avait calculé toutes les conséquences
 De nos actes, dit-il, le fait est bien certain ;
 Elle avait tout prévu : le proche et le lointain !
 Elle savait alors, perspective cruelle,
 Qu'elle devrait subir l'infortune actuelle,
 Mais hélas ! j'ai tendu la main imprudemment
 Pour prendre tout sur moi, présomptueux amant !
 A son sort malheureux c'est moi qui l'ai réduite :
 Tel est le résultat de ma folle conduite ! »

XIV. — LE BON JUGE

Ayant ouï ces mots, très ému, le préfet
 Se départit alors de sa sévérité
 Et prenant en pitié de *Thuy-Kiéou* la misère,
 Chercha quelque moyen de la tirer d'affaire :

« Si tout cela, dit-il, est réellement vrai,
Sans doute pour avoir bien pu vous inspirer
Si vive passion, cette fille commune,
Qui se livre au métier des fleurs et de la lune,
Est-elle en quelque point d'un certain intérêt
Et peut-elle voir clair sur le faux et le vrai ? »

*
* *

« Certes, répondit *Thouc*, la pauvre créature,
N'est pas, malgré son sort infime, sans culture :
Fragile bulle d'air, humble lentille d'eau,
Elle sait quelque peu manier le pinceau
Et se servir pareillement de l'écritoire,
Ayant pris des leçons avant sa triste histoire... »
— « Ah ! vraiment ? répondit, en riant, le préfet,
Puisqu'il en est ainsi, jeune homme, c'est parfait !
Mais pour nous confirmer votre belle harangue,
Qu'elle nous fasse donc sur ce sujet : « La Cangue »
Un essai poétique, et nous pourrons ainsi
Porter sur son talent un jugement précis ! »

*
* *

Thuy-Kiéou obéissant à l'ordre, à l'instant même,
D'un alerte pinceau composa son poème

Puis soumit au préfet le beau papier fleuri
Pour qu'il examinât et notât cet écrit.
Quand il eut de la pièce achevé la lecture,
Le mandarin loua grandement sa facture :
« Ces vers sont bien, dit-il, par leur perfection,
Dignes de la fameuse époque *Thinh-Duong* !
Pour contrebalancer de cette jeune femme,
Et talent et beauté, devant tous je proclame
Que mille taëls d'or vraiment seraient trop peu :
C'est une âme d'artiste en un corps merveilleux !
De ces deux jeunes gens qui si bien se complètent
L'un l'autre, l'union, certes, serait parfaite.
Un tel couple serait aussi bien assorti
Que les *Châu* et les *Trân*, je vous le garantis !
« Vieillard, dit-il alors en s'adressant au père,
Que diable, calmez donc votre grande colère !
Ne soyez plus méchant. Assez de cruauté !
Dans ce concert charmant, pourquoi battre à côté
La mesure ? Cela dérange la musique.
Que joue en ce moment leur guitare idyllique !
Devant mon tribunal vous les avez conduits
Mais dans le magistrat qu'évidemment je suis,
Outre le juge idoine à prononcer des peines,
Il y a l'homme sensible à la détresse humaine.
Les affaires de brus et de fils sont, au fond,
Histoires de famille, et c'est tout : tâchez donc

De vous mettre d'accord, d'arranger toutes choses,
Et de cette façon l'instance sera close ! »

*
* *

Aussitôt l'on donna l'ordre de préparer
Le cérémonial du rite à célébrer.
Une chaise fleurie emporta l'heureux couple,
Comme le vent, au trot de porteurs au pas souple...
Des flambeaux rougeoyaient autour d'eux : on eut dit
Des étoiles pointant çà et là dans la nuit,
Et des musiciens nombreux suivaient la fête,
Jouant qui du tambour, qui de la clarinette,
A la file faisant un tapage d'enfer
Avec leurs instruments aux sons graves ou clairs...
Ainsi les deux époux, en pompe triomphale,
Atteignirent enfin la tente nuptiale...

XV. — ÉPHÉMÈRE BONHEUR

Touché par les vertus de *Kiéou*, intéressé
Par les nombreux talents qu'il lui reconnaissait,
Le vieux père finit par apaiser l'orage,
Qui, jadis, en propos fort durs, avait fait rage,
L'amour et le bonheur s'épandant à foison,
L'odorante orchidée embauma la maison,

Et les deux amoureux, toute crainte bannie,
 Livrèrent au plaisir leurs âmes réunies.
 Après avoir goûté l'amer et le piquant,
 Ils trouvaient leur bonheur plus savoureux qu'avant.
 A partir de ce jour, ce fut fête sur fête :
 Le matin, ils buvaient l'alcool en tête-à-tête,
 Puis, quand venait midi, jusqu'à la fin du jour,
 Le jeu d'échecs servait d'entr'acte à leurs amours...
 Mais la saison passa comme font toutes choses
 Et déjà des pêcheurs se fanaient les fleurs roses ;
 Déjà les grands lotus, sur l'onde au miroir clair,
 Etalaient la splendeur de leur feuillage vert...

*
* *

Dans le calme des nuits au solennel mystère,
Thuy-Kiéou réfléchissait et, sous la moustiquaire,
 Blanchie à l'amidon, s'inquiétait toujours
 Des suites que pourrait avoir un tel amour...
 Une nuit, à *Thouc-Sinh* elle dit sa pensée
 Sur les points où leur paix lui semblait menacée :
 « Femme de second rang, depuis que j'ai rempli
 Mes devoirs envers vous en vous suivant ici,
 Après le temps où l'oie sauvage, à tire d'ailes,
 Vole au ciel, est venu celui des hirondelles...
 Il y aura bientôt, saison après saison,
 Un an que je me trouve, ami, dans la maison...

De vous à votre femme, imprudence notoire,
Les nouvelles se font de jour en jour plus rares...
Vous êtes plein d'ardeur amoureuse pour moi,
Frêle liane, hélas ! rampant sous votre toit,
Mais vous ne témoignez que froideur à la femme,
Qui peut au premier rang prétendre dans votre âme,
Que vous avez choisie aux jours de pauvreté
Et que vous ne pouvez cesser de respecter ;
Non, plus j'y réfléchis, plus, dans la paix trompeuse,
La situation me paraît dangereuse :
Telle une bulle d'air, tel un souffle léger,
Desquels nul ne saurait, certes, nous protéger,
Une indiscretion peut, j'en frémis d'avance,
De notre liaison révéler l'existence.
Votre femme, d'ailleurs, dit-on, suit sagement
Les rites et ses mots sont pleins de jugement.
Quand un être est ainsi fort différent du monde,
Il faut tout redouter de son âme profonde.
Sans peine on peut sonder le nombril de la mer,
De même l'on parvient, pourvu qu'on soit expert,
Du lit du plus grand fleuve à prendre la mesure,
Mais il est plus ardu de lire, je vous jure,
Dans l'abîme sans fond du simple cœur humain !
Quoi qu'il en soit, pour l'heure, un fait est bien certain :
Depuis un an compté nous habitons ensemble ;
Il est vain d'espérer qu'on puisse, ce me semble,

Lui cacher bien longtemps l'intrigue ; d'autre part,
 Pour la correspondance elle est fort en retard.
 Ce silence, à parler franchement, m'inquiète :
 Peut-être un gros danger plane-t-il sur nos têtes...
 Je vous en prie, ami, rentrez vite chez vous
 Et nous ferons ainsi deux pierres d'un seul coup :
 D'abord elle sera de vous voir satisfaite,
 Ensuite nous saurons ce que son cœur projette.
 Il faut prendre un parti. Pourquoi temporiser
 Comme nous le faisons, sans jamais rien oser ?
 Nous paraissions ainsi, vraiment, ne savoir guère,
 Irrésolus et mous, ce que nous devons faire...»

*
 * *

Ces exhortations dites avec douceur
 Du jeune homme indécis allèrent droit au cœur.
 Il décida de faire apprêter ses bagages
 Pour pouvoir entreprendre au plus tôt le voyage...

XVI. -- *LE DÉPART DE THOUC-SINH*

Le lendemain matin, à son père il fit part
 Des projets arrêtés et de son prompt départ
 Et le vieillard aussi lui conseilla de prendre
 Le chemin du retour chez lui sans plus attendre...

*
 * *

Alors vint le moment pénible des adieux
Avant le grand départ à la grâce de Dieu :
Une coupe fut bue ainsi qu'il est d'usage
De le faire pour ceux qui partent en voyage...
Ensuite, ayant quitté la printanière cour
Témoin, pendant un an, de leur si tendre amour,
Vers le proche relais, l'âme en deuil, le front blême,
Ils allèrent tous deux pour les adieux suprêmes.
Le fleuve *Tân* coulait, paisible, devant eux
Et déroulait sans fin son joli ruban bleu...
Aux talus du chemin, en molles avalanches,
Des saules inclinaient leurs verdoyantes branches...
Se tenant par la main, poussant de longs soupirs,
Ils songeaient au bonheur si bref près de finir...
O supplice à briser le cœur ! Muettes fièvres !
La coupe des adieux s'arrêta sur leurs lèvres...
Si fort les étouffaient de douloureux sanglots
Qu'ils ne pouvaient se dire à présent un seul mot...

*
* *

Enfin *Kiéou* dit à *Thouc* : « Des monts et des rivières
Entre nous pour longtemps vont mettre leurs barrières...
Réglez bien vite les affaires de chez vous,
Après cela mon sort me paraîtra plus doux.
Le rouge cache-sein de quelque belle fille,
Peut se cacher bien mieux que le trou d'une aiguille,

Car qui veut y passer son fil le trouve bien !
Oui, se bander les yeux ne sert jamais à rien
Pour la chasse aux oiseaux et cause des déboires.
Puisque nous nous aimons, si vous voulez m'en croire,
Aussitôt arrivé chez elle, arrangez-vous
Pour avouer la liaison ; racontez tout.
S'il en résulte alors une grande tempête,
C'est bien, tout sera dit, j'inclinerai la tête :
L'épouse légitime ayant rendu l'arrêt,
Résignée à mon sort, je m'y conformerai.
Cela vaudra bien mieux que de ruser sans cesse
Pour cacher le secret si lourd qui nous oppresse.
Et que tous les ennuis ou complications
Auxquels, en persistant, nous nous exposerions.
Puisque nous nous aimons, retenons les paroles
Que souvent nous dicta notre passion folle.
Ah ! certes, une année est longue à s'écouler :
Elle finira bien pourtant par s'envoler !
Cette coupe d'adieu doit graver dans nos âmes
Le souvenir du jour où nous nous séparâmes ;
C'est avec elle, l'an prochain, le même jour,
Que nous consacrerons notre immuable amour ! »
Sur son cheval *Thouc-Sinh* monta, mélancolique,
Tandis que *Kiéou* lâchait le pan de sa tunique...

Partout, sur les forêts d'érables, tristement,
L'automne avait déjà jeté son vêtement
Avec l'âme des deux amants en harmonie,
Par ses couleurs d'adieux et de mélancolie...
Du sol rouge montant en tourbillons épais,
La poussière bientôt cacha le cavalier
Aux regards de *Thuy-Kiéou*. En un instant à peine,
Bien des champs de mûriers verdoyant dans la plaine,
S'étaient interposés entre les deux amants...
Kiéou revint au logis mélancoliquement
Et là, durant les cinq veilles de la nuit sombre,
Pour amie, elle n'eut, près d'elle, que son ombre,
Tandis que lui, là-bas, bien loin, tout seul aussi,
Dévorait, avec son coursier, dix-mille *ly*...
Hélas ! pour les amants quelle main importune,
Partagea donc en deux le disque de la lune ?
Elle brille pour tous les deux mais l'oreiller
Solitaire n'a que les feux d'une moitié ;
L'autre moitié, là-bas, verse sa clarté mate,
Sur la route où *Thouc-Sinh*, à cette heure, se hâte...

XVII. — JALOUSIE

Et *Thouc-Sinh* chevauchait... Mais à quoi bon vraiment
Du voyage narrer les menus incidents ?

Racontons bien plutôt quels sentiments intimes,
A cette heure, agitaient la femme légitime...

*
* *

De l'illustre maison des *Hoan*, elle était
Et fille d'un très-haut ministre, en vérité.
Hoan-Thu : tel était son nom. Sa destinée
A celle de *Thouc-Sinh*, depuis bien des années,
S'était jointe par un hasard des plus heureux
Comparable à celui vraiment miraculeux
Qui, menant *Vuong-Bot*, nous raconte l'histoire,
Au palais du roi *Dang*, le guida vers la gloire ;
Oui, depuis fort longtemps, ils avaient tous les deux
Filé la douce soie et tressé les cheveux
Ou, pour parler plus bref, goûté du mariage,
Depuis des jours nombreux, le bonheur sans nuages.
Grande était sa vertu mais grand était aussi
Son art de bien masquer ses personnels soucis...

*
* *

Depuis qu'elle savait qu'une fleur magnifique
Venait d'être ajoutée au jardin domestique,
Les langues jasaient fort. Sur *Thouc-Sinh* vainement
Elle espérait avoir quelque renseignement.
Que faisait-il au juste ? Hélas ! de l'infidèle
Depuis déjà longtemps elle était sans nouvelles...

Tel un feu qu'on voudrait étouffer dans son cœur
Et qui n'en brûlerait qu'avec plus grande ardeur,
Sa colère montait contre l'époux volage,
Qui s'adonnait loin d'elle au vil libertinage,
Et qui, l'esprit porté vers la lune et les fleurs,
Ternissait, dans les bras d'une autre, son honneur.

*
* *

« S'il m'avait avoué tout net sa défaillance,
Peut-être aurais-je usé de quelque tolérance,
Se disait-elle, envers la fille que l'ingrat
A prise pour maîtresse en se cachant de moi.
J'aurais, en pardonnant à cette inférieure,
Attesté que mon âme était supérieure.
Eussé-je été naïve au point de m'emporter
Et de perdre la face avec ma dignité?
A quoi me servirait d'acquérir, comme épouse,
La réputation d'une femme jalouse?
Mais lui tient ses secrets prudemment enfermés
Et sans se départir du mutisme jamais.
Il se croit fort malin, mon époux! Il calcule.
Qu'étant loin, il est à l'abri : c'est ridicule.
Car malgré la distance existant entre nous,
Malgré sa ruse aussi, je vois et je sais tout!
Il dissimule? Soit! Dissimulons nous-même.
Je réglerai son compte à la femme qu'il aime.

Une fourmi dans une tasse a beau ramper,
Elle ne peut s'enfuir : je saurai l'attraper !
Je m'arrangerai bien pour que jamais ne puissent,
Quoi qu'ils fassent, se regarder les deux complices,
Pour qu'ils connaissent des tourments aussi cruels
Que le supplice ou que l'exil perpétuel,
Pour les humilier de façon si complète,
Qu'ils ne puissent dorénavant lever la tête !
Et tout cela se passera devant mes yeux
Pour que le châtement les torture encor mieux !
Ah ! Ah ! pour acquérir une planche quelconque,
L'ingrat, sans hésiter, vient de vendre sa jonque ?
Je vais agir de telle sorte que, demain,
Il connaîtra ce dont est capable ma main ! »

*
* *

Tout au fond d'elle-même, alors, maligne femme,
Elle cacha si bien les secrets de son âme,
Que personne vraiment n'aurait pu se douter
Du guet-apens cruel qu'elle préméditait.
Fermant l'oreille à la rumeur du voisinage,
Elle laissait souffler le vent des commérages...

*
* *

Or voici qu'elle vit quelque dix jours après,
Deux personnes soudain chez elle pénétrer :

Par zèle, elles venaient lui donner des nouvelles
Du volage mari qui s'amusait loin d'elle.
Sa colère aussitôt éclata bruyamment :
« Quelle horreur ! Ce sont là des contes de brigands
Qu'ont brodés, qu'ont tissés des gens pétris de haine.
Pour faire naître en moi dépit et grosse peine !
Mon époux n'est pas tel que les autres époux !
Ces venimeux cancans sont le fait de jaloux ! »
Et pour manifester d'une façon très digne
Son souverain mépris, *Hoan-Thu* fit un signe :
Tous ses gens d'accourir. Un de ces serviteurs
A la bouche frappa le premier visiteur,
Tandis qu'un autre, avec une rudesse extrême,
Cognait, à les briser, sur les dents du deuxième.

*
* *

Les bouches du dehors et celles du dedans
Se fermèrent dès lors très hermétiquement,
Tel, à vrai dire, un bon couvercle en terre dure.
Mis sur un vase afin d'en couvrir l'ouverture...
Du matin jusqu'au soir, sous le toit conjugal,
Elle allait et venait toujours d'un pas égal,
S'exprimant d'un ton dégagé, l'air très heureuse,
Et, comme si de rien n'était, toujours riieuse.
Mais, au fond, le dépit demeurait son vainqueur
Et la colère, nuit et jour, rongait son cœur.

*
* *

XVIII. — *THOUC-SINH* et *HOAN-THU*

Pendant que sans répit elle ourdissait sa trame,
 Le voyageur *Thouc-Sinh* arriva chez sa dame ;
 Devant la maison rouge arrêtant son cheval,
 Il sauta lestement au bas de l'animal.
 Les époux, réunis après si longue absence,
 Echangèrent les tendres mots de circonstance.
 Chacun de la santé de l'autre s'informa,
 Selon l'usage : « Avez-vous chaud ? Avez-vous froid ? »
 Le sel de leur amour, avec ces gentillesse,
 Ne fit que devenir plus dense, et leur tendresse
 Que gagner en ardeur : on ranime aisément
 Par de tels procédés le feu des sentiments.
 La fête du retour qu'on nomme d'ordinaire,
 « Festin-ayant-pour-but-de-laver-la-poussière »
 Fut pleine de gaîté : les assistants, ravis,
 Vidèrent plusieurs fois leurs tasses, à l'envi.
 Pourtant, ni *Hoan-Thu* ni son seigneur et maître
 De l'état de leur cœur ne laissaient rien paraître...

*
* *

En revenant chez lui, *Thouc-Sinh* comptait savoir
 Quelles intentions l'autre pouvait avoir :
 Il était prêt à tout avouer à sa femme,
 A dévoiler à fond les secrets de son âme...

Cependant il gardait un silence gêné
Sur son cas ; hésitant toujours, il lanternait.
Tour à tour, il riait et bavardait sans cesse,
Tantôt semblait lucide et tantôt dans l'ivresse,
Mais n'effleurait jamais du sujet dangereux
Le moindre fil de soie ou le plus fin cheveu :
« Du vase, songeait-il, j'ai tenu l'orifice,
Bien clos jusqu'à présent. L'heure n'est pas propice...
M'a-t-on interrogé sur mon cas ? Nullement.
Pourquoi faire un aveu, dès lors, spontanément ? »
Indécis, il gardait cette attitude insane,
De crainte qu'en tirant sur une seule liane,
Dans toute la forêt sa main, imprudemment,
Ne provoquât soudain trop vif ébranlement...

*
* *

Elle, pour prolonger de *Thouc-Sinh* la contrainte,
L'étourdissait toujours par une gaïté feinte,
Et des propos tirés on ne savait trop d'où,
Par exemple ceux-ci : « Maintenant, mon époux,
Qu'il s'agisse de jade ou de pierre vulgaire,
D'or ou de cuivre jaune et vraiment ordinaire,
Autrement dit de choses graves pour nos cœurs
Ou d'affaires sans importance ni valeur,
Sur dix parts nous avons confiance réciproque,
Pour toutes dix ; malgré cela, ce qui me choque,

Et que je ne puis voir sans quelque étonnement
C'est que les bouches qui bavardent longuement,
Parlant tantôt de papillons, tantôt d'abeilles,
Inventent sans répit des fables nonpareilles !
Mais si votre servante est fort naïve et si
Montrer jugeotte est le cadet de ses soucis,
Elle a su, néanmoins, dans cette circonstance,
Opposer le dédain à tant de médisances.
Car elle eut, en prêtant l'oreille à ces chansons,
Laisse souiller son cœur par de mauvais soupçons
Et, montrant qu'à ces coups son âme était sensible,
Aux bouches des rieurs offert trop belle cible ! »

* *
* *

Voyant qu'elle parlait d'un ton calme et badin,
Et pour les racontars n'avait que du dédain,
Il suivit le courant de ces propos frivoles
Et dans le même sens fit couler ses paroles.
Il comptait, de la sorte, esquiver prudemment
Toute explication et tout désagrément.
Elle riait toujours, de sa face fardée,
Et ses lèvres, sans fin, de vermillon teintées,
Égrenaient des propos légers pour étourdir
Son interlocuteur distrait par le plaisir.
Aux feux de la veilleuse, au cœur de la nuit sombre,
Maintes fois, côte à côte, ils confondaient leurs ombres

Et sous la pleine lune aux sourires cléments,
Leurs épaules avaient de doux rapprochements...

*
* *

Thouc-Sinh s'habituaît, auprès de sa compagne,
A ces calmes plaisirs qu'on goûte à la campagne,
A ces repas frugaux et dont les plats ne sont
Que légume vulgaire ou modeste poisson...
Mais déjà, dans les puits, sous les vents de l'automne,
Des branches des *Ngô-Đông* tombaient les feuilles jaunes...
Mélancoliquement, dans leur discrète mort,
Elles couvraient les eaux comme d'un manteau d'or...
Rendu mélancolique, à son tour, par ces choses,
Le jeune homme glissait à des rêves moroses ;
Il évoquait sans fin les sites enchanteurs
Où rivières et lacs conjuguaient leurs splendeurs,
Les lieux où se trouvait son amante si chère,
De qui le séparaient et portes et frontières...
Ah ! Combien de saisons de lunes et de vents
Avaient coulé depuis leurs adieux émouvants !

*
* *

Voyant qu'il n'osait pas causer de ses affaires,
Hoan-Thu décida de parler la première.
Prenant donc les devants, calculant ses effets,
Elle lui dit alors d'un ton très détaché :
« Voilà bien, mon ami, près d'une année entière.
Qu'à *Lâm-Tri* vous avez laissé votre vieux père :

Ne conviendrait-il pas que vous alliez le voir
 Pour lui rendre, en bon fils pieux, tous vos devoirs,
 Et pour, matin et soir, dans les formes prescrites,
 Vous informer de sa santé, selon les rites ? »

*
 * *

A ces mots, de *Thouc-Sinh* le cœur se dilata
 Et sur son beau cheval le jeune homme sauta...
 Piquant droit devant lui dans l'immense campagne,
 Il courut vers les eaux et les hautes montagnes
 De ces lointains pays qui, là-bas, l'attendaient...
 Dans le miroir des eaux le ciel se reflétait...
 Vagues, à l'horizon, de bleuâtres fumées
 Semblaient faits les remparts des villes embrumées
 Par les ombres du soir, et, mourant, le soleil
 Dorait les flancs des monts d'un long baiser vermeil.

*

XIX. — PROJETS DE VENGEANCE

A peine le cheval fut-il sur la grand'route,
 Qu' *Hoan-Thu*, d'un bouillant courroux frémissant toute,
 Sur son char parfumé bien vite se rendit
 Chez sa mère et lui fit de son cas le récit...
 Elle lui raconta de bout en bout l'histoire,
 De son volage époux l'ingratitude noire,
 Et les cruels chagrins que l'infidélité

De l'oublieux mari lui faisaient supporter :
« Démangeant comme gale, accès de jalousie,
Ne sont pas, à mon sens, des manières choisies :
L'humilier, pour moi, n'offre pas d'intérêt
Car, certes, sur ce point, nul ne m'approuverait ;
Aussi me paraît-il conforme à la prudence
De détourner la face et d'agir en silence,
D'autant que j'ai tramé, depuis longtemps déjà,
Une ruse très haute et qui réussira :
Pour aller à *Lâm-Tri* par terre, on a, sans doute,
Même en forçant la marche, un mois entier de route,
Mais le chemin de l'eau conduit directement
Et permet de s'y rendre en beaucoup moins de temps.
Pour parcourir ce bref trajet en ligne droite,
Nous pourrions apprêter une jonque, à la hâte...
Nous y ferions monter quelques gens de chez nous
Choisis parmi les plus adroits et prêts à tout ;
Ils auraient mission d'enlever cette femme
Et, pieds et poings liés, de m'apporter l'infâme.
On saurait bien alors l'arranger proprement
Et la faire souffrir jusqu'à l'épuisement,
L'accabler pour que tous puissent la voir, meurtrie,
Gémir sous l'aiguillon de douleurs inouïes.
Ainsi j'assouvrais ma haine et couvrirais
Cette fille de rien d'un ridicule épais ! »

La mère d'*Hoan-Thu*, grande et fort noble dame,
 Jugea très sage, au fond, cet habile programme.
 Et dit à son enfant que, pour l'exécuter,
 Elle pouvait agir en toute liberté.
 Alors on prépara les voiles et cordages
 Que l'on hisse, en travers du vent, vers les nuages;
 Le gremlin *Chien-de-chasse* et le sieur *Epervier*
 A choisir quelques gens comme eux sont conviés;
 L'embauche terminée et la leçon bien faite,
 Sur la tâche assignée à ces deux bonnes têtes,
 La jonque lève l'ancre... Un vent propice aidant,
 Elle vogue sur la mer *Té* rapidement...

XX. — L'ENLÈVEMENT

Kiéou, seule avec son ombre et loin de toute joie,
 Gardait sa chambre aux beaux rideaux de fine soie...
 Comme si quelque main eut divisé, par jeu,
 Des fils de son tourment l'écheveau douloureux,
 Sur maints et maints sujets d'angoisse, sa tristesse,
 Par des chemins divers, se dispersait sans cesse...
 Ses parents vieillissaient : déjà de ces mûriers
 L'ombre jusqu'à hauteur de tête s'inclinait,
 Mais qui donc pouvait bien leur donner, d'aventure,
 Au gré de leurs besoins, chaleur ou bien froidure ?

Et pour combler aussi leurs désirs de douceurs
Qui donc leur présentait des mets pleins de saveur ?
Ses cheveux dont jadis fut coupée une mèche,
Pour garder des serments la trace toujours fraîche,
N'avaient cessé de croître et la boucle, à présent,
Repoussée, atteignait l'épaule largement ;
Mais les mots des serments que *Kim* et sa compagne,
Avaient prêtés devant les Eaux et les Montagnes,
De ces serments durs comme fer, venus de cœurs
De vermillon et francs comme cette couleur,
Qu'étaient-ils devenus ? — *Thuy-Kiéou*, triste et pensive,
Songeait encor : « Que suis-je ? Une plante chétive,
Un tout petit volubilis dont le destin
Est plus frêle que tout au monde, c'est certain !
Comment puis-je savoir si de ma destinée,
Le cadre assumera forme ronde ou carrée ?
Ah ! pourquoi me faut-il subir des traitements
D'une telle injustice, et si nombreux vraiment ?
Seule, si loin de *Thouc*, suis-je donc condamnée
A l'attendre pendant d'innombrables années
Comme la belle *Hang*, au visage si doux,
Dans le palais lunaire attendant son époux ? »

*
* *

C'est une nuit d'automne et la brise pénètre
A travers le grillage étroit de la fenêtre...

Là-haut, l'astre des nuits qui s'en va décroissant
N'a plus que la moitié de son disque d'argent...
Du Baudrier d'Orion les trois claires étoiles
Brillent de tous leurs feux au fond du ciel sans voiles..
Thuy-Kiéou, ayant en mains des baguettes d'encens,
Les allume devant l'autel du Tout-Puissant
Et, dans une prière ardente comme flamme,
Confie ensuite au dieu les secrets de son âme...
Elle n'a pas encor fini son oraison,
Que, de dessous les fleurs, tout à coup, sans raison,
Surgit des malfaiteurs la bande grimaçante...
Hurlements fous, clameurs sauvages, voix perçantes,
Un vacarme inouï s'élève dans les airs :
C'est à faire pleurer les diables de l'enfer,
A frapper de terreur les plus braves Génies...
Des glaives dégainés la cour vite remplit,
S'illumine d'éclairs. *Thuy-Kiéou*, blême d'effroi,
N'a pas encor compris d'où vient ce désarroi
Qu'on lui verse, de force, un puissant narcotique...
Endormie aussitôt par la drogue magique,
Elle croit faire un rêve et perd, dès ce moment,
De la réalité jusqu'à tout sentiment...
Vite, sur un cheval on jette la captive,
A la clarté d'un incendie aux flammes vives
Qui dévore bientôt, par les quatre côtés,
Chambre et bibliothèque avec rapidité.

Par hasard, un cadavre, au bord de la rivière,
Gisait abandonné... La troupe incendiaire,
Le transporta dans la maison pour dérouter
Ceux qui pourraient plus tard sur le drame enquêter...
Qui donc découvrirait cette ruse savante ?..

*
* *

Durant l'enlèvement serviteurs et servantes,
Sentant tous leurs esprits vitaux se disperser
Et leurs âmes spirituelles s'envoler
A travers les buissons coururent et derrière,
Des troncs d'arbres épais, tout tremblants, se cachèrent.

*
* *

Le vieux père qui demeurait non loin de là,
Apercevant soudain les flammes, s'affola...
Aussitôt sur le lieu de la scène tragique,
Accoururent tout droit et maître et domestiques...
Là, dans un grand désordre, en arrosant le feu,
Ils essayèrent bien de le calmer un peu
Et tentèrent avec une hâte bruyante,
De retrouver dans le brasier la pauvre amante,
Mais le vent était haut et les flammes montaient
Sous son souffle puissant avec célérité.
Vainement, en tous sens, serviteurs et servantes

Recherchèrent *Thuy-Kiéou* : elle était bien absente !
Essoufflés, épuisés, à bout, les malheureux,
Ne sachant que penser, se regardaient entre eux.
Alors, aux profondeurs des puits, dans les feuillages
Des plus épais buissons, ils firent des sondages ;
Ils revinrent aux lieux où, souriant passé,
La chambre parfumée autrefois se dressait.
A force de chercher, en tâtonnant dans l'ombre,
Ils trouvèrent enfin, au milieu des décombres,
Certains tas d'ossements déjà carbonisés...
Comment, de bonne foi, sans en être avisés,
Auraient-ils soupçonné l'odieux stratagème ?
De *Thuy-Kiéou* c'étaient bien les vestiges suprêmes !
Le vieux *Thouc* sanglota longuement et des pleurs
Coulant à flots pressés marquèrent sa douleur.
Il pensait à son fils absent et, dans son âme,
Grandissait la pitié pour cette pauvre femme.
Que venait de frapper un sort immérité
Et qui réunissait toutes les qualités.
Il fit donc recueillir, au milieu des ténèbres,
Et transporter chez lui tous ces restes funèbres :
Dans la maison, selon le rite, on fit alors,
La toilette usitée en ce cas pour les morts,
L'habillage des ossements, la mise en bière,
Les obsèques et tout ce qu'on fait d'ordinaire...

XXI. — LA PRÉDICTION DU SORCIER

On avait accompli tous les rites déjà
Lorsque *Thouc-Sinh*, venu par la route, arriva.
Se rendant à l'endroit où se trouvait naguère,
La salle de lecture, hélas ! il ne vit guère,
Qu'un tas de cendre et de charbon et, tout croulants,
Que quatre murs livrés au caprice du temps.
Alors, le cœur étreint d'une angoisse mortelle,
Il gagna promptement la maison paternelle,
Mais lorsqu'il eut atteint la pièce du milieu,
Un spectacle étonnant apparut à ses yeux ;
C'était, chose inouïe, un autel mortuaire,
Que surmontait une tablette funéraire :
Celle de *Kiéou* ! Ah ! qui dira le désespoir
Du jeune homme apprenant d'un coup ce drame noir !
La douleur lui coupait, ainsi qu'un fil de soie,
Les entrailles et, tel du feu, brûlait son foie.
La scène était pénible à voir : le malheureux
Se débattait, tordu par ce supplice affreux ;
Se roulant sur le sol, fauchant l'air sans contrainte,
Il mêlait tristement ses larmes et ses plaintes :
« Ainsi, sanglotait-il, l'inexorable sort
A condamné la pauvre à cette injuste mort !
Moi qui croyais que pour l'abricotier gracile
Revoir le bambou svelte était chose facile !

Moi qui tenais pour assuré qu'en ce pays
Nous allions nous trouver de nouveau réunis !
Lorsqu'elle vint me dire adieu sur la grand'route,
Qui donc aurait pensé que je la perdrais toute,
Et que les doux propos échangés en ce jour
Marquaient à tout jamais la fin de nos amours ?
Je l'aime ! Et plus je songe à sa grâce si pure,
Plus ce cher souvenir âprement me torture !
Ah ! comment refouler ma douleur et comment,
Pour les bannir, pouvoir éventer mes tourments ? »

*
* *

Mais voici qu'il apprit par des gens l'existence,
Près de là, d'un sorcier fameux par sa science,
Qui faisait, grâce au feu, voler les talismans
Jusqu'aux Esprits des Morts miraculeusement,
Possédait le pouvoir fort extraordinaire,
De percer jusqu'au fond les plus sombres mystères
Et, don surnaturel couronnant ses vertus,
Était capable enfin de se rendre, impromptu,
Sur les trois Pics, dans les neuf Sources Infernales,
Pour chercher des défunts les âmes fantômes
Et rapporter ensuite aux vivants sur ceux-ci
Renseignements complets et détails très précis...
Thouc-Sinh s'étant alors procuré des offrandes,
Fit venir ce sorcier, exposa sa demande,

Le pria de se rendre au royaume des Morts,
Pour s'enquérir de *Kiéou* et connaître son sort,
Et s'il y rencontrait, d'aventure, la belle,
Pour tâcher d'obtenir quelques paroles d'elle...

*
* *

L'homme s'agenouilla devant l'autel et prit
Une pose extatique afin que son esprit
S'évadant de son corps, comme vole un nuage.
Aux pays infernaux pût aller en voyage...
Le bâtonnet d'encens n'était pas consumé
Que le docte sorcier déjà se ranimait :
« Je n'ai point vu, dit-il, celle qui vous est chère
Mais je connais déjà clairement son affaire :
En expiation des péchés que jadis,
Dans une autre existence, hélas ! elle a commis,
Elle doit endurer encor bien des souffrances
Car sa dette est très lourde et le paiement commence !
Il lui reste vraiment beaucoup trop à souffrir
Pour qu'elle ait obtenu la grâce de mourir
Et de rendre au néant sa charnelle enveloppe !
Dans le casier « Destin » de son triste horoscope,
J'aperçois nettement la constellation
Que l'on appelle *Bôt* : signe d'affliction !
Elle indique à coup sûr, que cette malheureuse
Subit, en ce moment, des épreuves affreuses ;

Mais dans un an d'ici, je le vois clairement,
 Sur elle, vous aurez quelques renseignements.
 Oui, vous vous trouverez l'un l'autre face à face,
 Côte à côte, en un même lieu, mais quoi que fasse
 Votre commun désir d'échanger des regards,
 Ces efforts seront vains : vous ne pourrez vous voir !
 N'est-ce pas vraiment là fait extraordinaire ? »

*
 * *

Thouc-Sinh ayant ouï ces choses singulières,
 Se dit : « Etant donné tout ce qui s'est passé,
 Prendrais-je au sérieux ces propos insensés ?
 Ce sont là sûrement lunatiques paroles
 De simple illuminé, divagations folles !
 Comment puis-je revoir la femme qui n'est plus ?
 Du monde de poussière elle a bien disparu ! »
 En pleurant son amante, il prenait la Nature,
 Longuement, à témoin de sa lente torture :
 « O Printemps, disait-il, tu fais naître les fleurs
 Et tu sais les parer d'éclatantes couleurs
 Mais leur vie est bien courte et leur grâce éphémère,
 Ne laisse que regrets et que larmes amères ! »
 Pourrait-il rencontrer sur son chemin, jamais,
 Une fée identique à celle qu'il aimait ?
 Non, certes ! C'est pourquoi de *Thouc-Sinh* triste et morne
 Le cœur était rongé d'un désespoir sans bornes...

*
 * *

L'eau s'est donc écoulée et la divine fleur
 Est tombée au néant, victime du malheur,
 Et *Thouc-Sinh*, en dépit de sa douleur mortelle,
 A dû se résigner à ne plus voir la belle.
 Il ne se doute pas, certes, le pauvre amant,
 Que l'Enfer où *Thuy-Kiéou* gémit en ce moment
 N'est point dans le pays où séjournent les Ombres
 Mais parmi les Vivants : destin combien plus sombre !

XXII. — LES MALHEURS de FLEUR ESCLAVE

Le nommé *Chien-de-chasse* et le sieur *Epervier*
 Par leur ruse perfide ayant fait prisonnier
 Le doux trésor, objet de leur besogne infâme,
 Transportèrent jusqu'au bateau la jeune femme,
 Puis hissèrent la voile et, poussés par le vent,
 Cap au *huyén* de *Tich* cinglèrent promptement...

*
 **

Aussitôt arrivés, les gredins débarquèrent,
 Portèrent au palais *Thuy-Kiéou*, charge légère,
 Et la livrèrent non sans insister un peu
 Sur le zèle apporté dans ce rapt par tous deux...
 A titre provisoire, on mit la prisonnière
 Dans les appartements qu'occupe d'ordinaire.

Près de la porte, en bas, la domesticité.
Thuy-Kiéou, l'esprit bien loin de la réalité
 Et toujours sous l'effet du puissant narcotique,
 Restait plongée au fond d'un sommeil léthargique...
 S'éveillant tout à coup, tel le lettré fameux
Lu-Sinh qui, savourant un rêve merveilleux,
 S'aperçut, au réveil, que la pauvre marmite
 De millet jaune, hélas ! n'était pas encore cuite.
 Alors qu'il avait cru vivre, pendant vingt ans,
 Docteur puis mandarin aux honneurs éclatants,
 Et tel *Triéou-Su-Houng* qui, dormant, dit l'histoire,
 Sous un abricotier, crut voir, rêve illusoire,
 Et fugace, une femme au visage charmant
 Dont notre homme devint amoureux brusquement,
Thuy-Kiéou se demanda, comme dans un vertige :
 « Où donc est ma maison et dans quel palais suis-je ? »
 Car elle se sentait encore confusément
 Par moitié dans le rêve et dans l'enivrement...

*
* *

Elle restait ainsi, muette, sans comprendre,
 Quand soudain une voix brève se fit entendre.
 Qui, du fond d'un lointain bureau, lui commandait
 De monter présenter ses devoirs sans tarder...
 Des servantes alors vers elle descendirent
 Pour la presser d'aller plus vite et la conduire...

Elle suivit ainsi l'une d'elles, le cœur
Bizarrement étreint d'une vague terreur,
Mais pendant le trajet, elle jeta, rapides,
Des regards autour d'elle et demeura stupide :
Le lieu qu'elle venait ainsi d'apercevoir
Était un grand palais avec un long couloir.
Le panneau d'un fronton portait ces caractères :
« Le Mandarin du Ciel. Le Chef du Ministère ».
Des cierges, en plein jour, brûlaient des deux côtés...
Au milieu d'un grand lit artistement sculpté
Que décoraient les sept matières précieuses,
Une dame trônait, grave et majestueuse...

*
* *

Elle interrogea *Kiéou*, d'un air très empressé,
Et sur son origine et sur tout son passé,
Voulant sur le sommet de l'arbre — la famille, —
Et sur sa branche aussi — l'état de cette fille, —
Savoir tout ; déférant à l'ordre formulé,
De son histoire *Kiéou* fit le récit complet...
Pouvait-elle s'attendre à déchaîner l'orage,
Qui, soudain, éclatant sur sa tête, fit rage ?
« Voyez-moi, s'écria la dame avec fureur,
En désignant *Thuy-Kiéou* tremblante de frayeur,
Voyez-moi, s'il vous plaît, cette aventurière,
Habitée au vice et qui fait des manières !

Non, cette femme-là, tout nous le dit vraiment,
Ne saurait être honnête en ses comportements !
Qu'est-elle donc au juste ? Une esclave, peut-être,
Qui vient de désertier la maison de ses maîtres
Ou quelqu'une de ces épouses — quelle horreur !
Qui trompent leur mari sans la moindre pudeur.
Elle ressemble bien à ces chats maléfiques
Rôdant sur les tombeaux, sournois et faméliques,
Aux poules que l'on voit continuellement
Errer dans la campagne en quête d'excréments ;
Oui, oui, c'est, à coup sûr, quelque fille perdue,
Qui, traîne, vagabonde infâme, dans la rue,
N'ayant su de sa vie aux destins cahotés
Mettre en règle, jusqu'à ce jour, aucun côté !
Hé quoi ! tu t'es soumise à ma loi comme esclave,
Et voici maintenant, gueuse, que tu me braves
En faisant l'effrontée et la fière, en prenant,
Comme pour me narguer, des airs inconvenants ?
Mais où sont donc les gens — tu vas les voir, coquine !
Chargés de maintenir céans la discipline ?
Allons, pour commencer, donnez-lui trente coups,
Montrez-lui que vos bras ne sont pas encor mous ! »

*
* *

A ce commandement, de nombreuses servantes
De tout grade, accourant en cohorte bruyante,

Poussèrent, bien en chœur, un « ya » retentissant.
Kiéou n'avait qu'une bouche ; en aurait-elle eu cent,
Qu'elle n'aurait pas pu s'expliquer : comme grêle,
De grands coups de bambous tombaient sur son corps frêle...
Ah ! quelle chair soumise à pareil traitement
Ne serait déchirée, hélas ! affreusement ?
Quel foie, en subissant un si cruel outrage,
Vaincu par la terreur, ne perdrait pas courage ?
C'était vraiment spectacle à vous broyer le cœur :
Du rameau de pêcher ou de prunier les fleurs,
Victimes des assauts du vent et de la pluie,
Jonchaient partout le sol, éparses et meurtries !
Puis à *Kiéou* fut donné l'ordre de convertir
Son nom en *Fleur Esclave* ; elle dut obéir,
Et, sur un second ordre, entrer, pauvre innocente,
En domesticité, comme simple servante.
Elle fut donc contrainte à faire son labeur
Avec des habits verts, comme ses autres sœurs,
Tout le jour exposée aux plus viles injures,
Les cheveux mal peignés, la peau de la figure
Couleur de plomb ; comment parvenir à compter
De sa condition tous les mauvais côtés ?

XXIII. — *UNE CONSOLATRICE*

Dans la maison, était certaine gouvernante,
Qui, remarquant de *Kiéou* les vertus éminentes
Et les bonnes façons, sentit pour cette fleur
Une grande pitié naître au fond de son cœur...
Voyant la pauvre enfant faible encore et bien lasse,
Elle lui fit d'abord absorber quelques tasses
D'un bon thé réchauffant ; ensuite, elle apporta
Tous les médicaments qu'exigeait son état.
Elle lui prodigua douceurs et prévenances,
Lui donna des conseils, tant sur les convenances
De ce monde que sur ses opportunités,
Bref, sur toutes façons de bien se comporter.
Pour consoler un peu, d'autre part, la pauvrete,
Des malheurs qui s'étaient abattus sur sa tête,
Elle lui fit entendre, avec des mots très doux,
Qu'elle ne devait pas perdre espoir, malgré tout,
Qu'il fallait, en dépit des tortures subies,
Avec courage encor s'attacher à la vie :
« Quand par chance ou malheur on se voit poursuivi,
Lui dit-elle, il convient d'en prendre son parti :
Ne vous livrez donc pas au désespoir stérile ;
Luttez pour conserver ce corps faible et fragile.
De saule et de roseau que vous donna le Ciel ;
Tenez bon, résistez : c'est là l'essentiel !

Vous êtes, à coup sûr, la victime innocente,
D'un de ces coups du Sort, injustice criante,
Qui frappent, chaque jour, la pauvre humanité,
Si vous avez subi pareille iniquité,
C'est qu'on vous a fait choir dans un piège, la chose
Est certaine : à quoi bon chercher ailleurs la cause ?
Ici, sachez-le bien, mon enfant, rien n'est sûr :
Il y a, dans ce palais, des oreilles aux murs ;
Les lattes des cloisons ont des fuites pareilles
Aux sources des forêts ; aussi, je vous conseille
S'il vous arrive, un jour, de rencontrer céans
Quelqu'un connu de vous depuis déjà longtemps,
De ne pas regarder cette personne amie ;
Sinon, vous risqueriez, sans en être avertie,
De voir encore sur vous, terrible châtement,
Le tonnerre et la foudre éclater brusquement !
Alors, ma pauvre enfant, c'est en vain, je suppose,
Que vous réclameriez contre pareille chose :
L'abeille et la fourmi, contre l'iniquité,
Étant si frêles, peuvent-elles protester ? »

*
* *

Des yeux de *Kiéou* les pleurs, gouttes de jade pures,
S'écoulant plus nombreux, inondaient la figure...
Dans sa tête, tournaient, avec un grand fracas,
Des méditations amères sur son cas :

« Quoi ! ma vie a déjà des vents et des poussières
 Supporté pleinement les atteintes grossières
 Et ce n'est pas fini ? Voici qu'il faut encor,
 Plus cruels qu'autrefois subir les coups du sort ?
 Sort ingrat ! N'es-tu pas repu de tant de choses
 Pour t'attacher toujours à la femme aux joues roses ?
 Allons, résignons-nous puisqu'il faut expier
 Les crimes d'autrefois, hélas ! jusqu'au dernier !
 A la destruction sans réserve je livre
 Le jade de ce corps dont la splendeur enivre,
 Et, pour la flétrissure, aux pires des rigueurs,
 Frêles trésors, aussi, je vous livre, mes fleurs ! »

XXIV. — FEMME DE CHAMBRE

Dès lors, *Kiéou* condamnée au métier de servante,
 Résignée à son sort, le subit dans l'attente
 De temps meilleurs. Un jour, Dame *Thouc* se rendit,
 Pour visiter sa mère, au familial logis...
 Sur de nombreux sujets les deux femmes causèrent...
 Leur entretien fini, soudain, Madame Mère
 Manda la pauvre *Kiéou* et lui tint ces propos :
 « Ma fille a grand besoin, là-bas, sous ses rideaux,
 De quelqu'un assurant de soubrette l'office.
 Va donc dès maintenant te mettre à son service. »

Kiéou à l'ordre formel aussitôt obéit
 Et pour le cabinet de toilette partit,
 Fort perplexe, ignorant ce qu'elle aurait à faire,
 Auprès de sa maîtresse, en tant que chambrière,
 Et si le nouveau sort qui l'attendait ainsi
 Serait le sombre Enfer ou bien le Paradis...

*
 * *

Ainsi, matin et soir, apportant des serviettes
 Pour que Madame pût vaquer à sa toilette,
 Et des peignes afin d'arranger ses cheveux,
Thuy-Kiéou, se résignant à son sort peu à peu,
 Remplit, dès ce moment, son rôle de soubrette,
 Auprès de *Hoan-Thu* d'une façon parfaite.

*
 * *

Une nuit qu'il régnait un grand calme partout,
 Que le ciel était pur et le temps des plus doux,
 La dame interrogea sa jeune domestique,
 Sur le joli talent qu'elle avait en musique.
 Celle-ci connaissant l'art de faire avec goût
 Vibrer les instruments de soie et de bambou,
Hoan-Thu désira goûter le charme rare
 Des airs exécutés avec flûte ou guitare...
Kiéou ayant accordé sa guitare aussitôt,
 En tira des accents pareils à des sanglots,

Une chanson plaintive à la molle cadence,
 Telles des gouttes d'eau tombant dans le silence.
 A la fois triste et doux, cet air mélodieux
 Produisait un effet vraiment contagieux :
 Languide exquisement, la poignante harmonie,
 Grisa vite *Huan-Thu* par sa mélancolie...
 Malgré tout son courroux, celle-ci constatant
 De la pauvre *Thuy-Kiéou* l'admirable talent,
 Eut quelque peu pitié de cette créature,
 Et le cadre sévère encor de sa figure,
 Sembla diminuer de deux ou quatre parts,
 Pour la sévérité, devant un si grand art...

*
**

En fait, la pauvre *Kiéou* continua sa vie,
 De servante aux emplois les plus vils asservie...
 Le jour, quand elle était bien seule dans un coin
 Et n'ayant que son ombre alors comme témoin,
 Elle se lamentait sur la triste misère,
 Qui serait désormais son lot sur cette terre...
 La nuit, en méditant sur les choses du cœur,
 Elle éprouvait grand trouble et poignante douleur...
 Elle évoquait *Lâm-Tri*, la liaison si chère :
 Doux liens si tôt brisés ! Tendresses éphémères !
 Combien fragile avait été pareil bonheur !
 Tout espoir était mort désormais, dans son cœur,

De retrouver *Thouc-Sinh* sur la route suivie...
Ils ne se reverraient que dans un autre vie !
Aux quatre coins du ciel, monotone couleur,
De nuages c'était l'uniforme blancheur...
En vain, parfois, rêvant, *Thuy-Kiéou*, l'âme meurtrie,
Regardait-elle, au loin, vers sa vieille patrie :
Hélas ! comment victime ainsi d'un sort fatal,
Aurait-elle aperçu le pauvre toit natal ?...

XXV. — *FACE A FACE!*

Ainsi nombre de jours et de mois s'écoulèrent...
Comment, ignorant tout des suites de l'affaire,
Où *Thuy-Kiéou*, croyait-il, avait trouvé la mort,
Thouc-Sinh aurait-il pu se douter de son sort ?
A *Lâm-Tri*, depuis l'heure où, bonheur qui s'envole,
De l'amour conjugal ineffable symbole,
Le canard mandarin avait pris son essor
Et quitté pour toujours le nid aux rêves d'or,
Seul, dans sa chambre vide, il errait en silence...
Le temps passait... Plaignons cette détresse immense,
D'un malheureux pendant tant de mois condamné
A vivre ainsi dans une pièce confiné !
En voyant le croissant de la lune nouvelle,
Il songeait aux sourcils incurvés de sa belle...

Quelques restes de poudre odorante et de fards,
 Des parfums anciens dans l'air encore épars
 Aggravaient le fardeau de sa douleur profonde...
 Mais, sans fin, des saisons tournait la belle ronde :
 Les lotus de l'été se fanaient et les fleurs
 Des chrysanthèmes de l'automne ouvraient leur cœur...
 Avec les jours plus brefs, longue fut la tristesse...
 A l'hiver succéda la printanière ivresse...
Thouc-Sinh désespérant de retrouver jamais,
 Ici-bas, devant lui, la femme qu'il aimait,
 Prit, pour se consoler, à son compte, l'adage
 Qu'invoquent les souffrants pour se donner courage,
 Selon lequel, sur terre, il n'y a, c'est certain,
 Rien qui ne soit le fait du tout-puissant destin.
 Il pensait bien ainsi dissiper, comme brume,
 De ses chagrins d'amour peu à peu l'amertume...
 Chaque jour s'apaisaient, un à un, ses regrets
 Et de *Kiéou* s'estompaient, dans son esprit, les traits...
 De sa famille absente il évoqua l'image
 Et du pays natal le si doux paysage...
 A force d'y penser, il conçut le dessein
 D'en reprendre, aussitôt qu'il pourrait, le chemin...

*
* *

Hoan-Thu, prévenue, attendait à la porte,
 Et l'accueillit avec des soins de toute sorte;

Alors, on échangea les rituels propos
En demandant : « Avez-vous froid ? Avez-vous chaud ? »
Quand on eut épuisé d'une façon certaine
Tous les divers sujets : chose proche ou lointaine,
On pénétra sans plus tarder dans la maison
Qu'embaumait de parfums la douce exhalaison ;
On avait préparé tout pour ce jour de joie,
Et bien haut enroulé les beaux rideaux de soie...
De sa chambre, *Hoan-Thu* fit alors appeler
La nouvelle servante afin que du palais
Elle vint saluer le maître tout de suite,
Et présenter ses compliments, selon le rite...

*
* *

La pauvre *Kiéou* sortit de l'office à l'instant
Mais chacun de ses pas était bien hésitant...
En regardant au loin, elle vit un spectacle
Imprévu mais si clair qu'elle crut au miracle :
« Est-ce donc le soleil qui m'aveugle ou l'éclat
De la lampe qui m'éblouit à ce point là ?
Nulle hésitation, par ma foi, n'est permise :
C'est bien *Thouc-Sinh*, là-bas, cette personne assise !...
Se dit-elle. A présent tout m'apparaît fort clair :
Par cette noble dame au caprice pervers
Dont je comprends enfin le perfide manège,
Me voilà prise, hélas ! dans le cercle d'un piège !

Peut-on imaginer, ici-bas, franchement,
 Plus étrange façon de créer des tourments ?
 Pour avoir pu trouver une ruse semblable,
 Cette femme est maligne, à coup sûr, comme un diable !
 Nous voici maintenant face à face tous deux,
 Moi, la servante, et lui, le maître de ce lieu ;
 Or, malgré le passé, nous sommes, ô disgrâce !
 Contraints de demeurer chacun à notre place !
 Certes, à l'extérieur, elle parle, elle rit
 Fort gaîment, cette femme, en causant au mari,
 Mais à l'intérieur, elle est fort dangereuse,
 Et sait, sans nul poignard, tuer les malheureuses !
 Terre basse, Ciel haut, j'implore vos clartés :
 Comment dois-je, à présent, dites, me comporter ? »

*
* *

Plus elle regardait de *Thouc-Sinh* la figure,
 Et plus s'accroissaient son trouble et sa torture ;
 Ses intestins de ver-à-soie étaient tordus
 Par la douleur ainsi que les fils confondus
 D'un écheveau brouillé ; toutefois dans la crainte,
 De manquer de respect à l'autorité sainte,
 De ce mandarinal milieu, la pauvre enfant
 A toute injonction obéit sur le champ.
 Ayant courbé la tête et s'étant prosternée,
 Devant la cour fleurie elle resta prostrée,

Immobile, attendant les ordres à genoux,
Se faisant bien petite et résignée à tout...
Du jeune homme les sept âmes matérielles
S'égarèrent et les trois âmes spirituelles
S'enfuyaient : « O douleur ! oui, c'est bien, par ma foi,
Ma très chère *Thuy-Kiéou* qu'en ce lieu j'aperçois !
Se disait-il ; après quelle histoire insolite,
A cet état servile a-t-elle été réduite ?
Plus de doute à garder : nous avons été pris
Par la main de quelqu'un : je devine de qui ! »

*
* *

Pusillanime, hélas ! comme à son ordinaire,
Il n'osait pas ouvrir sa bouche pour en faire
Sortir le moindre mot ; il ne put pas pourtant
Maîtriser la douleur de son âme longtemps
Et parmi des sanglots, soudain, sur sa figure,
S'écoulèrent des pleurs, gouttés de jade pures...
Sa jeune femme alors joua l'étonnement
Et le questionna malicieusement :
« Hé quoi, demanda-t-elle, à peine en la demeure,
Se voit-on de retour que l'on sanglote et pleure ?
A peine mon ami, venez-vous de rentrer...
Quel chagrin peut ainsi décomposer vos traits ? »
Surpris, déconcerté par de telles paroles
Mais tentant jusqu'au bout de soutenir son rôle,

Thouc-Sinh balbutia : « J'ai récemment quitté
 Les marques du grand deuil qui nous a tous frappés
 Mais si mes vêtements n'en gardent plus de trace,
 Il reste dans mon cœur toujours aussi vivace :
 Oui, quand je pense au fils au cœur endolori
 Qui, par fervent amour, grimpe sur le mont *Ri*
 Pour voir s'il aperçoit encor sa pauvre mère,
 Je sens au fond du mien une douleur amère,
 Dont je suis sans pitié ni trêve bourrelé
 Et que rien, je le vois, ne pourra consoler ! »

*
* *

Cachant toujours le fond de son âme cruelle :
 « C'est là le fait d'un fils pieux, répondit-elle,
 Mais j'oublie... il nous faut prendre la coupe en main
 Pour « laver la poussière » amassée en chemin ;
 Dans cette nuit d'automne, empruntons lui l'ivresse,
 Idoine à dissiper votre noire tristesse... »
 Tous deux, comme il convient en telle occasion,
 Se livrèrent alors à des libations,
 S'offrant puis se rendant les coupes une à une...
Hoan-Thu contraignit — ô comble d'infortune ! —
Thuy-Kiéou à demeurer debout pour apporter
 La gourde et leur verser le vin des deux côtés,
 Puis elle la força, raffinant ce supplice,
 Déjà cruel, tantôt à presser son service.

Et tantôt, au contraire, à servir lentement,
De façon à pousser jusqu'au bout le tourment ;
Enfin, elle obligea la pauvre créature,
A se mettre à genoux, tout près de la figure,
De *Thouc-Sinh* pour porter encor jusqu'à ses mains,
En l'invitant à boire, une coupe de vin.
Comme étourdi, *Thouc-Sinh* en demeurait stupide ;
La douleur se peignait dans ses regards humides
Et les gouttes de pleurs tantôt longs, tantôt courts,
Tombèrent cependant qu'il vidait, tour à tour,
Plusieurs coupes, cherchant l'oubli dans le breuvage...
Que de fois, en sentant défaillir son courage,
Il détourna la tête afin de ne rien voir !
Il parlait, il riait tout à coup, l'air hagard,
En s'excusant de s'être enivré de la sorte :
Pour se tirer d'affaire, il cherchait une porte.
Mais *Hoan-Thu* cria : « *La Fleur*, si c'est en vain
Que tu tends à ton maître une coupe de vin,
Si tu n'arrives pas à faire qu'il la boive,
Nous avons du rotin pour toi, petite esclave ! »
Devant la cruauté d'un tel commandement,
S'aggrava le supplice affreux du pauvre amant ;
Ses entrailles, du coup, furent dilacérées
Et son âme en lambeaux sans nombre déchirée.
Il fit effort pourtant et vida d'un seul trait
La coupe que *Thuy-Kiéou*, humble, lui présentait...

Riant et bavardant, feignant avec adresse,
D'être tantôt lucide et tantôt dans l'ivresse,
Hoan-Thu, vers la fin de ces libations,
Inventa par malice, une distraction :
« *Fleur Esclave* a tous les talents, déclara-t-elle,
Et dans l'art musical notamment elle excelle ;
Elle va vous jouer un morceau : vous verrez
Que ma façon de voir n'a rien d'exagéré. »
La pauvre *Kiéou* vraiment était anéantie !
Il fallait obéir : de table étant sortie,
Devant l'écran de soie elle alla sans tarder
Et, la guitare en main, se mit à préluder ;
Puis du morceau soudain elle entama l'exorde.
Sous le doux frôlement des doigts, les quatre cordes
Paraissaient rendre des sanglots, verser des pleurs
De tous les assistants à déchirer le cœur.
Pourtant les sons produits par ces cordes de soie
Attristant l'un, à l'autre apportèrent la joie.
Thouc-Sinh le cœur serré de tant et tant souffrir,
Ne pouvait plus longtemps, certes, se contenir :
Perles fines, ses pleurs de nouveau s'écoulèrent,
Il inclina la tête et de la source amère,
En silence, essuya les gouttes lentement...
Hoan-Thu, derechef, prit un ton véhément :
« Hé quoi ! s'écria-t-elle, en un jour d'allégresse,
Tu nous sers des morceaux de poignante tristesse,

Un air à déchirer les entrailles ? Pourquoi ?
Fais bien attention, ma fille, car c'est toi,
Si le maître conserve un air si lamentable,
C'est toi, tu m'entends bien, que je tiens pour coupable ! »
Tout cela ne faisait, hélas ! que redoubler
La douleur de *Thouc-Sinh* : il en fut tout troublé...
Pour masquer jusqu'au bout son intime martyre,
Il tenta néanmoins de parler et de rire...
Mais la nuit s'écoulait promptement : au salon,
Les gouttes de l'horloge à forme de dragon
Marquèrent qu'on était à la troisième veille...
Frémissante d'une allégresse nonpareille,
Hoan-Thu contempla la face des martyrs
Et l'examen ne fit que fort la divertir.
Tout au fond d'elle-même, elle était satisfaite
De voir que sa vengeance était ainsi complète :
« Oui, certes, le plaisir que je ressens en moi,
Se dit-elle, a payé mes douleurs d'autrefois ! »

*
* *

Pâle et défait, *Thouc-Sinh*, pitoyable victime,
Des représailles de sa femme légitime
Au cœur inexorable et plus dur qu'un rocher,
Sentait son pauvre foie alors tout desséché ;
Ses entrailles, après cette scène inouïe,
De honte et de souffrance, hélas ! étaient remplies ;

Plus il réfléchissait à son cas, plus son cœur
Eprouvait une amère et piquante douleur...

XXVI. — SÉPARÉS...

Or, dans la chambre conjugale qu'on dénomme
« La Chambre du Phénix », tandis que le jeune homme
Pénétrait pour se mettre au lit et sommeiller
Aux côtés d'*Hoan-Thu*, sur le même oreiller,
Fleur Esclave sortait tristement pour se rendre
Chez elle et veiller là, seule, à la clarté tendre
De la lampe, durant toute la longue nuit...
C'est alors seulement que la pauvre comprit
Quelle était, à coup sûr, l'abominable cause
De ses nouveaux malheurs, d'où provenaient ces choses :
La bulle d'air montant soudain des profondeurs
De l'onde et d'une haleine étrangère l'odeur.
Quel sang, quel sang jaloux cette femme inhumaine
Pouvait-elle, ô mon Dieu ! posséder dans ses veines !
Et sa ruse ! qui donc aurait pu découvrir
Moyen plus infernal vraiment de désunir
La couple des canards mandarins qui s'adorent,
Ivres du bonheur pur dont les rayons les dorent !

Les voilà donc tous deux séparés et contraints
De prendre l'un et l'autre un différent chemin...
Un abîme est entre eux. Désormais ils ne peuvent
Dire les sentiments dont leurs âmes s'émeuvent
Ni tenir les propos raisonnables ou fous
Qu'ils voudraient, sous les yeux d'un cerbère jaloux.
Comme moëlle de jonc, jadis, pour satisfaire,
Leurs plus petits désirs, la tâche était légère,
Mais, pour réaliser la moindre intention,
La chose est aujourd'hui plus lourde que du plomb...
Pauvre *Kiéou* ! Si jamais de son état d'esclave
Ses efforts parvenaient à briser les entraves,
Que pourrait-elle encore espérer de l'amour
Enchanteur mais si bref qui parfuma ses jours ?
Condamnée à jamais était sa belle vie...
Sur la profonde mer aux vagues en furie,
Son être si fragile était-il seulement
Bien certain d'échapper à l'engloutissement ?

*
* *

Elle songeait, ainsi, seule, l'âme débile,
Toute la longue nuit, et l'écuelle d'huile
Se vidait peu à peu mais de pleurs abondants
Ses beaux yeux s'emplissaient, les cinq veilles durant...

*
* *

De grand matin, la nuit très tard, bref, à toute heure,
Elle fit son service au seuil de la demeure...

XXVII. — BONZESSE

Certain jour, *Hoan-Thu* remarquant que les traits
De *Thuy-Kiéou* paraissaient de tristesse altérés,
De ce morne chagrin voulut savoir la cause,
Et la questionna sur mainte et mainte chose.
Choisissant bien ses mots, *Kiéou* dit sommairement :
« Je pleure sur mon sort et mes cruels tourments. »
Hoan-Thu dit alors à son mari : « J'espère
Eclaircir, grâce à vous, bien vite, ce mystère,
Et sur de tels propos savoir la vérité ! »
Thouc souffrit tant qu'il lui sembla qu'on rabotait
Ses entrailles ; vraiment, il était incapable
De prendre à ce sujet un parti convenable :
Fallait-il ne rien dire ou fallait-il parler,
Feindre d'ignorer tout ou bien tout révéler ?
Craignant que son silence anormal ne finisse
A la pauvre *Thuy-Kiéou* par causer préjudice,
Il prit enfin, d'un coup, la résolution
De lui poser, avec douceur, des questions.
Alors, courbant la tête et l'âme endolorie,
Elle s'agenouilla devant la cour fleurie.

Puis, avec déférence extrême, présenta
Un mémoire exposant en résumé son cas...

*
* *

Dès qu'elle eut parcouru ce mot, la noble dame,
Sentit l'émotion troubler un peu son âme ;
Elle tendit l'écrit à *Thouc-Sinh*, lui disant :
« L'auteur de la supplique est doué d'un talent
Qui mérite l'estime et son sort lamentable,
Indiscutablement apparaît pitoyable...
Si plus riche et plus noble avait été son sort,
On pourrait, certes, fondre une maison en or
Pour prix de sa valeur, mais, disgrâce dernière,
Cette femme, affrontant l'océan des poussières,
A successivement vu sa beauté sombrer
Et revenir sur l'eau quelques instants après :
Frêle esquif qui tantôt coule, tantôt surnage,
Elle a dû, par malheur, subir bien des outrages !
Je plains cette personne à l'insigne talent
Que le sort persécute avec acharnement. »

*
* *

Thouc répondit : « C'est vrai, mais cette triste chose,
N'est pas unique car « les femmes-aux-joues-roses »
Depuis des milliers d'ans, maintes fois ont été
En butte au Sort ingrat jaloux de leur beauté !

Puisque son infortune a su toucher votre âme,
 Montrez plus de bonté pour cette pauvre femme ;
 Daignez diminuer la rigueur de vos mains :
 Ce sera sûrement plus juste et plus humain... »

*
 * *

— « Je vois, dit *Hoan-Thu*, dans ce petit mémoire,
 Que, pour tâcher de fuir son infortune noire,
Fleur Esclave désire avec tous ses tourments
 Demander un asile aux « Portes-du-Néant »
 Et se réfugier, par d'austères pratiques,
 Dans la sérénité du Nirvana Bouddhique ;
 Eh bien ! soit ! Je souscris au désir de son cœur :
 Laissons-la s'efforcer d'échapper au malheur ;
 Qu'elle sorte du cercle étroit de l'esclavage
 Et puisse vers la paix se frayer un passage !
 Au fond de ce jardin nous avons là, tout prêt,
 Au culte de *Kouan-Yn* un temple consacré ;
 Elle y verra le *Bô*, l'arbre-aux-sages-idées
 Dont le tronc merveilleux est haut de cent coudées,
 L'ineffable *Bat-Nha* dont, en chaque saison,
 On voit s'épanouir l'exquise floraison,
 Le vieil arbre classique avec, miniatures,
 Des monts et pièces d'eau figurant la nature...
 Envoyons-la garder ce temple vénéré
 Et chanter à *Kouan-Yn* les cantiques sacrés... »

*
 * *

Le lendemain matin, les roses de l'aurore,
 Venaient à peine, au ciel, timidement d'éclorre,
 Qu'en hâte on prépara les présents rituels :
 L'encens, les fleurs, les cinq cadeaux essentiels,
 Bref, tout ce qu'exigeait le Sacrifice ; ensuite,
 Au temple de Bouddha la nonne fut conduite...
 Selon le rite, on lui donna le rudiment
 Des « Trois Refuges », on lui fit pareillement
 La lecture des « Cinq Défenses ». De la sorte,
 Pour le monde, *Thuy-Kiéou*, désormais, était morte :
 Elle quitta sa robe verte et revêtit
 Le manteau de bonzesse ; enfin on convertit
 Son nom en *Trac-Tuyén* : « Source Purifiante ! »
 Telle, en religion, s'appela l'ex-servante...

*
 * *

A compter de ce jour, le matin et la nuit,
 Le nécessaire d'huile à *Thuy-Kiéou* fut remis
 Pour qu'elle pût, sans fin, dans l'obscur sanctuaire,
 Entretenir le feu sacré du luminaire.
 En outre, à ses côtés, on mit deux assistants :
 C'étaient le sieur *Automne* et le nommé *Printemps*.
 Ils avaient mission d'aider, dans le service,
 De l'encens et du thé, la timide novice.

*
 * *

Depuis que *Kiéou*, tournant les talons au malheur,
 Avait pu s'isoler dans ce jardin de fleurs,
 Comme la rapprochaient, chaque jour, ses pratiques,
 De la rouge forêt du paradis bouddhique !
 Ayant ainsi goûté l'apaisement divin,
 Comme elle se sentait loin de ce monde vain
 Et du tourbillon fou de ses poussières roses !
 Après les jours passés dans une maison close,
 Pouvait-elle, d'ailleurs, attendre un lendemain
 Où fleurirait pour elle encor l'amour humain ?
 Aux déboires, du moins, aux dangers de la vie
 Qui guettent, ici-bas, toute femme jolie,
 Echappait-elle ainsi, de sa rose beauté
 N'ayant plus à rougir : c'était en vérité,
 Loin des tracassés du monde et de ses jeux infâmes,
 Tout ce que souhaitait la pauvre jeune femme...

*
* *

Devant le saint Bouddha, peu à peu, la douleur
 S'apaise et l'oubli vient des tristesses du cœur :
 Chaque jour, des humains un peu plus séparées,
 Elles sont, semble-t-il, à la fin, enterrées !
 On s'occupe à remplir, le jour, des manuscrits,
 On fait brûler l'encens avec ferveur, la nuit...
 Ah ! cette goutte d'eau qui guérit et console,
 D'un coup, quand elle choit de la branche de saule.

Dont le bonze se sert, selon le rituel,
Quand il veut rendre pure une âme de mortel !
Quelle étrange vertu possède l'onde sainte !
Les passions du cœur par elle sont éteintes,
Des poussières du monde elle lave l'esprit
Souillé par leur contact et tristement flétri !

*
**

Depuis qu'ayant vêtu des cotonnades brunes
Et noires, loin du Monde aux rumeurs importunes,
Sous ses habits de *sông* et de *cu-nâu* teintés
Elle vivait ainsi recluse, en sainteté,
Kiéou avait déjà vu de la lune d'automne.
Plusieurs fois, au zénith, le disque monotone...
Sentant que l'on était aux aguets, constatant
Que les verrous étaient bien tirés tout le temps,
Que chaque issue était étroitement barrée,
Autant que d'un filet sont les mailles serrées,
Certe, en public et face aux gens, elle affectait,
En parlant, en riant, toujours même gaieté,
Mais, loin des yeux d'autrui, seule et silencieuse,
Elle versait de pleurs les pierres précieuses...
Les anciens amants l'un de l'autre étaient près :
Hélas ! bien que l'endroit où les livres sacrés
Offraient aux yeux de *Kiéou* leurs saintes écritures
Et du jeune *Thouc-Sinh* la salle de lecture

Tinssent dans le petit espace d'un empan
Et d'un pouce, ces lieux, l'un de l'autre, pourtant,
Étaient dix fois plus loin que si, comme barrières,
Les eussent séparés monts et portes-frontières !

XXVIII. — SURPRIS

De son côté, *Thouc-Sinh* tâchait de retenir,
Pour cacher sa douleur, et plaintes et soupirs...
Or, un jour, *Hoan-Thu*, désirant des nouvelles
De sa mère, partit pour se rendre chez elle...
Saisissant aussitôt pareille occasion
Le jeune homme sortit avec discrétion
Et dirigea ses pas, l'âme d'émoi tremblante,
Vers le jardin fleuri, pour revoir son amante...
Il fut vite auprès d'elle ; avec de lourds sanglots,
Il lui raconta tout, lui dit quels cruels maux,
Leur faisant, sans répit, entailles sur entailles,
Inexorablement lui rompaient les entrailles...
Et des gouttes de pleurs, nombreuses, de ses yeux
Tombaient, mouillant le pan de son bel habit bleu...
D'une voix suppliante, en très humble attitude,
Il dit à *Kiéou* : « J'ai fait montre d'ingratitude,
Vis-à-vis de l'amour sacré qui nous lia,
Je l'avoue et je prends cette faute sur moi !

Après avoir joui du printemps comme un maître,
J'ai laissé cette chose inique se commettre :
La fleur qui me donna son doux enivrement
Supporter seule, hélas ! le poids du châtiment !
Triste sort ! C'est à moi qu'en incombe la faute,
Car, pour avoir manqué de ruses assez hautes,
Je me suis laissé vaincre avec naïveté
Par une femme ayant bien plus d'habileté !
Mes entrailles en ont une souffrance folle.
Et j'ai peur, en parlant, de mes propres paroles.
Oui, oui, n'en doutez pas, c'est moi qui suis l'auteur,
J'en fais encor l'aveu, de tout votre malheur :
Le sable, en se ruant sur elle en avalanche,
A terni l'éclat vif de cette perle blanche !
C'est ma faute si votre vie, en un instant,
Perdit à tout jamais, hélas ! son vert printemps !
Ah ! je me jetterais bien volontiers, ma chère,
D'une terrasse au fond d'un gouffre pour vous plaire ;
Je me libérerais du remords pour toujours
En expiant ainsi mon crime envers l'amour !
Je suis prêt à m'unir, pour clore ma folie,
Avec vous dans la mort tout comme dans la vie !
Je ne le puis pourtant car je n'ai pas encor
D'enfant mâle pouvant, lorsque je serai mort,
Chef du culte, remplir le sacré magistère...
Grinçant des dents, j'ai pris jadis le caractère.

Qui veut dire « *Union* » pour le briser en deux !
 Mais c'est le cœur brisé, je vous en fais l'aveu,
 Que j'ai dû vous quitter de façon aussi prompte !
 Il n'importe : je souffre et je rougis de honte,
 De n'avoir pu tenir jusqu'au bout mes serments,
 D'avoir laissé s'user la pierre indignement
 Et se ternir l'or pur où, promesse formelle,
 Je les avais gravés de façon solennelle !
 Que ne puis-je, mon Dieu, même en mourant cent fois,
 Racheter ma parole et vous rendre la foi ! »

*
* *

« Frêle barque en cyprès sur les flots qui me roulent
 A leur gré, tour à tour je surnage et je coule,
 Lui répondit *Thuy-Kiéou*, et ma vie et ma mort
 Dépendent seulement du caprice du sort.
 Dans le ruisseau souillé d'une fange innommable,
 Se débattait en vain mon corps si misérable.
 Qui m'eut dit que malgré ce vil métier d'amour,
 Je parviendrais à vivre encor jusqu'à ce jour ?
 Certes, je suis pareille à la goutte de pluie,
 Projetée au hasard par l'averse en furie,
 Et qui, fosse ou jardin, ne peut choisir jamais
 L'endroit où, malgré tout, elle devra tomber.
 Je pourrais, à ce sort malheureux résignée,
 En spectacle, aux humains offrir ma destinée.

Et ce ne serait pas un spectacle banal,
Mais comment m'y résoudre avec un cœur égal,
Accepter sans douleur une telle existence,
A notre liaison, mon ami, quand je pense !
Ah ! ce bonheur défunt ! Souvenez-vous qu'alors,
Nous avons mis tous deux la guitare d'accord !
Notre amour enchanteur, certes, fut éphémère.
Mais s'il n'eut pas cent ans, ses ivresses durèrent
L'espace, tout au moins, d'un ineffable jour !
Et bien, je vous supplie au nom de cet amour :
Tâchez, mon tendre ami, tâchez de faire en sorte,
Que des lieux où je suis je franchisse la porte,
Pour en sortir à tout jamais : c'est, à présent,
De vous le seul bienfait que j'implore vraiment.
Mon amour en sera plus lourd que tout au monde.
Et je vous en devrai gratitude profonde. »

*
* *

— « Hélas ! lui répondit *Thouc-Sinh* en hésitant,
A cela, j'ai pensé, certes, depuis longtemps,
Mais le cœur de ma femme est sournois ! Comment faire ?
Je crains que, quelque jour, n'éclate sa colère,
Ainsi qu'un furieux orage : ce sera
Catastrophe pour vous, grosse peine pour moi !
Vous feriez sagement de songer à la fuite,
Et de quitter ces lieux incléments au plus vite.

Pour aller autre part chercher gîte et repos ;
Oui, oui, sauvez-vous loin ! Envolez-vous bien haut !
Notre amour, en dépit de promesses si fermes,
Est contraint, en ce jour, hélas ! de prendre terme.
Désormais, nous allons, tout désorientés
Suivre notre chemin chacun de son côté,
L'un allant en amont, l'autre en aval ; j'ignore,
Quand nous pourrons tous deux articuler encore,
Face aux Eaux, face aux Monts, les solennels serments
Qui lièrent jadis nos cœurs fougueux d'amants ;
Mais même si jamais l'on voyait les rivières
Complètement à sec et détruites les pierres,
Pareil au ver-à-soie auquel il est encor
Possible d'allonger son fil quand il est mort,
Je garderais de vous, jusque dans l'autre monde,
Dans mon cœur adorant, la tendresse profonde. »

*
**

Mais le temps s'écoulait... Fébriles, les amants
Se racontaient sans fin tous les événements
Survenus depuis l'heure où, propice à leur flamme,
Le destin leur avait permis d'unir leurs âmes...
Ils devisaient toujours sans pouvoir épuiser
Les doux mots dont leurs cœurs d'amoureux se grisaient
Comme se contemplaient, très émus, leurs visages,
Leurs mains de se quitter n'avaient pas le courage...

Mais la servante *Hoa* fit entendre soudain,
Pour leur donner l'éveil, sa voix dans le lointain...
Déconcerté, stupide, avalant sa souffrance,
Thouc-Sinh alors tenta de faire diligence
Pour se tirer de là ; mais il était trop tard
Car sa femme venait, ainsi que par hasard,
Dressant sa taille altière au milieu des fleurs blanches,
De surgir d'un buisson en écartant les branches !
Souriante et parlant à *Thouc* d'un ton très doux,
Elle lui demanda : « Voyons, d'où venez-vous ? »
Lui, cherchant un détour mais plein de maladresse
Pour mentir de façon à cacher sa faiblesse,
Et s'étant embrouillé dans le choix de ses mots,
Dit en balbutiant : « Voilà... c'est à propos
De fleurs... Dans le jardin, en faisant ma cueillette,
J'ai poussé jusqu'ici mes pas à l'aveuglette...
Profitant du hasard, j'ai conçu le dessein
De voir comment la dame écrit les livres saints... »
De *Kiéou* elle loua l'écriture émérite
En termes chaleureux, disant : « Elle est instruite
D'étonnante façon, et vient de le montrer,
Dans l'art de manier le pinceau des lettrés.
Son habile écriture, à coup sûr, ne le cède
En rien à la beauté parfaite que possèdent
Celles que l'on peut voir, chefs-d'œuvre précieux,
Sur les estampes de *Lan-Dinh* : c'est merveilleux !

Quel dommage vraiment qu'une femme semblable,
 Ait été condamnée à rôder, misérable,
 Aux bords des fleuves, près des lacs, vendant son corps,
 Car un pareil talent vaut mille taëls d'or ! »

*
 * *

Sur ce, les deux époux burent, en tête-à-tête,
 Quelques tasses du thé que boivent les ascètes :
 « L'eau d'abricotier rouge ». Après quoi, sans façons,
 Pour revenir chez eux unissant leurs talons
 Et laissant *Kiéou* au fond du jardin solitaire,
 A la bibliothèque ensemble ils retournèrent...

XXIX. — L'ÉVASION

De *Thuy-Kiéou* s'aggrava la crainte et la douleur
 Devant ce nouveau coup qui meurtrissait son cœur...
 Flairant dans tout cela quelque histoire méchante,
 Elle questionna sur-le-champ la servante,
 Pour savoir clairement comment s'étaient passés
 Tous les événements et d'avant et d'après :
 « Ah ! répondit *Hoa*, sachez que la Maîtresse,
 Se trouvait là depuis longtemps ! Avec adresse,
 Elle s'était cachée et vous guettait, debout,
 Depuis près d'une demi-heure, et voilà tout !

Des propos échangés par vous sans méfiance,
 Elle a pu tout saisir, jusqu'aux moindres nuances,
 Jusqu'à l'espace qui sépare les cheveux
 Et celui qui se trouve entre les fils soyeux ;
 Déjà les quelques mots qu'elle venait d'entendre,
 Suffisaient amplement : elle a pu tout comprendre..
 Tous vos malheurs si durs, si dignes de pitié,
 Lorsque Monsieur souffrait et que vous soupiriez,
 Madame, longuement, sans rien faire paraître,
 Eut loisir de les voir et de bien les connaître..
 Elle m'avait enjoint, pendant qu'elle guettait,
 De demeurer debout, sans bruit, à ses côtés.
 C'est lorsque son oreille enfin fut bien repue,
 Qu'à monter jusqu'à vous elle s'est résolue... »

*
 * *

Thuy-Kiéou fut, à ces mots, au comble de la peur :
 « Où trouver, cria-t-elle, un autre être, ô Seigneur,
 En astuce passant cette femme de proie ?
 Certes, pour le machiner le mal elle a du foie,
 Et peut, pour le sang froid, se passer de leçons !
 Ah ! c'est à vous donner chair de poule et frissons !
 Quel être pourrait bien attester, en ce monde,
 Volonté plus tranchante et tête plus profonde ?
 Devant elle son jeune époux a dû plier :
 On aurait dit quelqu'un ayant les bras liés !

De nos amours avec des preuves si certaines,
Qui donc ayant du sang jaloux emmi ses veines
Ne froncerait, comme sa femme, durement
Les sourcils et très fort ne grincerait des dents ?
Cependant elle était bien calme et prévenante,
Elle l'a salué d'une façon charmante,
L'a prié de rentrer avec elle au logis
Et très tendres étaient tous les mots qu'elle a dits.
Cette attitude-là ne me semble pas claire :
Il eut été normal qu'elle entrât en colère ;
Mais comment sous ce rire et sous cette douceur
Deviner ses secrets, sonder sa profondeur ?
Si je tiens à sauver ma fragile personne,
Je crois que de chercher un abri l'heure sonne,
Car dans ces lieux où règne un mystère obsédant,
Je sens gueule de tigre et venin de serpent.
Si, pauvre oiseau, je ne partais à tire d'ailes
Pour m'envoler bien haut, loin de cette cruelle,
A force de grimper sur l'arbre avec fureur
Elle finirait bien par détruire la fleur !
Humble lentille d'eau par le sort condamnée,
Que par l'onde plus loin je me voie entraînée,
Que m'importe ? Devant voguer au gré des flots,
Où ce que soit, pareil sera toujours mon lot !
Mais, seule, en un pays étranger, je redoute,
Les mains vides, bien des contre-temps sur ma route,

Avant de découvrir le cercle où je pourrais
Avoir une chaleur douce et me restaurer. »

*
**

Sa pensée, éprouvant un embarras extrême,
Allait, venait, tournait toujours sur elle-même...
Soudain, devant l'autel de Bouddha, remarquant
Qu'étaient placés divers objets d'or et d'argent,
Kiéou s'en saisit d'un geste, afin de pouvoir faire,
Pour son propre entretien, tous débours nécessaires,
Et comme du tambour résonnant tout à coup,
Pour la troisième veille, on entendait les coups,
De la crête du mur orné de balustrades
Elle fit, en grim pant, bien vite, l'escalade,
Et sauta hors du temple... En marchant à tâtons,
Elle se dirigea vers le blême horizon
De l'Ouest où, déjà déclinante, la lune
Allongeait sur le sol les ombres, une à une...
Devant elle, aussi loin que son regard portait,
Des sables étalaient leur morne immensité
D'où surgissaient, parfois, comme des taches vertes,
Des dunes, de petits bosquets d'arbres couvertes...
Tout annonçait déjà l'approche du matin :
De joyeux chants de coqs, là-bas, dans le lointain,
Les postes des veilleurs dont la toiture brune
S'argentait doucement sous les feux de la lune

Et, partout, sur les ponts légèrement mouillés
Par les pleurs de la nuit, des traces de souliers...

*
* *

Seule ainsi, dans la nuit déjà fort avancée,
Imaginez de *Kiéou* les amères pensées :
Elle marche, aux clartés pâles de l'astre blond,
Elle n'est qu'une femme et le chemin est long !
Elle a peur des dangers de la route suivie,
Et se sent exposée à tant d'intempéries
Qu'elle prend en pitié son lamentable sort...
Soudain, de l'Orient s'ouvrent les portes d'or
Et sous le frais baiser de la jeune lumière,
Les champs de verts mûriers subitement s'éclairent...
Thuy-Kiéou erre toujours... Où pourrait-elle donc
Pour s'y réfugier trouver une maison ?...

XXX. — *A la Pagode de « L'Appel-au-Repos ».*

Cependant qu'au hasard, dans la plaine, elle rôde,
Kiéou, soudain, aperçoit au loin une pagode...
Arrivée à la porte, elle lit ces trois mots :
Le Temple bienheureux — de l'Appel — au Repos...
Elle s'en va tout droit heurter à cette porte.
Extérieure, en y frappant d'une main forte...

Une jeune bonzesse, entendant tout ce bruit,
Accourt et dans le temple aussitôt l'introduit...
La bonzesse supérieure qui se nomme,
Giac-Zuyén, brave femme au cœur sensible, en somme,
En voyant de *Thuy-Kiéou* les vêtements foncés
Et les façons, lui fait un accueil empressé
Puis, des branches jusqu'à la cîme, elle lui pose
Des questions afin de savoir toute chose...
Thuy-Kiéou s'efforce, au cours de ce prime entretien,
De contourner le vrai pour ne lui livrer rien...
Voici l'histoire enfin que sa ruse imagine :
« Je suis jeune bonzesse et mon lieu d'origine
Se dénomme *Bac-Kinh*, capital du Nord...
Me pliant en tous points aux volontés du sort,
Au bouddhique « *sangha* » comme à Bouddha lui-même
De mon être jadis j'ai fait le don suprême.
Sans jamais y faillir, je suis, d'un cœur fervent,
La règle du saint Dieu depuis déjà longtemps.
Je dois vous prévenir que ma supérieure
Me suit ; vous la verrez bientôt dans la demeure.
Elle m'a commandé d'apporter en ces lieux
Les objets que voici : trésors religieux,
Et m'a dit, au moment où je m'en suis allée :
« Remets-les de ma part à la bonzesse aînée. »

Comme pour obéir à cet ordre inventé,
Thuy-Kiéou à *Giac-Zuyén* vite de présenter
 Les objets précieux ; une cloche fort belle,
 En or, ainsi qu'un gong d'argent, cachés sur elle
 Et qu'elle a retirés de son brun vêtement..
 Les ayant regardés assez distraitement,
Giac-Zuyén lui répond : « Vous venez, je suppose,
 De la part de *Hang-Thuy* ? Bien ! je comprends la chose..
 Puisqu'il en est ainsi, c'est pour moi grand plaisir
 De pouvoir de mon mieux ici vous accueillir.
 J'hésite à vous laisser rentrer seule et redoute
 De vous voir exposée aux dangers de la route ;
 Le mieux est de rester : prenez donc le parti
 D'attendre, quelques jours, la sœur aînée ici... »

*
* *

Kiéou ayant dans ce lieu de « temples et nuages »
 Trouvé refuge après un si rude voyage,
 Y vécut simplement, au jour le jour, de sel
 Et de légumes : le régime habituel..
 Jour après jour, ainsi, plusieurs mois s'écoulèrent
 D'une vie assez calme et qui lui fut légère...
 Son rôle chaque jour, était simple, d'ailleurs :
 Il fallait réciter des prières par cœur ;
 Elle les connaissait. Il fallait encor faire
 Brûler l'encens, entretenir le luminaire.

Ainsi qu'elle faisait autrefois, respecter
Les interdictions de l'ordre, exécuter
Tous les travaux divers incombant aux bonzesses
Et pour lesquels ses mains ne manquaient pas d'adresse.
Matin et soir, *Thuy-Kiéou* ne s'occupait ainsi
Que des livres sacrés dont le texte est écrit
Sur des feuilles de « *boï* » et des saintes bannières...
Elle donnait aussi ses soins à la lumière,
De la lampe élevant la flamme, par degrés,
Lorsque la lune au ciel lentement apparaît
Et frappant du marteau la cloche à la voix claire.
A l'heure où le brouillard s'envole de la terre...
Giac-Zuyên, constatant que *Kiéou* était vraiment
Au-dessus du commun pour le raisonnement
Et le savoir, pour elle eut quelque déférence.
Et montra chaque jour plus grande bienveillance.
C'est ainsi que de *Kiéou*, un peu plus chaque jour,
S'affermirent les pieds dans ce nouveau séjour...

XXXI. — LE PÉLERIN

Mais comme, aux alentours de la sainte pagode,
La nature annonçait du gai printemps l'exode,
Que de l'ombre des fleurs la terre se couvrait,
Qu'au grand ciel bleu, brillant d'un bel éclat nacré,

En travers de l'azur, la douce voie lactée,
 Tendait exquisement son écharpe argentée,
 Que calme était le vent et les nuages clairs
 Et qu'on sentait partout de la douceur dans l'air,
 Survint un pèlerin qui, voulant se distraire,
 Exprima le désir de voir le monastère...
 Sur la cloche et le gong ayant distraitement
 Jeté quelques regards, il les trouva charmants
 Puis en loua richesse et façon, tout ensemble,
 Et dit : « C'est curieux, pourtant, comme ils ressemblent
 A ceux que chez Madame *Hoan* j'ai déjà vus ! »

*
 * *

L'esprit de *Giac-Zuyén*, à ces mots fut ému.
 Etant de bonne foi, se sachant fort honnête,
 La bonzesse devint tout à coup inquiète...
 Profitant, ce jour-là, du calme de la nuit,
 Dans la pagode alors que tout dormait sans bruit,
 Elle interrogea *Kiéou* sur tout, sur sa naissance.
 Et son passé, lui demanda la provenance
 Des objets précieux : gong d'argent, cloche d'or...
 Ne pouvant plus cacher son jeu, *Thuy-Kiéou*, alors,
 Raconta, tout d'un trait, des talons à la tête,
 Son histoire, et finit ainsi : « La chose est faite :
 J'ai tout dit ! Maintenant, Madame, mon destin
 Heureux ou malheureux repose entre vos mains... »

*
 * *

Giac-Zuyén entendant ces étranges paroles,
Fut prise tout à coup d'une épouvante folle ;
Moitié pitié, moitié crainte, son si bon cœur
De la perplexité subissait les rigueurs...
A l'oreille parlant à *Kiéou* avec mystère,
Elle lui découvrit à fond son cœur sincère
Et dit : « Ma chère enfant, la maison de Bouddha
Pour secourir autrui n'est jamais à l'étroit
Mais je crains, si ce lieu plus longtemps vous abrite,
Qu'il ne survienne un jour des choses insolites.
S'il devait en sortir pour vous d'autres tourments,
Je le regretterais toujours amèrement ;
En vous abandonnant à votre sort précaire,
Certes, je compatis à si grande misère ;
Mon devoir veut pourtant que je vous parle ainsi ;
Cherchez vite un moyen de fuir bien loin d'ici,
N'attendez pas, assise, ô pauvre enfant naïve,
Que le flot du danger jusqu'à vos pieds arrive ;
Si l'eau vous atteignait, vain serait tout espoir
D'échapper au malheur : il serait bien trop tard ! »

XXXII. — LA VIEILLE BAC

Or, justement, dans le tout proche voisinage
De la « *pagode-sise-au-milieu-des-nuages* »

Vivait la vieille *Bac* qui, souvent, à l'autel,
 Venait apporter l'huile et l'encens rituels.
 L'ayant fait prévenir par quelqu'un, la bonzesse,
 Lui présenta *Thuy-Kiéou*, lui conta sa détresse.
 Et lui dit d'apprêter sa maison, sur le champ,
 Pour qu'elle y pût « cacher ses pieds », loin des méchants.
 Heureuse de trouver un refuge tranquille,
Kiéou aussitôt gagna son nouveau domicile.
 Sans se donner, hélas ! la peine de scruter
 « Le proche et le lointain » pour sa sécurité !
 Qui donc eut soupçonné ce lieu d'aspect honnête,
 D'être encore un vrai nid d'immondes proxénètes ?

*
 * *

Or, *Bac* s'était formée ainsi que dame *Tou*
 A l'école du vice et l'égalait en tout.
 Voyant *Thuy-Kiéou* et contemplant sur sa figure,
 Le sel du fard, le vermillon aux teintes pures,
 La matrone, à part soi, se réjouissait fort
 D'une aussi bonne aubaine, escomptant le trésor
 Que lui procurerait une facile vente...
 Aussitôt, les tirant du néant, elle invente
 Des contes à dormir debout ; *Thuy-Kiéou*, déjà,
 Stupéfaite, a tremblé de crainte plusieurs fois ;
 Lors, la matrone *Bac*, par des propos infâmes
 Destinés à jeter le trouble dans son âme,

S'emploie à diriger vers un nouvel hymen
La malheureuse *Kiéou*, en lui forçant la main.
A « l'union des *Chau* et *Tran* », vieilles familles,
Elle incite sans nul répit la jeune fille :
« Remarquez, lui dit-elle ainsi, d'un ton très doux,
Que vous êtes bien loin maintenant de chez vous ;
Dix-mille stades s'interposent, ma petite,
Entre ces lieux et ceux où jadis vous naquîtes...
Vous êtes seule et vous n'ignorez, certes, pas
La réputation qui s'attache à vos pas :
Elle est plutôt mauvaise, à vrai dire, que bonne...
Vous êtes, comprenez-le bien, de ces personnes
Dont les aïeux, ayant jadis causé du tort
A quelqu'un d'innocent, furent marqués du Sort
Pour que leurs descendants eux-mêmes détruisissent
La famille coupable, au nom de la justice...
Qui donc dans sa maison voudrait vous accueillir ?
Ne perdez pas de temps : il vous faut découvrir
Quelque endroit où bientôt vous puissiez, avec joie,
D'un salubre hymen nouer les fils de soie ;
Sinon, il vous sera malaisé d'en sortir,
Eussiez-vous le chemin du ciel pour vous enfuir !
Il n'est pas, près d'ici, de parti convenable ;
Ailleurs, je n'en vois pas non plus de présentable ;
Je dois vous signaler pourtant qu'un mien neveu,
Le jeune et beau *Bac-Hanh*, répondrait à nos vœux.

Comme proche, il n'est pas de parent qui le vaille :
 Nous sortîmes tous deux d'identiques entrailles ;
 Ce n'est donc pas n'importe qui ; ses vieux parents
 Sont, dans le « *châu* » de *Thaï*, de gros négociants ;
 Comme honnête homme, il est vraiment incomparable
 Pour haïr le mensonge il n'a pas son semblable !...
 Tout cela ne paraît vous plaire qu'à moitié ?
 Il faut que jusqu'au bout pourtant vous m'écoutez :
 Nous nous arrangerons, après le mariage,
 Pour que du « *châu* » de *Thaï* vous fassiez le voyage.
 Qui donc s'aviserait de vous importuner
 Quand vous serez là-bas ? Nul ne vous y connaît !
 Même si votre cœur, épris d'indépendance,
 Rêvait alors d'aller sur l'Océan immense,
 Ou les fleuves sans fin, je puis vous l'attester :
 Vous auriez sur ce point complète liberté.
 Sachez enfin que si, malgré ces conseils sages,
 Par un entêtement fort coupable à votre âge,
 Vous refusez tout net votre consentement,
 Vous le regretterez plus tard certainement ».

XXXIII. — MARIÉE...

Thuy-Kiéou, en écoutant cela, de noirs nuages,
 Sentait de plus en plus s'assombrir son visage.

Et se froncer ses noirs sourcils ; chacun des mots
De la vieille avivait plus âprement ses maux...
Le sol se dérobaît sous ses pieds, ô disgrâce !
Un faux pas l'avait donc fait choir dans cette impasse !
Loin de ce nouveau coup fatal comment s'enfuir ?
Elle faiblit alors et se prit à gémir :
« Ne rappelé-je pas l'hirondelle éplorée,
Qui de sa bande par malheur s'est égarée ?
Ayant subi les traits de l'arc vers moi tendu,
Je redoute à présent tout branchage tordu !
La route est sans issue, il est vrai, mais pour vivre,
S'il me faut adopter le caractère « *Suivre* »,
Symbole du devoir qui nous lie à l'époux
Et nous fait une loi de le suivre partout,
Encore importe-t-il que je connaisse, en somme,
Quels sont et le physique et le cœur de cet homme !
N'aurais-je qu'une chance, encore, par hasard,
Sur dix mille de choir dans quelque traquenard
Tendu par ces forbans qui trafiquent sans cesse
De tigres et de loups, jugez quelle détresse,
Serait la mienne alors ! Dites, en vérité,
Sur le secours de qui pourrais-je bien compter
Pour écarter de moi ces nouvelles souffrances ?
Si donc l'homme dont vous parlez, comme je pense,
Est sincère et veut bien m'épouser franchement,
Qu'il échange avec moi, comme il sied, le serment ;

Que devant Terre et Ciel il porte témoignage,
De nos engagements d'époux, suivant l'usage ;
Alors je le suivrai partout, fût-ce sur mer,
Et dussé-je, pour lui, braver le flot amer ! »

*
* *

Sur ce, la vieille *Bac*, mégère fort adroite,
Prit congé de *Thuy-Kiéou* et sortit en grand hâte.
Pour aller de ces faits prévenir son parent.
Aussitôt celui-ci prépara les présents
Qu'il sied d'offrir en l'occurrence ; la toilette.
De la demeure par ses soins fut bientôt faite :
On balaya la cour, on installa l'autel
Où devaient avoir lieu les gestes rituels ;
Tous les vases lavés, bien vite la fumée
Des bâtonnets d'encens s'exhala, parfumée...
Après quoi, le sieur *Bac* vint faire gravement,
Ainsi qu'il est prescrit, un long prosternement
Et les mots n'ayant par pour lui grande importance,
Invoqua, comme on fait en telle circonstance,
Les plus hauts et les plus puissants des Immortels.
Il prit donc à témoins le Souverain du Ciel,
De la localité les Esprits Tutélaires
Et les dieux gardiens vigilants de la Terre.
Ainsi, devant l'autel situé dans la cour,
Tous deux s'étant juré d'éternelles amours,

Dans le lit nuptial, sous le pare-moustiques,
 Des fils rouges eut lieu le geste symbolique :
 Du sieur *Bac-Hanh*, *Thuy-Kiéou* était, dès ce moment,
 Epouse régulière incontestablement ;
 Tous, en procession, alors la conduisirent
 Jusqu'au fleuve où devait l'emporter un navire...

XXXIV. — ENCORE UNE MAISON VERTE.

La voile que gonflait, à cette heure, un bon vent,
 Fila tout droit, suivit comme un trait le courant,
 Vers le pays du « *châu* » de *Thaï* glissant, légère...
 Mais déjà le bateau près du débarcadère,
 Venait de s'arrêter sans encombre. L'on vit
 S'élaner aussitôt le soi-disant mari,
 Très pressé de monter avant tout autre à terre,
 Pour se rendre en divers endroits avec mystère...
 Fournisseur attitré de certaines maisons,
 Il allait leur offrir sa fraîche cargaison...
 Comme autrefois, c'étaient encore des boutiques
 Où, sans pudeur, de chair humaine l'on trafique !
 Les clients ayant vu l'article et débattu
 Le prix d'achat, marché fut bien vite conclu.
 La marchandise ainsi rapportait au compère
 Dix fois plus que son prix de revient : bonne affaire !

Aussi la lâcha-t-il sans regret ; l'acheteur
 S'empressa de louer une chaise à porteurs
 Où l'on fit aussitôt monter la jeune femme...
Bac s'éloigna, portant ailleurs sa face infâme...

*
 **

La chaise de *Thuy-Kiéou* fleurie avec éclat
 Devant un seuil fleuri de même s'arrêta...
 De l'intérieur on vit une vieille, en grande hâte,
 Accourir ; elle prit *Thuy-Kiéou* par la main droite,
 La fit entrer, la conduisit devant l'autel
 Où l'on doit accomplir les saluts rituels...
 Hé quoi ! c'était toujours cet infernal Génie,
 Aux sourcils blancs ? Toujours la même confrérie,
 Des salons verts ? O Ciel ! La pauvre *Kiéou* alors
 Comprit d'un seul coup d'œil son lamentable sort.
 Hélas ! captive ainsi que l'oiseau dans sa cage,
 Comment s'enfuir, comment voler jusqu'au nuage ?
 : « Ah ! malédiction ! cria-t-elle soudain,
 Que soit décapité l'auteur du noir destin
 Qui des « Fleurs de pêcher » me plaçant sous le signe
 M'a vouée aux laideurs d'une existence indigne !
 A peine ai-je parfois débrouillé l'écheveau,
 Que l'entrelacs des fils se forme de nouveau ! »

*
 **

On est navré de méditer sur l'existence ;
Combien dure elle vous paraît quand on y pense !
C'est un fait bien connu : quiconque a du talent,
Des mérites nombreux et de beaux sentiments,
Rend jaloux tous les Dieux du Ciel et de la Terre
Et déchaîne sur soi leur terrible colère.
Peut-on voir sans sentir son cœur mortifié
La femme qui fit tant pour se purifier,
Contrainte par le sort acharné qui l'opprime,
Dans la fétide boue à replonger sans cesse ?
Cette eau qu'on avait pu, dans un effort loyal,
Clarifier avec l'alun tant bien que mal
S'est de nouveau troublée à combien de reprises ?
O Ciel Rouge, on dirait que ta haine se grise,
A frapper sans pitié celles qui, par malheur,
Sont porteuses d'un pantalon de ta couleur !
N'as-tu donc pas assez ballotté, par caprice,
La victime d'un si louable sacrifice ?
Pourquoi t'acharnes-tu, de ton bras tout puissant,
A la tourner et retourner dans tous les sens ?
Depuis que le malheur, bien loin de sa famille,
Avait frappé d'exil la pauvre jeune fille,
Elle était, certes, résignée aux coups du sort,
Ayant pour le salut des siens vendu son corps ;
Mais quel forfait affreux, lourd de scélératesse,
Avait-elle commis dans sa tendre jeunesse,

Alors que ses cheveux, d'un beau noir éclatant,
 Evoquaient des fraîcheurs de verdure au printemps,
 Pour n'avoir pas encore expié pareil crime,
 Après le versement de sa rançon sublime,
 Et de sa rose joue après avoir payé
 Durant une existence, hélas ! plus qu'à moitié ?

*
 **

Contre l'acharnement brutal du Ciel hostile,
 Sentant que tout effort demeurerait stérile,
 Elle livra, dès lors, à qui le demandait,
 En total abandon, son visage fardé,
 Résignée à finir dans l'ombre et la tristesse,
 Les derniers jours gâchés de sa verte jeunesse,
 Renonçant à l'amour véritable, au bonheur
 Pour toujours, pensait-elle, interdit à son cœur...

XXXV. — UN NOUVEL AMOUR.

C'est ainsi que longtemps, longtemps, se succédèrent
 Des jours pleins de vent frais, des nuits de la lune claire.
 Or *Thuy-Kiéou*, un matin, reçut certain client
 Qui venait s'amuser, comme d'autres, céans.
 Il arrivait tout droit des lointaines frontières,
 Avait superbe allure et prestance guerrière :

Sa moustache de tigre en croc des deux côtés
Attestait sa bravoure et son autorité ;
Sa mâchoire évoquait celle de l'hirondelle,
— Signe de force — ayant l'aspect carré comme elle,
Et ses sourcils brillaient, sur les yeux pleins d'éclairs,
Tels deux beaux vers à soie allongés en travers ;
Ses épaules, vraiment, semblaient larges d'un mètre.
Et sa taille haute de deux pouvait bien être ;
Cet homme — un vrai géant ! — avait la majesté
D'un héros de légende au port plein de fierté ;
A sa force au bâton et comme pugiliste,
Il joignait les talents d'un maître stratégiste :
Sur ce point, contre lui, nul lutteur haut coté
N'aurait jamais osé, certes, se présenter.
Porter le Ciel lui paraissait tâche légère,
Et sous ses pieds puissants tremblait toute la Terre.
Sa famille s'appelait *Tu* ; son petit nom
Était *Haï* ; son pays d'origine *Viêt-Đông*.
D'actes audacieux friand de sa nature,
Dans fleuves et grands lacs il cherchait aventure ;
Sabre et guitare sur l'épaule pour fardeau,
Il franchissait tous lieux — montagnes et cours d'eau —
N'ayant besoin, si vive était sa pétulance,
Que d'une seule rame en telle circonstance !

Or comme promeneur passant dans le pays,
 Il avait entendu vanter autour de lui
 Les mérites de *Kiéou* ; pour cette jeune femme,
 Était née aussitôt dans son cœur une flamme...
 Au « Château Rouge », donc, ayant fait apporter
 Sa carte de visite, il vient se présenter
 Et dès que tous les deux se trouvent en présence,
 Le petit jeu charmant des œillades commence...
 Les deux cœurs en contact, par le désir grisés,
 Après quelques propos, vite ont sympathisé.
Tu dit : « Les gens de cœur et de ventre sincères
 Doivent se rencontrer un jour sur cette terre :
 Ai-je l'air de ces gens faussement enjoués
 Qui ne courtisent « lune et vent » que pour jouer,
 Qui lutinent, pour s'amuser les jeunes filles
 Sans nul désir de se créer une famille ?
 Depuis déjà longtemps j'avais ouï vanter
 Votre visage exquis divinement teinté
 De couleurs rappelant du pêcher les fleurs roses
 Mais, en outre, on m'a dit une étonnante chose :
 Votre cœur pour aucun client, jusqu'à ce jour,
 N'aurait encor battu d'un véritable amour !
 Vous savez le dicton chinois, chère mignonne :
 « C'est avec des yeux verts qu'on reçoit la personne,
 Pour laquelle on nourrit de tendres sentiments,
 Mais pour celle qu'on hait c'est avec des yeux blancs » ?

Or vous n'auriez, dit-on, dans vos vertes prunelles
Laisse personne entrer : est-ce exact, ô ma Belle ?
Regardez-moi ! Sont-ils bien nombreux les héros
Qui peuvent de *Tu-Hai* se dire les égaux ?
Quel plaisir dans les bras des clients de passage
Pouvez-vous bien trouver ? Fi des oiseaux en cage
Et des petits poissons captifs dans leur bocal ! »

*
**

Kiéou de sa douce voix au timbre musical,
Lui répondit : « Seigneur, votre Grâce exagère :
Etant déjà moi-même au-dessous du vulgaire
Comme condition, je ne puis pas vraiment
Tenir pour sans valeur aucune mes amants !
Il est vrai toutefois que je cherche une pierre,
Afin d'éprouver l'or et voir s'il est sincère ;
Oui, je voudrais quelqu'un de loyal et d'humain
Pour remettre ma frêle vie entre ses mains ;
Mais je ne sais, en proie aux craintes qui m'assaillent,
A quel lieu confier mon foie et mes entrailles !
Je n'ai pas pu trouver encor le protecteur
A qui sans hésiter je livrerais mon cœur...
Parmi ces visiteurs, légers de caractère,
Vite entrés par devant et sortis par derrière,
Comment pourrais-je bien jamais faire un choix sûr
Et distinguer du cuivre inutile l'or pur ? »

*
**

Tu dit : « Votre parole est très sentimentale,
 Et d'un charme prenant que, ma foi, rien n'égale.
 J'évoque, en l'écoutant, le proverbe flatteur
 Du légendaire *Binh-Nguyên-Kouan* au grand cœur.
 Approchez, regardez-moi bien, voyez si l'homme
 Qui se présente à vous et devant vous se nomme,
 Est digne quelque peu, *Thuy-Kiéou*, de votre choix.

*
* *

Elle lui répondit de son exquise voix :
 « Que votre cœur si grand et si bon me permette
 D'exprimer une idée à vrai dire indiscrete :
 Vous avez des projets, certes, ambitieux
 Mais que réalisés bientôt verront vos yeux ;
 Un jour, à *Tân-Zuong*, les célestes nuages
 S'uniront au Dragon pour faire bon ménage.
 Si votre cœur alors daigne prendre en pitié
 L'herbe, la pauvre Fleur à cette heure à vos pieds,
 La frêle bulle d'air, la lentille aquatique,
 Osera vous soumettre une brève supplique,
 Et, vous importunant, prier votre bras fort
 De protéger un peu son minuscule sort ! »

*
* *

Tu-Hai très satisfait de cette prophétie,
 Qui répondait si bien au rêve de sa vie,

Approuva de la tête et dit en souriant :
 « Rares furent toujours les esprits clairvoyants ;
 Or vous avez des yeux qui voient clair dans le monde,
 Et lisent l'avenir dans ses causes profondes ;
 C'est chose remarquable et bien sincèrement
 Je vous en fais ici, *Thuy-Kiéou*, mon compliment.
 Deviner que quelqu'un, plus tard, sera grand homme,
 Quand il se trouve encor dans la poussière, en somme,
 C'est merveilleux ! De vous un seul mot a suffi
 Pour montrer nettement que vous m'avez compris.
 Et bien, puisqu'il en est ainsi, je vous convie
 A partager mon sort : à nous deux pour la vie !
 Même si quelque jour, aux sommets parvenu,
 Je possédais, comme paddy, pour revenu,
 Le chiffre colossal de dix-mille mesures,
 Même si, de mes grands états fière parure,
 Mille chars attelés d'intrépides chevaux
 Attestaient ma puissance aux yeux de mes rivaux,
 • Nous serions des époux unis, l'un bien à l'autre,
 Et je n'aurais d'amour, ô *Thuy-Kiéou*, que le vôtre ! »

*
* *

Aussi se convenaient en tout les deux amants ;
 Leurs cœurs à l'unisson battaient éperdûment
 Car, pour être d'accord, les gens qui sympathisent
 N'ont pas besoin qu'en longs propos leur voix le dise.

Par l'entremise de quelqu'un, adroitement,
 On offrit au patron de l'établissement
 De lui verser l'argent payé par lui naguère,
 Pour le prix de l'achat de sa pensionnaire ;
 Après quoi, l'on trouva, dans un site charmant
 Et solitaire, un confortable appartement ;
 Bien vite on le meubla, de façon luxueuse,
 D'un beau lit fait des sept matières précieuses
 Et garni d'une moustiquaire ornée encor
 Des huit images d'Immortels en beau fil d'or.
 Là, le couple formé d'un héros magnifique,
 Et d'une femme à la beauté vraiment unique,
 Réalisa ses vœux ardemment, à plein cœur,
 Et connut, en touchant au suprême bonheur,
 La folle volupté des phénix qui s'unissent
 Dans le frisson divin d'ineffables délices,
 A tel point qu'ils avaient alors l'illusion
 De chevaucher, en plein azur, le grand Dragon !

XXXVI. — LE DÉPART.

Pendant six mois dura cette ardeur parfumée,
 Où l'encens et le feu déroulaient leur fumée,
 Quand, tout à coup, *Tu-Hai* fut repris du désir
 Aux quatre coins de l'Univers d'aller courir...

Il voulait dévorer, dans ses projets fantasques,
 Le Ciel vaste et la Mer aux sublimes bourrasques.
 Alors, notre héros, son grand sabre à la main,
 A cheval, fièrement, monta sur le chemin,
 Piquant droit devant lui. Mais *Kiéou*, triste en son âme,
 Le retint et lui dit : « Le devoir de la femme
 N'est-il pas en tous lieux de suivre son époux ?
 Vous partez : laissez-moi m'en aller avec vous... »

*
 **

Tu-Hai lui répondit : « Vous savez bien, ma chère,
 Que notre affection réciproque est sincère ;
 Notre courage, à toute épreuve ! Grâce au Ciel,
 Nous connaissons tous deux et nos cœurs et nos fiels !
 Je m'étonne qu'encor vous soyez prisonnière,
 De sentiments de jeune fille aussi vulgaires.
 Quand j'aurai, pour livrer de terribles combats,
 Sous mon commandement, cent mille bons soldats,
 Quand, par leurs sons puissants, mes trompettes de guerre,
 Feront se soulever d'effroi toute la terre,
 Que mes drapeaux, brandis par des milliers de mains,
 Couvriront de leur ombre auguste les chemins,
 Je ferai voir à tous, d'une façon fort claire,
 Le visage d'un homme au-dessus du vulgaire.
 C'est alors, ô *Thuy-Kiéou*, qu'ici je reviendrai
 Et pour faire de vous ma femme vous prendrai

Selon le rite, en grand et solennel cortège ;
 Mais aujourd'hui, vraiment, où vous abriterais-je ?
 J'ai l'espace des quatre Océans devant moi
 Et je manque partout du plus modeste toit !
 En me suivant ainsi vous ne sauriez que nuire,
 A mes projets ; où donc pourrais-je vous conduire ?
 Soyez sage. Dans votre cœur résignez-vous.
 Attendez-moi. Bientôt je serai votre époux. . .
 Du jour de mon départ jusqu'à mon arrivée,
 Tout au plus pourra-t-il s'écouler une année.
 A quoi bon, dans ce cas, vous impatienter ? »

*
 * *

Sur ces mots dits d'un ton très vif, presque emporté,
 Il arracha, d'un geste brusque et sans réplique,
 Des mains qui le tenaient, le pan de sa tunique,
 Et partit. Son galop, comme un fol ouragan,
 Rappelait à l'esprit l'essor de l'oiseau « *Bang* »
 Quand, nuages et vent se montrant favorables,
 Celui-ci prend son vol vers l'espace insondable....

XXXVII. — SOLITUDE.

Thuy-Kiéou vécut dès lors seule, ne retrouvant
 Que son ombre, tel un fantôme décevant,

Derrière les barreaux étroits de son grillage,
 Bordé d'abricotiers fleuris au fin feuillage...
 Lenteur des veilles ! Que le temps lui semblait long
 Durant les sombres nuits qui paraissaient sans fond !
 Les verrous constamment tirés, bien loin du monde,
 Elle cachait à tous sa détresse profonde...
 La mousse avait poussé dans la cour où nul pied
 Ne venait plus marquer des traces de souliers ;
 Plus d'un mètre atteignaient déjà les herbes folles
 Et d'abandon aussi maigrissaient tous les saules...

*
* *

Au long des jours, *Thuy-Kiéou*, pour bercer son tourment,
 Songe à son cher pays mélancoliquement...
 Hélas ! entre elle et lui plus de dix mille stades
 S'interposent ! Au fond de son cœur si malade,
 Elle évoque les catalpas et l'arbre *feun*,
 Symboles du foyer natal aux doux parfums...
 Son âme nostalgique, avide de voyages,
 Voudrait bien s'envoler vers les lointains nuages
 Couvrant tout l'horizon, là-bas, pareils à ceux
 Qui, jadis, à *Han-Zou*, poète malchanceux,
 Des splendeurs du mont *Tan* dissimulaient la vue !...
 Le souvenir des siens la torture, la tue...
 Sa mère, en ce moment, doit se ratatiner
 Et son père vieillir. Leur pauvre cœur, miné

Par le chagrin, a-t-il jamais pu, si loin d'elle,
 Se consoler un peu de sa perte cruelle ?
 Hélas ! sur ses doigts fins elle a souvent compté :
 Déjà plus de dix ans qu'elle les a quittés !
 S'ils sont encor vivants, la peau de leur figure
 Doit être maintenant toute ridée et dure,
 Comme celle d'une tortue, et leurs cheveux,
 Chargés du poids des ans, avoir un teint neigeux...
 Des regrets distillant l'amertume la rongent
 A l'amant des beaux jours lointains quand elle songe :
 Le Sort depuis longtemps les a bien séparés
 Et pourtant l'un de l'autre ils sont encor tout près,
 Pareils aux deux tronçons de quelque tige frêle,
 Rompue en son milieu par une main cruelle,
 Qui restent réunis par certains fils soyeux
 De cette plante au tissu souple et très fibreux.
 Sa jeune sœur, suivant la parole donnée,
 A dû nouer les rouges fils de l'hyménée ;
 Sans doute entre ses bras, d'un geste triomphant,
 Berce-t-elle, aujourd'hui, là-bas, de beaux enfants...

*
* *

Ainsi l'âme de *Kiéou*, songeant à sa patrie,
 Par de poignants regrets était toute meurtrie...
 Que devenait *Tu-Haï* ? Le temps semblait bien long !
 Pareil à la grande oie sauvage appelée « *Hong* »

Qui déploie en plein ciel ses formidables ailes,
Survolait-il aussi les cimes éternelles ?
Elle abîmait ses yeux à scruter vainement
Le coin du ciel par où reviendrait son amant...
Nuit et jour, au chaos douloureux de sa tête,
Frissonnait en silence une angoisse secrète...

XXXVIII. — *LE RETOUR.*

Soudain, comme un torrent de feu, dans le pays
Un bruit de guerre assourdissant se répandit...
Une clameur de mort monta jusqu'aux nuages
Et le Ciel s'obscurcit de vapeurs de carnage ;
Tous les fleuves, gonflés, s'emplirent, jusqu'aux bords,
De ces monstres, de ces cruels alligators
Que, dans les temps troublés, sont les hommes de guerre.
Infestant, par milliers, arroyos et rivières...
Les routes débordaient partout pareillement
De soldats en cuirasse et de harnachements...
Stupéfaits, affolés par ce fracas de guerre,
Les amis et voisins de *Kiéou* lui conseillèrent
D'aller chercher ailleurs un provisoire abri,
Mais courageusement elle leur répondit :
« Non, jadis, à *Tu-Hai* j'ai fait une promesse,
Et si grave que soit le danger qui nous presse,

C'est ici que je dois, pour tenir mon serment,
Attendre le retour de mon très-cher amant ! »

*
* *

C'est au milieu d'un tel désarroi qu'à sa porte
Elle aperçut soudain l'imposante cohorte,
D'innombrables drapeaux de toutes les couleurs
Et que de porte-voix vibrèrent les clameurs.
Autour de la maison longuement défilèrent
De brillants cuirassiers. En chœur, ils s'écrièrent :
« Où donc est la princesse ? » Alors dix généraux
Choisis parmi les plus valeureux des héros,
Alignés sur deux rangs, devant *Kiéou* apparurent...
Ayant posé leur sabre et défait leur armure,
Ils firent à ses pieds de longs prosternements,
Heurtant du front le sol respectueusement ;
Puis des dames d'honneur aux robes éclatantes
Qu'en bon ordre suivaient de nombreuses servantes
Arrivèrent, disant : « C'est pour obtempérer
Aux ordres souverains et formels d'un décret
Du prince glorieux que le Très-Haut protège,
Que nous venons vous prendre en solennel cortège,
Et vous conduire auprès de votre auguste époux :
Vainqueur de l'Univers, il n'attend plus que vous ! »

*
* *

Tout était prêt devant la porte principale :
Des chaises à porteurs qu'ornait le phénix mâle,
De somptueux rideaux fleuris, comme décor,
D'images de phénix femelle tout en or...
Sur les chapeaux, au bout de longs fils métalliques,
Le vent faisait danser sans fin les fleurs féeriques
En métal découpé, pleines d'éclairs, tandis
Que splendissaient, couleur d'azur, de beaux habits...
Superbement les étendards se déployèrent
Et, signal du départ, tous les tambours grondèrent.
On partit donc, musique en tête : les bambous
Et les cordes de fine soie aux sons très doux,
C'est-à-dire instruments à vent ou bien à cordes
Préludèrent alors en un joyeux exorde.
Ensuite s'avançaient les chaises à porteurs
Dont les ornements d'or jetaient mille lueurs...
Un héraut, brandissant, au devant des musiques,
La tablette de feu, joignait à sa mimique,
D'interminables cris, d'une terrible voix,
Afin d'accélérer la marche du convoi...

*
* *

Mais à la « Cour-du-Sud », puissante citadelle
Et de *Tu-Haï* vainqueur capitale nouvelle,
Dès que le gros tambour du quartier général
De l'approche de *Kiéou* eut donné le signal,

Sur les remparts du camp on hissa les bannières
 Et formidablement les lourds canons tonnèrent.
 C'est alors qu'apparut, magnifique, à cheval,
 Le valeureux héros au renom sans rival ;
 En personne, pour mieux l'honorer, sans escorte,
 Il venait recevoir *Thuy-Kiéou* devant les portes.
 Il n'avait pas changé mais portait fièrement
 Des plus hauts mandarins et ceinture et turban.
 Il possédait toujours mâchoire d'hirondelle,
 Et gros sourcils de ver à soie au-dessus d'elle...

*
 * *

: « Ainsi donc, ô *Thuy-Kiéou*, lui cria-t-il gaîment,
 Le poisson vient de retrouver son élément
 Et tous deux, réunis en ce jour mémorable,
 Vont goûter les douceurs d'un hymen favorable !
 Vous souvient-il de nos paroles de jadis ?
 Votre grande âme alors m'avait fort bien compris :
 La gloire que me réservait la destinée,
 Par elle avait été clairement devinée.
 Regardez : êtes-vous contente, cette fois ? »

*
 * *

Elle lui répondit de sa très douce voix :
 « J'ai si peu d'importance : une enfant étourdie,
 Et qui ne connaît rien des choses de la vie !
 Frêle liane, pourtant, j'ai trouvé, par bonheur,

Pour abriter mes jours, le dôme protecteur,
Arbre majestueux, de votre épais feuillage,
Si ce n'est qu'aujourd'hui que m'apparaît l'image,
De votre force triomphante, je savais
Que ce glorieux sort vous était réservé.
Dans mon âme, depuis longtemps, j'en étais sûre,
Depuis cet heureux jour où, cherchant aventure,
Vous m'êtes apparu pour la première fois,
O mon noble héros, mon bien aimé, mon Roi ! »

*
* *

Face à face, en riant, tous deux se contemplèrent
Puis, la main dans la main, en silence, rentrèrent
Sous la tente du chef aux grands rideaux ornés
Très somptueusement de fleurs d'abricotier.
Loin de tous importuns, leur passion fiévreuse,
Y donna libre cours à sa fougue amoureuse...
Un immense festin fut servi près de là
Pour honorer les chefs et fêter les soldats...
« Oum ! Thoum ! » firent alors les gros tambours de guerre
Et « Zeup ! Zign ! » lança la musique militaire...
La gloire en fleur que *Kiéou* cueillait à ce moment,
Certes, dédommageait la pauvrete amplement
Des longs tourments moraux et des dures misères
Subis pendant ses jours de vent et de poussière.

.....

Les amants s'adoraient : pour eux le mot Amour
En fraîcheur printanière augmentait chaque jour.

XXXIX. — *JUSTICE DISTRIBUTIVE.*

Au camp, le temps coulait, pour *Thuy-Kiéou*, plein d'ivresse.
Certain jour, de sa douce voix enchanteresse,
Elle entreprit de raconter à son amant
Ses malheurs de jadis, ses peines, ses tourments,
A *Vô-Tich*, à *Lâm-Tri*... Là, des âmes coupables
La trompèrent ; ailleurs, on lui fut secourable :
« A compter de ce jour, dit-elle, protégé
Par votre bras, mon sort est sans doute allégé,
Mais je dois à certains de la reconnaissance ;
A d'autres, sans pitié, par contre, ma vengeance :
Il me reste à régler ces deux points principaux. »

*
**

·
Ayant oui, de bout en bout, de tels propos,
Le seigneur *Tu* ne put maîtriser sa colère.
Qui, brusquement, gronda comme un affreux tonnerre.
On le vit rassembler ses troupes sur le champ
Et dicter à leurs chefs de stricts commandements.
Sous les drapeaux, il donna l'ordre, tout de suite,

Aux soldats de partir et d'aller aussi vite,
Qu'une étoile filante : alors, en brandissant
Un drapeau rouge, à tous il indiqua le sens
Dans lequel, sans retard, de ses vaillantes troupes
Directement devait se porter chaque groupe :
Sur *Vô-Tich* marcherait un des détachements ;
L'autre irait à *Lâm-Tri* dans le même moment.
Ceux qui, contre *Thuy-Kiéou*, au temps de ses épreuves,
De fourberie ou mauvais cœur avaient fait preuve,
Furent tous signalés par leurs noms aux soldats
Qui devaient sans retard courir à leur pourchas ;
L'ordre était d'arrêter ces gens et de les faire
Conduire au camp où l'on instruirait leur affaire ;
Enfin, *Tu*, dépêchant un courrier spécial
Au pays de *Thouc-Sinh*, son ancien rival,
Lui remit, au départ, sa flèche d'ordonnance :
C'était là mission de très haute importance ;
Des parents de *Thouc-Sinh* cet homme était chargé
De bannir tous ennuis et de les protéger ;
De ladite maison la vieille gouvernante,
Ainsi que *Giac-Zuyén*, femme si méritante,
Recevraient, d'autre part, une invitation
Qu'à leurs pieds un dernier chargé de mission
Portant également la flèche d'ordonnance,
Devait offrir avec très grande déférence.
La proclamation aux troupes de *Tu-Haï*

Narrait toute l'histoire en ses moindres détails.
Aussitôt, tous les cœurs, frémissants de colère,
A la haine de leur grand chef s'associèrent.
Chacun, avec ardeur, à l'instant, obéit
Aux ordres souverains donnés par celui-ci.

*
* *

Terribles sont les lois de la reconnaissance.
Et celles régissant, d'autre part, la vengeance.
Telles que les fixa, pour juger les Mortels,
Le grand législateur qui règne dans le Ciel !
Ainsi donc, enflammés d'une rage subite,
Les soldats de *Tu-Haï* au camp revinrent vite,
Des plus divers endroits ramenant les captifs
Qu'ils devaient à leur chef apporter morts ou vifs ;
La cour du camp en fut, par suite, bientôt pleine.
Cette foule, ondulant comme une immense plaine,
Se hérissait d'énormes sabres pleins d'éclairs
Et de lances pointant très haut vers l'azur clair.
A l'intérieur, un bataillon d'hommes de guerre
Était au garde-à-vous de façon exemplaire ;
Au dehors, un superbe et très fier régiment,
Impeccable, faisait la haie également.
C'était tout l'appareil de la force guerrière
Étalant sa splendeur d'éclatante manière.
De partout surgissaient des lances, des fusils ;

Bannières et drapeaux, par mille mains brandis,
Couvraient toute la cour du camp d'une ombre immense...
Au milieu, se dressait, symbole de puissance,
Une tente aux rideaux pesants que décorait
Le Grand Tigre, cruel seigneur de la forêt ;
Relevés, ces rideaux laissaient voir, dans la tente,
Le noble chef assis auprès de son amante.
On n'avait pas fini de battre les tambours
Que déjà des hérauts était venu le tour
D'appeler les captifs et d'en faire le compte...
Ceux-ci, le cœur rongé par l'angoisse et la honte,
Attendaient en silence à la porte du camp ;
L'appel des noms de tous fut fait très promptement
Et fut ouverte l'audience solennelle ;
Alors *Tu-Hai* dit à *Thuy-Kiéou*, tourné vers elle ;
« L'heure de la justice a fini par venir ;
A vous donc de récompenser et de punir ;
De tout le monde, ici, soyez juge, Madame :
Vengez-vous, suivant l'équité, des gens infâmes ;
Aux amis remboursez leurs bienfaits d'autrefois ! »
Et *Kiéou* lui répondit de sa divine voix :
« M'appuyant, par faveur vraiment très précieuse,
Sur votre autorité grande et majestueuse,
O mon Maître, je vous demande, en premier lieu,
De payer en bienfaits tous les cœurs généreux
Envers qui j'ai, jadis, contracté cette dette :

La justice rendue ainsi sera parfaite ;
 Ce compte-là réglé, mais alors seulement,
 Les gens pervers seront payés en châtimens. »

*
 * *

Faites, faites ainsi qu'il vous plaira, Madame ! »
 Lui répliqua *Tu-Hai*. Alors la jeune femme,
 Dépêchant un porteur de sabre, fit venir
Thouc-Sinh. Le malheureux, bien près de défaillir,
 Était livide autant que si, par aventure,
 On avait arrosé d'indigo sa figure ;
 La frayeur secouait le corps du pauvre amant ;
 Comme une bécassine il tremblait follement...
 Elle lui dit : « Je fus jadis votre compagne,
 Or, si lourdes que soient vraiment mille montagnes,
 Jamais, je le proclame, elles n'auront le poids
 De la reconnaissance, ami, que je vous dois.
 Vous souvient-il encor de la petite amie
 Qui, jadis, à *Lâm-Tri*, partagea votre vie ?
 Pareille à l'astre *Sâm*, étoile du matin,
 Qui, pour l'astre *Thuong*, reste toujours lointain,
 (Les feux resplendissans de la seconde étoile,
 Ne naissant, en effet, qu'à l'heure vespérale),
 Hélas ! je n'ai pas pu conduire jusqu'au bout
 Le caractère « Suivre » au symbole si doux :

Je déplore à plein cœur les tristes circonstances
 Qui mirent entre nous d'éternelles distances ;
 Si nous n'avons pas pu, cependant, nous unir,
 A qui la faute, ami ? Daignez en convenir :
 Je ne puis encourir sur ce point aucun blâme,
 De nulle trahison n'ayant souillé mon âme.
 Tenez, voici pour vous, cadeau bien indigent,
 Cent rouleaux de brocart, mille livres d'argent...
 D'accepter ce présent ayez donc l'obligeance,
 En gage bien petit de ma reconnaissance !
 Par contre, votre femme est un être endiablé
 Mais qui va, cette fois, trouver à qui parler ;
 Rarement un voleur est pris par une vieille :
 On va voir aujourd'hui pourtant cette merveille !
 Ainsi que la fourmi qui s'empresse, pour fuir,
 Dans l'ouverture d'une tasse de courir,
 Elle ne devait pas aller loin ! Sa malice
 Envers moi fut profonde autant qu'un précipice !
 Nous allons lui servir, bien vite, avec ardeur,
 Un tour de ma façon d'égale profondeur ! »

*
**

Thouc-Sinh, pendant ce temps, avait une figure
 Bien extraordinaire à voir, je vous assure ;
 Sur son corps la sueur coulait à flots épais
 Comme si par la pluie il eut été trempé.

La joie et la frayeur bouillonnaient dans son âme,
 A tel point qu'il n'était plus maître de leur flamme.
 De la rancune de *Thuy-Kiéou*, en bon époux,
 Il redoutait les conséquences mais, surtout,
 A voir heureuse enfin l'ancienne maîtresse,
 Vibrant éperdûment d'une intime allégresse...

*
 * *

Son cas réglé, l'on fit venir, deuxièmement,
 Devant *Thuy-Kiéou*, avec force ménagements,
 La vieille gouvernante et la bonné bonzesse.
Kiéou, dès qu'elle les voit, auprès d'elles s'empresse,
 Les invite à s'asseoir à des places d'honneur
 Puis, les yeux embués d'un infini bonheur,
 Les prenant par la main, leur montre sa figure :
 « Mesdames, regardez-moi bien ! je vous assure
 Que *Fleur-Esclave* et *Trac-Tuyen* ne faisaient qu'un :
 C'était moi ! De jadis, des tristes jours défunts
 Où je tombai de haut dans la noire misère,
 Après avoir fait un faux pas dans quelque ornière,
 J'ai toujours, sachez-le, gardé le souvenir !
 Votre bon cœur, alors, daignant me recueillir,
 De son baume adoucit ma détresse cuisante :
 Une montagne d'or serait insuffisante
 Pour payer un pareil bienfait ; daignez pourtant
 En accepter mille taëls ; un tel présent

Ne saurait acquitter, certes, la dette immense,
Qu'implique le devoir de la reconnaissance ;
Il ne saurait, je le sais bien, payer le prix,
Nonobstant sa valeur, d'un seul des bols de riz
Que me donna jadis votre main secourable !
Rappelez-vous *Siéou-Mau*, la dame charitable,
Grâce à qui, certain jour, *Han-Tin* put assouvir
La torturante faim qui le faisait souffrir !
Plus tard, à naître ayant aidé la dynastie,
Des premiers *Han* d'où tant de gloires sont sorties,
Ce personnage illustre au cœur reconnaissant
Fit à sa bienfaitrice un splendide présent
De mille taëls d'or ; mais je vous le répète,
Comment l'or pourrait-il payer de telles dettes ? »

*
* *

Les femmes contemplaient avec étonnement
Le visage de *Kiéou* aux regards véhéments,
La moitié de leur cœur en proie à quelque crainte,
Et l'autre d'une joie inexprimable empreinte...
Kiéou dit : « Rasseyez-vous ! Restez encore un peu :
Vous verrez clairement la face de ces gueux
Et vous saurez comment j'assouvis ma vengeance,
Quand tombe entre mes mains une pareille engeance ! »
Sur ces paroles, *Kiéou* ordonne aux officiers
D'introduire un à un les nombreux prisonniers

Afin que leur procès soit instruit à la hâte...
 A l'ombre des drapeaux dont les couleurs éclatent,
 Les glaives sont tirés, d'un seul coup, des fourreaux
 Et l'audience, à ce signal, s'ouvre aussitôt.

*
 **

Hoan-Thu s'avança... C'était la plus coupable,
 Dès que *Thuy-Kiéou* eût aperçu la misérable,
 Elle lui fit un grand salut et dit : « Ah ! Ah !
 Jeune dame, bonjour ! ainsi donc, vous voilà ?
 Comme femmes, je crois qu'il n'en est guère d'autres
 Dont le foie et les mains soient semblables aux vôtres,
 Qui possèdent même beauté, même sang-froid,
 Même distinction et maîtrise de soi ;
 Il me semble pourtant que femme aussi parfaite,
 Devrait être plus généreuse que vous n'êtes !
 Plus on se montre amère et dure envers les gens,
 A l'égard des bourreaux plus seront exigeants,
 Demain, les malheureux : envers eux l'on s'endette ;
 Il faut toujours payer les fautes qu'on a faites !
 Œil pour œil, dent pour dent : tel est la sainte loi ;
 Or, quel fut donc jadis votre geste envers moi ? »

*
 **

A ces mots, *Hoan-Thu* sentit soudain en elle,
 Se dérober ses trois âmes spirituelles

Et ses neuf âmes matérielles défailir.
Afin d'intéresser *Kiéou* et de la fléchir,
De sa tête heurtant, sous les rideaux, la terre,
Elle chercha des mots d'excuse salutaires :
« Madame, je ne suis, vous le savez fort bien,
Qu'un petit cœur de femme, une chose de rien !
La jalousie, hélas ! est humaine faiblesse,
Car la Nature en nous a mis ces petites...
Rappelez-vous aussi lorsque vous écriviez,
Au fond du pagodon, certains livres sacrés !...
Lorsque de la maison vous vous êtes enfuie,
De ma haine, au dehors, vous ai-je poursuivie ?
Non, délibérément j'apaisai mon courroux :
Au fond du cœur, j'avais de l'estime pour vous.
Mais croyez, vous qu'on puisse ainsi, de gaîté d'âme,
Partager son époux avec une autre femme ?
Par sottise, jadis, j'ai semé sous vos pas,
Fort malheureusement, des épines, par tas ;
J'espère cependant que votre cœur immense,
Autant que l'océan, usera d'indulgence,
Envers la pauvre femme à cette heure à vos pieds
Et que d'elle vous daignerez avoir pitié. »

*
* *

Cet adroit plaidoyer plut à la jeune femme,
Qui louangea son ex-bourreau : « Chère madame,

Pour la finesse et l'éloquence, par ma foi,
 C'est bien la mention parfait que l'on vous doit.
 Vous auriez; n'est-ce pas, une fameuse chance,
 Si je vous tenais quitte ainsi de vos offenses !
 Mais en vous punissant, je risque, c'est certain,
 De passer en public pour un esprit mesquin.
 Eh bien, loin d'assouvir contre vous ma vengeance,
 Je vais à votre égard faire acte de clémence :
 Allons, puisque les torts par vous sont reconnus,
 Je vous pardonne, allez, ne recommencez plus !... »
 Aussitôt dit, *Thuy-Kiéou* à ses soldats ordonne
 Que l'on remette en liberté cette personne.
 Le cœur ému par tant de générosité,
 Front contre terre, on voit *Hoan-Thu* se jeter
 Dans là cour aux carreaux ornés de beaux nuages,
 Au grand cœur de *Thuy-Kiéou* afin de rendre hommage...



De la porte du camp fait de chars alignés,
 On fit venir alors les autres prisonniers
 Tous en bloc, réunis par une même chaîne,
 Livides de sentir déjà leur fin prochaine...
 « Ciel sublime ! fit *Kiéou* en les apercevant,
 Votre justice enfin va frapper les méchants !
 Ils ont semé le mal autour d'eux : qu'ils expient !
 Qu'y puis-je ? Ce n'est pas ma main qui les châtie !

Bac-Hanh s'avance alors, ayant à ses côtés
La vieille *Bac* ; puis vient *Chien-de-Chasse* escorté
D'*Epervier* ; puis *Seu-Khanh*, puis la vieille mégère,
Tou-Ba que suit de près *Ma-Giam-Sinh*, son compère...
Tous méritaient la mort : il fallait en finir.
(Quelle excuse à leur juge auraient-ils pu fournir ?)
Un ordre fut alors lancé d'une voix brève
Et les exécuteurs brandirent tous leur glaive ;
Chacun des condamnés reçut le châtement
Prévu jadis par lui quand il prêta serment,
Tout en se jurant bien de manquer de parole :
Le sang coule ; les chairs, mises en pièces, volent...
Carnage affreux ! Chacun, à ce spectacle, croit
Que son âme spirituelle meurt d'effroi
Et qu'en ce même instant, son âme matérielle,
Choit aux gouffres sans fond de la nuit éternelle, !
Certes, chacun pouvait comprendre, à ce moment,
Que dépendent du Ciel tous les événements ;
Si quelqu'un fait du mal aux gens, peut-il ensuite
S'étonner que les gens à son égard l'imitent ?
Ces ingrats, ces cruels, pires que des démons,
D'aucun juge n'auraient obtenu leur pardon.
Ayant commis jadis des actes effroyables,
Ils subissaient leur peine et c'était équitable.
Vainement criaient-ils grâce. Nul spectateur
Ne ressentait pour eux de pitié dans son cœur.

Sur le lieu d'exécution, les trois armées,
 Pour faire leur devoir, se trouvaient rassemblées.
 Chacun pouvait bien voir, le supplice ayant lieu
 Par un beau jour de clair soleil, sous le ciel bleu.

XL. — LA PROPHÉTIE.

Ayant ainsi distribué, dans sa justice,
 Aux bons de grands bienfaits, aux méchants des supplices,
Thuy-Kiéou vit *Giac-Zuyén* qui, ses vœux exaucés,
 Pour dire adieu, vers elle en hâte s'avancait :
 « Cet instant, fit *Thuy-Kiéou*, qui nous vit réunies,
 Sera peut être unique, hélas ! dans notre vie ;
 On ne retrouve pas aisément tous les jours
 Les êtres pour lesquels on nourrit de l'amour.
 Quoi ! ne sommes-nous point pareilles aux lentilles
 Qui soudain, sous le vent, s'assemblent en flottilles
 Et se dispersent aussi vite, bien souvent,
 Quand vient les assaillir un nouveau coup de vent ?
 Ne sommes-nous donc pas semblables aux nuages
 Dont si vite se désagrège l'assemblage ?
 Exactement ! Après cet instant de bonheur
 Qui vient de réunir et nos corps et nos cœurs,
 Nous allons nous quitter et nos deux existences
 Entre elles pour toujours auront de la distance. !

Qui peut courir après cet oiseau voyageur
Qu'est la grue ? Elle va, dans son vol migrateur,
De pays en pays, de campagne en campagne ;
Et comme elle, au-dessus des plus hautes montagnes,
Les nuages : qui donc pourrait courir après
Leurs blancs troupeaux qui se déplacent sans arrêt ? »

*
* *

« Non, répondit à *Kiéou Giac-Zuyén* souriante,
Chassez la crainte sur ce point qui vous tourmente,
Nous allons nous quitter mais pas pour bien longtemps :
De nouveau nous serons ensemble dans cinq ans.
Figurez-vous que, pour un saint pèlerinage,
J'ai dû, ma chère enfant, entreprendre un voyage,
Il y a quelque temps, dans un lointain pays ;
Or, j'ai gardé d'un fait le souvenir précis :
Comme je me trouvais dans ladite contrée,
La bonzesse *Tam-Heup*, que là j'ai rencontrée
Et qui prévoit le Sort, a lu dans l'avenir
Les jours où le Destin devait nous réunir.
Elle m'a donc prédit que c'était cette année
Que nous devons nous voir, d'après la destinée,
Et que, cinq ans plus tard, selon la même loi,
Nous nous rencontrerions pour la seconde fois.
Je viens de constater que de la prophétesse
La façon de prédire est pleine de justesse :

Voilà le premier point déjà réalisé,
 Pourquoi l'autre serait-il donc plus malaisé ?
 Non, nous avons encor des bienfaits à nous rendre,
 Et des marques à nous donner d'amour très tendre,
 Nos rapports ont été fixés par le Destin
 Et rien n'indique encor qu'ils touchent à leur fin.
 Ne vous hâtez donc pas de craindre la rupture,
 Entre nous, de liens d'une telle nature ! »

*
 * *

— « Ce qui se trouve écrit au livre du Destin
 Se réalisera, dit *Thuy-Kiéou*, c'est certain
 Et ce que la bonzesse a dit sur notre rôle,
 Se produira, venant confirmer sa parole.
 Si vous la rencontrez encore par hasard,
 Demandez donc à cette femme, de ma part,
 Un mot sur la façon dont finira ma vie,
 Si troublée et peu digne, hélas ! de faire envie. »

*
 * *

Kiéou ayant sur ce point longuement insisté,
 La vieille *Giac-Zuyén* promet de s'acquitter,
 Sans faute, du petit service attendu d'elle,
 Au cas avec *Tam-Heup* de rencontre nouvelle,
 Puis fit à *Kiéou* devant le monde assemblé là
 De longs adieux très émouvants, — et s'en alla...

*
 * *

XLI. — RÉJOUISSANCES.

Ayant ainsi comblé les uns de récompenses
Et sur les gens cruels assouvi sa vengeance,
Thuy-Kiéou sentit qu'au fond de son cœur, l'océan
De rancune sans cesse allait diminuant.
Alors devant *Tu-Haï* s'inclinant jusqu'à terre,
Afin de lui montrer sa gratitude entière,
Elle dit : « Moi qui suis plus humble que le jonc,
Plus que le saule frêle aussi, pouvais-je donc
Espérer qu'après tant de cruelles histoires
Je connaîtrais l'orgueil d'un pareil jour de gloire ?
Sans doute, tout à l'heure, ô Maître, ai-je abusé
De la puissance dont, sans frein, vous disposez
Et qui n'est, selon moi, comparable, sur terre,
Qu'à celle de la foudre ou du divin tonnerre,
Mais ce geste, il me semble, a déchargé mon cœur,
Comme si quelque main, pour le jeter ailleurs,
Avait ôté, fardeau qui brusquement s'envole,
Un balancier trop lourd, de mes frêles épaules...
Même si, par miracle, à présent, je pouvais
Sur tous mes os et dans mes entrailles graver
Vos bienfaits, pour toujours en conserver la trace,
Je n'y trouverais pas pour eux assez de place !
De mon foie et de ma cervelle vainement
Vous ferais-je le don pour l'intégral paiement

De ma dette envers vous dont la charge, je gage,
 Est aussi lourde que le Ciel et les Nuages,
 Jamais je ne pourrais m'exonérer du poids
 De la reconnaissance, ami, que je vous dois... »

*
 **

« Non, n'exagérez pas, ma chère : les grands hommes,
 Lui répondit *Tu-Haï*, sont bien rares, en somme,
 Qui trouvent, en un jour, une femme d'esprit
 Les comprenant ainsi que vous m'avez compris.
 Le renom d'un héros que l'Univers salue,
 Ne l'oblige-t-il point, de façon absolue,
 A ne pas rencontrer, au milieu du chemin,
 Un être malheureux sans lui tendre la main ?
 Votre affaire, d'ailleurs, étant aussi la mienne,
 Il était naturel que mon bras vous soutienne.
 Non, sur ce point, *Thuy-Kiéou*, je le dis franchement,
 Vous n'avez à me faire aucun remerciement ;
 Mais il est une chose à laquelle je pense,
 Et qui me tient à cœur : je songe, en l'occurrence,
 Que vous avez encor vos vieux, vos chers parents ;
 Or vous êtes les uns des autres aussi loin
 Que peuvent l'être les personnes, à vrai dire,
 Des deux extrémités de ce céleste Empire.
 Dix mille stades sont entre vous : Comment donc
 Pourrais-je réunir toute votre maison ?

Si vos parents pouvaient revoir votre figure,
J'aurais grande douceur dans l'âme, je vous jure !... »

*
**

Sur ces mots, pour fêter le bon cœur du Destin,
Il ordonna qu'on fit un splendide festin.
Là, dix-mille soldats et mille capitaines
Célébrèrent joyeusement la fin certaine,
Des malheurs de *T'hou-Kiéou* : était ainsi lavé
L'injuste traitement qu'elle avait éprouvé !...

XLII. — UN FOUDRE DE GUERRE.

Tu-Haï dont s'étendait le renom de vaillance,
Voulait tirer parti de sa toute puissance,
Et pousser plus avant ses glorieux succès...
Déjà ses ennemis étaient tous terrassés :
Il les avait battus, chose pour lui facile,
Comme on fend un bambou, comme on fait choir des tuiles,
Sa force militaire était au plus haut point
Et, pareille au tonnerre affreux qui gronde au loin,
Au dedans du pays dont elle était maîtresse,
Comme à l'extérieur, retentissait sans cesse...
Dans un coin du céleste Empire, il possédait
Sa cour où, tel un roi suprême, il résidait.

Exerçant les pouvoirs civils et militaires
Ainsi que le plus grand souverain de la terre.
Coupant, par suite, en deux, le pays tout entier,
Il avait pris pour lui l'une des deux moitiés.
Combien de fois, semblable au grand vent qui fait rage
Avait-il balayé, dans sa fureur sauvage,
Et pareil à la pluie, avait-il inondé
L'Empire, avec les chefs nombreux qu'il commandait !
Dans le Sud, poursuivant sa guerre d'aventures,
Il s'était emparé de cinq sous-préfectures ;
La lame de son sabre aux moulinets savants,
Aiguisée en tous lieux sur poussières et vents,
Avait de l'Empereur, d'un grand geste rapide,
Fauché les mandarins aussi nuls que stupides :
Simples porte-manteaux, vulgaires sacs à riz
Contents d'être toujours bien vêtus, bien nourris ;
Elle avait décimé l'armée impériale,
Pulvérisé ses généraux, âmes vénales,
Fantoches chamarrés, incapables et vains,
Uniformes brillants gonflés de ventres pleins.
Tu dominait ainsi de sa puissance altière,
En maître incontesté, la région frontière,
Disait « Ma solitude » ou « Ma simplicité »
Comme fait l'Empereur par pure humilité,
Et son orgueil, en vérité, n'étant pas mince,
Se faisait appeler encor « Premier » ou « Prince. »

Nul, devant ses drapeaux ombreux comme la nuit,
N'aurait osé lutter de puissance avec lui.
Ainsi pendant cinq ans règna-t-il sans encombre,
Ayant tout maîtrisé par la force et le nombre,
Sur le vaste pays que, d'un côté, la mer
Borde du mur mouvant de ses jolis flots verts...

XLIII. — *LA RUSE DE HÔ-TÔN-HIËN.*

Au service du Fils du Ciel, Prince des Princes,
Vivait alors certain Gouverneur de province,
Du nom de *Hô-Tôn-Hiën*, personnage important
Qui d'un homme d'Etat groupait tous les talents.
L'Empereur le chargea de chasser les rebelles
Jusqu'aux portes de son auguste citadelle,
L'accompagna, puis, pour l'honorer grandement,
Donna, quand du départ fut venu le moment,
La première poussée à sa belle voiture,
En prononçant ces mots rituels : « N'ayez cure
Des affaires d'ici, car pour l'intérieur
Je me charge de tout ; mais pour l'extérieur,
Je m'en rapporte à votre habile compétence ! »
Ainsi muni de pleins pouvoirs, ayant licence,
Aux termes du très saint décret qui l'en chargeait,
De traiter la soumission de l'insurgé

Ou, s'il le préférait, de lui faire la guerre,
Hồ-Tôn-Hiến, envoyé très-extraordinaire,
 Avait, suprême honneur, reçu le titre encor
 De « Commandant-en-chef-des-troupes-du-dehors ».

Il savait que *Tu-Haï* était bien de la race
 Des héros mais aussi que *Thuy-Kiéou* avait place
 Dans les conseils secrets, le grand chef ennemi
 Ne faisant jamais rien sans prendre son avis.

Afin de triompher de son rival, par ruse,
 Et pour que celui-ci sur ses desseins s'abuse,
Hồ-Tôn-Hiến, simulant un vif désir de paix,
 Ordonne tout d'abord aux troupes de camper
 Puis envoie à *Tu-Haï* certain parlementaire,
 Muni, comme il convient, de précieuses pierres,
 D'or, de satin brodé, de somptueux brocart
 Et, pour dame *Thuy-Kiéou*, d'un beau présent à part :
 Deux « servantes de corps » jeunes et gracieuses,
 Plus mille livres d'or et pierres précieuses.

L'ambassadeur était, de la sorte, chargé
 D'obtenir la soumission de l'insurgé...

*
**

Quand le seigneur *Tu-Haï* eut appris cette chose,
 Son visage assumait bien vite un air morose ;
 Il avait, dans son cœur bouillant d'émotion,
 Dix dixièmes de doute et d'hésitation :

« J'ai fondé de ma main, songeait-il, cet empire ;
A son complet triomphe ayant su le conduire,
Aux bords les plus lointains, pendant longtemps, j'ai pu
Promener mes soldats vaillants et résolus ;
Mer *Seu* ou fleuve *Ngô*, dans tous les sens, en somme,
Nous avons parcouru le Céleste Royaume ;
Si, pieds et poings liés, je me livre à la cour,
Parmi les courtisans, que deviendrai-je, un jour ?
J'y serai sûrement dépaysé, vulgaire,
Réduit au vil état de soumissionnaire...
M'embarrasser dans des robes de mandarin
Ou dans des jupes ; pour entrer, courber les reins,
Ramper servilement, prodiguer les courbettes,
Et, pour sortir, encor, toujours, baisser la tête,
Tout en m'appelant « Duc » ou « Marquis » ? Par ma foi,
Vie aussi repliée est peu digne de moi !
Non, merci bien ! Le mieux pour moi, dans cette affaire,
Est de garder ce coin de région-frontière
Où je puis demeurer inébranlable et fort,
Narguer tous les assauts des troupes du dehors,
Troubler le Ciel, pour peu que ce geste me plaise,
Ou bien bouleverser le Pays à mon aise,
Bref, personne n'étant placé plus haut que moi,
En maître souverain n'obéir qu'à ma loi ! »

*
* *

Mais *Kiéou* était crédule, hélas ! la malheureuse...
Les présents si nombreux, les paroles mielleuses
Eurent promptement fait d'émouvoir son bon cœur
Plein de sincérité naïve et de candeur :
« Ah ! que suis-je après tout ? que suis-je ? songeait-elle,
Sur la face des eaux une lentille frêle,
Qui flotte, ballottée, en proie à tous les vents,
Et de cruels malheurs fut victime souvent...
Dire qu'il suffirait, pour éviter ces choses,
D'accepter maintenant le sort qu'on nous propose,
De devenir du roi les fidèles sujets !
En troquant pour ce nom le titre d'insurgés,
Nous nous engagerions, pour un heureux voyage,
Sur la grand'route des honneurs « aux bleus nuages ».
Elle est large ! Ayant fait ce geste, d'autre part,
Chacun de nous aurait rempli tous ses devoirs
Vis-à-vis de l'Etat comme envers sa famille...
Désormais, n'étant plus une vulgaire fille,
Ayant remis mes pas dans le chemin normal,
Je pourrais revenir au village natal,
Portant ce titre, fièrement, face à la Terre :
« Femme de premier rang d'un très haut dignitaire ! »
Epanouis seraient ma face et mes sourcils,
Et combien mes parents seraient heureux aussi !
D'un coup, j'aurais rendu service à la patrie
Et comblé de bonheur ma famille chérie,

Ayant à mes parents montré ma piété
 Et vis-à-vis de l'Empereur fidélité !
 Cela vaut-il point mieux que le sort si précaire,
 De notre barque en bois de « *bach* » frêle et légère,
 Que ballottent les vents ainsi que par plaisir
 Et que, sans fin, les flots menacent d'engloutir ? »

*
 * *

Profitant d'un moment où *Tu-Hii*, le rebelle,
 Pour obtenir conseil discutait avec elle,
Thuy-Kiéou par les cheveux saisit l'occasion...
 Ayant donc exposé plusieurs solutions,
 Sans parti-pris, dans les deux sens, à tour de rôle,
 Elle conclut enfin par ces quelques paroles :
 « Innombrables sont les bienfaits de l'Empereur ;
 Arrosant tout, imprégnant tout de leur grandeur,
 Ainsi qu'une céleste et fécondant pluie,
 Ils répandent partout l'allégresse et la vie.
 Par sa sagesse, il sut apaiser le grand Ciel
 Et régner sur la Terre avec un bonheur tel
 Que de tous ses sujets, par sa juste puissance,
 Il a forcé l'amour et la reconnaissance.
 Or, songez que depuis qu'avec grande fureur
 Vous avez déclaré la guerre à l'Empereur,
 Le tas des ossements laissés sans sépulture...
 Passe en hauteur déjà toute humaine stature.

Dans les temps à venir voulez-vous qu'il soit dit
 Que vous n'avez été qu'un monstrueux bandit ?
 Les poètes jamais ne chanteront la gloire,
 D'un forban sanguinaire à la sinistre histoire,
 Tel qu'*Hoarg-Sao* l'Affreux ; mais trêve de discours :
 Vaut-il pas mieux pour vous accepter de la cour
 Fonction importante et très haute puissance ?
 De prendre deux chemins nul homme n'a licence,
 Pour vite parvenir au faite des honneurs
 Où, sans souci, l'on peut savourer son bonheur ! »

*
 * *

Tu-Hai ayant goûté le sel de ces paroles
 Se laissa donc convaincre et, maladresse folle,
 D'adversaire agressif, brusquement se mua
 En ami de la paix qui renonce au combat ;
 Puis il reçut, avec une pompe inouïe,
 L'auguste ambassadeur de l'armée ennemie,
 Convint d'un certain jour pour le désarmement
 Et des soldats promit complet licenciement.

XLIV. — PRIS AU PIÈGE.

Confiant dans la trêve ainsi négociée,
 Sous les remparts, dès lors, il négligea l'armée :

Ses étendards flottaient, indécis ; ses veilleurs
 Battaient du gros tambour avec moins de vigueur...
 Dans tout le camp ainsi démunis de défense,
 Même relâchement d'ordre et de vigilance...

*
 * *

Or les Impériciens étaient bien renseignés
 Sur le grand désarroi qui chez *Tu-Haï* régnait :
Hô-Tôn-Hiën estima que l'heure était propice.
 Pour en tirer profit en rompant l'armistice.
 Derrière un attirail symbolique de paix
 Il fit marcher les siens traîtreusement groupés ;
 La pompe qui brillait au devant, magnifique,
 Masquait un océan de lances et de piques ;
 Mais le seigneur *Tu-Haï* ne se doutait de rien.
 Coiffé d'un haut bonnet, vêtu, comme il convient,
 De sa grande tenue, il franchit, sans mystère,
 La porte où s'alignait de nombreux chars de guerre,
 Pour aller au devant du négociateur
 Qui, jusqu'au bout, cachait sa ruse sous des fleurs.

*
 * *

C'est alors qu'*Hô-Tôn-Hiën* fait, avec la main droite,
 Le signal convenu. De trois côtés, éclatent
 Les coups de feu. Des mains hissent, de quatre parts,
 En signe de combat, les royaux étendards...

Pris au piège, impuissant dès lors, à se défendre.
 Le Grand Tigre fameux n'avait plus qu'à se rendre,
 Mais il voulut, n'étant pas brave qu'à demi,
 Succomber vaillamment et face à l'ennemi,
 Pour attester avec quel sublime courage
 Sait mourir, quand il faut, un chef de son parage.
 A la fin, quand son âme eut rejoint le Grand Tout,
 O miracle ! *Tu-Haï* était toujours debout,
 Au milieu du terrain, colosse solitaire,
 Comme si l'on avait planté ses pieds en terre ;
 Rigide comme un roc et plus solide encor
 Qu'une statue en bronze, il bravait tout effort ;
 En vain le poussait-on : il restait immobile ;
 Tentait-on de le secouer ; geste stérile !
 Officiers et soldats de l'Auguste Empereur,
 Achevant le massacre avec grande fureur,
 Poursuivaient les fuyards. Les vapeurs du carnage
 S'élevaient jusqu'au Ciel, voilant ses blancs nuages.
 Au fond des grands fossés comme sur les remparts,
 Ce n'étaient que désordre et mort de toutes parts...

*
**

Saisissant par la main *Thuy-Kiéou*, des hommes d'armes
 La conduisent alors, parmi l'affreux vacarme,
 Jusqu'au milieu du grand espace découvert
 Où se dresse le corps du héros noble et fier...

Dans ce cercle terrible, ainsi qu'une rafale,
 Pour l'abattre, pleuvaient sans fin flèches et balles...
 Apercevant *Tu-Haï* mort mais toujours debout,
 Qui, face vers le ciel, très haut, dominait tout,
 Emue et répondant des pleurs en abondance,
 Elle gémit : « Hélas ! en fait d'intelligence,
 Comme pour le courage, il était sans pareil !
 C'est pour avoir suivi les imprudents conseils
 De son humble servante aux propos détestables
 Qu'il subit, à cette heure, un sort si lamentable !
 Puis-je encor déceimment sur lui lever les yeux ?
 Non ! Puisque sa grande âme est remontée aux Cieux,
 Je veux que, dans ce jour de terrible infortune,
 Nous soyons réunis par une mort commune, ! »
 Et comme si c'était la source des douleurs,
 Coulait, coulait sans fin le torrent de ses pleurs...
 Ayant ainsi parlé, *Thuy-Kiéou* se précipite,
 Tête en avant, afin de se tuer de suite.
 O Miracle ! bizarre effet de deux esprits
 Victimes de leur cœur, également épris
 L'un de l'autre, liés par un vouloir unique,
 Au point que leur commun fluide communique :
 De la chute de *Kiéou* quand le sol retentit,
Tu-Haï également par terre s'abattit !...

A ce moment, passant par là, des militaires
 Aperçoivent *Thuy-Kiéou* la face contre terre,
 Ont pitié de la malheureuse et doucement,
 Evanouie encor, la transportent au camp.

XLV. — CHEZ LE VICE ROI.

Lorsque *Kiéou* de ses sens eut recouvré l'usage,
Hò-Tôn-Iiën contemplant son gracieux visage,
 En hâte, tout d'abord, s'enquit de sa santé
 Puis lui tint ce discours : « Jeune et rose beauté,
 Pour votre grand malheur, au milieu des batailles,
 Le sort vous égara: Du fond de mes entrailles
 Et bien sincèrement, je vous plains. Or l'honneur
 Du triomphe revient, sans doute, à l'Empereur
 Dont les calculs nous ont valu cette victoire ;
 Cependant, vous avez, chose fort méritoire,
 Par vos persuasifs conseils à l'insurgé,
 Fait réussir plus vite encor tous nos projets :
 Je vous laisse, à présent, choisir la récompense !
 Quoi que vous demandiez, je l'accorde d'avance... »

*
 **

Cette exhortation ne fit que redoubler
 Les perles qui, sans fin, des yeux de *Kiéou* coulaient...

Alors entrecoupant de sanglots ses paroles,
Elle montra de son cœur gros la douleur folle :
« Tu étais un héros, dit-elle, parcourant
Ciel et Mer ; il bravait sans peur tous les courants.
Toujours à mes conseils son âme était ouverte :
Sa confiance en moi fut cause de sa perte ;
Lui qui, dans cent combats, jadis, risqua ses jours,
S'offrait à devenir bon sujet de la Cour,
Pensant qu'il obtiendrait pour lui de la noblesse,
Et pour moi le bonheur que rêvait sa tendresse !
Qui donc aurait pensé voir en un temps si court
Et sa chair et ses os dispersés pour toujours ?
Sur mer et dans les cieux, pendant ces cinq années,
Se déroula sa glorieuse destinée.
Sur les champs de bataille il exposa son corps
Comme par jeu, narguant, impavide, la mort !
Qu'entends-je ? vous nommez mon acte de trahison.
Une action d'éclat ? Quelle atroce méprise !
Plus vous me louangez de mon geste, Seigneur,
Plus je sens que, par vous, saigne mon pauvre cœur.
Quand j'examine froidement ma conscience,
J'y vois peu de mérite et des fautes immenses ;
L'existence, à présent, est un fardeau pour moi :
(De vivre, je n'ai plus, il me semble, le droit),
C'est pourquoi j'ai pensé que ce serait justice,
D'en faire, pour payer mes torts, le sacrifice.

De grâce, accordez-moi, pour celui qui n'est plus,
 D'humble terre de quoi dresser un tumulus
 Pour qu'il soit dit que j'ai, dans les formes prescrites,
 Rempli tous les devoirs commandés par les rites
 Envers l'homme avec qui la volonté du sort
 M'a naguère liée à la vie, à la mort ! »

*
 * *

Hô-Tôn-Hiën, très ému par ce propos, fit faire
 Des restes de *Tu-Haï* l'enterrement sommaire
 Près du fleuve ; après quoi, l'éminent mandarin
 A toute son armée offrit un grand festin
 Pour la récompenser et fêter la victoire
 Qu'elle avait remportée en se couvrant de gloire.

XLVI. — LE FESTIN.

On entendit alors un grand bruit d'instruments
 De soie et de bambous, à cordes et à vent...
 Officiers et soldats, nombreux, se rassemblèrent
 Autour des tables ; l'on força la prisonnière,
 Sous la tente du chef, à servir le repas...
 Quand l'ivresse eut enfin gagné le vice-roi,
 Il exigea que *Kiéou* jouât, pour le distraire,
 Les morceaux si souvent exécutés naguère...

De la guitare, alors, des accents émouvants
 Jaillirent où sifflaient, lugubres, tous les vents
 Où, douloureux, tombaient tous les pleurs de la pluie...
 Si vive était de *Kiéou* la souffrance inouïe,
 Que, soudain, sur les quatre cordes, il sembla
 Qu'un sang rose coulait du bout de ses cinq doigts...
 Les stridulations âpres de la cigale,
 Les clameurs des gibbons, pour l'horreur sans égales,
 N'auraient pas exprimé la tristesse à tel point...
 De plus en plus mélancolique dans son coin,
 En sentant cet air triste entrer dans ses oreilles,
Hò fronçait les sourcils de façon nonpareille
 Et, malgré lui, gagné par si grande douleur,
 Laisait tomber sans fin les perles de ses pleurs...
 : « Où donc, demanda-t-il, avez-vous bien pu prendre,
 Un si sombre morceau que l'on ne peut entendre,
 Sans qu'il en sorte, sur le champ, dix mille effets
 Poignants et de tristesse encor mille sujets ?

*
 **

Kiéou dit : « L'air douloureux que vous venez d'entendre,
 S'appelle « Sort Ingrat » ; dès l'âge le plus tendre,
 Je l'ai joué sur ma guitare : toute enfant,
 Mon instinct en choisit les si cruels accents.
 Le miroir du Destin aujourd'hui répercute
 La justesse du choix : considérez ma chute !

Après un tel malheur, vraiment, ne suis-je pas
La preuve que ce sort, sans conteste, est ingrat ? »

*
* *

Plus le haut mandarin écoutait ces paroles
Et plus il se noyait. Une passion folle,
Le gagna. Plus ses yeux sur *Thuy-Kiéou* se posaient,
Plus d'un ardent amour son cœur était grisé.
Puissance de l'amour, sortilège admirable !
Le visage de fer devenait plus aimable...
Enfin, il déclara : « Nous étions, c'est certain,
Marqués depuis longtemps, tous deux, par le Destin
Pour nous aimer un jour. Nous avons en partage
Aujourd'hui le trésor d'un splendide héritage :
De notre sort commun l'élaboration
A sûrement duré trois générations,
Tel celui des amants fameux de la légende.
Puisqu'il en est ainsi, souffrez que je demande
A renouer enfin de votre pauvre cœur
La corde de phénix que brisa le malheur,
De façon à remettre en état la guitare
Et goûter d'un amour tout neuf le charme rare. »

*
* *

Incompatible, hélas ! avec mon humble sort,
Lui répondit *Thuy-Kiéou*, est ce beau rêve d'or !

Ballottée au hasard des vents et des marées,
Je suis, loin du troupeau, la pauvrete égarée.
Et j'éprouve d'affreux remords car j'ai du sang
Sur les mains : j'ai causé la mort d'un innocent !
De cette fleur fanée au languissant calice,
Quel pétale offrirait encore des délices ?
De mon cœur tout meurtri la soie est maintenant
Rompue à tout jamais ! Rompue également
La corde qui vibrait sur la belle guitare,
De la pauvre *Tiéou-Lân* nous raconte une histoire !
Si vous avez pitié, dans votre cœur si bon,
De ce lambeau restant de « rouge pantalon »,
Si les vestiges d'une femme qui fut belle,
Vous disposent à quelque indulgence envers elle,
Adoucissez pour moi les rigueurs du destin,
Accordez à ce souffle infime qui s'éteint
La faveur de revoir le tronc du « feun » ! Oui, faites
Qu'avant de succomber aux coups de la tempête,
Je puisse revenir auprès de mes parents :
Mon cœur vous en sera sans fin reconnaissant !

XLVII. — *DONNÉE EN MARIAGE.*

Pour fêter sa victoire au milieu de ses troupes,
L'illustre mandarin, vidant coupe sur coupe,

Toute cette nuit-là, but plus que de raison...
 Mais quand le jour naissant éclaira l'horizon,
 Son ivresse s'étant en fin évaporée,
 Il songea qu'il était une « face carrée »
 Dans l'Empire, que ses actes de gouverneur
 Étaient tous contrôlés par ses supérieurs
 Et que le peuple ayant sous les yeux ses affaires,
 Il devait lui montrer une vie exemplaire...
 Sur ce point, ses calculs demeuraient incertains :
 N'étant pas de la gent de ces vils libertins
 Qui se moquent de tout et, sans vergogne aucune,
 Abusent des plaisirs du vent et de la lune,
 Il se disait : « Comment, sans être indélicat,
 Puis-je bien mē tirer d'un aussi mauvais cas ? »

*
 * *

Dès l'ouverture des bureaux, le matin même,
Hò-Tôn-Hiën décida d'user d'un stratagème :
 Se basant sur ce fait que d'un haut mandarin
 Nul n'ose discuter les ordres souverains,
 Il dit : « Ce que mon grade empêche que je fasse
 Je puis bien en charger quelqu'un autre à ma place ! »
 Et, sur l'heure, il donna, sans prendre son avis,
Kiéou pour femme à certain mandarin du pays.

*
 * *

Vieillard du mariage aux rouges fils de soie,
Vous suivez, par instants, de bien étranges voies !
Pourquoi vous appliquer, comme par goût pervers,
A tordre votre soie à tort et à travers ?
Une chaise à porteurs de fleurs enguirlandée
Emporta sur le champ la jeune mariée.
Droit au fleuve qui se trouvait non loin de là
Et dans certain navire enfin la déposa.
D'un beau lit nuptial la blanche moustiquaire
Était baissée, et tout auprès, la flamme claire
D'une lampe brillait, très haute, illuminant
La pièce réservée aux deux nouveaux amants...
Pauvre *K'iéou* ! Ce tableau de nouveau la désole,
Voici que se flétrit davantage le saule,
Voici que davantage encor des roses fleurs
De ce divin pêcher se fanent les couleurs !
Comment donc pourrait-elle avoir des cent parties
Du cœur, une qui soit encore épanouie ?

*
* *

Que faire ? Ne pouvant échapper à son sort,
Elle s'y résigna, prête à laisser son corps
Choir, comme en un linceul, aux profondeurs des sables
Ou sombrer pour toujours dans les flots innombrables,
Volant aussi leur peine aux auteurs de ses jours
Qui jamais ne seraient payés par son amour,

Sacrifiant ainsi la brillante carrière,
Que faisaient entrevoir ses talents littéraires.

XLVIII. — *LE SUICIDE.*

Or, jusqu'à l'horizon, pied lointain du ciel bleu,
La face de la mer roulait ses flots houleux...
: « A quel meilleur endroit, à la mort résignée,
Confier de mes os la petite poignée ?
Se demandait *Thuy-Kiéou*. O douloureux hymen,
O lamentable sort ! Quelle cruelle main,
Détruisant, dans mon cœur, tout espoir, toute joie,
A pu briser ainsi les tendres fils de soie !
Pour quelle dette d'autrefois, ô justes Dieux,
Suis-je jetée ainsi dans des bras odieux ?
Faut-il que le destin, malgré tout, soit infâme
Pour conduire à ce point de détresse une femme !
Chaque jour qui me reste à vivre ne serait
Hélas ! qu'un jour de trop pour mon cœur ulcéré !
Quels regrets, ne trouvant nul plaisir à la vie,
Aurais-je si, par cas, elle m'était ravie ?
Seule, de la douleur humaine j'ai goûté
Le piquant et l'amer, hélas ! par cent côtés.
En bien, c'en est assez ! Douce mort, j'abandonne
A tes rigueurs le jade et l'or de ma personne !... »

Déjà, des monts lointains, là-bas, à l'occident,
Le miroir de la lune était pris par les dents.
Toute seule *Thuy-Kiéou*, debout ou bien assise,
Eprouvait une malaise et restait indécise...
C'était l'heure de la marée. A ce moment,
Elle entendit des flots le sourd mugissement.
Ayant questionné des gens, la jeune femme
Apprit que tout ce bruit était fait par les lames
Du fleuve *Tiên-Duong* où l'on venait d'entrer...
En entendant ce nom, *Kiéou* se souvint, d'un trait,
De ces mots qu'autrefois, clairement prophétiques,
Elle avait entendus dans son rêve mystique :
« Enfin, s'écria-t-elle en poussant un soupir,
Il me semble que l'heure est proche où vont finir
Tous ces maux, douloureux à briser les entrailles,
Qui, sans nulle pitié, depuis quinze ans, m'assaillent !
O *Dam-Tiên*, belle demoiselle, savez-vous
Que je suis là ? J'accours à votre rendez-vous !
De vous revoir bientôt c'est pour moi grande fête :
A recevoir *Thuy-Kiéou*, en bas, tenez-vous prête ! »

*
* *

Sous les feux de la lampe, un beau papier fleuri
Se trouvait justement... La jeune femme prit
Un pinceau pour écrire et ses adieux suprêmes
Et ce qu'elle laissait aux vivants d'elle-même,

Puis elle ouvrit, d'un geste brusque, le rideau
 De perles suspendu près du toit du bateau...
 Le ciel haut, l'eau profonde unissaient leurs nuances,
 Se confondaient, partout l'environnaient, immenses...
 : « O *Tu!* s'écria *Kiéou*, ô mon noble seigneur,
 Vous qui m'avez traitée avec un si grand cœur,
 Quelle douleur pour moi d'avoir été traîtresse,
 Pour des raisons d'Etat, envers votre tendresse !
 Quoi ! Je viens de tuer mon époux et voici
 Que je dois sur le champ prendre un nouveau mari ?
 Quelle honte ! J'aurais une figure immonde,
 Si je restais debout plus longtemps dans ce monde !
 C'est assez ! d'un seul coup, mourrons, pour en finir !
 Mon cœur, tu vas cesser, à l'instant de souffrir.
 Je vous le livre, lieux où notre barque passe !
 Daignez le recueillir, grand ciel haut, ondes basses !... »

*
**

Puis, ayant contemplé l'immensité de l'eau,
Thuy-Kiéou en plein courant se jeta dans les flots.
 En hâte à son secours le grand chef indigène,
 Courut ; sa tentative, hélas ! demeura vaine :
 Le beau corps de *Thuy-Kiéou* était perdu pour lui,
 Le jade pur noyé, le parfum englouti...

*
**

Combien digne, vraiment, de pitié, cette femme,
Dont le cruel destin brisa le corps et l'âme !
Quel dommage d'avoir uni, de son vivant,
Beauté si remarquable à si rare talent
Pour disparaître ainsi ! Dans sa brève existence,
Elle n'avait connu que d'injustes souffrances !
De terrestres bonheurs l'espoir n'était pas lourd
Qui pouvait lui rester lorsque prit fin le cours,
Semé de tant d'écueils, de sa si triste vie !
Pendant quinze ans, hélas ! sur la route suivie,
Que d'épreuves, que de tourments qui serviront
D'exemples pour la gent « aux rouges pantalons » !
Lorsqu'est atteint ce point dans l'infortune humaine,
Tout est fini, l'espoir est mort, la coupe est pleine !
La machine du Ciel a des ressorts secrets :
Quand l'espoir est défunt, qui donc devinerait
Que, par miracle, un jour, on le verra renaître ?
Lorsque tout est obscur, qui donc pourrait connaître,
L'heure où l'on reverra de nouveau la clarté ?
Il existe des gens doués de piété
Filiale et tenant pour une chose sainte,
Le respect des devoirs, qui subissent sans plainte,
Des tourments aussi durs que les pires méchants :
Leur sort immérité n'en est que plus touchant ;
Notre pitié pour eux grandit à la mesure,
D'un aussi long calvaire et de tant de tortures !

XLIX. — *GIAC-ZUYÊN ET TAM-HEUP.*

Depuis l'époque où *Giac-Zuyên* avait quitté
Thuy-Kiéou, victime, hélas ! de la fatalité,
 Elle n'avait cessé de mener cette vie
 Humble et calme qui doit aux Mortels faire envie :
 Une gourde au côté, des coffrets suspendus
 Au bout d'un balancier sur l'épaule tendu,
 La bonzesse avait fait plusieurs pèlerinages,
 Traversant, de la sorte, un monde de nuages
 Qu'ici-bas le profane ignorera toujours...
 Or, ayant fait ainsi la rencontre, un beau jour,
 De Madame *Tam-Heup*, l'autre religieuse,
 En toute liberté, *Giac-Zuyên*, curieuse,
 L'interrogea de cent manières pour avoir
 Des nouvelles de *Kiéou* : « Je voudrais bien savoir,
 Lui dit-elle, pourquoi cette fille, pieuse
 Au suprême degré, de tous points vertueuse,
 Doit subir des malheurs à déchirer vraiment
 Les entrailles, par la rigueur de leurs tourments ».

*
 **

La bonzesse lui dit : « Le malheur et la joie
 Sont, certes, tous les deux, dans la céleste voie
 Mais la source en réside au fond du cœur humain :
 Chaque être a le pouvoir de tracer son chemin ;

Le Ciel existe, mais nous aussi, j'imagine !
Sachez que du bonheur, ô ma sœur, la racine,
Pour les pauvres humains se trouve uniquement
Dans la religion au saint recueillement !
La passion, par contre, est la maudite chaîne,
Qui, tyranniquement, au malheur nous entraîne !
Cette pauvre *Thuy-Kiéou* était vive d'esprit
Et son intelligence était vraiment sans prix.
Son malheur fut le sort que son visage rose,
Lui causa. C'est certain. Je concède la chose..
Mais elle eut le grand tort sur elle de porter
Le caractère « Amour », voilà la vérité.
Et l'amour la rendit encor plus malheureuse,
Et bien qu'elle en souffrit dans sa chair douloureuse,
Elle attacha les liens, avec entêtement,
Elle-même, sans peur d'aggraver son tourment.
C'est pourquoi dans les lieux où règnent et l'aisance,
Et le bonheur, toujours de *Thuy-Kiéou* l'existence,
Fut troublée et pourquoi dans ces sites cléments
Elle ne put jamais s'asseoir solidement !
Sur sa route elle était conduite par les diables,
Cherchant, pour y courir, ces lieux épouvantables.
Où les entrailles, forcément, sous la douleur,
Se brisent : les malheurs suivirent les malheurs !...
Deux fois, dans les maisons vertes, elle est entrée,
Et d'esclave, deux fois, elle a pris la livrée ;

Après cela, parmi lances et glaives nus,
 Sous la tente d'un chef rebelle elle a vécu !
 En somme, bien souvent, elle s'est appuyée
 Sur tigres et sur loups et s'est même employée
 Au service d'autrui, faisant, à corps perdu,
 De sa personne l'abandon, bien entendu,
 Pour remplir, auprès d'eux, le rôle de servante...
 Enfin, au beau milieu de la route mouvante,
 Où l'eau coule, où le flot, sans trêve, fait des bonds,
 Je la vois, se jetant en pâture aux poissons,
 Au farouche troupeau des monstres aquatiques,
 Devant le Roi des Eaux au palais magnifique !
 L'injuste destinée, avec acharnement,
 Sans répit, a frappé ce pauvre cœur aimant ;
 Seule, la pauvre *Kiéou* connut de ces souffrances
 L'amertume et subit son supplice en silence !
 Hélas ! de ces exils, de ces cruels tourments
 Torturant âme et chair jusqu'au déchirement
 Des entrailles, la fin ne sonnera pour elle,
 Que quand la mort viendra la toucher de son aile !.. »

*
 **

La bonne *Giac-Zuyén*, la bonzesse au grand cœur,
 En entendant ces mots affreux, frémit d'horreur :
 « Ciel ! dit-elle, si vraie est votre prophétie,
 Que peut-elle espérer encore de la vie ?.. »

*
 **

— « Non, non, reprit *Tam-Heup*, il demeure entendu
 Que pour *Kiéou* tout espoir n'est pas encor perdu.
 Sa vie a bien été pesée et repesée,
 Et ses fautes avec grand soin analysées :
 Bien qu'ayant été prise au piège de l'amour,
 Au péché de luxure elle échappa toujours ;
 A tous les bienfaiteurs rencontrés en ce monde,
 Elle montra toujours gratitude profonde ;
 Quand elle se vendit jadis pour éviter
 Que l'auteur de ses jours en prison fût jeté,
 Elle toucha le Ciel par la preuve certaine
 De l'amour filial dont son âme était pleine ;
 Quand elle fit du mal à quelque être ce fut
 Pour assurer de dix-mille autres le salut. *fiens et juste !!*
repli ch'istq-
 Elle sut distinguer de la route légère,
 La route grave, et discerna, dans chaque affaire,
 Attestant un mérite à coup sûr sans égal,
 Le vrai du faux, le droit du tort, le bien du mal.
 Tout est lavé de son existence passée,
 Les fautes d'autrefois sont toutes effacées.
 En tel cas, en effet, le Ciel, fort justement,
 A l'égard des humains sait se montrer clément.
 Sachez donc qu'à *Thuy-Kiéou* de ses nombreuses dettes
 D'autrefois il a fait la remise complète,
 Et permettra bientôt que son fidèle amant
 Soit par un doux hymen payé totalement.

Ecoute, *Giac-Zuyên* ! Si ton cœur se rapelle,
 Que vous unit un lien d'amitié mutuelle,
 Crois-moi, suis ce conseil : fais avec des roseaux
 Fabriquer sans retard quelque léger radeau
 Qu'au fleuve *Tiên-Duong* tu livreras ensuite,
 Pour qu'il aille au devant de la pauvre petite ;
 Tu sauveras alors *Thuy-Kiéou*, tenant ainsi
 Jusqu'au bout les serments qu'autrefois tu lui fis :
 Grand sera ton mérite et, d'autre part, ce geste.
 Tu le devras toi-même à la bonté céleste !.. »

L. — SAUVÉE.

A ces mots qui rendaient de l'espoir à son cœur
 La bonne *Giac-Zuyên* éprouva grand bonheur
 Vers le fleuve indiqué par la religieuse,
 Elle se dirigea, d'un pas calme, joyeuse,
 En songeant qu'elle aurait là-bas le plaisir vif
 De savourer en paix l'état contemplatif.
 Dès qu'elle fut aux bords du fleuve fatidique,
 Elle s'y fit construire une maison rustique,
 Recouverte de chaume, humble compartiment
 D'où sans fin, ses regards pouvaient également
 Se partager entre l'eau bleue et les nuages
 Dont la troupe dorée au fond du ciel voyage.

En même temps, pour une année, elle loua
Deux hommes, deux pêcheurs habitant près de là...
Ces gens qui disposaient d'une barque légère,
Firent sans fin le guet au bord de la rivière,
En travers du courant après avoir placé
Un solide tramail par eux-mêmes tissé.
Ayant la foi fervente et d'amour l'âme pleine,
La bonne *Giac-Zuyén* n'épargna pas sa peine.
Et le miracle eut lieu mais il est bien certain
Qu'il provenait aussi du vouloir du Destin...

*
**

Dans le gouffre d'argent après être tombée,
Dans le sens du courant *Thuy-Kiéou* fut entraînée.
Et jusqu'au grand filet conduite par le flot...
Un des pêcheurs, alors, la tira hors de l'eau.
Ainsi donc aux propos de *Tam-Heup* si l'on songe,
On voit fort clairement qu'ils n'étaient pas mensonge.
Mais, au contraire, exacts de la même façon
Que ces mots « deux fois cinq font dix » toujours le sont.
Sur le toit de la barque, en sa robe trempée,
La malheureuse *Kiéou* fut vite déposée.
Bien qu'il l'eût tout mouillé, le liquide élément
N'avait en rien terni le miroir éclatant :
C'était bien d'autrefois toujours la beauté pure ;
Giac-Zuyén aussitôt reconnut sa figure...

Ciel ! qu'il était splendide ainsi ce divin corps
 Dormant d'un grand sommeil aux belles couleurs d'or
 Dont la teinte ne s'était pas encor fanée !
 O douce *Kiéou* à la tragique destinée,
 Et dont tous les tourments enfin étaient défunts !
 Ses neuf âmes matérielles au parfum
 De cannelle et ses trois âmes spirituelles
 Plus suaves encor et plus fines et telles
 Que le parfum exquis d'abricotiers en fleurs
 Vivaient, à ce moment, dans un rêve enchanteur !
 Soudain, *Dam-Tiên*, la fée autrefois apparue,
 A *Thuy-Kiéou*, de nouveau vint s'offrir à sa vue !
 Elle lui dit : « Ma sœur, les temps sont révolus :
 Je suis restée ici pendant dix ans et plus
 Pour vous y recevoir mais l'attente était vaine,
 Et cependant jamais je n'épargnai ma peine.
 Sœur aînée, à souffrir atrocement le Sort
 A condamné jadis votre âme et votre corps ;
 Cruels furent les maux nombreux que vous subîtes
 Mais à les supporter grand fut votre mérite.
 Vous avez donc payé la dette qu'autrefois
 Vous aviez contractée et c'est fort bien, ma foi :
 Un cœur d'or comparable au vôtre est des plus rares
 Et l'on n'en cite pas grand nombre dans l'histoire.
 Oui, paré de vertus, votre bon cœur est tel
 Que sa sincérité vient d'émouvoir le Ciel.

En vous vendant jadis pour sauver votre père,
Vous avez attesté, de façon exemplaire,
Votre amour filial ; en secourant autrui,
De votre humanité révélé tout le prix.
A l'État comme au peuple, en aidant la justice,
Vous avez, d'autre part, rendu de grands services.
Ces mérites réels, pesés dans les plateaux
De la balance d'or dont se sert le Très-Haut,
Ont été reconnus plus pesants que vos fautes ;
C'est pourquoi, sur le grand registre où l'on prend note
Des femmes par le Sort promises au malheur,
Votre nom est rayé, par insigne faveur.
Les pièces que jadis vous avez composées
Sur ce poignant sujet : « *les entrailles brisées* »,
Je vous cherchais pour vous les rendre, ô grande sœur.
Car pour vous, désormais, va fleurir le bonheur !
Vous aurez de longs jours d'inaltérable joie
Et verrez réunis les rougés fils de soie,
De l'amour qu'autrefois vous avez souhaité :
Complète ainsi sera votre félicité. »

*
* *

De tels propos *Thuy-Kiéou* encor tout étourdie,
Ne savait que penser lorsqu'une voix amie,
Doucement, près de son oreille, l'appela
Du nom porté jadis devant le saint Bouddha :

« *Trac-Tuyén* » ! A ce mot, brusquement éveillée,
 Loin du prodige qui l'avait émerveillée,
 Quittant son rêve plein d'abricotiers fleuris,
Thuy-Kiéou avec stupeur recouvra ses esprits...
 Elle ne savait qui regarder autour d'elle,
 Car elle ne voyait que figures nouvelles...
 Dans la barque, des yeux, elle cherchait en vain
 De la belle *Dam-Tiên* le fantôme divin :
 Evanouie était la vision charmante !
 Mais, à sa place, elle aperçut, jambes pendantes,
 La bonne *Giac-Zuyén* assise à ses côtés.
 Inexprimable alors fut leur félicité
 De se revoir et toutes deux, de cent manières,
 A plein cœur, très sincèrement, se le montrèrent...
 Quand cela fut fini, la bonzesse au grand cœur,
 La douce *Giac-Zuyén* donna l'ordre aux pêcheurs
 De préparer la barque : on franchit la rivière.
 Et *Thuy-Kiéou* fut conduite à la sainte chaumière...

*
* *

Dans la même maison, à compter de ce jour,
 Jouissant des douceurs d'un agreste séjour,
 Elles passèrent de suaves matinées
 Et des après-midi pleinement fortunées...
 Une vie exposée à la lune et au vent,
 La contemplation faite d'un cœur fervent

D'une fraîcheur nouvelle embellit leur visage,
Un régime frugal conforme au saint usage,
— Sel, légumes salés et jeûnes de rigueur
Par la règle imposés — purifia leur cœur.
Autour d'elles, c'était, jusqu'à perte de vue,
Le liquide élément à l'immense étendue...
Soir et matin, de la marée au flot montant
Venait la rumeur sourde ou le bruit clapotant,
Et des nuages blancs aux mouvantes dentelles
Formaient comme un écran devant et derrière elles...

*
* *

Des malheurs d'autrefois en vidant jusqu'au bout
Le calice, *Thuy-Kiéou* avait oublié tout ;
Mais qui donc eut pensé que, dans ce lieu tranquille,
Dans cette humble maison qui lui servait d'asile,
Elle retrouverait son ancien amour ?
Pour elle étaient enfin finis les mauvais jours...



DEUXIEME PARTIE

REUNIS!

I. — *PENDANT CE TEMPS, KIM-TRONG...*

Or, si la pauvre *Kiéou* au malheur condamnée,
Avait souffert durant de nombreuses années,
Pendant ce laps de temps, *Kim-Trong* avait aussi
Récolté pour sa part déboires et soucis.
Son oncle paternel, comme on se le rappelle,
Etant enfin entré dans la paix éternelle,
Il avait dû partir jadis subitement
Pour aller prendre part à son enterrement
Et, le mort étant loin, faire un rude voyage :
Dix-mille stades ! Le deuil pris selon l'usage,
Kim-Trong à *Liao-Yang* demeura deux saisons
Et, ce séjour fini, revint à sa maison...
Dès qu'il eut regagné la paisible demeure,
Le jeune étudiant voulut aller, sur l'heure,
Au jardin-des-martins-pêcheurs, se promettant
D'y sonder du passé les vestiges constants...

O Ciel ! en regardant l'ancien paysage,
Il trouva de ces lieux bien changé le visage !..
L'aspect des choses n'était plus comme autrefois...
De l'herbe avait poussé partout... En maint endroit,
Sans ordre, des roseaux dressaient leurs tiges vertes...
La petite fenêtre hélas ! était déserte,
D'où, naguère, *Thuy-Kiéou* suivait pensivement
Des yeux, la lune claire, au calme firmament...
Des murs extérieurs battus de coups de pluie,
La surface à présent était bien décrépée...
Devant comme derrière, il cherchait, mais en vain,
Tout triste, à découvrir l'ombre d'un être humain...
O miracle ! Là-bas, tout au bout de l'allée,
Seul vestige vivant de l'année écoulée,
Une fleur de pêcher tendait son frêle corps
A la brise de l'Est et souriait encor !..
Sous le vieux toit désert, de gentes hirondelles
Ça et là, voltigeaient avec un doux bruit d'ailes...
La demeure était vide et, sur le sol, partout,
De broussailles c'était ainsi qu'un monde fou...
Peu à peu, déroulant son tapis de verdure,
La mousse avait couvert les traces de chaussures
Au pied des murs, croissait une profusion
De sauvages ronciers et d'épineux buissons...
Ah ! cependant, voici le sentier solitaire,
Où, pour se voir, tous deux passaient avec mystère...

Hélas ! il y régnait un silence mortel
 Vraiment sinistre au point de donner, comme un gel,
 Une immobilité de feuille à la surface,
 De l'onde ainsi muée en un miroir de glace...
 Qui donc interroger sur les événements
 Ayant causé si vite un pareil changement ?
 Et des chères amours, de l'amante fidèle,
 A qui donc demander, en ces lieux, des nouvelles ?

*
* *

Or voici qu'un voisin apparut près de là,
 Se promenant... *Kim-Trong* aussitôt l'aborda
 Et peu à peu parvint, d'une façon discrète,
 Comme il le désirait, à faire son enquête,
 En posant à cet homme, avec précaution,
 Sur l'objet de ses vœux deux ou trois questions...
 — « Qu'est devenu le père ? » — « Ah ! lui dit-on, le père,
 En justice s'est vu traîner pour une affaire. »
 — « Et *Kiéou* ? » — « Pour le rachat de l'auteur de ses jours,
Thuy-Kiéou a dû se vendre et briser un amour !.. »
 Après ces questions sur le père et la fille,
Kim-Trong continua : « Dites, mais la famille ? »
 Eh ! fit l'homme, tombée hélas ! dans le besoin,
 Elle a quitté ce toit pour s'en aller au loin !.. »
Kim poursuivit encor : « A-t-on quelques nouvelles
 Du jeune *Vuong-Kouan* et de la demoiselle »

Thuy-Vân? » Oh ! répondit l'homme, ces jeunes gens
Se trouvent, depuis lors, tout à fait indigents ;
La sœur vit, paraît-il, de travaux de couture,
Et lui, de son côté, ferait des écritures...»

*
* *

La nouvelle, imprévue et terrible, en tombant,
Produisit sur *Kim-Trong* un effet foudroyant
Car dès qu'elle eut frappé, brutale, ses oreilles,
Il fut horrifié de façon nonpareille.
Il pria l'inconnu de lui dire en quel lieu
Habitaient maintenant les pauvres malheureux.
Le chemin indiqué, torturé par le doute,
Sans hésitation, *Kim-Trong* se mit en route...

*
* *

En chaume était le toit de la triste maison
Qu'il découvrit enfin. Les fragiles cloisons,
Faites de terre, étaient tout à fait délabrées...
Des roseaux qui fermaient bien pauvrement l'entrée,
Pendaient ainsi qu'un vieux rideau déchiqueté
Et des bambous disjoints formaient, de tous côtés,
Ainsi qu'une *cai-phen* sommaire et mal tressée,
Dont les mailles auraient été trop espacées...
D'humble terre battue, auprès de la maison,
L'étroite cour était couverte d'un gazon

Encore tout trempé de la récente pluie...
 La stupeur de *Kim-Trong* alors fut infinie.
 Un tel spectacle le navrait, tout à la fois...
 Enfin, prenant courage, il éleva la voix...

*
 * *

Dès qu'il eut entendu cette voix étrangère,
 Le jeune *Vuong-Kouan* sortit de la chaumière,
 Au-devant de *Kim-Trong* accourant tout d'un trait
 Et, saisissant sa main, vite le fit entrer.
 D'une pièce du fond, aussitôt arrivèrent
 Le bon Monsieur *Vuong* et sa compagne chère.
 Pleurant et gémissant tristement tous les deux,
 Ils narrèrent leur triste histoire à qui mieux mieux :
 « O jeune homme, peut-être ignorez-vous encore
 La perte que nos cœurs inconsolés déplorent ?
 D'un seul coup, notre *Kiéou*, cette chétive fleur,
 Dont le sort d'une feuille hélas ! à la minceur,
 A brisé les serments de cheveux et de soie
 Qu'elle vous avait faits avec si grande joie.
 Un terrible malheur, sans aucune raison,
 Ayant bouleversé tout à coup la maison,
 L'a forcée à se vendre dans cette affaire,
 De trouver le chemin propre à sauver son père,
 Mais lorsque, pour partir, elle fit quelques pas,
 Tout son air trahissait un pénible embarras.

Son visage indiquait d'une façon fort claire,
Qu'elle souffrait de cent et de mille manières.
Enfin, après avoir hésité bien longtemps
Elle nous confia des secrets importants
Et nous recommanda plusieurs fois une chose,
Qu'il faut vous révéler, car vous êtes en cause...
Voici la mission dont nous sommes chargés :
Comme elle avait jadis avec vous échangé,
Touchant le mariage, une parole grave,
Mais ensuite créé par son geste une entrave,
Irréfragable, hélas ! à l'exécution
De ces tendres projets de parfaite union,
Elle a prié *Thuy-Vân*, sa jeune sœur cadette,
De tenir ses serments et de payer sa dette,
En prenant près de vous sa place, simplement.
Elle disait qu'avec un tel arrangement
Elle n'acquitterait qu'une part bien petite,
Des obligations qu'elle vous doit ; ensuite,
Elle nous confessa que, de ce fait, son cœur
Serait fatalement rongé par la douleur
Et qu'elle ne pourrait oublier sa souffrance,
Même dans le délai de dix-mille existences ;
Elle ajoutait enfin que, dans ce monde-ci,
Votre amour, par sa faute, ayant été trahi,
Elle s'efforcera, dans sa future vie,
De réparer les torts de cette félonie,

Si l'on conserve encore, au Palais de la Nuit,
 Le souvenir du monde où le beau soleil luit.
 Notre enfant plusieurs fois a répété ces choses
 Pour que nous les gardions dans la mémoire encloses,
 Pour que nous les gravions dans nos cœurs pleins d'amour
 Et les placions dans nos entrailles pour toujours.
 Sur ce, la pauvre *Kiéou* de chez nous est sortie,
 Et lamentablement vers l'inconnu partie.
 O notre douce *Kiéou*, chère petite enfant,
 Pourquoi le sort fut-il envers toi si méchant ?
 Voici qu'est revenu le jeune *Kim* qui t'aime,
 Mais, hélas ! en quels lieux te trouves-tu toi-même ? »

*
* *

Plus ils parlaient ainsi, plus les deux pauvres vieux
 Avaient de peine au cœur et de larmes aux yeux...
 A les ouïr, *Kim-Trong* avait l'âme meurtrie,
 Comme des condiments la salade flétrie...
 Se jetant sur le sol, désespoir émouvant,
 De ses bras agités, il remua le vent
 Et des pleurs, abondants comme une forte pluie,
 Coulèrent, traduisant sa souffrance infinie.
 Fines perles de jade, ils ne cessaient de choir
 Et du jeune homme tel était le désespoir
 Que son âme d'abricotier, merveille ailée,
 Vers le néant déjà semblait s'être envolée..

Il eut des crises de douleur et, par moments,
Sombra dans un profond évanouissement.
Il ne sortait, hélas ! de cette léthargie,
Que pour verser encor des pleurs, comme une pluie.
A peine cessait-il de pleurer qu'à nouveau
Un engourdissement maîtrisait son cerveau...
Voyant *Kim-Trong* en proie à de telles tortures
D'être ainsi séparé de l'amante parjure,
Le bon Monsieur *Vuong* affectueusement
S'efforça de calmer un peu le pauvre amant
En lui disant, d'un ton très doux, de ces paroles
Qui soulagent les cœurs meurtris et les consolent :
« Le destin de la planche, hélas ! est accompli :
A construire une barque elle a déjà servi,
Dit-il, le mal est fait, résignez-vous, jeune homme ;
C'est la solution la plus pratique, en somme !
Elle, la pauvre enfant au cœur si douloureux
S'est déjà résignée à son sort malheureux ;
Rien, quoi que vous tentiez jamais à propos d'elle,
Ne saurait plus la rendre à votre amour fidèle...
Voyons, ne poussez pas à l'excès la douleur
Pour ce qui fut chez vous simple penchant de cœur !
N'allez donc pas, pour mettre un comble à ce supplice,
De tout votre avenir faire le sacrifice,
En détruisant les jours qui vous restent encor
Et dont le prix est bien de mille taëls d'or ! »

Le vieillard l'exhortait ainsi de cent manières
Pour tâcher d'adoucir son infortune amère...
Vains furent les efforts de cet excellent cœur :
Inextinguible était le feu de la douleur
Et plus il s'efforçait d'en comprimer la flamme,
Plus elle s'élevait ardente au fond de l'âme...
On montra, jusqu'au beau collier d'or, à l'amant,
Les cadeaux échangés jadis comme serments ;
Des objets d'autrefois on lui montra, de même,
Jusqu'à cette guitare aux vibrances suprêmes
Dont, à cette heure, hélas ! les chants étaient défunts,
Et l'encens dont jadis il aima le parfum...
Plus *Kim-Trong* regardait ces choses adorables,
Plus il avait pitié de son sort lamentable,
Plus grande de son foie était l'âpre fureur
Et des entrailles plus cuisante la douleur :
« C'est de ma faute aussi ! gémit-il, mon absence
A permis au Destin d'accabler l'innocence !
J'ai laissé cette fleur partir au gré des flots !
J'ai laissé saccager cette lentille d'eau !
Ensemble, émerveillés par nos beaux rêves roses,
Nous nous étions jurés cependant tant de choses !
Ce n'étaient pas des mots en l'air mais des serments
A graver sur la pierre et sur l'or, franchement.
Bien que n'ayant pas eu, durant notre aventure,
Tcus deux même oreiller et même couverture,

Nous nous considérions comme unis pour toujours !
Comment pourrais-je bien oublier cet amour ?
Comment mon cœur pourrait-il bien, sans être infâme,
Abandonner au Sort hostile cette femme ?
Coûte que coûte, donc, je dois la retrouver
Quelques difficultés que je puisse éprouver,
Quels que soient les débours dans lesquels je m'engage
Et le nombre des jours qu'exige le voyage.
Je dois la rencontrer à tout prix : jusque là,
Moi vivant, mes efforts ne s'arrêteront pas ! »
Ainsi, toujours, rongé par sa souffrance folle,
Parlait-il sans pouvoir épuiser ses paroles...
Enfin, se maîtrisant, il prit congé des vieux
Et, secoué de lourds sanglots, quitta ces lieux...

II. — MARIÉ.

Après avoir quitté les *Vuong*, à la hâte,
L'infortuné *Kim-Trong* regagna ses pénates.
Il y fit préparer de beaux appartements
Dans le décor fleuri d'un jardin d'agrément,
Puis solennellement revint à la chaumière,
Prier l'auteur des jours de son amante chère,
Et Madame d'aller tous les deux habiter
Près de lui. Les *Vuong* daignèrent accepter...

Matin et soir, il les traitait selon les rites
Et, comme eut fait le cœur de leur pauvre petite,
S'efforçait de pourvoir à leurs moindres besoins,
Leur prodiguant les plus affectueux des soins...
En proie au souvenir adorable de l'être
Qu'il brûlait de revoir, il écrivait des lettres
Et délayait alors son encre dans ses pleurs :
Eau divine venant des sources de son cœur !
Il envoya partout des gens chargés de faire,
Pour retrouver *Thuy-Kiéou*, des recherches sévères,
En tous lieux adressa des demandes tendant
A recueillir au moins quelque renseignement.
Qui pourrait dire, ô Ciel, combien, pour cet office,
Le malheureux *Kim-Trong* dut louer de services,
Pour enquêter combien il dépêcha de gens
Et pour les frais combien il dépensa d'argent !
Parcourant de nombreux stades avec courage,
Combien ne fit-il pas à *Lâm-Thanh* de voyages !
Peine perdue et vains efforts car les chercheurs
Se rendaient dans un lieu quand *Kiéou* était ailleurs..
Parmi l'immensité vague, comment connaître
En quel endroit la mer et le ciel peuvent être ?
Plus de *Kim* augmentaient plaintes et désespoir,
Plus grandissait aussi sa soif de la revoir ;
Si vif était le feu de son impatience,
Et si cruels parfois les coups de sa souffrance.

Qu'il lui semblait alors, sous l'excès des douleurs,
Qu'on lui brûlait le foie et rabotait le cœur.
Ses entrailles de ver à soie, à ces tortures,
Devenaient chaque jour plus sèches et plus dures ;
A la neige, au brouillard exposé nuit et jour
Pour courir les chemins cherchant la Fleur d'Amour,
Son corps dépérissait sans arrêt : faible et pâle,
Il avait la maigreur du corps d'une cigale.
Son esprit hésitait, devenait incertain
Et s'égarait parfois dans un songe lointain...
Les heures de repos pour lui devenaient brèves :
De la veille il passait subitement au rêve,
Un rêve douloureux au mirage angoissant
Qui lui faisait soudain verser des pleurs de sang.
Il était accablé : son âme endolorie,
Semblait l'abandonner pendant ces rêveries...

*
**

De cet état d'esprit bizarre, les parents
De *Kiéou* s'inquiétaient très fort, se demandant
Ce qu'il arriverait, en telle conjoncture,
Si la situation durait outre mesure.
Aussi pour y donner comme un dérivatif,
Hâtèrent-ils alors tous les préparatifs
Pour que des jeunes gens eût lieu le mariage.
Après le choix d'un jour faste, selon l'usage.

De l'hymen de *Thuy-Vân*, ainsi, tordirent-ils
De fort bonne heure, pour *Kim-Trong*, les rouges fils...

*
**

Le couple eut dû former une union heureuse,
Thuy-Vân étant vraiment fort belle et gracieuse.
Et *Kim-Trong* un lettré, certes, de grand talent :
Deux êtres dont la vie était à son printemps !
Mais bien que, d'ordinaire, on goûte au mariage,
Une félicité profonde et sans nuages,
Les plaisirs partagés, le conjugal bonheur
Ne pouvaient enlever la secrète douleur...
Il en était ainsi pour le couple à toute heure,
Soit qu'ils vécussent côte à côte en la demeure,
Soit qu'ils sortissent pour aller se promener,
Ou rentrassent chez eux, le trajet terminé...
Certes, il aimait bien son épouse nouvelle,
Mais le doux sentiment qu'il nourrissait pour elle,
Ne faisait qu'exciter plus fort le vieil amour
Qui tyranniquement le dévorait toujours.
Chaque fois qu'il songeait aux tristes jours d'alarmes
De *Kiéou*, c'était encore une crise de larmes
Et son cœur s'embrouillait ainsi qu'un écheveau
Dont les fils, s'emmêlant, formeraient cent anneaux.
Quand il était tout seul dans la salle des livres,
Dans le brûle-parfums dont la fumée enivre,

Il brûlait de l'encens ou, d'un geste empressé,
 Prenait la touche en bois de *dông* des jours passés...
 Maniant la guitare en véritable artiste,
 De ses cordes de soie il tirait des sons tristes...
 L'aloès emplissait alors appartement
 De sa douce fumée au vertige embaumant
 Et sous le souffle exquis d'une légère brise,
 On voyait onduler les rideaux, par reprises...
 Il lui semblait alors entendre sur le toit
 Ou devant la maison, une divine voix :
 Celle de *Kiéou* ! Hélas, elle était bien lointaine !..
 Il croyait voir aussi comme l'ombre incertaine
 De sa jupe passer dans un rêve charmant...
 C'est qu'en réalité le cœur du pauvre amant
 Ayant fidèlement sur l'or et sur la pierre,
 Gravé tous les serments de son amour sincère,
 En évoquant *Thuy-Kiéou* possédait le pouvoir
 Et de la faire revenir et de la voir !..

III. — *MANDARIN!*

Nuit et jour s'écoulait ainsi sa morne vie :
 Ce n'était que tristesse et que mélancolie...
 Que de printemps et que d'automnes tristement
 Vit partir tour à tour l'inconsolable amant !

Or, à ce moment-là, par extraordinaire,
 Eut lieu la session du concours littéraire,
 Et dans le même jour, *Vuong-Kouan* et *Kim-Trong*
 Connurent le bonheur de voir inscrits leurs noms
 Sur la liste des lauréats qui, d'ordinaire,
 Porte ce titre exquis « Tablette printanière ».

Tous les deux, à compter de ce jour solennel,
 Pouvaient considérer que la porte du Ciel,
 Toute grande, s'ouvrait aux espoirs de leur âge,
 Par la route vertigineuse des nuages.

Admis de par leur titre éminent de docteurs
 A visiter le grand jardin de l'Empereur,
 Dans l'allée aux beaux amandiers tous les deux virent
 Les fleurs les saluer de leurs plus gais sourires
 Et s'incliner bien bas, toutes, à leur aspect,
 Comme un peuple soumis, en signe de respect.
 De l'encens qu'on brûla, dans leur natal village,
 Pour fêter ce succès, les odorants nuages
 Volèrent, répandant leurs suaves parfums
 Tout le long des chemins que bordait l'arbre « feun »...

*
**

Depuis qu'étaient enfin venus les beaux jours roses,
 Le jeune *Vuong-Kouan* songeant à bien des choses,
 Aux lointaines autant qu'à celles d'aujourd'hui
 Chez le vieux Monsieur *Tioung* un beau jour se rendit

Pour le remercier du geste qui, naguère,
 Parvint à conserver sain et sauf son vieux père ;
 Il tenait à payer ce digne bienfaiteur
 Du service sans prix rendu par son bon cœur :
 Pour rendre plus étroits entre les deux familles
 Les liens existants, il épousa sa fille...

*
 **

Depuis que, d'autre part, *Kim-Trong*, tout glorieux,
 Foulaît d'un pas léger les beaux nuages bleus,
 Il ne cessait d'avoir présente à la pensée
 La détresse de sa si chère fiancée ;
 Plus il songeait à tout détail, proche ou lointain,
 Et plus par la pitié son cœur était étreint :
 « O *Kiéou*, murmurait-il, ô ma chère maîtresse
 Avec qui j'échangeai d'ineffables promesses
 Plus précieuses que le jade et des serments
 Dignes d'être gravés sur l'or fidèlement,
 Pourquoi n'ai-je donc point devant moi ta figure ?
 Je vais sur des coursiers chamarrés de dorures
 Et tu n'es pas à mes côtés ! J'habite aussi
 Un beau palais de jade, et tu n'es pas ici !
 Pauvre lentille d'eau que ballottent les vagues,
 Maintenant, loin de ceux qui te sont chers, tu vagues !
 Pour toi l'exil cruel et pour moi les honneurs !
 O *Kiéou* combien je plains ton injuste malheur ! »

*
 **

Un ordre de la cour vint, sur ces entrefaites,
 Faire division à ses peines secrètes :
 Il devait, en effet, dès sa réception,
 Aller, comme préfet, prendre possession
 Du poste de *Lâm-Tri*, contrée extérieure...
 Il partit donc, suivi des gens de sa demeure,
 Parents et serviteurs autour de lui formant
 Un cortège nombreux de femmes et d'enfants...
 Il franchit les portes-frontière et les montagnes
 Jalonnant le millier de stades de campagne
 Qu'il fallait parcourir pour atteindre *Lâm-Tri*...
 Quand il fut installé dans son nouveau logis,
 Calme yamen à la guitare symbolique,
 Il put enfin goûter quelques jours pacifiques
 Dans un calme parfait, suivant la sage loi
 De ces bons mandarins intègres d'autrefois,
 En berçant ses loisirs, de l'aube à la nuit noire,
 Par les cris de la grue ou des chants de guitare...

IV. — *ALA RECHERCHE DE THUY-KIÉOU.*

Or, dans le gynécée ou « Chambre-du-Printemps »
 Où de jolis rideaux aux dessins éclatants
 Enchantaient les regards et partout laissaient pendre,
 Maintes fleurs de pêcher d'un exquis rose tendre,

Thuy-Vân faisant, un jour, un rêve merveilleux,
Vit tout à coup *Thuy-Kiéou* apparaître à ses yeux...
Dès son réveil, à *Kim* elle conta l'histoire...
Il hésitait beaucoup entre douter et croire :
« *Lâm-Thanh* ? répondit-il, certes, mais le pays
Où nous sommes s'appelle exactement *Lâm-Tri*...
Après tout, il est vrai, ces deux noms ne diffèrent
Que par un seul détail : le second caractère,
Et songe étant mensonge, il se peut qu'une erreur
Ait faussé sur ce point votre rêve enchanteur...
Quand des affinités de voix et de fluide,
Au surplus, aux rapports de deux êtres président,
Une force les pousse à se chercher toujours :
Peut-être de l'objet de mon fervent amour
Obtiendrai-je, en ces lieux, quelque bonne nouvelle...

*
* *

Montant à son yamen, *Kim*, alors, de plus belle,
Interrogea les gens pour tâcher de savoir
Quelque chose sur *Kiéou*. C'est alors qu'un vieillard,
Un secrétaire ayant *Dó* pour nom de famille,
Conta ce qu'il savait de cette jeune fille :
« Cette histoire a déjà, dit-il, plus de dix ans ;
Je m'en souviens fort bien et connais clairement
La figure et les noms de la jeune personne.
Une vieille, *Tou-Ba*, détestable matrone,

Et le sieur *Ma-Giam-Sinh*, son compère un coquin,
Sont partis, certain jour, acheter à Pékin,
Une jeune personne et l'ont ici conduite...
Thuy-Kiéou était le nom de la pauvre petite ;
Elle avait un talent sans second, elle était
Incomparable également pour sa beauté ;
Elle connaissait l'art de la musique et même
Elle excellait dans ceux des lettres et poèmes ;
Comme persévérance, en outre, pour rester
Impeccable toujours quant à la chasteté,
Son foie était doué d'un ferme caractère,
Qui, certes, dépassait de beaucoup l'ordinaire.
Pour éviter ensuite un déplorable sort,
La pauvre enfant tenta de se donner la mort ;
L'acte n'eut, par bonheur, nulle suite funeste.
Car différente était la volonté céleste.
Elle fit connaissance, ensuite, d'un gredin,
Nommé *Seu-Khanh*, le plus effronté des coquins
Qui, la circonvenant par un adroit manège,
Pour de nouveaux malheurs la fit choir dans un piège.
Pauvre *Thuy-Kiéou* ! Ayant pendant longtemps subi
Vents et poussières, durement, sans nul répit,
La malheureuse était devenue insensible.
A tous ces traits cruels qui la prenaient pour cible :
Cependant à *Thouc-Sinh* elle unit, un beau jour,
Les fils de son hymen, en un parfait amour.

Hélas ! Elle tomba dans la main d'une épouse,
Qui se montra pour elle atrocement jalouse,
Et brutale et la fit, par trahison, arrêter
Puis, pour bien assouvir sa froide cruauté,
Diriger sur *Vô-Tich* projetant, par vengeance,
A cette douce fleur de faire violence.
La pauvre enfant, poussée à bout par la douleur,
Dut s'enfuir mais alors, pour son très grand malheur,
Rencontra le sieur *Bac* qui, l'ayant achetée,
La revendit de suite. Ainsi, *Kiéou* rejetée,
A l'abîme, devint le nuage mouvant
Qu'entraîne à tout hasard le caprice du vent,
L'humble lentille d'eau qui flotte au gré de l'onde
Et sans pouvoir jamais se fixer en ce monde...
Au cours de ses nombreux déboires, par bonheur,
Elle connut, un jour, un homme de grand cœur,
Prince pour la bravoure et pour l'intelligence,
Et qui faisait trembler le Ciel par sa puissance.
Il avait sous la main des soldats aguerris
Par milliers grâce auxquels il occupa *Lâm-Tri*.
Jusqu'au moindre cheveu, jusqu'au fil le plus mince,
Kiéou narra les détails de sa vie à ce prince ;
Elle put rendre, grâce à l'appui du héros,
Mal pour mal à tous ceux qui furent ses bourreaux ;
Par contre, elle paya de sa reconnaissance,
Tous ceux dont elle avait goûté la bienfaisance.

Ce geste lui valut grande célébrité
 De parfaite justice et d'insigne bonté :
 Elle avait accompli ses devoirs en ce monde,
 Et partout l'on chantait sa louange, à la ronde ;
 Mais je n'ai jamais pu connaître, par malheur,
 La famille et le nom de son grand protecteur...
 Pour cette affaire-là, si vous daignez m'en croire,
 Voyez le sieur *Thouc-Sinh* et vous saurez l'histoire... »

*
 * *

Dès qu'il eut entendu le récit du sieur *Dó*,
Kim-Trong au sieur *Thouc-Sinh* envoya vite un mot
 Et lorsque ce dernier fut mis en sa présence,
 Fébrile, il le pria de lui donner, d'urgence,
 Tous les renseignements, aussi clairs que précis,
 Qu'il pouvait posséder sur *Kiéou*, sur son mari,
 Sur le nom de famille et le nom ordinaire
 De ce noble guerrier puissant comme un tonnerre.
 « Nous nous trouvions alors, dit *Thouc*, dans un moment
 De troubles inouïs, d'affreux événements...
 J'ai pu me renseigner chez les troupes rebelles
 Dans les moindres détails et d'une façon telle
 Que m'étaient révélés, si cachés fussent-ils,
 Jusqu'au plus fin cheveu, jusqu'au plus mince fil :
 Leur chef s'appelait *Haï* et son nom de famille
 Était *Tu*. Grand guerrier dont l'éclat partout brille,

C'est par centaines qu'il comptait tous ses combats ;
 Il était plus puissant que dix-mille soldats.
 C'est dans le « *Châu* » de *Thaï* qu'un jour, par aventure,
 Il rencontra *Thuy-Kiéou* ; l'exquise créature,
 Perle unique dans le pays pour la beauté,
 Et le chef valeureux au courage indompté
 L'un pour l'autre aussitôt d'un vif amour s'éprirent :
 (Qui donc à tel hymen trouverait à redire ?)
 De cette région, pendant un certain temps,
Tu-Haï fut, on le sait, le maître omnipotent ;
 Un seul geste de lui faisait trembler la terre.
 Et peur à tout le Ciel comme un coup de tonnerre.
 Son quartier général était alors, je crois,
 Dans quelque lieu de l'Est que je ne connais pas.
 Voilà la vérité. Je vous l'ai toute dite...
 J'ignore ce que d'eux il advint par la suite...

*
**

Quand il eut entendu le récit de ces faits
 Dans leurs moindres détails, *Kim-Trong* fut stupéfait ;
 Tout au fond de son cœur l'angoisse était fort vive :
 « Mince feuille, barque fragile à la dérive,
 Quand donc parviendra-t-elle enfin, se disait-il,
 D'une existence de poussière et de périls
 A secouer enfin le fardeau qui l'accable ?
 O tristesse, songer que la Fleur adorable

Jetée à l'eau poursuit, dans le sens du courant,
— Vers quel abîme affreux ? — son voyage navrant !
Il souffrit en songeant au corps de son amante,
Ballotté sans répit par la vague inclémente :
Il le voyait toujours sombrer au fond de l'eau
Puis, émergeant, voguer encore au gré des flots !
Sans fin, il évoquait l'image de sa belle...
Il avait mal au cœur d'être séparé d'elle...
: « Où donc, s'écria-t-il d'une tragique voix,
Les serments solennels échangés autrefois ?
Ils sont tous violés de dix mille manières !
Le reste de l'encens laissé par la très chère,
Est pourtant encor là ! Voici pareillement
La touche de son frêle et suave instrument !
Hélas ! si je voulais jouer de la guitare,
Les cordes ne rendraient que des accents barbares,
Heurtés, bien différents de leurs accents défunts !
Et quand je vois aussi l'encens aux doux parfums
Devant lequel jadis, tous les deux, nous jurâmes
D'unir, pour des amours éternelles, nos âmes,
Je songe : Pourrons-nous tenir un tel serment
Dans la présente vie, ô malheureux amants ? »

V. — NOUVELLES RECHERCHES...

A cette heure, en effet, sur quels lointains rivages
Jouet d'une infortune acharnée et sauvage,
Comme sont le jouet du vent rude et des flots
La fragile herbe « *bông* » et la lentille d'eau,
Traînait-elle sans but sa misère insensée?..
Constamment obsédé par de telles pensées,
Le nouveau mandarin ne goûtait nul plaisir
Au sein d'un luxe idoine à calmer tout désir.
Et rien ne parvenait à bannir sa tristesse...
Ce nostalgique ennui le torturant sans cesse,
Et suscitant maints rêves fous dans son cerveau,
Il formait le projet de suspendre son sceau
Pour se démettre des fonctions mandarinales...
Ah ! l'on verrait alors quelle ardeur sans égale,
Serait sienne ! A la nage, au mépris des courants,
Il passerait sans peur et fleuves et torrents !
Des montagnes surgiraient-elles sur sa route,
S'opposant à sa course ? Il les franchirait toutes.
Faudrait-il s'élancer, d'un formidable élan,
Au cœur d'une mêlée ou d'un combat sanglant,
Pour y risquer cent fois et mille fois sa vie,
Il le ferait, sans hésiter, l'âme ravie !
Morts ou vivants, il en avait l'ardent espoir,
Thuy-Kiéou et lui finiraient bien par se revoir !..

Mais en réfléchissant, il comprit la démente,
D'un semblable projet : le Ciel était immense !
Comment y retrouver l'ombre qu'en plein essor
Un oiseau migrateur projette avec son corps ?
Et comment découvrir, dans l'insondable abîme,
Fût-ce au prix d'un labeur surhumain et sublime,
Les frêles bulles d'air que tel ou tel poisson
Y suscita naguère en faisant son plongeon ?
Il se résigna donc à guetter les nouvelles
Que le hasard pourrait apporter sur ses ailes ;
Il se les promettait pour chaque lendemain,
Mais, hélas, son espoir demeurait toujours vain !
Les beaux jours de soleil aux splendeurs infinies
Succédèrent longtemps aux tristes jours de pluie,
Quand, sous forme de « Cinq Nuages », chacun vit
Tout à coup un décret qui descendait vers lui :
L'Empereur lui mandait de gagner, au plus vite,
Le poste de *Nam-Binh* avec ceux de sa suite ;
En outre, était nommé son beau-frère *Vuong*
Par un second édit royal à *Phou-Zuong*.
Tous deux firent alors frêter leurs équipages
Et sans perdre de temps l'on se mit en voyage.
Les familles faisaient route ensemble ... Soudain,
Cette nouvelle merveilleuse leur parvint :
L'armée impériale au pourchas des rebelles
Leur avait infligé des défaites cruelles ;

L'orage se calmait à *Phouc-Kiên* peu à peu,
 A *Tich-Giang* s'éteignaient aussi les derniers feux...
 Nulle urgence, par suite, à presser le voyage ;
 Lors, *Kim* dit à *Vuong* : « Je crois qu'il serait sage
 D'en profiter : cherchons tous deux à découvrir
 Ce que la pauvre *Kiéou* a bien pu devenir... »

*
 * *

Ayant atteint *Hàng-Châu*, vite ils se renseignèrent,
 La vérité sur les nouvelles de la guerre.
 Leur fut dite avec des détails minutieux
 Aussi précis qu'un fil de soie ou qu'un cheveu :
 « Ici, déclarait-on, eut lieu l'ardente lutte
 Qui du seigneur *Tu-Hai* détermina la chute ;
 S'étant imprudemment découvert, il tomba,
 Fêré d'un coup fatal, sur le champ du combat,
 Et *Thuy-Kiéou* qui, pourtant, avait rendu service.
 A l'État ne connut qu'une amère injustice.
 De force, on lui donna, sur l'heure, pour mari,
 Un certain chef originaire du pays ;
 Ainsi, pour elle, à la plus noire ingratitude,
 S'ajoutait le fardeau d'une âpre servitude...
 Hélas ! la malheureuse, en proie au désespoir,
 Ne tarda pas dans le flot sombre à laisser choir
 Le jade pur, la précieuse perle fine
 Qu'était, rare trésor, sa personne divine... »

Le fleuve *Tiên-Duong* qui coule à vos côtés
Est la tombe, à présent, de sa rose beauté.

*
**

Quels mots exprimeraient la tristesse mortelle
De *Kim* et de *Vuong* devant cette nouvelle !
O douleur ! Eux et *Kiéou*, loin d'être réunis,
Se trouvaient séparés par l'insondable nuit !
Injustice ! Sur terre, il n'est que l'injustice !
Il faut que chaque humain, tôt ou tard, en pâtisse !
La famille goûtait joie et prospérité
Mais *Kiéou* avait pour lot un sort immérité !

*
**

Tous deux alors, selon l'usage funéraire,
A l'invocation des mânes procédèrent ;
On dressa la tablette en bois sur un autel
Où prirent place aussi les présents rituels ;
Enfin, au bord de l'eau, *Kim* et son camarade
Erigèrent pieusement une esplanade
Et prièrent, d'un cœur fervent, pour le repos
Des esprits de *Thuy-Kiéou* vaguant au ras des flots
Comme un morne troupeau d'ombres désemparées...
C'était précisément l'heure de la marée
Et la crête des hautes vagues déferlant
Sur la berge, en assauts aux rythmiques élans,
Confondait, par éclairs, ses blancheurs tourmentées
Avec les monts lointains aux cîmes argentées...

A ce spectacle, *Kim* et *Vuong* crurent voir
Kiéou se précipiter, d'un bond, dans le flot noir,
Svelte et légère, avec une souplesse insigne,
Rappelant le plongeon si gracieux du cygne..
Poignante vision ! Qui dira la douleur
De *Kim* et de *Vuong*, frères par malheur,
Contemplant, l'œil fiévreux, cette émouvante scène ?
Elle évoquait en eux la légende ancienne,
De la belle princesse au lamentable sort
Qui, dans un bras de mer, jadis, trouva la mort :
Transformée en oiseau, son âme douloureuse
Hantait de l'Occident les montagnes pierreuses
Et, d'un bec acharné, chaque jour, sans repos,
En tirait des cailloux pour les jeter dans l'eau
Où gisait le doux corps aux splendeurs éphémères
Et combler le chenal tragique, pierre à pierre...
C'était de vous que *Kim* et que *Vuong* rêvaient,
Malheureuse princesse et pauvre oiseau *Tinh-Vé* !

VI. — PROVIDENTIELLE RENCONTRE.

Or, tandis qu'ils roulaient cette pensée amère,
Par un hasard vraiment très extraordinaire,
Giac-Zuyén, la bonzesse, apparut tout à coup !
Étonnée, elle s'avança, tendit le cou

Vers la sainte tablette où de noirs caractères
 Disaient ce nom : *Thuy-Kiéou*. Flairant quelque mystère,
 Et vers les compagnons muets tournant ses yeux,
 Vite, elle interrogea : « D'où venez-vous, Messieurs ?
 Seriez-vous les parents de cette jeune femme ?
 Mais elle vit ! Pourquoi donc invoquer son âme ? »

*
 * *

Kim et *Vuong* étaient stupéfaits ; les parents
 Autour de la bonzesse aussitôt se serrant,
 A mots précipités et que la hâte égare,
 Tous firent le récit de leur étrange histoire,
 La pressèrent de questions et, dans un cri,
 Se nommèrent : « Voyez, moi je suis son mari !.. »
 - « Et moi, sa mère ! » - « Et moi, son père ! » - « Nous, ses frère
 Et sœur cadets ! » — « Et moi, s'exclama la dernière,
 La femme de son jeune frère ! » — « Ah ! juste Sort !
 Depuis déjà longtemps nous déplorions sa mort,
 Et voici que, par vous, Madame la Maîtresse-
 De-la-Religion, prend fin notre tristesse !
 Quelle heureuse nouvelle et quel fait inouï !
 C'est incroyable ! » Alors la bonzesse leur dit :
 « Dans le Livre où le Ciel fixe nos Destinées,
 Ma fonction sur terre était déterminée ;
 Il était donc écrit que, certain jour, j'aurais
 Vis-à-vis de *Thuy-Kiéou*, un grand rôle à jouer...

C'est à *Lâm-Tri*, jadis, que je l'ai rencontrée.
Et que j'ai recueilli sa détresse éplorée,
Et c'est au fleuve *Tiên-Duong* qu'un peu plus tard,
Me la fit retrouver le plus heureux hasard,
Alors qu'elle jetait dans les flots innombrables,
De son beau corps le jade et la perle adorables...
J'ai pu l'en retirer et, depuis ce temps-là,
Nous vivons toutes deux à l'ombre de Bouddha...
Le pagodon qui nous abrite, humble chaumière,
Est près d'ici. C'est là que, dès lors, s'écoulèrent
Pour *Kiéou* et moi, dans un doux calme, les mois blancs,
Monotones, sans bruit, vides d'événements...
Hélas ! la nostalgie exacerbant son rêve,
Le souvenir des siens la torturait sans trêve :
Sa famille ! Elle y songe en pleurant jour et nuit,
Et rien n'a jamais pu distraire son ennui !... »

*
**

Les visages, alors, joyeux, s'épanouirent
Et des sourcils froncés les arcs se détendirent.
Tous rayonnaient de joie ; à coup sûr, nul bonheur,
En cet instant, n'eut pu se comparer au leur.
Depuis que, par devoir, l'humble feuille cachée,
S'était de la forêt natale détachée,
Combien d'efforts, sans grande chance d'aboutir,
N'avaient-ils pas tentés, tous, pour la découvrir,

La cherchant dans les lieux les plus inconcevables :
 Au cœur de l'eau, parmi le nuage impalpable !
 Tout espoir de la retrouver était défunt :
 Chue à terre, la fleur ! Envolé, le parfum !
 De revoir sa beauté dans une autre existence,
 Sans doute pouvait-on conserver l'espérance,
 Mais ses terrestres jours étaient bien révolus :
 L'évidence criait qu'elle n'existait plus !
 Ils étaient à jamais, hélas ! séparés d'elle,
 Par l'abîme sans fond de la nuit éternelle,
 Loin d'elle autant que peut le pôle positif
 S'écarter ici-bas du pôle négatif...
 Or, comme ils la croyaient exilée aux Neuf Sources,
 Voici qu'ils la trouvaient au hasard de leur course !

VII. — RETROUVÉE !

Aux pieds de la bonzesse, alors, s'agenouillant,
 Tous dirent mille fois merci d'un cœur fervent ;
 Puis, pour éloigner d'eux jusqu'à l'ombre d'un doute,
Giac-Zuyén proposa de leur montrer la route...
 Le petit groupe sur ses pas s'engagea donc,
 Contraint, à chaque instant, de briser quelque jonc,
 D'écarter des roseaux ou d'hostiles herbages
 Afin de se frayer un suffisant passage...

Tandis qu'ils cheminaient, pleins pour *Kiéou* de pitié,
Le doute était encor dans leur cœur pour moitié !..
Après avoir suivi la rive sinueuse,
Du fleuve dont grondait la voix tumultueuse,
Et dont se déroulaient comme un ruban les eaux,
Ils quittèrent enfin la forêt des roseaux :
Aussitôt se montra, sortie en l'émeraude,
D'un feuillage éclatant, l'humble et frêle pagode.
La bonzesse éleva la voix : l'on vit alors
Apparaître *Thuy-Kiéou*, tel un nénuphar d'or !
Vite, elle a, d'un regard qui de surprise brille,
Reconnu tous les traits des gens de sa famille :
Ce sont bien, sans effort portant le poids des ans,
Son vieux père robuste encore, sa maman
Toujours fraîche, son frère avec sa sœur cadette !..
(Ah ! comme ils ont grandi durant cette tempête !)
Enfin... enfin... et *Kiéou* en demeure sans voix, —
C'est bien *Kim-Trong*, le cher fiancé d'autrefois !

*
**

Elle se demandait, stupéfaite et ravie,
Quelle heure elle vivait de son étrange vie,
En quel temps, en quel lieu se passait tout cela
Et si, les yeux ouverts, elle ne rêvait pas...
Les perles de ses pleurs, une à une, tombèrent
Sur sa robe qu'abondamment elles mouillèrent. .

L'émotion, le trouble égalaiant son bonheur
 Et mille sentiments s'agitaient dans son cœur.
 Enfin s'étant jetée aux genoux de sa mère,
 En pleurs, elle conta son aventure amère :
 « Depuis que j'ai quitté, Maman, notre pays
 Pour aller tristement en exil chez autrui,
 Pauvre lentille d'eau par la vague entraînée,
 Et que les cruels flots cinglèrent quinze années,
 Je croyais que, déjà, le fleuve aux sables d'or
 Servait, hélas ! de tombe à mon fragile corps !
 Qui donc aurait pensé que, dans cette existence,
 Maman, je vous verrais encore ? Oh ! joie intense ! »

*
 **

Très émus, contemplant d'un regard attendri,
 De leur sublime enfant le visage chéri,
 Le vieux père de *Kiéou* et sa si bonne mère,
 Prirent ses fines mains et longtemps les serrèrent.
 Sa mine était encor la même que le jour
 Où l'exil attesta son filial amour,
 Bien qu'eût été souvent la lune du visage,
 Exposée aux rigueurs des plus cruels outrages
 Et qu'eût été froissée, hélas ! la douce fleur
 De sa beauté faite de grâce et de fraîcheur !
 Du printemps de sa chair à la splendeur suprême.
 Elle avait bien perdu trois ou quatre dixièmes

Mais telle n'était pas cependant sa maigreur
Que pour une autre on pût la prendre par erreur...
Des vieux parents la joie était incomparable ;
Si longtemps séparés de leur fille adorable,
Qu'ils retrouvaient enfin après tant de malheurs,
Ils ne se lassaient pas de parler à plein cœur,
Evoquant du passé la terrible tourmente,
Puis du présent si doux vantant l'heure clémente.
Mais ce n'était pas tout : les frère et sœur cadets
Tirillant aussi *Kiéou*, chacun de son côté,
Vuong-Kouan par devant et *Thuy-Vân* par derrière,
De questions sans fin ensemble l'accablèrent...
Kim-Trong, debout, goûtant l'ineffable douceur
De la scène, sentait que toutes les douleurs
Dont le Destin avait tissé leur triste vie,
Se changeaient promptement en joie épanouie...
O Dieux bons ! D'un commun accord, on décida
D'aller se prosterner devant le saint Bouddha
Dont l'âme infiniment miséricordieuse,
Avait ressuscité soudain la malheureuse,
Pour la rendre à l'amour de ses parents chéris
Alors qu'ils la croyaient défunte en leur esprit...

*
**

Des chaises-à-porteurs, aussitôt commandées,
Arrivèrent, superbement enguirlandées

Et, sur le champ, Monsieur *Vuong*, l'air radieux,
Proposa de partir en cortège joyeux...
Ces démonstrations dont son père avait cure
Ne séduisaient pas *Kiéou* vraiment, outre mesure :
« Que suis-je ? gémit-elle, en étendant la main.
Une humble fleur tombée au milieu du chemin ;
Durant cette moitié de ma triste existence,
Que je viens de passer en proie à mille transes,
Il m'a fallu goûter, à mon corps défendant,
De toutes les saveurs : l'amer et le piquant !..
Je me croyais vouée alors, je vous le jure,
Pour mes jours à venir, aux pires aventures
Et ne m'attendais point à vivre à vos côtés
Cette heure de repos et de félicité.
En vous retrouvant tous, j'ai cru, l'âme ravie,
Que pour moi fleurissait une nouvelle vie ;
Consumé d'une soif dévorante, mon cœur
Vient, par vous, de connaître une exquise fraîcheur,
Mais j'ai déjà fait don de moi, pieux hommage,
A la « Pagode-sise-au-milieu-des-nuages ».
Oui, comme la sagesse alors le commanda,
Je me suis consacrée au culte de Bouddha.
Ne vous semble-t-il pas, mes chers parents, logique,
Que je poursuive ici ces très saintes pratiques ?
Ne suis-je pas d'un âge où le recueillement
Dans l'ombre des forêts convient parfaitement ?

Du régime des pénitents sévère et rude,
 J'ai déjà pris, sans trop de peine, l'habitude ;
 Mes maigres aliments sont bien vite comptés :
 Du riz, du sel, quelques légumes fermentés ;
 J'ai plaisir à porter, dans la fraîcheur de l'ombre,
 L'humble robe de cotonnade aux teintes sombres,
 Très modeste, sans ornement, rêche à la peau,
 Si simple dans son brun uni de *cunao* !..
 Dans mon cœur tant meurtri mais qui souffrit sans plainte,
 L'humaine passion est à jamais éteinte :
 Ce cœur, ce pauvre cœur tendre et fait pour aimer,
 Je l'ai clos pour toujours comme un jardin fermé !..
 Pourquoi m'arracherais-je à ma paix coutumière ?
 Pour retrouver le monde et ses roses poussières ?
 Ma vie est bien manquée ! A quoi bon franchement
 Lui ferais-je aujourd'hui subir un changement ?
 A Bouddha j'ai promis d'être toujours fidèle :
 Jusqu'à mon dernier jour je veux demeurer telle !
 D'ailleurs, quand *Giac-Zuyén* m'a ravie à la mort
 Dans les flots où venait de choir mon frêle corps,
 Envers elle j'ai contracté l'immense dette,
 D'une reconnaissance éternelle et complète ;
 Le poids de cette dette inéluctable est tel
 Qu'il dépasse celui de la Mer et du Ciel !
 Ne serais-je donc ingrate au fond de l'âme
 Si, pour vous obéir, je quittais cette femme ? »

*
**

Le bon Monsieur *Vuong* immédiatement
 Répondit à *Thuy-Kiéou* par ce raisonnement :
 « Ce que tu viens de dire ici, ma pauvre fille,
 Était peut-être exact hier mais la famille
 M'est témoin qu'aujourd'hui ce ne l'est vraiment pas ;
 Les dogmes les plus stricts admettent certains cas
 Où s'adaptant à telle ou telle circonstance,
 De revenir sur un vœu fait on a licence.
 Tu veux te consacrer au culte du Bouddha
 Et des Saints ? Soit ! Mais de l'amour que tu juras,
 Clamant ta piété filiale émérite,
 Qui donc accomplira pour toi les nombreux rites ?
 Grâce au Très-Haut qui nous protège, nous allons
 Faire construire, en hâte auprès de la maison,
 Une pagode où la bonzesse, ton amie,
 A tes côtés, vivra le reste de sa vie !.. »

*
 **

Alors pour obéir aux vœux de ses parents,
 Aux instances de son vieux père déférent,
Thuy-Kiéou fit des adieux touchants à la bonzesse,
 Au paysage ami, témoin de sa tristesse,
 A l'humble pagodon discrètement blotti
 Sous les feuillages verdoyants, et l'on partit...

*
 **

VIII. — *A LA SOUS-PRÉFECTURE.*

Le cortège joyeux, poursuivant l'aventure,
Arriva promptement à la sous-préfecture...
Là, pour se réjouir d'être tous réunis,
On organisa vite un grand festin fleuri.
Vers la fin du repas, alors que la famille
Était grise à moitié de vin de camomille,
De son siège, *Thuy-Vân*, tout à coup se levant,
Harangua *Kim* et *Kiéou* dans les termes suivants :
« La volonté de la céleste Providence
A fait se rencontrer jadis vos existences ;
Un seul mot a suffi, dès lors, pour les unir.
Mais brusquement, hélas ! nous avons vu surgir
Les flots noirs du malheur sur la terre paisible.
Et vous a séparés leur force irrésistible.
Alors, il m'a fallu, touchant devoir, ma sœur,
Tenir les doux serments faits à *Kim* par ton cœur.
Caprice du Destin ! C'était une manière
Comme une autre, pour lui, d'arranger nos affaires :
Le Sort fait s'attacher l'aiguille au bloc d'aimant ;
Ne voit-on pas aussi voler pareillement
La graine de moutarde au bâtonnet de cire.
Qui, préalablement frotté, vers lui l'attire ?
C'était écrit au Livre Saint du Tout-Puissant.
Dans nos veines, d'ailleurs, coule le même sang

Et les entrailles dont naguère nous sortîmes
Sont les mêmes, berceaux aux tendresses sublimes.
Il importait, par suite, assez peu de savoir
Qui de nous envers *Kim* remplissait le devoir...
Nous n'avons pas cessé, depuis le mariage,
D'espérer quelque jour revoir ton cher visage ;
Ah ! durant ces quinze ans, Dieu seul connaît, ma sœur,
Quel chaleureux amour te vouèrent nos cœurs !
Mais le miroir brisé maintenant récupère,
Sa forme initiale et sa splendeur première ;
Voici qu'en un parfait accord ses deux fragments
Sont réunis ainsi que par enchantement.
Oui, ma sœur, c'est un fait : la puissance céleste
Qui juge après avoir soupesé tous nos gestes
A réservé ta place en ce lieu ; ton amour
Subsiste, aussi puissant, certes, qu'au premier jour
Et, par bonheur, *Kim-Trong* vit aussi : dans son âme,
Tu n'as pas un instant cessé d'être sa femme !
D'ailleurs, là-haut, la lune au clair disque d'argent
Brille toujours, témoin de vos tendres serments !
Dieu merci, tu n'as pas encore atteint cet âge
Où l'on doit renoncer tout net au mariage :
La pêche est tendre encor ! Renouez donc, sans plus,
Les « rouges fils de soie » injustement rompus !.. »

« Voyons, interrompit alors sa sœur aînée,
Ces choses ont eu lieu voilà dix-mille années :
A quoi bon revenir sur ce passé lointain ?
J'ai fait jadis à *Kim* des serments, c'est certain,
Mais depuis lors, j'ai dû supporter, dans ma vie,
Des rafales de vent et des trombes de pluie :
Tant de souillures m'ont rendue à tout jamais
Indigne de celui qu'éperdûment j'aimais !
En parlant de cela, je sens qu'au front me monte
L'invincible rougeur d'une cruelle honte.
Ne tente point de réparer, ma chère sœur,
L'irréparable et prends pitié de ma douleur !
Laisse, laisse le flux paisible des marées
Suivre son cours normal : Peut-être la durée
Du temps qui, prétend-on, finit par tout guérir,
Calmera-t-elle enfin mon cœur las de souffrir ? »

*
* *

Alors, *Kim* répliqua, d'un trait : « Je vous déclare
Que semblable discours me paraît fort bizarre ;
Je vois bien que c'est là vraiment votre désir,
Soit, mais alors comment ferez-vous pour tenir
Les serments par lesquels, de façon solennelle,
Nous nous sommes juré l'union éternelle ?
La Terre épaisse et le Ciel haut furent témoins :
De respecter nos vœux leur décret nous enjoint !

Qu'importe qu'ici-bas êtres et choses passent,
 Que, dans le firmament, les astres se déplacent ?
 Quand d'éternels serments ont enchaîné deux Sorts,
 On est contraint de les tenir, vivants ou morts !
 Puisque l'amour n'a pas abandonné nos âmes,
 Pourquoi donc refuser de devenir ma femme ?
 Pourquoi du doux fardeau vouloir faire deux parts ?
 — O triste hymen dont les morceaux seraient épars !
 Hé quoi ! vous iriez donc, par caprice, d'un geste,
 Contrarier ainsi la volonté céleste ? »

*
* *

Kiéou répondit : « L'amour conjugal ! Qui de nous
 Ne rêva de goûter un bonheur aussi doux ?
 Et dans son tendre esprit quelle est la jeune fille
 Qui ne songe à fonder une aimable famille
 Pour chérir de mignons enfants, d'un cœur égal ?
 Mais la famille ainsi que l'amour conjugal
 Relèvent, on le sait, d'une morale stricte
 Et nul ne peut faillir aux règles qu'elle édicte ;
 N'importe qui ne peut prétendre à tel bonheur
 Sans d'abord se plier aux principes d'honneur ;
 Pour mériter l'amour, une fleur parfumée,
 Doit tenir jusqu'au bout sa corolle fermée,
 Vierge de tout contact, la profanation
 Rendant indigne un corps de fécondation,

Et pour que décevement ait lieu le mariage,
De la fille qu'on veut épouser le visage,
Doit évoquer, par sa parfaite pureté,
La pleine lune ronde au beau disque argenté.
Il n'est point ici-bas chose plus précieuse,
Que ce lys à l'odeur vraiment délicieuse,
Que mille taëls d'or ne pourraient racheter
Après qu'on l'a perdu : l'albe virginité !
Sous les flambeaux fleuris à la clarté brutale,
Illuminant pour nous la chambre nuptiale,
Je ne veux pas avoir maintenant à rougir
Des stupres que, pendant quinze ans, j'ai dû subir...
Depuis mon infortune à nulle autre pareille,
Combien de papillons galants, combien d'abeilles
Friandes de nectar, par longs essais joyeux,
Ai-je vu butiner mon calice soyeux !
De la pluie et du vent j'ai connu la souillure ;
L'opprobre a dépassé pour moi toute mesure ;
Quelle lune aurait pu de sa stricte rondeur
Conserver, dans l'azur céleste, la splendeur,
Quelle terrestre fleur ne se serait fanée,
Après la triste vie, hélas ! que j'ai menée ?
Vraiment, que reste-t-il de la rose beauté
Dont jadis l'innocence avait su vous capter ?
Que puis-je attendre encor de la présente vie ?
Pour moi, certes, elle est à tout jamais finie !

Je ne songe jamais à mon cas sans rougir ;
Oserais-je penser qu'on puisse m'accueillir,
Impure, dans le sein sacré d'une famille ?
Vous adorez toujours la pauvre jeune fille,
Qui vous donna son cœur ? C'est fort bien, par ma foi,
Mais, je le dis ici pour la seconde fois,
Je rougis rien qu'à voir la fleur d'or de la flamme,
Pure et douce, à l'abri des souillures infâmes,
Telle une jeune vierge à l'exquise candeur
Qu'ici-bas ne saurait ternir nul déshonneur,
Dont aucun papillon galant, aucune abeille,
Ne pourrait butiner la beauté sans pareille :
Je tiendrai donc fermée, à partir d'aujourd'hui,
La porte de ma chambre où, seuls, un morne ennui,
Une mélancolie angoissante d'automne,
Seront les compagnons de mon sort monotone,
Et bien que n'ayant pas fait encore mes vœux,
J'y vivrai comme on vit chez les religieux ;
Considérez mon cas : vous comprendrez sans peine
Que c'est le plus décent parti ; j'en suis certaine ;
Quant à vous, si, toujours épris du cher passé,
A me revoir encor malgré tout vous pensez,
Changez les sentiments « de lyre et de guitare »,
Symbole d'un amour conjugal méritoire,
En ceux « de lyre et jeu d'échecs » : simple amitié ;
Mais de l'hymen il ne faut plus que vous parliez

Puisque indigne à jamais de songer aux « fils rouges »
Est celle qui quinze ans vécut en fleur de bouge,
Sinon vous aggravez la peine de mon cœur
Et soulignez ma déchéance : autre douleur ! »

*
* *

« Pardon, objecta *Kim*, vous êtes très habile,
Je l'avoue, à trouver des raisons fort subtiles,
Mais la discussion admet pour fondement
Le droit de rétorquer d'autrui les arguments ;
Je signalerai donc à votre âme rétive
Que la morale de la femme est relative
Comme, d'ailleurs, toute morale d'ici-bas,
Ce que dans les motifs invoqués je combats
C'est la croyance à je ne sais quel dogme unique
Et qui s'appliquerait de façon tyrannique ;
Nombreux sont les aspects de la fidélité :
Elle en a trois, elle en a sept, en vérité !
Certe, ordinairement, cette vertu première
Doit se manifester d'une seule manière
Mais il est quelques cas anormaux où l'on doit
S'écarter du chemin au lieu de marcher droit !
Or le Destin capricieux vous a placée
Dans une conjoncture où la route tracée,
Comme devoir normal, au commun des amants
Ne pouvait être, hélas ! suivie exactement ;

Un combat se livra dans votre âme loyale,
Entre l'Amour et la Piété Filiale ;
Ce dernier sentiment sur l'autre l'emporta
Et son triomphe aux noirs abîmes vous jeta !
Mais votre âme, *Thuy-Kiéou*, votre âme, je le jure,
Malgré de vils contacts, sut rester toujours pure !
Un tel trésor par rien ne peut être terni !
Puisque Dieu veut qu'enfin nous soyons réunis,
N'est-ce pas pour montrer de votre conscience,
La pureté divine et la splendeur intense,
Tel l'éclat de la fleur du sentier quand, soudain,
Se dissipe la fine brume du matin
Sous le joyeux baiser du soleil qui la dore,
De ses premiers rayons enchanteurs, tel encore
L'éclat du grand ciel bleu quand le vent a chassé
Les nuages compacts sur sa face entassés ?
Votre exquise beauté, bien loin d'être flétrie,
Dix fois plus que jadis brille, fraîche et fleurie !
Oui, bien que cette lune ait décréu, qu'elle soit
A son dernier quartier, telle que je la vois,
Je la trouve brillante et plus splendide même,
Que celle que l'on voit briller au jour quinzisième !
Aucun doute entre nous n'existe plus, *Thuy-Kiéou* !
Me condamnez-vous au sort du pauvre *Tiéou*
Que sa femme feignait de ne point reconnaître,
Quand celui-ci venait à ses yeux d'apparaître ? »

Kim ayant terminé, les parents, à leur tour,
Parlèrent en faveur des devoirs de l'amour.
Bref, à bout de raisons, demandant enfin grâce,
Thuy-Kiéou se déclara, d'une voix triste et lasse,
Résignée à souscrire aux vœux de son amant,
Puis inclina la tête et gémit doucement.

IX. — UNE NUIT D'IDYLLE.

Un luxueux festin qu'à la hâte on apprête
Vient fort joyeusement inaugurer la fête.
Illuminant les fleurs, les clartés des flambeaux
Brillaient ; un rouge vif aux somptueux rideaux
Se mêlait, et la soie aux mille broderies
Soulignait la splendeur de cette féerie.
Alors on échangea les saluts rituels
Et les mots attestant un amour mutuel,
Après quoi, sans tarder, on fit, selon l'usage,
La célébration du touchant mariage...

*
* *

Kim et *Thuy-Kiéou*, l'un près de l'autre, l'air heureux,
Formaient assurément un beau couple amoureux.
Quand ils entrèrent dans la chambre nuptiale,
Leur cœur tremblant d'une allégresse sans égale,

Les rites que ce geste auguste comportait
Furent tous accomplis avec solennité.
De main en main, pour célébrer les épousailles,
Circulèrent de belles tasses en écaille...
Ivres de leur bonheur récent, ils ne cessaient
Mélancoliquement d'évoquer le passé...
Hélas, depuis l'époque où sur le point d'éclorre,
Le lotus en bourgeon s'arrondissait encore,
Où la pêche, également tendre, aux feux du jour,
S'offrait, tel un cœur vierge en qui fleurit l'amour,
Depuis cet heureux temps, songeait *Kiéou*, quinze années
Ont coulé sur leur chair si fraîche et satinée,
Et ce n'est qu'aujourd'hui qu'un imprévu bonheur
Leur apporte, rosée exquise, sa douceur !
Cet amour assombri par tant de noirs nuages
Mais couronné par le plus beau des mariages,
L'enchantement divin d'une telle union
Après ce coup brutal : la séparation,
Tant de joie et tant de douleur ! Comme une foule
Qui, compacte et bruyante, à flots pressés s'écoule,
Jaillis du fond du cœur, ces mille sentiments
Vibraient en mots sans fin aux lèvres des amants...

*
* *

Les heures de la nuit passaient, passaient, rapides,
Et la lune d'argent brillait, haute et limpide.

Instant divin plus enivrant qu'un pur nectar !
Dans le cadre fleuri des rideaux de brocart
Aux fines franges, sous les feux de la veilleuse,
Les joues roses de *Kiéou* semblaient plus merveilleuses
Que jamais : des fraîcheurs exquis de printemps
Rehaussaient leur satin d'un prestige éclatant.
Victimes si longtemps d'un sort inexorable,
Les amants savouraient la minute adorable !
L'abeille de jadis et la fleur d'autrefois
Face à face, à présent, goûtaient le tendre émoi
Dans un commun amour d'être enfin réunies.
Kiéou pourtant dit à *Kim* avec mélancolie :
« Vous ne l'ignorez pas : le sort, mon bien-aimé,
De votre humble servante est fixé désormais ;
Ma personne, vouée, entière, au sacrifice,
Ne peut prétendre, hélas, aux charnelles délices !
Tenant compte de la constance dans l'amour
Dont votre cœur loyal a fait preuve toujours,
J'ai cru devoir céder, devant tant d'insistance,
A vos désirs et faire acte d'obéissance,
Mais je rougis déjà, tout au fond de mon cœur,
De cette défaillance et de mon déshonneur.
De m'être à ce semblant d'épousailles prêtée
Ne trouvez-vous donc pas que je suis effrontée ?
Le platonique amour, ô *Kim*, mon tendre ami,
A compter de ce jour nous sera seul permis !

Que dirait-on de moi si, pareille à tant d'autres
Dont l'âme dans la boue ignoblement se vautre,
Je vous laissais pêcher les parfums rebutés
Qu'aux fanges du ruisseau naguère on a jetés
Et glaner, pour une cueillette insuffisante,
De l'arrière-saison les fleurs agonisantes ?
Je ne veux pas offrir de mon indignité
Le spectacle au public plein de malignité,
Ni que ma vie avec ses terribles orages
Donne sans fin matière à d'infects commérages.
Entre nous, nul amour ne saurait subsister :
— Nous devons nous haïr - bien plus - sans hésiter !
Plus vous m'aimez et plus je sens, au fond de l'âme,
Qu'indigne à tout jamais je suis de cette flamme.
Votre ardeur sur ce point dérouta la raison :
O *Kim*, en nous aimant comme nous le faisons,
Nous nous causons dix fois plus de mal, je vous jure,
Qu'en montrant, l'un à l'autre, une hostile figure !
Peut-être faites-vous, au fond de vos désirs,
Beaux projets de famille et calculs d'avenir ?
Hé ! n'avez-vous donc point pour cela ma cadette,
Qui, servante docile et compagne parfaite,
Comblera, j'en suis sûre, aisément tous vos vœux
Comme je l'eusse fait, peut-être même mieux ?
Mon cœur est resté vierge en dépit des souillures
Qu'il me fallut subir dans une vie impure.

Et cette chasteté rien n'a pu la ternir :
De notre saint amour gardez le souvenir
Mais ne m'enlevez pas le peu de poésie,
Qui pourrait parfumer le reste de ma vie !
Au surplus, pour unir nos âmes tendrement,
Il est, au fond de nous, bien d'autres sentiments.
Pourquoi, dès lors, jouer ainsi, par pur caprice,
Avec la fleur fanée au languissant calice ? »

*
* *

« Les serments que jadis nous dicta notre amour
L'un à l'autre devaient nous unir pour toujours,
Dit *Kim*, et, sans motif, rafale inopinée,
Le malheur sépara soudain nos destinées
Autant que les ébats du poisson, dans les eaux,
Sont éloignés du vol, en plein ciel, des oiseaux !
O combien fut pour moi cruelle la torture
De vous savoir vouée aux pires aventures !
Pour avoir violé d'aussi graves serments,
Me disais-je, infernal doit être son tourment !
Nous nous sommes aimés, quoi qu'on dise ou qu'on fasse,
A la vie, à la mort ! Aujourd'hui, face à face,
Après quinze ans, hélas, de séparation,
Nous pouvons consommer la plus tendre union.
Tout n'est donc pas perdu : la grâce printanière
De vos charmes, ô *Kiéou*, pour moi subsiste entière,

Toujours aussi grisante, et le saule soyeux
A gardé sa fraîcheur verdoyante à mes yeux.
Comment avec de tels trésors que rien n'égale,
Pourriez-vous renoncer aux douceurs conjugales !
Certes, jouet des flots, de la pluie et des vents,
Votre vie a connu de douloureux tourments,
Mais votre âme, en dépit des plus graves souillures,
Face au Ciel, je l'atteste, a su demeurer pure ;
Le miroir est limpide et pas le moindre grain
De poussière n'a pu ternir encor son tain.
Votre décision, je le vois, est formelle :
Sachez que m'inclinant, ô *Thuy-Kiéou*, devant elle,
Je vous vénère, à deux genoux, d'un cœur fervent,
Et dix-mille fois plus encor qu'auparavant !
Si, durant ces quinze ans, d'une ardeur jamais lasse,
Dans le monde infini je cherchai votre trace,
Tel le hardi pêcheur qui, plongeant dans la mer,
Va chercher une aiguille au fond du gouffre amer,
C'est parce que, jadis, nous gravâmes, ma chère,
D'innombrables serments sur l'or et sur la pierre.
Mais non point pour tenir, un jour, à votre cœur,
Des propos libertins de lune ou bien de fleurs.
Qui donc eut pu prévoir que, dans cette demeure,
Nous serions réunis comme époux, à cette heure ?
Ce geste n'était pas, certes, prémédité
Et j'y vois clairement du Ciel la volonté.

N'avez-vous point juré de devenir ma femme ?
 C'est là de votre cœur tout ce que je réclame...
 Pour être des époux faut-il donc forcément
 Faire natte commune ainsi que deux amants,
 Avoir même oreiller et même couverture ?
 Rien n'est moins nécessaire, ô *Kiéou*, je vous l'assure.
 « La guitare et la lyre » aux ineffables sons
 Peuvent bien sans cela vibrer à l'unisson ! »

*
 * *

Sur ces paroles qui comblaient ses vœux suprêmes
 La belle *Kiéou* remit en ordre, à l'instant même,
 Sa belle robe et repiqua, d'un doigt nerveux,
 Dans sa coiffure, l'or de l'épingle à cheveux,
 Puis, s'inclinant et de son front frappant la terre
 Afin d'exécuter les « *lais* » réglementaires,
 Elle remercia mille fois son époux
 Qui de l'impur passé daignait oublier tout :
 « Si, dit-elle, de ma personne dissolue
 Que je considérais comme à jamais perdue,
 Toute souillure a pu partir, laissant au jour
 Ce qui restait de pur de l'ancien amour,
 C'est grâce à votre cœur si magnanime, en somme,
 Qui ne ressemble en rien au cœur des autres hommes !
 Tous les mots généreux qui viennent de sortir
 De vos lèvres n'ont pu certainement jaillir

Que de votre bon cœur charitable et si juste,
 Des tendres profondeurs de votre ventre auguste,
 De vos entrailles dont la grande humanité
 Vient par un merveilleux pardon de s'attester.
 Vraiment, nous nous aimons tous les deux à pleine âme.
 Et deux êtres ne pourraient pas, je le proclame,
 Lire au fond de leur cœur plus clairement que nous ;
 Vous m'avez protégée et des soins les plus doux
 Vous avez entouré mon affreuse détresse...
 Puis-je oublier jamais qu'en cette nuit d'ivresse,
 Noblement, pour ma vie entière, en vérité,
 Vous avez su me rendre, ô *Kim*, la dignité ? »

*
*
*

Un silence...Et leurs mains, de nouveau, s'étreignirent,
 Traduisant de leurs cœurs l'ineffable délire...
 Tant de délicatesse émerveillait vraiment
 L'esprit de *Kim*, et d'aussi nobles sentiments
 Accroissaient, dans son âme ardente, avec furie,
 La folle passion jusqu'à la griserie...
 Des gens, à ce moment, vinrent renouveler
 Les cierges qui s'étaient presque tous consumés
 Et regarnir d'encens, dans la brume odorante,
 Les grands brûle-parfums aux spirales mourantes ;
 Après quoi, les amants emplirent derechef
 Leurs tasses, et, vidant celles-ci d'un coup bref,

Du généreux nectar sous la chaude caresse,
Mêlèrent leur bonheur dans une même ivresse.
Leur amour croissait tant qu'il était malaisé
De pouvoir plus longtemps, certes, le maîtriser...

*
* *

Lorsque les tendres soins, marques d'amour sincère,
Que mutuellement tous deux se prodiguèrent,
Eurent cessé, laissant enfin quelque loisir
Au couple radieux et grisé de plaisir,
Kim dit: « Je goûterais, ô *Kiéou*, un charme rare,
Si vous daigniez jouer encore sur la guitare.
Quelques-uns de ces airs merveilleux qui, jadis,
M'avaient, souvenez-vous, à tel point attendri ! »

*
* *

« Si quinze ans le malheur a fait de nous sa proie,
La faute en fut, dit *Kiéou*, à ces cordes de soie,
Dont le chant cristallin brusquement fit surgir
Le calvaire qui vient à peine de finir !..
Mais j'ai tort d'évoquer les tristesses passées :
Nul repentir ne doit assombrir nos pensées...
Je m'en vais donc, tâchant de combler ce désir
Qui pour moi vaut un ordre, ô *Kim*, vous obéir... »

*
* *

Les cordes, aussitôt, sous ses doigts d'Immortelle,
Frémirent d'un envol vibrant de notes grêles :
— Frissons d'argent, rêves ailés, essaim joyeux ! —
Sous le charme des sons purs et mélodieux,
En ondulations subtiles, la fumée
Du bois d'aigle parut elle-même animée...
Les sons de l'instrument résonnaient tour à tour
Proches et clairs comme un cristal, lointains et sourds :
Surnaturels accents ! Musique enchanteresse !
Elle avait la chaleur suave, la tendresse,
Dont la Nature, aux jours exquis du renouveau,
Grise magiquement les cœurs et les cerveaux !
Par elle, dans l'esprit, naissaient des rêves rares
Comme ceux de *Trang-Sinh* qui, nous conte une histoire
— Prodige lumineux aux fascinants rayons ! —
Fut métamorphosé soudain en papillon...
Surnaturels accents ! Musique enchanteresse !
Elle avait la douceur, l'adorable mollesse,
Le divin abandon que tous nos sentiments
Assument aux baisers de l'amoureux printemps...
L'esprit, au seul contact de ses ondes câlines
Qui l'enivraient de leurs caresses cristallines,
Vertigineusement emporté vers le Ciel,
Perdait la notion exacte du Réel
A tel point qu'il pouvait, troublé d'un doute intime,
Se demander : « Qu'entends-je ? Est-ce l'âme sublime,

De l'Empereur des *Thouc* dont vibrent les accents
Ou de la poule d'eau le cri retentissant ? »
Quels sons purs dont le flot incessamment déferle !
Une à une, on eut dit que les larmes de perles
S'égrenaient et tombaient au sein de l'océan
Par un beau clair de lune aux feux éblouissants !
Quels sons tièdes et doux pareils aux perles fines
Où rayonnent mille splendeurs adamantines
Quand de la verte plaine, à l'aube, la fraîcheur,
En joyeux irisés vient condenser les pleurs !
Kim goûtait pleinement cette pure merveille :
Les cinq notes entraient, nettes, dans ses oreilles...
Pas une d'elles qui n'allât jusqu'à son cœur
Pour s'y répercuter en ondes de bonheur...

*
* *

« Chose étrange ! dit-il, ce morceau de musique,
A celui de jadis, certes, est identique,
Et pourtant on dirait que les sons argentins
S'éveillent au contact d'une tout autre main !
Pourquoi me semblait-elle autrefois douloureuse,
La chanson à présent si fraîche et si joyeuse ?
Est-ce donc dans nos cœurs que tristesse et gaîté
Auraient leur cause exacte et non dans le doigté,
Si varié soit-il, de la musicienne ?
Pour moi, je le croirais : nos douleurs anciennes

Ont fait place soudain au plus pur des bonheurs ;
De là l'impression de ces accents charmeurs !.. »

*
**

Kiéou répondit : « Inoffensif en apparence,
Est cet art d'agrément, frère de l'Innocence ;
Cependant quand, jadis, la guitare aux flancs creux
Exhala sous ma main des accents douloureux
A déchirer jusqu'aux entrailles, la musique,
Qui vous navra par ses sanglots presque tragiques
Fut, ce jour-là, chanson de l'humaine douleur,
Le prélude certain de mes nombreux malheurs.
Aussi, le Sort clément aujourd'hui m'ayant mise
En présence du noble cœur qui m'a comprise,
J'ai joué volontiers, suivant votre désir,
O *Kim-Trong*, ce morceau, pour vous faire plaisir ;
Mais ayant évoqué l'influence funeste,
Qu'eut autrefois sur nos destins semblable geste,
Je jure de ne plus jouer de l'instrument
Et vais en enrouler les cordes promptement. »

*
**

Kim et *Kiéou* n'avaient pas encor fini de dire,
Tout ce que suggérait leur amoureux délire,
Ni d'épuiser mille détails minutieux
Aussi subtils que fils de soie ou que cheveux

Quand le coq annonça le lever de l'aurore,
Là-bas, à l'horizon qui s'empourpre et se dore...

*
* *

Kim fit alors connaître aux parents réunis
Les entretiens charmants de cette douce nuit.
La stupéfaction alors fut générale.
Et bruyamment on admira l'âme loyale,
De la femme au grand cœur, au caractère droit,
Qui, chue au noir borbier du stupre malgré soi,
Avait su conserver pure et blanche son âme,
Au milieu des laideurs d'une existence infâme !
Quoi de commun entre elle et les viles catins
Qui, d'un air prometteur, vous offrent, le matin,
Des rameaux de prunier, et, le soir, vous présentent
Des branches de pêcher, de façon engageante ?



EPILOGUE

De part et d'autre les devoirs étant remplis,
Ils restèrent un couple heureux de bons amis
Aux liens spirituels simplement, aux mœurs pures,
N'ayant même oreiller ni même couverture,
Mais devisant parfois, en colloques très doux,
De poésie ou de musique ; — et c'était tout.
D'un généreux alcool ils vidaient quelques tasses,
Jouaient au jeu d'échecs ou contemplaient l'espace.
Regardaient du jardin les belles fleurs s'ouvrir
Ou la lune monter dans un ciel de saphir.
Se trouvaient de façon merveilleuse, par suite,
Réalisés les vœux de ces âmes d'élite :
D'un tel couple les liens joignant les deux moitiés
Étaient ceux d'une franche et loyale amitié.

*
* *

Se rappelant alors la pieuse promesse,
Faites, par gratitude, à la vieille bonzesse,

On construisit un pagodon, sur le sommet
D'un monticule, de nuages couronné,
Et certain messager fut envoyé, de suite,
Vers *Giac-Zuyén* pour la prier de venir vite,
Vivre tranquillement, dans ce nouveau logis,
Près de ses dévoués et fidèles amis...
Mais l'envoyé chargé de lui dire ces choses
Ne trouva que verrous tirés et porte close...
La mousse tapissait le seuil de la maison;
Une herbe haute et drue, à la verte toison,
Recouvrait en entier son antique toiture,
Car la bonzesse était partie, à l'aventure,
Vers de lointains pays, depuis déjà longtemps,
Afin d'herboriser pour ses médicaments....
Comment, dès lors, tenter de découvrir sa trace ?
Autant courir après le nuage qui passe,
Dans l'air où sa blancheur s'effeuille pour mourir
Et qui déjà n'est plus qu'un pâle souvenir !
Autant poursuivre encore un vol nombreux de grues
Lorsque leur troupe, au Ciel, est déjà disparue !
Mais *Kiéou* pour la bonzesse avait, au fond du cœur,
Trop de reconnaissance émue et de ferveur
Pour à son souvenir ne pas rester fidèle ;
Dans le pagodon neuf aussi lui garda-t-elle
Sa part d'encens et d'huile, et, soir comme matin,
Assura-t-elle de ce lieu le culte saint...

Prospérité, dès lors, et Bonheur sans nuages
 De toute la famille ont été l'apanage.
 Et cela durera jusqu'au bout des mille ans
 Qui doivent suivre, au cours desquels les descendants
 Seront l'objet, dans les fonctions mandarinales,
 D'honneurs sans nombre et de l'estime générale.
 La dame *Vân* suffit, par ses capacités,
 A vaquer avec zèle et ponctualité
 Aux soins quotidiens qu'exigeait le ménage.
 Tout le monde vécut ainsi de façon sage,
 Chacun, respectueux des rites, remplissant
 Les devoirs exigés par le Ciel Tout-Puissant.
 A l'ombre du « *cou-môc* » au feuillage sublime,
 Symbole auguste de l'épouse légitime,
 On vit de canneliers et sophoras s'emplier
 La cour, jusqu'à ne plus pouvoir en contenir ;
 Autrement dit, la dame *Vân* devint grand'mère.
 Et, près d'elle, exaltant son orgueil, se pressèrent
 Plusieurs fils, d'encor plus nombreux petits enfants,
 Bref, toute une lignée à l'éclat triomphant.
 Nul n'aurait pu rivaliser, pour ce qui brille,
 — La Richesse ou l'Honneur — avec cette famille.
 Ainsi du clair jardin de Printemps l'heureux Sort
 Avait ouvert pour eux une des portes d'or
 D'un geste magnanime, afin que, par la suite,
 Leur merveilleuse histoire aux successeurs profite.

Et comme exemple édifiant puisse servir
Aux générations multiples à venir.

*
* *

Tirons l'enseignement utile de ce conte :
En y réfléchissant, on peut se rendre compte,
Que tout événement qui survient ici-bas,
— Ombre ou clarté, joie ou malheur, paix ou combat —
A sa cause déterminante, sans conteste,
Dans cette sainte loi : la Volonté Céleste !
C'est le Ciel Tout-Puissant qui fixe notre Sort
Dès que son souffle pur anime notre corps
Et quand ce Souverain a décidé de faire
De son sujet, jouet des vents, une poussière,
Nous serons, ici-bas, inéluctablement,
Et cette humble poussière et ce jouet des vents !
S'il décide, par contre, en son cœur charitable,
De nous gratifier d'une vie honorable,
Nous jouirons alors, — mais alors seulement ! —
D'une telle existence aux dix-mille agréments.
Pourtant quand il écrit, de sa main vénérable,
Le sort de ses sujets sur le Livre immuable,
Notez bien que le Ciel, justicier génial,
Fait preuve d'un esprit toujours impartial :
A personne il ne marquera sa préférence,
En lui donnant, tout à la fois, une existence.

De bonheur sans mélange et le plus vif talent;
 Quiconque obtint de lui génie étincelant
 Et science fameuse à soi doit prendre garde :
 L'Esprit du noir malheur, aux aguets, le regarde !
 Il faut se rappeler que le mot *T'ai* (talent)
 Avec *Tai* (le malheur) rime parfaitement.
 Nous portons nos destins en nous avec la vie.
 Ne nous plaignons donc point si la route suivie
 Est cruelle à nos pas ; n'accusons point le Ciel :
 D'injustice et sachons ce point essentiel :
 La racine du Bien dans notre cœur réside,
 Or, notre conscience auguste qui préside
 A l'évolution des nobles sentiments
 Pour faire le bonheur vaut trois fois le talent.

*
* *

J'ai glané pour ces vers, lecteur, des mots rustiques :
 Simple t'en paraîtra, sans doute, la musique...
 Lis-les quand même afin de te distraire un peu,
 Ne fût-ce que le laps d'une veille ou de deux...

FIN

ERRATA

AVANT-DIRE

Pages	X. ligne 11	au lieu de :	parterfamilias	lire :	paterfamilias.
	XII. — 5	—	inaltérables	—	inaliénables
	XIV. — 31	—	posent	—	pose
	XXI. — 23	—	vigilans gardients	—	vigilants gardiens
	XXIII. — 11	—	résume	—	résumé
	LVII. — 3	—	d'établir de peines	—	d'établir des peines
	LXXIX. — 6	—	lis ont emprunté	—	ils ont emprunté.
	LXXIX. — 24	—	anime	—	animé
	LXXXII. — 12	—	une des meilleurs	—	une des meilleures

PROLOGUE

Page	3 vers 12	au lieu de :	{ Auprès de son teint mat la nei- ge pâlisait.	lire :	{ A son teint, en blancheur, la nei- ge le cédaît.
—	19 — 20	—	leur lourd feuillage	—	un épais feuillage
—	26 — 2	—	quand ses deux fils	—	quand ses doux fils
—	31 — 20	—	au dehors ils s'élança	—	au dehors il s'élança
—	64 — 5	—	Doù	—	D'où
—	— — 16	—	la terre, il paraissait	—	la terre il paraissait
—	89 — 18	—	d'odeurs	—	d' « odeurs »

PREMIÈRE PARTIE

Page	210 vers 24	au lieu de :	quand elle	lire :	lorsqu'elle
—	232 — 9	—	en l'occurrence	—	en l'occurrence
—	257 — 20	—	façon	—	façon
—	296 — 1	—	se rapelle	—	se rappelle

DEUXIÈME PARTIE

Page	337 vers 25	au lieu de :	donc	lire :	donc pas
------	-------------	--------------	------	--------	----------

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Avant-dire	I

PROLOGUE

I. — Les Vuong	1
II. — Pour les Morts	5
III. — Au tombeau de Dam-Tiên	7
IV. — L'Apparition	12
V. — La Rencontre	15
VI. — Le Rêve	19
VII. — Tristesse	26
VIII. — Pour se rapprocher de la Fleur	28
IX. — Gages d'amour	31
X. — Dans la chambre-aux-livres	39
XI. — Aux sons de la guitare	47
XII. — La Séparation	57
XIII. — La Catastrophe	62
XIV. — Le Sacrifice	65
XV. — Le Marché	70
XVI. — La douleur d'un père	72
XVII. — Les deux sœurs	76
XVIII. — Chez Ma-Giam-Sinh	86
XIX. — Le départ	94

PREMIÈRE PARTIE

LE CALVAIRE

I. — Chez la vieille Tou-Ba	101
II. — Le Coup de couteau	105
III. — Nostalgie	111
IV. — Seu-Khanh, le fourbe	114
V. — La fuite	118

	Page
VI. — Captive.	121
VII. — Le cynisme de Seu-Khanh	125
VIII. — La leçon	128
IX. — Pensionnaire de maison verte.	131
X. — Un amour.	137
XI. — Thouc-Sinh et son vieux père.	149
XII. — Au tribunal	152
XIII. — La supplice	154
XIV. — Le bon juge	156
XV. — Ephémère bonheur	159
XVI. — Le départ de Thouc-Sinh	162
XVII. — Jalousie.	165
XVIII. — Thouc-Sinh et Hoan-Thu.	170
XIX. — Projets de vengeance.	174
XX. — L'enlèvement	176
XXI. — La prédiction du sorcier	181
XXII. — Les malheurs de Fleur Esclave	185
XXIII. — Une consolatrice.	190
XXIV. — Femme de chambre.	192
XXV. — Face à face	195
XXVI. — Séparés.	204
XXVII. — Bonzesse.	206
XXVIII. — Surpris.	212
XXIX. — L'évasion	218
XXX. — A la pagode de l'Appel-au-repos	222
XXXI. — Un pèlerin	225
XXXII. — La vieille Bac	227
XXXIII. — Mariée.	230
XXXIV. — Encore une maison verte !	233
XXXV. — Un nouvel amour	236
XXXVI. — Le départ de Tu-Haï	242
XXXVII. — Solitude.	244
XXXVIII. — Le retour	247
XXXIX. — Justice distributive.	252
XL. — La Prophétie.	264
XLI. — Réjouissances	267
XLII. — Un foudré de guerre	269
XLIII. — La ruse de Hô-Tôn-Hiên.	271
XLIV. — Pris au piège.	276
XLV. — Chez le Vice-Roi.	280
XLVI. — Le festin	282
XLVII. — Donnée en mariage.	285
XLVIII. — Le suicide.	288
XLIX. — Giao-Zuyên et Tam-Heup.	292
L. — Sauvée !	296

DEUXIÈME PARTIE

RÉUNIS !

	Pages
I. — Pendant ce temps, Kim-Trong	302
II. — Marié	311
III. — Mandarin !	315
IV. — A la recherche de Thuy-Kiéou	318
V. — Nouvelles recherches	325
VI. — Providentielle rencontre	329
VII. — Retrouvée !	332
VIII. — A la sous-préfecture	339
IX. — Une nuit d'idylle	347

ÉPILOGUE	360
--------------------	-----